

# LE CANTON DU VALAIS.

---

## CHAPITRE PREMIER.

Etendue et limites du canton. — Montagnes, glaciers, fleuves, le Rhône; température, climat. Productions naturelles, plantes, fruits, minéraux. Animaux sauvages et autres. — Histoire du Valais et de ses habitans; la domination romaine; les Bourguignons et les Francs; domination des rois Rodolphiens et de l'évêque de Sion. Le Valais, sief impérial. Histoire de son affranchissement aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles; le baron de Rarogne. la *Mazza*; le Valais aux trois derniers siècles.

En jetant les yeux sur une carte de la Suisse, entre la chaîne septentrionale des Alpes dites pennines et partie de la chaîne méridionale des Alpes dites bernoises, vous découvrez une longue et étroite bande de terre qui à l'occident s'évase vers la Savoie tandis qu'à l'orient elle est comme murée par le Saint-Gothard : c'est le Valais. Situé dans la partie méridionale de la Suisse, ce canton est borné au sud par l'Italie, à l'est par les cantons du Tessin et d'Uri, au nord par le canton de Berne, et à l'ouest par le canton de Vaud et la Savoie. Il occupe un espace de trente-neuf lieues dans sa plus grande longueur. Son étendue en largeur est de seize lieues de route, mais à mesurer cette largeur en plaine, on trouve qu'elle atteint à peine deux lieues.

Le Valais, ainsi que l'indique l'étymologie latine de son nom, n'est qu'une réunion de vallées que forment cà et là les saillies et les rentrans de la double chaîne de montagnes qui le circonservent de toutes parts; outre sa vallée centrale, il comprend seize vallées latérales, treize dans les Alpes méridionales, et trois dans les Alpes septentrionales.

L'aspect général de la contrée offre des phénomènes physiques sur l'observation desquels les savans ont bâti des systèmes plus ou moins ingénieux. Un fait remarquable autorise leurs conjectures, c'est que, dominé de tous les côtés par les plus hautes sommités des Alpes, le Valais peut être considéré comme le principal théâtre de leurs éboulements et le réceptacle de leurs débris. Là en effet la nature est passionnée et colère; c'est un sol également maltraité par le froid et par le chaud, hérisse de pics, sillonné de précipices, bouleversé par l'avalanche et tranché par les torrens. Nulle part en Suisse les Alpes ne présentent des masses plus compactes et plus formidables; nulle autre part les glaciers n'offrent une succession plus rapprochée et plus continue.

Elevez-vous un moment par la pensée au dessus du Valais et voyez comme ses parties fertiles s'effacent dans les espaces inhabitables. Partout une mer de glace qui a pour rochers toutes ces cimes colossales (1) qui s'enchaînent au nord depuis la Fourche jusqu'à la Dent de

(1) Les montagnes principales qui dominent le Valais à ses frontières sont :

	Hauteur.	Hauteur.
Le Simplon. . . . .	6,174 pieds.	Mont Vélan (au grand Saint-Bernard). . . . .
Mont Grimsel. . . . .	6,570	Finster Aarhorn. . . . .
Mont Gemmi. . . . .	6,985	Combin. . . . .
La Fourche (au Saint-Gothard). . . . .	7,795	Matterhorn ou Cervin . . . . .
Dent de Morgles. . . . .	8,951	Mont Rosa. . . . .
Dent du Midi (près Saint-Maurice). . . . .	9,802	10,327 pieds.
		13,176
		13,555
		13,864
		14,222

Morcles, et au midi depuis le Vélan jusqu'au Simplon. Ça et là quelques taches noirâtres apparaissent sur cette surface cristallisée de deux cent seize lieues carrées : ce sont les pâturages, les bois et les villes du Valais. La contrée n'a qu'une entrée naturelle par où l'on puisse y pénétrer de plain-pied, sorte d'embrasure de cinquante toises laissée libre dans la montagne pour le passage du Rhône, à Saint-Maurice; partout ailleurs le Valais est inabordable, si ce n'est par les gorges resserrées ouvertes par l'avalanche et qu'elle menace de refermer un jour.

Toutes les montagnes du Valais sont connues, mais il n'en est pas de même de ses glaciers. Les cartes les plus exactes ne les mentionnent pas tous. Isolément envisagé, chacun d'eux ressemble à un immense cirque avec ses portiques, ses pilastres et ses gradins, d'une architecture bizarre et merveilleuse, et dont l'ordonnance varie souvent. D'antiques glaciers fondent et s'écoulent et font place à d'autres. A l'endroit où tout à l'heure encore la glace s'épaississait depuis des siècles, il y a un abîme ; des torrens s'en échappent qui plus loin deviendront lacs. Nous avons dit ailleurs que les bouleversemens des glaciers, qui en déterminent d'autres, sont eux-mêmes causés par ceux des montagnes. Ainsi, quand la ceinture de glace qui enferme le Valais cède et se brise en quelque endroit, c'est qu'un des anneaux de sa chaîne de granit s'est rompu ; la science le prouve et toutes les traditions l'ont constaté. Grégoire de Tours a raconté une de ces catastrophes dont il fut le contemporain (1). Ces grandes catastrophes sont rares heureusement ; mais la contrée subit tous les ans des désastres prévus. Sur cette terre, amas de ruines, d'autres ruines s'entassent sans que son aspect général en soit changé, à moins que les convulsions de la terre ne viennent se mêler aux tempêtes de l'avalanche. En 1755, l'année du tremblement de terre de Lisbonne, le Valais eut le sien aussi. Il dura quatre mois. Le volcan souterrain fendit des églises, engloutit des habitations, déplaça des villages et fit bouillonner les eaux des rivières. Le Rhône, sorti de son lit, surprit et ravagea des contrées voisines que la secousse n'avait pas remuées.

C'est pendant l'été qu'il faut voir le Rhône et sa vallée. En hiver le Rhône dort ; c'est l'époque de l'année où les Alpes se couvrent de neiges, où les glaciers durcissent : le Rhône alors est calme et tranquille, il déroule paisiblement ses nappes d'eau, tantôt bleues, tantôt jaunâtres ; vous croiriez voir la Seine dans ses plus hautes crues. Avec le printemps, le Rhône s'éveille, les montagnes s'agitent sous leur poids de neige et le secouent sur le grand fleuve qui vient baigner leur pied de ses débordemens. Au mois de mai, le Rhône n'est plus un fleuve, c'est un torrent qui bondit, un lac qui a son cours, une mer qui marche ! Né d'un glacier, à la Fourche, il se gonfle, chemin faisant, de la décharge des autres glaciers. Le Rhône doit à la contrée l'impétuosité célèbre de ses eaux. Les peuplades anciennes du pays avaient fait du Rhône leur sétique ou leur dieu ; il l'était bien en effet, comme le Nil l'est de l'Egypte. Ils l'adoraient, parce qu'ils en avaient peur. De nos jours, le paysan valaisan ne voit plus dans le Rhône un dieu, mais un diable ; il l'exorciserait volontiers, car il sait que les digues ne sont que des jouets pour sa fureur. Le Valaisan n'adresse pas d'offrande au Rhône, le Rhône les lui arrache ; tel d'entre eux a suivi en pleurant son pauvre champ emporté comme une nacelle sur les flots.

Curieux théâtre de la lutte des élémens, le Valais cependant est vivifié par cette destruction permanente. La magie féerique qui plane sur ses promontoires de glace et de granit se

(1) Les annales du Valais sont remplies des désastres occasionnés par des chutes de montagnes. A différentes époques, la contrée a souffert surtout des éboulements du *Jorat*, des *Diablerets*, du *Simplon*, du *Grimsel* et du *Saint-Bernard*.

reproduit sous d'autres formes dans l'intérieur de ses plaines et de ses vallées. Ses productions, comme ses points de vue, sont incompatibles, et il offre, sous le même degré de latitude, des climats différens et des zones contraires. Là-haut, la neige aveugle le voyageur, et le vent glacial des Alpes le tuerait; en-bas, qu'il prenne garde au vent lourd et chaud, espèce de siroco qui tarit en un jour les petits lacs que le Rhône laisse là et là après ses inondations.

Des coteaux brûlans de Grandson aux cimes glacées du Combin et du Vélan, c'est une succession graduée de terrains diversifiés par des productions qui leur sont particulières.

Les Alpes valaisanes ressemblent, en effet, à une vaste étagère; chaque gradin est paré de sa plante, arbre, fleur ou fruit. Aux portes de Sion, sa capitale, vous trouvez le grenadier et la figue d'Inde; marchez deux heures, et châtaigniers et noyers se montreront; dépasser le coteau où la vigne mûrit, et voici après les chênes noueux, les sapins effilés; plus haut encore, si vous pouvez, et au-dessus des plantes granitiques, il n'y a plus que de maigres lichens ou le saxifrage, gercé par la bise, étolié par la neige. Alors il faut descendre, après dix heures de marche pendant laquelle vous avez franchi dix degrés de latitude (1).

Il faut entendre un savant naturaliste, M. Murith, parler des merveilles de la flore valaisane: cette flore possèderait les sept huitièmes de toutes les plantes suisses. M. de Haller, dans son catalogue, en a signalé deux mille quatre cents espèces. C'est aux sources du Rhône et au Simplon que croissent les végétaux les plus rares du Haut-Valais; dans le Bas-Valais, au Saint-Bernard et aux environs de Fully et de Branson (2), il n'est pas de Valaisan qui ne rapporte d'une promenade ordinaire toutes les plantes qu'un habitant de Paris ne recueille qu'une à une l'année durant. Un spirituel Anglais, M. William Coxe, se félicite, dans ses lettres, d'avoir pu goûter le même jour à Sion, des cerises, des fraises, des prunes, des poires et du raisin.

Il est impossible que le Valais ne renferme pas de plus grandes richesses minérales que celles qu'on a découvertes jusqu'à présent. L'habitant craindrait d'ouvrir trop fréquemment un sol que la tempête a bouleversé tant de fois. Les Romains, qui cherchaient du fer et de l'or partout, en ont trouvé dans le Valais. La trace de leurs fouilles est reconnaissable encore sur le versant septentrional des Pennines. On n'a pas retrouvé l'or; mais depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, des mines de fer, de cuivre, de cobalt, de plomb et d'argent, ont été fouillées, sinon exploitées. Le peuple cependant sait confusément que son sol recouvre des métaux précieux. Au siècle dernier, la rumeur publique attribuait la grande fortune d'un simple paysan de Brieg à la découverte d'un filon d'or que son aïeul, possesseur de forges, avait faite dans la contrée. On disait que cet homme pouvait aller de Sion à Milan sans sortir de ses domaines; grâce à la mine, il avait acheté tout cela. Selon l'usage, il s'est mêlé du merveilleux à son histoire, et selon l'usage encore, cette circonstance lui attira des persécutions: le peuple assemblé contraignit Stockalberg (c'est son nom) à donner une déclaration de ses biens, et sur leur estimation, il fut condamné à payer une amende de six livres tournois par tête de citoyen. La descendance de ce nouveau Jacques Cœur n'est pas éteinte, et elle a gardé le secret d'une fortune dont elle fait un noble usage.

Le Valais renferme les animaux domestiques et sauvages communs à toute la Suisse; mais

(1) Deux cent soixante lieues environ.

(2) Les vallées d'Herens et de Saint-Nicolas dans le Haut-Valais, et celles de Bagnes et d'Illiez, du Bas-Valais, méritent aussi d'être mentionnées.

si les espèces soient nombreuses, les individus sont rares : l'avalanche les tue, et le Rhône les noie. C'est une trouvaille que la rencontre d'un cerf ou d'un chevreuil. Le bouquetin a déserté les hautes vallées qu'il fréquentait autrefois ; il n'y est guère resté que l'ours et le loup-cervier, et, dans les basses vallées, la marmotte et le lièvre des Alpes, qui l'hiver blanchit comme elles (1). La véritable et seule richesse zoologique du Valais, ce sont ses volatiles. Chaque zone de la contrée a ses oiseaux, comme ses plantes. Au bord des lacs, c'est le *choucas* ; près des marais, le merle des roseaux ; dans les vallées, la fauvette et l'ortolan ; le *pinçon des neiges*, respecté des bergers, habite dans les pâturages ; sur les pics élevés du Simplon, de la Gemmi et du Grimsel, nichent l'*aigle*, le *vautour* et le *hobereau à pieds roux* ; l'*effraie* crie sur les vieilles ruines, et le *serin d'Italie* chante à la porte des chalets (2).

Un fait qui ressort de la structure géologique du Valais, et qui donnera peut-être une idée des désastres physiques qui accablent son sol, c'est la diminution croissante de sa population animale. Ces montagnes toujours en mouvement, le bruit des glaces et des eaux, effraient les animaux et les dispersent. On peut prévoir le moment où, sauf quelques oiseaux domestiques et les oiseaux de passage, que leur instinct avertit des révolutions prochaines de l'atmosphère, les autres volatiles auront disparu du Valais. La dépopulation des quadrupèdes est plus sensible encore. Dans les rivières, celle des poissons ne l'est pas moins ; la température en est trop froide, et le courant en est trop rapide. Le dépouillement de différentes alluvions marines autorise à penser que, dans des temps reculés, la contrée présentait une foule d'êtres organisés dont les espèces sont perdues. L'homme, le dernier entré dans le Valais, y est resté ; tous les jours encore il y dispute le sol aux élémens.

On ne sait rien ou presque rien des anciens temps historiques du Valais. Il est présumable que les premières invasions barbares qui vinrent se ruer sur l'occident de l'Europe laissèrent ça et là quelques pauvres hordes dans la contrée. Huns ou Gaulois, Celtes dans tous les cas,

(1) Pour épargner des répétitions fastidieuses, nous ne mentionnons pas d'autres animaux ; ainsi, nous ne disons rien du chamois, l'hôte inséparable des Alpes.

(2) Voici sur la migration des oiseaux des détails dont quelques-uns semblent avoir été recueillis dans le Valais ; c'est du moins un tableau assez fidèle du voyage et des voyageurs aériens dans la contrée.

Tous les oiseaux consacrent aux voyages une partie plus ou moins grande de l'années ; mais les uns reviennent toujours dans la même contrée, et ce n'est que là qu'ils se reproduisent, tandis que d'autres, n'adoptant aucune patrie, s'arrêtent, suivant les circonstances, dans des contrées diverses. Parmi les premiers, il en est qui passent dans leur pays natal seulement le temps nécessaire pour l'accouplement, la construction du nid, la ponte et l'incubation des œufs et l'éducation des petits ; la plupart emploient à leur voyage la moitié de l'année. Beaucoup d'oiseaux voyagent pendant la nuit, quelques espèces cependant ne font route que le jour (ce sont en général les oiseaux de proie ; ceux qui voyagent la nuit sont les hiboux et un grand nombre d'oiseaux aquatiques) ; d'autres enfin ne s'arrêtent ni le jour ni la nuit. Ce qu'il y a de singulier, c'est que la plupart de ces oiseaux se procurent leur nourriture sans suspendre leur course. Les hirondelles, en traversant la mer, continuent leur chasse aux insectes ; les mouettes, les plongeons et quelques oiseaux pêcheurs saisissent leur proie en rasant la surface des eaux.

Pendant leur voyage, les oiseaux volent ordinairement dans les hautes régions de l'air, à moins que des brouillards ne les obligent à se tenir plus près du sol. Parmi eux, il en est qui paraissent doués d'une grande intelligence : les grues, par exemple, s'avancent en observant une ligne de bataille pour repousser l'attaque de l'aigle ; elles obéissent à un chef. Les ornithologistes qui ont étudié la direction que suivent les oiseaux dans leur émigration ont observé que dans l'ancien continent le voyage a lieu vers le sud-ouest en automne, et vers le nord-est au printemps ; cependant, le cours des rivières et des chaînes de montagnes change souvent cette direction. On a cru long-temps que les oiseaux des pays situés entre les tropiques ne changeaient pas de séjour et qu'ils ne passaient jamais la ligne ; M. de Humboldt a prouvé le contraire, il a observé que différentes espèces dépassaient l'équateur dans les deux sens, et que cette émigration coïncidait exactement avec la crue périodique des rivières.

ils burent les premiers l'eau des torrens, tuèrent l'ours et le chamois pour s'en nourrir, et s'emparèrent des Alpes. Long-temps avant la conquête romaine, les historiens latins ont parlé des peuplades alpestres du Valais ; ils nomment ses habitans habitans du *Pennin*. Ce nom, d'origine celtique (1), comme les peuples qu'il désigne, présente avec le mot latin *Pænus* une analogie que des commentateurs ont entrepris de discuter. S'il faut les en croire, ces peuplades devraient le nom de leurs Alpes au fameux passage d'Annibal. Voilà comment Tite-Live, qui écrivait deux siècles après l'événement, a répondu à leurs objections, au livre XX de ses histoires :

« Il est surprenant qu'on ne sache pas comment et à quel endroit Annibal a franchi les Alpes ; les uns disent que c'est au mont *Pennin*, qui devrait son nom aux Carthaginois ; d'autres, s'appuyant du texte de Célius, veulent que ce passage ait eu lieu par les hauteurs de Crême. On oublie que l'une et l'autre de ces routes ne l'eussent pas conduit chez les Tauriniens (pays de Turin), mais dans la Gaule.... Observons d'ailleurs que les Véragres, qui habitent aujourd'hui ces montagnes, n'ont conservé aucun de ces souvenirs ; ils appellent leur mont *Pennin*, nom d'un lieu sacré qui est au sommet. »

Les Romains, qui parlèrent long-temps des Alpes avant de les occuper, ne les dépassèrent réellement pour la première fois qu'à l'époque de la guerre des Cimbres. On ne saurait révoquer en doute la défaite du consul Cassius, aux bords du Léman, par la tribu des Tigurins. Il est probable qu'il arrivait dans les Gaules par la vallée du Rhône. Il n'est pas moins probable que les Cimbres, à leur retour d'Espagne, pénétrèrent dans le Valais. Une vieille tradition veut qu'après le massacre que les Romains firent de ces hordes dans la plaine de Verceil, un grand nombre de fugitifs aient cherché asile dans les Alpes pennines, et mêlé ainsi leur sang teuton au sang celte des indigènes.

Mais si la science du naturaliste suffit pour refaire sûrement la zoologie des espèces éteintes, il n'en est pas de même de la zoologie des races humaines. Le squelette des peuples ne se reconstruit pas ; on en apprend le nom, on en garde le souvenir s'il en vaut la peine, voilà tout. Il n'y a pas autre chose à dire des premiers habitans du Valais.

Son histoire n'acquiert quelque précision et une authenticité suffisante qu'à l'époque de Jules César. On peut voir dans ses *Commentaires* qu'il envoya une légion dans les Alpes, sous le commandement de Galba, pour châtier les Sedunois et les Véragres qui exerçaient leurs brigandages sur des voyageurs romains. Battus à différentes reprises et notamment près d'Octodurum (Martigny), les indigènes ne furent réellement soumis que sous le règne d'Auguste. Sur le trophée de Monaco, que cet empereur érigea l'an de Rome 744, figurent les noms de quarante peuplades alpestres au nombre desquels ceux des Vibériens, des Séduinois, des Véragres et des Nantuates. Le même empereur institua le Valais *vallée pennine* et le partagea en quatre cités :

Les *Vibériens* occupaient les dizains de Conches, Brigues, Viége et Rarogne ;

Les *Sédunois*, les dizains de Sion, Pierre et Loëche ;

Les *Véragres*, ceux de Martigny et d'Entremont ;

Enfin les *Nantuates* s'étendaient depuis Saint-Maurice jusqu'à Villeneuve, à la pointe du Léman.

Par un rare privilége dont l'histoire ne dit pas les motifs, Auguste accorda les droits des

(1) Le mot celte *Penn* signifie pointe, sommet.

Latins (1) à ceux de Sion, de Saint-Maurice et de Martigny. Il ouvrit la première route du Saint-Bernard et facilita ainsi l'établissement de plusieurs colonies romaines.

Cette route militaire du Saint-Bernard, destinée au passage des armées romaines qui se succédaient dans les Gaules, acquit plus tard une autre importance par l'usage qu'on en fit pour le transport des marchandises et des denrées. Les voyageurs qui traversaient la périlleuse montagne ne manquaient pas d'aller en pèlerinage au temple de Jupiter Pennin et d'y porter leurs offrandes. La collection d'antiques du Saint-Bernard possède une trentaine de ces ex-voto. Des milliaires distançait la route ; il en reste trois, deux au bourg de Saint-Pierre, et le troisième à Martigny. L'itinéraire d'Antonin indique ainsi ces distances : du Saint-Bernard (*Summus Penninus*) à Martigny (*Octodurum*), vingt-cinq mille pas ; de Martigny à Saint-Maurice (*Ternada*), douze mille ; de Saint-Maurice à Villeneuve (*Pennilucus*), treize mille (2).

Les bourgs du Valais ont été trop souvent ravagés par les incendies et les inondations pour avoir conservé des édifices de construction romaine. Une enceinte de pierres, dite mur de défense, ouvrage des légions et qui subsiste encore à Brigue, les restes d'un pont visible à Saint-Maurice quand les eaux du Rhône sont basses, et puis quelques statuettes et des vases de sacrifice, voilà tout ce que la puissance romaine a laissé dans le Valais ; mais si les monumens ne sont plus, leur épitaphe est restée. Rome n'a laissé ses grandes ruines qu'à Rome, mais elle a gravé son nom partout. Le Valais est riche en inscriptions qui racontent la gloire des Césars et de leurs dieux ; plusieurs d'entre elles sont lisibles encore à Sion, à Saint-Maurice, à Massongier et à Martigny. Dans les lieux dont les inscriptions tumulaires sont effacées ou qui n'en eurent jamais, il y a du moins un nom qui rappelle la cité-reine : c'est le nom du lieu même. Sion, c'est *Sedunum* ; Cologne, c'est *Colonia* ; Augsport, c'est *Augusti Porta*, la Fourche, c'est le Monte Furca, et le Combin s'appelle encore *Sylvio*.

Tout ce qu'on sait des peuples du Valais au temps de la domination romaine, c'est qu'ils furent heureux et tranquilles durant l'espace de quatre siècles. Le nom de la contrée n'est guère écrit que deux fois dans l'histoire romaine, et il n'y est pas question de ceux qui l'habitent. Ainsi, l'an 69 de notre ère et pendant les guerres civiles qui suivirent la mort de Néron, Cœcina, lieutenant de Vitellius, traversa le mont Joux, venant du Valais qu'il avait ravagé. L'autre événement dont la contrée fut le théâtre, c'est l'exécution, si célèbre depuis, de Maurice, chef de la légion thébaine, que l'empereur Maximien fit décimer, l'an 302, dans la plaine voisine d'Agaunum. Cette *Agaunum*, devenue chrétienne long-temps après le supplice du martyr, recueillit son épée, sainte relique précieusement conservée dans une gaine d'argent et que tous les étrangers se font montrer en visitant la ville de Saint-Maurice.

Le Valais, comme la plupart des autres parties de la Suisse, fut enlevé à Rome par les barbares. Pendant quatre siècles, ses annales sont obscures ; on le voit successivement occupé par les Bourguignons et les Francs ; d'autres invasions croisent incessamment ces conquêtes, qui n'ont rien de stable. Venus d'Italie par le Saint-Bernard, les Lombards désolent la contrée ; ils pillent le couvent et la ville de Saint-Maurice ; ils sont de l'abbaye leur quartier-général, leurs chefs y passent plusieurs jours en bals et festins, au grand mécontentement des religieux, puis, à la nouvelle de l'approche d'une armée commandée par le duc des

(1) A Rome, les droits des Latins étaient l'équivalent de ce que nous appelons aujourd'hui la jouissance des droits civils dans un pays dont on n'est pas citoyen.

(2) Trois milles romains répondent assez exactement à deux lieues gauloises, et valent une lieue suisse environ.

Frances ; ils vont à sa rencontre jusqu'à Bex ; là se livre un combat sanglant où ils sont écrasés (1). Plus tard les Sarrasins, maîtres des passages des Alpes, poussent leurs incursions jusqu'à Octodurum (Martigny). C'est pour prévenir leurs attaques que Charlemagne répare les routes du Valais et qu'il en fortifie les défilés. Charlemagne mort, le Valais échappe bientôt à ses successeurs. Ici il se confond et s'efface dans les possessions des rois de la Bourgogne transjurane, et tout ce qu'il peut offrir d'intéressant pour l'histoire, il faut le demander uniquement aux annales des évêques de Sion.

L'établissement de ces évêques, dont le siège était d'abord à Octodurum (Martigny), remonte à la conquête romaine (2). Le christianisme persécuté se réfugiait dans les solitudes et s'abritait derrière les montagnes ; il se propagea vite parmi ces populations souffrantes et désolées, incessamment recrutées de fugitifs. Saint Théodore, le premier évêque de Martigny, fut, dit-on, le premier évêque de la chrétienté. Protégés, ou du moins tolérés par quelques-uns des empereurs, on s'accorda à leur reconnaître en même temps l'autorité spirituelle et la puissance temporelle. Au IV<sup>e</sup> siècle, on retrouve leur signature sur les décrets des premiers conciles. C'est de Rome qu'ils prétendent tenir leur pouvoir ; plus tard ils diront aussi avoir reçu de Charlemagne le titre et l'autorité de préfets et comtes du Valais.

Au IX<sup>e</sup> siècle, l'évêque de Sion, réuni à ceux de Lausanne et de Genève, contribue à l'établissement d'une monarchie, celle de la Bourgogne transjurane, ou petite Bourgogne (3), dont Rodolphe de Stratlingen fut le premier roi. Furieux de cet établissement qu'il regarde comme une usurpation, l'empereur jette ses armées sur le Valais. Pendant cinq années, la contrée est ravagée par les Allemands. Trop faible pour tenir la campagne, le roi Rodolphe se retirait dans les gorges et les châteaux du pays. La fidélité et le courage des Valaisans sauveront son royaume et sa dynastie, dont les souvenirs se sont perpétués jusqu'à nos jours dans la reine Berthe. Quand les Rodolphiens s'éteignirent, le Valais retomba sous la domination impériale.

A partir de cette époque jusqu'à son affranchissement au XV<sup>e</sup> siècle, les annales du Valais ne méritent plus guère qu'une mention chronologique. En 1127, Conrad de Zähringen est institué par l'empereur Lothaire recteur du Valais ; en même temps, l'abbaye de Saint-Maurice, en échange de sa fameuse table d'or qui lui fut donnée par Charlemagne, est pourvue de la souveraineté du val de Bagnes. En 1156, les Valaisans se révoltent contre l'autorité du fils de Conrad, Berchtold IV, investi par l'empereur Frédéric Barberousse de l'avocatie des trois évêchés de Lausanne, de Genève et de Sion. L'opiniâtreté des Valaisans l'oblige, ainsi que son successeur, à renoncer à ses prétentions. Le peuple était délivré d'une domination étrangère, il crut retrouver des dominateurs dans son propre sein, et il s'insurgea d'abord contre la noblesse, et ensuite contre l'autorité de l'évêque. Cette longue lutte remplit le XIV<sup>e</sup> siècle. Tous les châteaux sont détruits ; on se partage les biens des vaincus ; le pouvoir de l'évêque de Sion est limité, mais il subsiste et subsistera long-temps encore. Un

(1) En desséchant, il y a quelques années, le lac de Luissel, près de Bex, on y trouva des armes de forme ancienne et des morceaux de fer rongés de rouille ; c'est un monument du passage de ces Lombards, dont un grand nombre fut noyé dans le lac.

(2) C'est l'invasion de ces mêmes Lombards qui, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, fit transférer le siège de l'évêché de Martigny à Sion.

(3) On sait que ce royaume comprenait toute la Suisse occidentale et partie de la Suisse méridionale, ainsi que la Savoie, le Piémont, le Dauphiné et la Provence.

épisode particulier au Valais jette quelque lumière sur la simplicité, ou, si l'on veut, la grossièreté des mœurs à cette époque ; c'est l'histoire de son dernier baron féodal, le célèbre Guichard, baron de Raron ou Rarogne. Ses biens l'avaient rendu l'objet de la jalouse des Valaisans ; des actes tyranniques et ses déprédations l'exposèrent à leur vengeance : la *mazza* fut levée contre lui. On appelait *mazza* une grosse masse que les ennemis de celui qu'on voulait proscrire promenaient par les villages. Sur cette *mazza* était tracée une figure pensive et triste, sans doute celle de la liberté opprimée. L'homme qui la portait allait la présenter à chaque paysan ; celui-ci interrogeait *mazza* : « Pourquoi es-tu triste ? lui disait-il ; crains-tu Sillenen ou Asperleng, ces seigneurs puissans et riches ? » La *mazza* ne répondait rien ; mais un d'entre eux ayant nommé le seigneur de Raron, la *mazza* s'inclina. Ce fut un signal ; chaque villageois planta son clou sur la *mazza*, et prit les armes. Guichard se sent perdu ; il prend la fuite, et court se réclamer de Berne, dont il est bourgeois. La guerre s'allume, guerre cruelle, mais de courte durée, où les Suisses s'entr'égorgèrent, et qui donna au Valais son héros, comme les Waldstetten avaient eu les leurs. Thomas Brautschen mourut là, comme était mort Winckelried.

En même temps que les Valaisans se révoltent contre la maison de Rarogne, ils font la guerre à la Savoie. La première accession du Valais à la confédération suisse date de cette double guerre ; il était alors réparti en treize communautés ou *dizains* différens, dont la réunion constituait une véritable république fédérative ; le Haut-Valais en comptait sept, et le Bas-Valais six. Par suite de démêlés particuliers et de conventions qui les avaient terminés, le Bas-Valais était devenu sujet des sept autres communautés ; le Haut-Valais seul était appelé, avec le chapitre de Sion, à concourir à la nomination de l'évêque. L'évêque, d'accord avec les délégués des *dizains*, élisait un bailli ou capitaine-général, qui demeurait en charge deux années, et remplissait les fonctions de grand-juge civil. En outre, chaque *dizain* avait son *châtelain* ou *maire*, qui jugeait les causes en premier appel. Enfin, le Valais possédait aussi son *conseil-général*, ou *assemblée de la nation*, formé de trois députés de chaque village ; il s'assemblait deux fois l'an, l'évêque y assistait. Telle était l'organisation du pays lorsqu'il fit alliance avec Lucerne, Uri, Schwitz et Unterwald (1416).

Successivement mêlés aux guerres des Suisses contre Charles-le-Téméraire et ensuite contre la France, les Valaisans parurent sur le champ de bataille de Marignan, conduits par le célèbre évêque de Sion, le cardinal Schinner. Ils surent échapper aux troubles de la réforme par une détermination qui mérite d'être signalée. Il y eut à ce sujet, dans chaque *dizain*, une réunion de tous les citoyens, où les deux communions furent mises aux voix ; la communion romaine ayant obtenu la majorité des suffrages, la diète rendit un décret qui enjoignait aux dissidens de se rétracter ou de quitter le pays. Une guerre s'ensuivit contre Genève ; les Valaisans, vainqueurs, s'emparèrent de toute la contrée située entre Saint-Maurice et Thonon ; ils n'en retinrent, à la paix, que le bailliage de Monthe, qui les rendit riverains du Léman.

Pendant long-temps, les annales du Valais sont muettes, signe que ses institutions se sont affermies et que ses peuples prospèrent. Ce long calme ne fut troublé qu'une seule fois (1615), au sujet de la charte dite *Caroline*, par laquelle les évêques de Sion prétendaient légitimer leur domination sur le pays. La diète exigea d'un nouvel évêque, Hildebrand Joste, la renonciation du chapitre à cet acte injurieux pour les habitans. La paix semblait assurée depuis cette époque, mais le Valais allait être troublé et renouvelé, comme le reste de la Suisse et comme toute l'Europe, par un grand événement : la révolution française.

## CHAPITRE II.

Organisation actuelle du Valais : division territoriale, la diète, le conseil d'état. — Justice, instruction publique, culte, finances, milices, etc. — Topographie : les Conches, Münster, Brieg, Gliss, le Simplon, l'hospice, la chaussée, les galeries, Naters et ses environs.

Les troubles qui agitèrent le val d'Illiez en 1790 furent le premier contre-coup de la révolution française dans le Valais. Plusieurs communes du Bas-Valais aspirèrent à l'indépendance ; cette agitation durait encore (1798) quand l'entrée des Français à Sion la fit cesser. Depuis 1798 jusqu'en 1802, le Valais fit successivement partie de deux fantômes de républiques, l'une appelée *Rhodanique*, l'autre *Sarine et Broie*; un peu plus tard, il accéda malgré lui à la république helvétique, proclamée, comme sa sœur ainée, une et indivisible. À son tour, Bonaparte, premier consul, brisa violemment le faisceau de cette république éphémère, et déclara le Valais *état libre et indépendant* sous la protection française. En 1810, la contrée fut réunie à la France sous le nom de département du *Simplon*; les événemens de 1815 la rendirent à la confédération helvétique. C'est à cette époque et en vertu du traité de Vienne que le Valais se donna une nouvelle constitution, encore en vigueur aujourd'hui.

Le canton est divisé en treize dizains : Conches, Brieg, Viège, Rarogne, Louësche, Sierre, Herens, Sion, Conthey, Martigny, Entremont, Saint-Maurice et Monthey. La forme de son gouvernement est démocratique; la religion catholique est la religion de l'état.

La constitution proclame l'égalité des citoyens. A dix-huit ans, tout citoyen peut exercer les droits politiques ; mais il faut être âgé de vingt-et-un ans pour se porter candidat à des fonctions publiques, et de vingt-cinq ans pour remplir les principales, celles, entre autres, de chef d'un dizain.

Une diète composée de cinquante-deux membres (quatre députés de chacun des dizains) exerce le pouvoir suprême. Les députés siégent deux années et sont rééligibles (1).

Chaque président ou chef de dizain est de droit membre de l'assemblée ; les députés votent individuellement, et les suffrages se comptent par tête, sauf le suffrage de l'évêque, qui est égal à quatre.

Outre ces attributions législatives, la diète seule possède le droit de grâce, le droit de battre monnaie ; elle désigne les membres du pouvoir exécutif : un grand-bailli, un vice-bailli, un trésorier et deux conseillers d'état. C'est elle encore qui nomme les députés du canton à la diète de la confédération. Elle siège deux fois l'an, au mois de mai et au mois de novembre.

Le conseil d'état, formé de la réunion des cinq membres du pouvoir exécutif, convoque les diètes. Il élabore et présente les projets de lois ; il est l'agent et le ministre responsable de la diète ; il peut, si les circonstances l'exigent, disposer de la force armée, mais sous la condition d'en informer les dizains et de recourir, sur la demande de trois d'entre eux, à la convocation d'une diète extraordinaire.

(1) Nul ne peut être nommé député à la diète s'il n'est âgé de vingt-cinq ans révolus, et s'il ne remplit l'une de ces trois conditions : fonctionnaire supérieur de l'administration ou des communes, docteur en droit ou en médecine, officier dans les troupes actives.

L'organisation judiciaire du canton du Valais ressort presque entièrement de son organisation communale.

De même que chaque commune a son conseil chargé de l'administration des biens communaux, avec un président pour fonctionnaire principal, elle possède aussi son châtelain ou juge de première instance, devant lequel sont portées toutes les causes civiles. Le châtelain est nommé par l'administration générale de chaque commune ; il reste deux ans en place, et peut être réélu. Chacun des dizaines a un grand-châtelain, juge supérieur, qui révise les sentences du châtelain des communes, assisté de huit assesseurs choisis par les citoyens et parmi les plus recommandables pour leurs lumières et leur moralité. Enfin, un *tribunal suprême* ou tribunal de cassation, composé de treize membres nommés par la diète, juge en dernier ressort les causes civiles et criminelles de tout le canton. Son président prend le nom de *grand-juge*.

Les recettes du canton s'élèvent, en moyenne, à une somme de 133,100 francs, et les dépenses à 113,860 (1). Le canton, qui compte environ dix mille hommes en état de porter

(1) Voici le relevé du budget d'une de ces dernières années, qui sert de base à notre évaluation :

RECETTES APPROXIMATIVES.

Vente du sel . . . . .	62,000
Droits d'entrée et de transit . . . . .	30,000
Droit de barrière au Simplon . . . . .	13,000
Ferme des tabacs . . . . .	8,250
Poste aux lettres . . . . .	6,600
Patentes . . . . .	8,000
Passeports, légalisations, frais imprévus à la justice . . . . .	2,500
Droits réguliers, domaines de l'état, etc. . . . .	750
Intérêts de capitaux . . . . .	2,000
	133,100

DÉPENSES.

Frais de diètes . . . . .	10,200
Conseil d'état . . . . .	6,240
Députation fédérale . . . . .	2,000
Bureaux du conseil d'état . . . . .	4,920
Commissaire des guerres . . . . .	800
Bureau de la diète et du tribunal suprême . . . . .	1,300
Chancellerie . . . . .	1,200
Traitemens des préposés des douanes . . . . .	2,080
Traitemens des grands-châtelains . . . . .	520
Professeurs des colléges . . . . .	7,400
Frais de justice à la charge de l'état . . . . .	3,000
Gendarmerie . . . . .	5,200
Réparations aux établissements d'instruction publique . . . . .	1,400
Fondations religieuses à la charge de l'état . . . . .	200
Maison de correction . . . . .	2,000
Entretien des prisons . . . . .	2,000
Enfants abandonnés . . . . .	1,000
Secours publics, primes . . . . .	1,400
Dépenses pour le débâlement du Simplon . . . . .	13,700
A reporter . . . . .	66,560

les armes, est divisé en trois arrondissemens militaires. Tout Valaisan de vingt à cinquante ans est astreint au service. Quiconque obtient une exemption est taxé à une contribution annuelle qui varie de 1 à 20 francs.

La milice valaisane se compose d'une landwehr ou garde nationale de huit mille hommes, et du contingent fédéral, divisé en élite et réserve, l'une et l'autre de douze cents hommes à peu près. Sous le règne de la branche aînée des Bourbons et jusqu'en 1830, le Valais fournissait à la France un contingent de mille hommes; en outre, à toutes les époques, il eut plusieurs compagnies au service de l'Espagne et du Piémont. Sous l'empereur Napoléon, la conscription lui prenait annuellement sept ou huit cents recrues (1).

Il ne faut pas s'attendre à trouver l'organisation ecclésiastique de la contrée aussi puissante qu'elle le fut autrefois. Mais si, par l'effet de révolutions survenues coup sur coup dans ce petit pays, différentes attributions temporelles ont été enlevées à l'évêque du Valais, la croyance et la ferveur de la population n'en ont pas été affectées.

Autrefois, l'évêque du Valais, qui s'intitulait *prince du Saint-Empire*, partageait avec les sept dizains le gouvernement du pays; il avait le droit de glaive, de grâce et de monnaie; la féodalité comme l'église lui avait imprimé son cachet; le pasteur de son troupeau en était aussi le seigneur séculier. On a pu voir déjà que les évêques prirent part aux factions qui déchirèrent le Valais, et que souvent ils guerroyèrent contre leurs diocésains. Maintenant, les rapports de l'évêque de Sion avec l'autorité séculière sont déterminés; son autorité s'arrête à des limites qu'elle ne saurait franchir. Il se borne à occuper la place d'honneur à la diète, où son suffrage est compté pour quatre voix; il y représente ainsi un dizain; en outre, le chapitre de la cathédrale de Sion a la faculté de présenter quatre candidats à la diète, qui, en cas de vacance, en élit un à la pluralité des voix (2).

Le diocèse de Sion compte cent quatorze paroisses desservies par des curés, tantôt appelés prieurs, recteurs, administrateurs, etc. La nomination à ces cures appartient à divers pouvoirs ou ordres. L'évêque nomme à trente-huit bénéfices, le grand chapitre à vingt-trois, les communes à quarante-un, l'abbaye de Saint-Maurice à onze, le couvent de Saint-Bernard à dix, l'état à trois seulement. Dans chaque dizain, le clergé forme un petit conseil ou

Report . . . . .	66,560
Entretien des bâtimens publics. . . . .	1,200
Ponts-et-chaussées. . . . .	25,000
Dépenses militaires. . . . .	4,000
Indemnités aux communes. . . . .	1,500
Dépenses accidentelles. . . . .	4,600
Intérêt de la dette dont l'état est chargé. . . . .	11,000
	113,860

Dans ce budget ne figure pas le contingent cantonal pour les dépenses générales de la confédération, porté dans le pacte fédéral à 9,600 livres, et uniquement destiné aux besoins de la confédération.

(1) C'est à cela qu'il faut attribuer la dépopulation du Valais dans ces vingt ou trente dernières années. C'est à peine si la dixième partie de ces militaires a pu revoir ses foyers; aussi, la contrée a-t-elle beaucoup souffert de ces coupes réglées, qui, portant principalement sur les hommes les plus robustes, enlevaient beaucoup de bras à l'agriculture et nombre d'époux aux filles; comme en France, la conscription n'épargnait pas les hommes mariés. En 1813, on constata dans le Valais deux mille cinq cent trente-trois veuves pour quinze cent vingt-neuf veufs; le chiffre total des mariages étant alors de dix mille huit cents, il s'ensuit qu'il y avait à peu près une veuve sur quatre femmes mariées.

(2) Le chapitre de Sion est composé de douze chanoines *effectifs* et douze autres *expectans*; ces derniers desservent des cures à la nomination de l'évêque ou du chapitre.

conférence, présidé par un surveillant. Le nombre des membres du clergé valaisan est d'environ deux cent cinquante, y compris le clergé régulier (1). Les revenus des curés se paient encore ici comme dans l'ancien temps, en fonds de terres et en censes et dimes. Il est vrai de dire que la constitution en autorise le rachat; mais jusqu'à ces derniers temps encore, les censitaires et les décimables n'ont pu s'entendre. Les ecclésiastiques, qui prétendent du trente-cinq au quarante pour les censes et dans la même proportion pour les dimes, appuient leurs réclamations sur d'anciennes immunités ecclésiastiques, et principalement sur l'extrême modicité de leur traitement. Aussi, se refusent-ils à contribuer aux dépenses militaires cantonales, bien qu'un des évêques, Hildebrand-Jost, ait fait un règlement par lequel tout prêtre valaisan devait se pourvoir de l'équipement complet d'un homme de guerre. Comme adoucissement à notre réflexion, nous devons ajouter que les revenus de la plupart des cures valaisanes sont si modiques, qu'ils suffisent à peine au strict nécessaire du desservant, charitable et hospitalier, comme ils le sont tous dans le pays.

L'instruction publique est intimement liée à l'organisation religieuse; le canton possède un séminaire, trois colléges et plusieurs écoles primaires. Le collège de Brieg compte six professeurs, il y en a sept à Sion, tous RR. PP. jésuites et qui professent en allemand. Le collège de Saint-Maurice, établi dans l'ancienne abbaye, et dont l'enseignement est fait en français par les chanoines, passe pour le meilleur; on y enseigne, comme dans les autres, les langues grecque et latine et la philosophie; mais l'étude des sciences ne s'y arrête pas, comme dans les colléges de Sion et de Brieg, aux premiers élémens des mathématiques et de la physique.

Les écoles primaires, bien que suffisamment nombreuses, sont assez peu florissantes; cela tient à l'extrême modicité des avantages que le gouvernement est à même d'offrir aux instituteurs. Quelques-uns d'entre eux sont indemnisés par des souscriptions particulières; mais ces ressources sont toujours incertaines, et dans tous les cas insuffisantes. Dans les paroisses les plus pauvres, le curé ou son vicaire ouvre une école gratuite, qui se borne à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du catéchisme.

Des établissements d'instruction supérieure n'existent pas encore dans le Valais ainsi que dans beaucoup d'autres cantons suisses. Quand donc viendra le temps où les jeunes gens ne seront plus mis dans l'obligation d'aller prendre leur diplôme de médecin ou d'avocat à Montpellier et à Paris? Quand le canton possèdera-t-il une bibliothèque publique? Si le premier de ces vœux n'est jamais accompli, nous ne désespérons pas de voir l'autre réalisé. Chaque année l'abbaye de Saint-Maurice, qui possède de précieux manuscrits, accroît le nombre et l'importance de sa collection d'imprimés.

(1) Le clergé régulier du canton est ainsi réparti :

A l'abbaye de Saint-Maurice.	19 religieux.
De la maison de Saint-Bernard.	28
De la maison du Simplon.	2
Les RR. PP. capucins de Sion.	7
<i>Idem</i> de Saint-Maurice.	5
Les RR. PP. jésuites de Sion et de Brieg.	15
	76

Il y a en outre trois congrégations ou couvents de filles religieuses : un couvent d'ursulines à Brieg; un couvent de bernardines à Collombey, et une congrégation de sœurs grises à Sion.

Ce n'est pas aux villes du Valais qu'il faut demander ce que la contrée possède de plus curieux comme monumens et objets scientifiques; allez au Saint-Bernard, si digne d'être visité à tant de titres. C'est là que M. le chanoine Murith, mort il y a une vingtaine d'années, a réuni l'une des plus belles collections de minéraux de la Suisse. Grâce à sa situation et au zèle éclairé de ses habitans, le couvent s'est enrichi encore d'une collection archéologique, riche en médailles romaines, en pierres antiques découvertes dans les environs. Il faut citer aussi une collection du même genre faite à Sion par M. le major Odet, et la collection de numismatique de M. le docteur Gay.

Si l'on fait attention à la somme allouée par le budget aux établissements de bienfaisance, on comprendra comment il se fait que le gouvernement est mis dans la nécessité de laisser tout à faire à la charité publique. Ce sont les bourses communales ou les fondations particulières qui assistent ici les pauvres et les malades. Sans mentionner l'hospice du Saint-Bernard, dont nous entretiendrons nos lecteurs dans une autre livraison, nous devons constater qu'il existe des hôpitaux dans différentes villes, et notamment à Sion, Viège, Brieg, Martigny et Saint-Maurice. Par l'effet d'une commisération qui honore les Valaisans, tout voyageur pauvre est accueilli dans les hôpitaux. Outre ces asiles ouverts à tous et en tous temps, certaines villes possèdent encore des confréries, où chaque famille, moyennant une souscription modique, peut se ménager, dans ses mauvais jours, une ressource contre la misère et la maladie. Cette même association existe aussi à Monthey. Au commencement de chaque hiver, tout citoyen indigent y reçoit des vêtemens pour sa famille, grâce à la *bourse commune* où il a pu porter, dans le courant de l'année, une faible partie de ses économies.

Il est remarquable que dans les communes les plus éloignées des grandes routes, où la circulation continue doit procurer du travail au plus grand nombre, les pauvres sont plus rares qu'aux abords du Saint-Bernard et du Simplon. Sans cesser d'être philanthrope, on peut dire que parmi les mendians il se glisse toujours passablement de paresseux et pis encore. Dans les communes intérieures la mendicité est moins répandue, parce que les chances d'en tirer parti sont moins favorables. Malgré l'activité d'une police fort bien faite, combien de gens sans aveu, déserteurs, rôdeurs de nuit, tous pèlerins de profession à les entendre, infestent les alentours de nos grandes routes. Non contens du pain et du gîte de l'hospice, ils poursuivent l'étranger de leurs doléances intéressées. Leur grand concours sur les mêmes points pourrait compromettre la sûreté de ces passages, si le gouvernement n'y exerçait une surveillance de tous les momens. Dans les villes, le même inconvénient n'est pas à redouter, et plus d'un voyageur a pu constater que dans une tournée de plusieurs jours à travers les villes et villages du Valais, aucun habitant ne lui a demandé l'aumône, tandis que dans le riche canton de Vaud, si souvent cité comme le paradis terrestre de la Suisse, les mendians, si communs sur les grands chemins, continuent leur industrie presque dans l'intérieur des villages où ils vont, tendant la main de porte en porte.

Comme compensation aux détails que nous venons de donner, nous devrions ici parler avec éloge de l'agriculture et de l'industrie commerciale des Valaisans, mais le meilleur moyen de les faire connaître, c'est de parcourir la contrée et de conduire successivement le lecteur dans ce grand labyrinthe de bourgs et de villages. Dans un pays, théâtre de tant de catastrophes naturelles, il n'y a guère d'inconvénient à faire de la topographie, car à chaque pas on trouve des ruines, c'est-à-dire des souvenirs.

Nous avons dit qu'avant la révolution le Valais était divisé en deux parties : le *Haut-Va-*

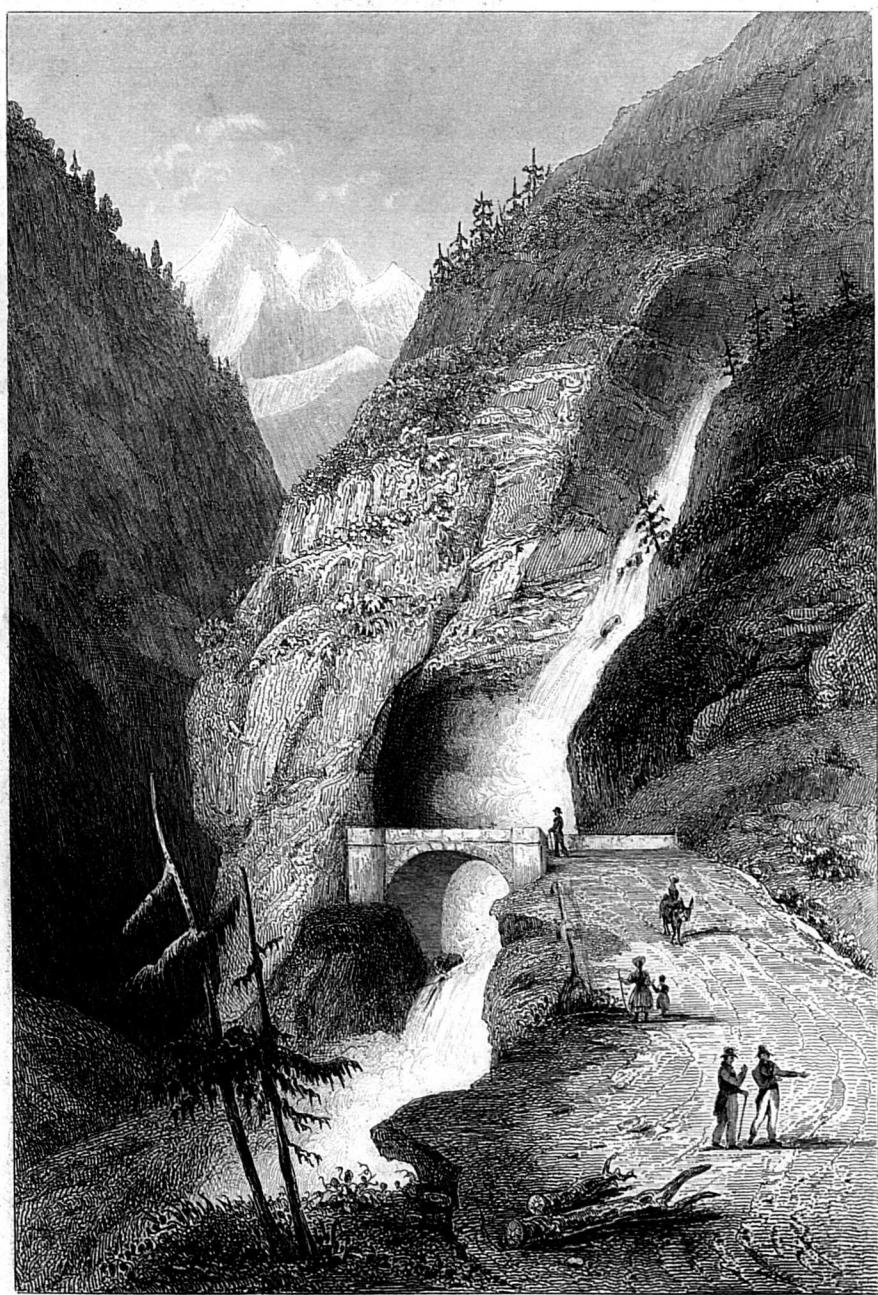
*lais*, composé de sept provinces ou dizains, dont les six du *Bas-Valais* étaient sujettes. Confondus aujourd’hui sous la même administration républicaine, ces treize dizains forment cent cinquante communes. Pour reproduire avec plus d’exactitude leur description topographique, nous conduirons le lecteur depuis la Fourche, au Saint-Goûthard, jusqu’à la limite opposée du Léman.

En descendant la montagne, le premier dizain où vous arrivez est celui des *Conches*; c'est une contrée sauvage et âpre. La plupart des Conchards sont bergers, et particulièrement ceux qui habitent, sur la rive gauche du Rhône, les trois vallons de Géren, d'Eginen et de Binnen que l'on traverse avant d'arriver à Arnen, chef-lieu du dizain. C'est un bourg d'environ trois cents habitans, dont les maisons sont bâties en bois, et qui n'a de remarquable que la maison commune. Un peu au-dessus et en se rapprochant du Rhône, le petit village de Mühlibach mérite d'être mentionné. C'est là qu'au XIV<sup>e</sup> siècle naquit le cardinal Mathieu Schinner, évêque de Sion; la maison, ou plutôt la hutte où il vint au monde, s'y trouve encore. A quelque distance de Mühlibach, on traverse le Rhône, et sur la rive droite on trouve Münster, autre chef-lieu du dizain; c'est dans Münster que la liberté valaisanne a pris naissance; dès 1416, ses habitans firent un traité de combourgéosie avec Lucerne, Uri et Unterwald. Dans ses environs, le couvent abandonné d'Im-Loch est la seule ruine de quelque intérêt que les voyageurs aillent visiter. Plus loin, près d'Ulrichen, on traverse une petite plaine, au milieu de laquelle s'élèvent deux croix de bois noir; c'est un double monument du courage valaisan. Sur l'une on lit cette inscription: « Ici le duc Berchtold de Zähringen a été défait en 1211; » sur l'autre: « Ici les Bernois ont perdu la bataille, le 29 septembre 1419. » Ce dernier combat fut d'autant plus glorieux pour les habitans qu'ils eurent à combattre un ennemi formidable et supérieur en nombre. Les Bernois sont mentionnés seuls dans l'inscription, quoique leur armée comptât parmi ses auxiliaires des troupes de Fribourg, de Soleure, de Schwitz et de Neuchâtel. Après avoir brûlé tous les villages au pied du Grimsel, tous ces confédérés se ruaien sur Münster, lorsqu'un berger (Thomas In der bundt), armé d'une massue et vêtu d'une peau d'ours, se mit à la tête de deux cents de ses compatriotes et les attaqua brusquement; il les tint en échec pendant une journée, et il allait succomber sous le nombre quand le tocsin retentit dans Münster; les habitans se réunirent sous la conduite de leur châtelain et repoussèrent l'ennemi. Le brave berger fut tué dans l'action; bien que son nom soit resté, aujourd'hui encore, en grande vénération dans la contrée, on regrette de ne pas le voir écrit sur l'inscription.

Quand on veut gravir le Grimsel ou la Fourche, c'est à Oberwald qu'on prend des guides et des mulets; voisin des sources du Rhône, le village d'Oberwald a un aspect romantique; le noir foncé de ses maisons, construites d'un bois de mélèze, contraste avec la blancheur éblouissante des neiges qui couvrent les montagnes environnantes. Un peu plus loin, Obergestelen montre ses masures endommagées par l'avalanche. Celle de 1720, dont il a été fait mention dans l'introduction de cet ouvrage, écrasa le village presque entier et ensevelit le tiers des habitans.

Si vous tournez le dos aux montagnes pour regarder le Rhône, la vue est plus agréablement distraite par les jolis villages qui le bordent. Ce sont Reckigen, dont l'église, de construction gothique, est la plus belle du dizain, Biel, Glurigen, et les trois communes de Ritzigen, de Selkigen et de Blitzigen, qui formaient autrefois le comté de Grengiols et qui s'affranchirent à prix d'argent de la servitude de leur seigneur. Selkigen est un village dont les forges sont renommées. Après Vieschertal, dont la vallée s'étend sur un espace de trois





Chovanne del.

Larbaletier sc.

G A L L E R I E D E G O N D O . ( S I M P L O N )

( V A L A I S . )

deux, des bords du Rhône aux contreforts du canton du Jura, et qui, dans ce territoire, la Sane débouche sur le lac, et dont le plus étroit est le plateau de la Broye, il n'y a plus rien, rien non plus du temps d'autrefois, et ce n'est pas une totale qui comprend trois mille sept centaines.

Brieg, chef-lieu du district du même nom, a un aspect curieux, parce qu'il est entouré d'ouvertures d'un schiste grisâtre, et ses façades toutes ont quelque chose de fantaisiste, d'absurde, de ferblanc. Brieg, souvent détruit par la guerre, a dû sa sauvegarde à l'hostilité des Suisses, et à ses habitants. La route du Simplon leur présente un corridor de sécurité, et de chance dans le pays, sans compter que les environs offrent de belles vues.

En suivant le cours du Rhône vers l'occident on arrive à Glis, appelée aussi *Glis en eglise* (*ecclesia*), la plus ancienne de la contrée. C'est la patrie de Georges Frideric, célèbre auteur du cardinal Schinner, qui mourut en exil à Vercy. Il a été enterré, suivant dans une des chapelles de l'église du village le portrait de famille des Suisses, et, également, à Glis, et c'est à ce village que l'on a donné le nom d'« *Glis en eglise* » à tout un complexe, et non à une partie, de nos routes, à la frontière suisse. Les photographes suédois ont appeler *Glis en eglise*, tout un reste de construction romaine, *maurus viberricus* établi dès lors à cheval sur les Vibériens. Plus tard, à l'époque franque, il servit aux Veldéens d'abri défensif contre les seigneurs de Buge et des environs. C'est l'usage du pays, autrefois, que ne rappelle le nom subtil dont cette enceinte fut nommée : le théâtre.

Le village de Stey-en-Valais, ou *Steig* dans l'argot, a été nommé à l'occasion d'un aiguier, et c'est son nom ; c'est un village plutôt italien que suisse, situé sur la route où l'on devait le moins, et au pied de la montagne qui le lui a donné. C'est par les Alpes du Simplon que passèrent autrefois les légions romaines qui allaient à la conquête des Gaules et de la Germanie. La route actuelle, qui commence à Dom-Dosola, en Lombardie, pour finir à Bellinzone, suit les traces de ces aiguiers. De la Lave du Simplon à celle de l'actuel Simplon, il y a 1800 mètres de dénivelé, par toise. Quelques personnes prodigieuses, et qui, sans doute, étaient au service de l'empereur, ont dépassé l'ascension pour cette magnifique échelle, que les paupiers n'avaient pas à faire pour payer encore assez d'argent, malgré les avantages commerciaux qu'ils en retirerent, car elle leur coûtait au contraire, et non à l'opposé, de l'argent. Nef, maison, et de la fuge, sans ouvertures auquelque sur la partie de l'abri que parcourent le vent, sans compas, à boussole, débordé par deux mille six cent mètres du Saint-Bernard. Les lenteurs apportées dans les réparations qu'exigeait l'abri, et qui finirent malheureusement d'une reine prochaine, et complétées en l'endant le temps de la construction du nouveau bâtiment projeté, un Stockalper, livrera sa maison aux voyageurs, et à celles qui habitent maintenant les religieux du Simplon. Il est triste de songer que dans les temps anciens, la puissance de quelques personnes habiles a pu faire ce travail, et les dernières personnes ne sauront accomplir. Comment l'abri du Simplon, l'abri du Saint-Bernard, l'abri de vétuste, le national européen, qui pètent tant de milliers, à des constructions fastueuses et innulles, et qui résistent si mal, tant de riches ressources, ne sauvegent elles pas d'une ruine imminent : deux établissements dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée. Ne se disent-ils pas d'ailleurs une noble dette qu'ils quittent pour les peuples ? ne se disent-ils pas d'ailleurs à tout la envie à des hospices qui l'ont fait, et de générations ?

La route du Simplon mériterait de porter son poète inscriptif ; à côté des magnifiques efforts de l'art, la nature s'y montre sous ses aspects les plus pittoresques, et l'art



disegno del

Leggenda n. 20.

G A L E R I E D E S C O N D I T O R S ( SIMPLON )

VAL D'AOSTA

Alpe Pittore

lieues, des bords du Rhône aux glaciers limitrophes du canton de Berne, après Lax surtout, bâti sur le flanc d'horribles précipices, et dont le pont couvre le Rhône à une élévation de cent pieds, il n'y a plus rien à mentionner dans le dizain des Conches, si ce n'est sa population totale qui comprend trois mille sept cents âmes.

Brieg, chef-lieu du dizain du même nom, a un aspect oriental, grâce à ses maisons recouvertes d'un schiste argenté, et à ses hautes tours couronnées, comme les minarets, de globes de ferblanc. Brieg, souvent détruit par la guerre, a dû sa renaissance à l'esprit industrieux de ses habitans. La route du Simplon leur procure un commerce de transit qui entretient l'aisance dans le pays, sans compter que les environs offrent de vastes et bons pâturages.

En suivant le cours du Rhône vers l'occident on arrive à Gliss, appelée ainsi du nom de son église (*ecclesia*), la plus ancienne de la contrée. C'est la patrie de Georgé Supersax, ce célèbre antagoniste du cardinal Schinner, qui mourut en exil à Vevey. Il est singulier de trouver dans une des chapelles de l'église du village le portrait de famille des Supersax; il y figure avec sa femme et ses vingt-trois enfans. Au sortir de Gliss, on s'arrête avec intérêt devant un rempart long et massif, flanqué de tourelles et appuyé à la montagne, que les géographes anciens ont appelé *murus vibericus*. C'est un reste de construction romaine; ce *murus vibericus* était destiné à contenir les Vibériens. Plus tard et à l'époque féodale, il servit aux Valaisans de ligne défensive contre les seigneurs de Viège et des environs. Contre l'usage du pays, aucune inscription ne rappelle les combats dont cette enceinte formidable a été le théâtre.

Le village de *Simpeln* ou *Simplon* n'a rien qui le recommande à l'attention du voyageur, si ce n'est son nom; c'est un village plutôt italien que suisse, situé sur la route célèbre dont il porte le nom, et au pied de la montagne qui le lui a donné. C'est par les défilés du Simplon que passèrent autrefois les légions romaines qui allaient à la conquête des Gaules et de la Germanie. La route actuelle, qui commence à Domo-Dossola, en Lombardie, pour finir à Gliss, serpente sur les crêtes de ces défilés. De la base du Simplon à celle des cimes qu'elle atteint, la route s'élève seulement de deux pouces de pente par toise. Qu'on juge des prodigieux efforts de constance et d'activité qu'elle a coûtés! La France a dépensé 13,000,000 pour cette magnifique chaussée, que les pauvres Valaisans estiment payer encore assez cher, malgré les avantages commerciaux qu'ils en retirent; car elle leur coûte annuellement 25,000 francs d'entretien. Neuf maisons de refuge sont ouvertes au voyageur sur l'espace de quatorze lieues que parcourt la route, sans compter l'hospice, desservi par deux religieux envoyés du Saint-Bernard. Les lenteurs apportées dans les réparations qu'exigerait l'édifice le menacent malheureusement d'une ruine prochaine et complète; en attendant la construction du nouveau bâtiment projeté, un Stockalper a ouvert sa maison aux voyageurs, c'est là qu'habitent maintenant les religieux du Simplon. Il est triste de songer que dans les temps barbares la piété de quelques pauvres cénobites a pu faire ce que la riche philanthropie moderne ne saurait accomplir. Comme l'hospice du Simplon, celui du Saint-Bernard tombe de vétusté; les nations européennes, qui jettent tant de millions à des constructions fastueuses et inutiles, et qui assistent si souvent tant de riches misères, ne sauveront-elles pas d'une ruine imminente deux établissements, dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée? Ne serait-ce pas d'ailleurs une noble dette qu'acquitteraient ici les peuples? ne feront-ils pas enfin à leur tour la charité à des hospices qui l'ont faite à tant de générations?

La route du Simplon mériterait de trouver son poète descriptif; à côté des magnifiques efforts de l'art, la nature s'y montre sous ses aspects les plus pittoresques. Là-bas

des monts revêtus de forêts, sur lesquels pendent d'autres sommets déchirés dont les pics étincellent, car là commencent les glaciers ; dans d'autres endroits, les montagnes ont une trouée à leur base, par laquelle l'œil aperçoit les campagnes et les vallées. En quittant Gliss, la première maison de refuge du Simplon est placée assez loin des châlets de Persal ; vous n'y arrivez qu'après avoir franchi le pont de *Ganther*, qui domine des gorges que l'avalanche encombre de débris. C'est là que s'ouvrait autrefois la première galerie du Simplon, maintenant détruite par des éboulements et chutes de rochers. La première galerie actuelle, celle de Schalbett, a environ quarante pas de longueur ; des bords de l'abîme que l'on côtoie, on aperçoit le glacier de Kalt-wasser, dont les glaces descendant presque au niveau du chemin. La seconde galerie, dite des Glaciers, offre le spectacle qu'indique son nom ; souvent la tempête l'emplit de neige, elle suspend à ses parois de brillantes aiguilles de glace, et y durcit le sol, ordinairement humide. La troisième galerie, dite de Sabbio, s'ouvre trois lieues plus loin, auprès du hameau de Gsteig ; la quatrième, la plus longue et la plus belle de toutes, est éclairée par deux ouvertures latérales, d'où l'on découvre l'effroyable abîme des gorges de Gondo.

Dans le même dizain, sur l'autre rive du Rhône, Naters étale ses champs de safran et ses bosquets de châtaigniers et de noyers. C'est dans ce bourg de cinq cents habitans que les patriotes du Haut-Valais dressèrent ces fameux articles, par lesquels l'évêque et son grand-chapitre « renoncent à la *Caroline* et reconnaissent la population des sept dizains comme libre et souveraine, avec un gouvernement démocratique. » Les bains des environs, appelés indistinctement de Brieg, de Gliss ou de Naters, célèbres et fréquentés autrefois, sont à peu près abandonnés aujourd'hui. La mode leur a enlevé ce que l'efficacité de leurs eaux sulfureuses leur avait donné, et les bains de Louësche semblent avoir hérité de leur vogue. En suivant les bords escarpés de la Massa, petite et fougueuse rivière, on aperçoit les restes des deux antiques châteaux de Weingarten et de Supersax de Flue. Aucune tradition ne recommande ces vieux débris qui, par leur situation et la teinte sombre de leur aspect, justifieraient si bien les épisodes d'une terrible et merveilleuse histoire ; mais un peu plus loin, et à l'entrée du pont en bois jeté sur le Rhône, la tradition a consacré le souvenir d'une histoire sanglante. Votre guide ne manquera pas de vous montrer l'endroit où la comtesse de Blandra et son fils furent assassinés. Bien que l'événement tragique date de près de cinq cents ans, on croirait entendre le récit d'une aventure d'hier, tant il a impressionné les habitans. Le vague mystérieux qui plane sur cette vieille histoire en éternise le souvenir, ce qui n'aurait pas eu lieu si les assassins de la riche comtesse ne fussent demeurés inconnus et impunis. Cette richesse fabuleuse de la maison de Blandra n'est guère concevable quand on regarde le pays environnant ; toute cette rive droite du Rhône semble inculte, et de tout temps elle resta à peu près inhabitée. Une commune entière, celle de Baad, ne compte pas plus de cinquante âmes. Des bords du fleuve, vous n'apercevez que des hameaux épars ça et là sur les pentes herbeuses des montagnes qui s'échelonnent comme autant de gradins jusqu'aux glaciers d'Aletsch. Tel de ces hameaux, comme Mund ou Belp-Alp, ne mérite guère de figurer sur la carte que pour mémoire. Veut-on un exemple ? à mi-chemin de Naters à Belp-Alp, vous rencontrez quelques huttes qui ont un nom collectif : c'est Birgisch. Dans l'une de ces huttes se trouvent réunies, par grand hasard, une quinzaine de personnes ; ne cherchez plus ailleurs la population de Birgisch, elle est au grand complet sous vos yeux.





Girard del.

Lepetit sc.

V I È G E.

( VALAIS )

## CHAPITRE III.

— Les habitants de Vals, le village, Saint-Nicolas — Vals, la vallée, la Germanie — Flauen — Valais — Saint-Maurice — Vals, le village Mathieu Schinner — Vals, la vallée, la Longelaine — Dizain de Vals — Vénens de Tressa — Le Bas-Vals, dizains de Gonthei et de Martipoy — Le village, Bagatell — Le village et la vallée Saint-Maurice — Monthey.

Le bourg de Viège (Visp), chef-lieu du dizain du même nom, n'a de caractère que l'église de Saint-Martin. C'est dans la plaine voisine du bourg qu'a lieu le combat où les Valaisans battirent complètement l'armée du comte Rodolphe de Gruyère. Sur les bords du Rhône, le dizain ne possède que les petites communes de Lalex et de Bals, deux pauvres hameaux, à peu près dépourvus d'habitans, la vallée, qui n'est guère plus peuplée comparativement à ce qu'il y a de plus dans la vallée de la Valais, est presque déserte, par la sauvage beauté de ses points de vue. Il n'est pas moins qu'un apprécier la grande vallée de Viège, la plus profonde des vallées latérales du Rhône, du point où elle entre dans le Rhône, aux portes mêmes de Viège, jusqu'au pied du massif toute l'épaisseur. Le point le plus étroit, la vallée est étroite, dans peu de lieux de moins d'assez d'apres. Toute la vallée abrite dans les Allemans, ruralement basards, et tout à fait écartés des villages, sous le nom de Valaisans, l'autre, à l'opposé, dite vallée de Valais-Méridionale, ou vallée de Bagnes. La première va tout jusqu'au pied du mont Rosa, l'autre finit au mont Cervin, ou d'Arpont, qui la débouche et coupe la vallée à une hauteur prodigieuse, en font un des pays les plus élevés de la Suisse ; mais les difficultés de la route et des passages en éloignent les visiteurs. Pourtant, rien de plus intéressant à observer que la physionomie des habitans, isolés au milieu du monde, ils semblent ignorer qu'il existe des hommes ailleurs que chez eux. Ils ont pour tout aménagement de la campagne des meubles primitifs, tout traditionnel et les plus simples, vingt tout cette de labeur, laborieuse et active. Ils disparaissent tous les jours leur passer à la tempête et aux avalanches, chaque été il leur faut écouler de nouveaux sentiers sur les précipices, reconstruire les ponts emportés par les torrens, et relever les digues qui protègent leurs champs. Comme les peuples les mieux civilisés, ils ont la conscience du droit à la propriété, à tel point, que personne parmi eux ne serait tenté de le violer. Ailleurs, si vous allez à Eggen ou à Täufel, les cabanes, en tout temps, et à toute heure, sont ouvertes à tous, c'est le seul endroit du monde, peut-être, où le manque absolu de facilités empêche la décadence des mœurs; une entaille faite sur un morceau de bois leur servit peu de contrat. Il est inutile de dire, après cela, que ces populations sont très-attachées à leur culte; dans tous les villages, du milieu des chétives cabanes s'élève l'église imposante par son architecture et décorée par les soins des habitans. La foi de ces Valaisans est la plus passion qui leur anime; ils en ont placé des monumens sur tous les chevaux, et jusqu'au sommet des montagnes. « L'esprit de ces oratoires et de ces jolies chapelles, dans des lieux sauvages, a été sujet le savant M. de Saussure, imprime à l'âme ce sentiment de respect que les cérémonies du culte sont faites pour inspirer. »

Simple et tempérante comme elle est, la vie des habitans leur semble courte, mais en effet elle est fort longue. L'un des célébrités du pays, Jeanas Flitter de Châtelain, a été successivement vacher, maître d'école, libraire, et enfin professeur à l'académie de Bâle.



## CHAPITRE III.

Viège. — Les habitans du Val-Rosa et de la vallée Saint-Nicolas. — Louëche, les bains, la Gemmi. — Sierre et ses environs. — Sion, capitale du Valais; le cardinal Mathieu Schinner. — L'ermitage de Longeborne. — Dizain d'Hérens, souvenirs de Tibulle. — Le Bas-Valais, dizains de Conthey et de Martigny. — Le val de Bagnes. — Le dizain et la ville de Saint-Maurice. — Monthey.

Le bourg de Viège (Visp), chef-lieu du dizain du même nom, n'a de remarquable que son église de Saint-Martin. C'est dans la plaine voisine du bourg qu'en 1388 une poignée de Valaisans battirent complètement l'armée du comte Rodolphe de Gruyère. Sur la rive droite du Rhône, le dizain ne possède que les petites communes de Lalden et de Baltschieder, pauvres hameaux, à peu près dépourvus d'habitans; la rive gauche, qui n'est guère mieux peuplée comparativement à son étendue, offre du moins quelque dédommagement au voyageur, par la sauvage beauté de ses points de vue. Là commence ce qu'on appelle la grande vallée de Viège, la plus profonde des vallées latérales du canton; du pont jeté sur le Rhône, aux portes mêmes de Viège, l'œil peut en mesurer toute l'étendue. Deux lieues plus loin, la vallée est coupée en deux par une chaîne de montagnes : l'une, la vallée orientale, que les Allemands nomment Saasser-Thal et plus connue des voyageurs sous le nom de Val-Rosa ; l'autre, à l'occident, dite vallée de Saint-Nicolas (en allemand Matterthal) ; la première s'étend jusqu'au pied du mont Rosa, l'autre finit au mont Cervin. Les Alpes, qui enserrent et coupent la vallée à une hauteur prodigieuse, en font un des paysages les plus curieux de la Suisse ; mais les difficultés de la route et des passages en éloignent le visiteur. Pourtant, rien de plus intéressant à observer que la physionomie des habitans ; isolés au milieu du monde, ils semblent ignorer qu'il existe des hommes ailleurs que chez eux ; ils ont conservé l'innocence et la simplicité des mœurs primitives ; les traditions et les exemples paternels, voilà leur code de lois. Laborieux et actifs, ils disputent tous les jours leur pauvre sol à la tempête et aux avalanches ; chaque été il leur faut creuser de nouveaux sentiers sur les précipices, reconstruire les ponts emportés par les torrens, et relever les digues qui protègent leurs champs. Comme les peuples les mieux civilisés, ils ont la conscience du droit de propriété, à tel point, que personne parmi eux ne serait tenté de le violer. Allez, si vous pouvez, à Eggen ou à Taerbel, les cabanes, en tout temps et à toute heure, sont ouvertes à tous ; c'est le seul endroit du monde, peut-être, où le manque absolu de lumières entretienne l'innocence des mœurs ; une entaille faite sur un morceau de bois leur tient lieu de contrat. Il est inutile de dire, après cela, que ces populations sont très-attachées à leur culte ; dans tous les villages, du milieu des chétives cabanes s'élève l'église imposante par son architecture, et décorée par les soins des habitans. La foi de ces Valaisans est la seule passion qui leur soit coûteuse ; ils en ont placé des monumens sur tous les chemins, et jusque sur le sommet des rochers. « L'aspect de ces oratoires et de ces jolies chapelles, dans des lieux sauvages, dit à ce sujet le savant M. de Saussure, imprime à l'âme ce sentiment de respect que les accessoires du culte sont faits pour inspirer. »

Laborieuse et tempérante comme elle est, la vie des habitans leur semble courte, mais en réalité elle est fort longue. Une des célébrités du pays, Thomas Platter de Graeschen, successivement vacher, maître d'école, libraire, et enfin professeur à l'académie de Bâle,

mort dans cette ville à quatre-vingt-treize ans, nous apprend dans ses lettres que son grand-père vécut cent vingt-six années dans ces vallées. Le vieillard disait en mourant à son petit-fils qu'il connaissait parmi ses voisins dix hommes plus âgés que lui. La population entière du dizain de Viège est d'environ quatre mille âmes.

Les exigences de la topographie nous obligent à mentionner le dizain de Rarogne, qui rappelle les célèbres barons de ce nom. La vallée de Loetsch, qui en dépend, est encore une de ces contrées mystérieuses dont les montagnes semblent dérober l'existence au reste du monde.

Le dizain de Louëche, limitrophe du précédent, doit sa renommée à celle de ses eaux. Les bains de Louëche sont cités comme l'une des curiosités officielles de la Suisse. Il est donc indispensable d'en entretenir un peu longuement le lecteur ; mais auparavant nous dirons un mot du bourg. Louëche a deux églises, un hôtel-de-ville et quelques maisons qui ne dépareraient pas une ville de second ordre. On montre dans ses environs le vieux château de *Maggeren* et la *prairie des Soupirs*, où les Valaisans livrèrent un combat acharné à leurs seigneurs, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. De nos jours encore, Louëche semble un vivant souvenir du moyen-âge ; situé presque au confluent du Rhône et de la Dala, on comprend sans peine que cette forte position en a fait le théâtre des guerres principales de cette sanglante époque. Dans ces derniers temps (1799), les habitans de Louëche défendirent avec succès le passage des bains contre une armée française ; les Autrichiens vinrent à leur aide, malheureusement pour eux ; ils s'emparèrent du commandement et se firent écraser.

La route de Louëche aux bains n'est pas sans danger ; le chemin s'abaisse par une pente raboteuse sur les flancs de la montagne, au pied de laquelle mugit la fougueuse Dala. Avant d'arriver aux bains, on côtoie les *galeries* ; ce sont de longues planches presque collées à des rocs d'une effroyable hauteur, sortes de voies de communications aériennes fréquentées comme un autre grand chemin du pays. D'espace en espace, ces planches n'ont pas d'autre support que de longues perches qui vacillent au souffle du vent ; mais la route la plus singulière est celle qui conduit du village d'Albinen aux bains. Qu'on se figure neuf échelles d'une hauteur démesurée et posées sur des saillies presque imperceptibles ; de nuit comme de jour, hommes et femmes, chargés de lourds fardeaux, se succèdent sur ce sentier mouvant, que le moindre faux pas enverrait dans l'abîme avec le voyageur.

*Louëche-les-Bains* est situé au pied d'un rideau de rochers d'une hauteur perpendiculaire de seize cents pieds. Ses eaux thermales furent découvertes au XII<sup>e</sup> siècle par des chasseurs ; dans ce temps-là, les ours désolaient la contrée, et il fallait se retrancher contre leurs attaques. Un habitant eut l'idée d'élever des fortifications de bois pour protéger la source, plus tard un autre habitant y éleva une tour. Des maisons furent bientôt construites, puis vint un évêque qui y fonda l'église, c'est l'église Sainte-Barbe. En 1501, le cardinal Mathieu Schinner entoura la grande place de constructions destinées aux baigneurs ; une furieuse tempête, celle de 1520, balaya la place en emportant les maisons et les habitans. L'accident s'est renouvelé deux fois au siècle dernier, néanmoins le village a été rebâti et les bains plus fréquentés que jamais. Aujourd'hui, plus de six cents baigneurs s'y succèdent pendant la saison ; le bâtiment peut en recevoir cent vingt à la fois. Comme les accidens ne sont à redouter qu'au printemps, c'est pendant l'été et l'automne qu'on se rend à Louëche, d'autant mieux que les alentours offrent des promenades magnifiques, que le climat y est sain, l'air pur, ce qui contribue non moins que la salubrité des eaux à la prompte guérison de ceux des malades qui n'y arrivent pas en parfaite santé. Il faut voir, à peu de distance



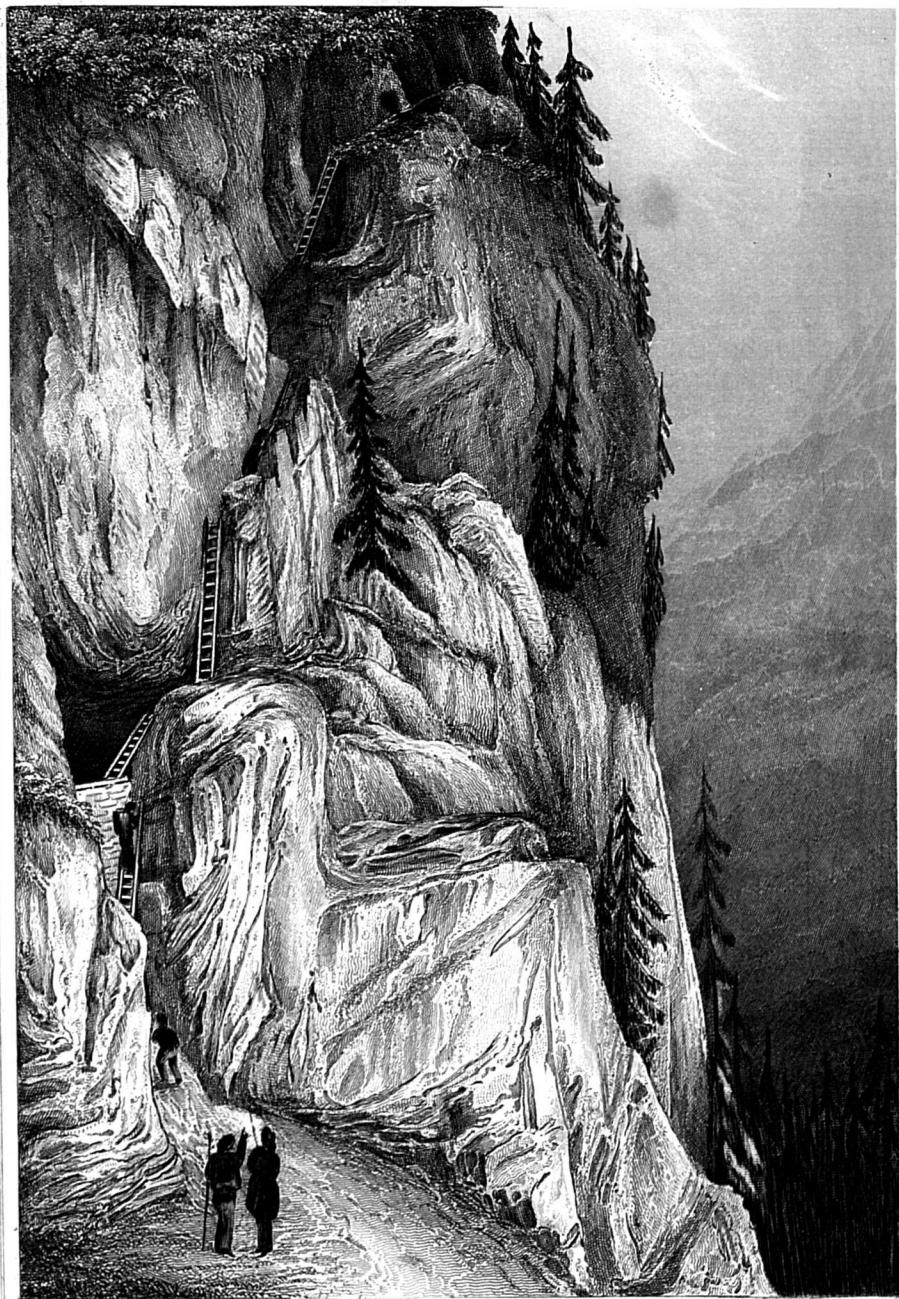
mort dans cette ville à quatre-vingt-treize ans, nous apprend dans ses lettres que son grand-père vécut cent vingt-six années dans ces vallées. Le vieillard disait en mourant à son petit-fils qu'il connaissait parmi ses voisins dix hommes plus âgés que lui. La population entière du dizain de Viège est d'environ quatre mille âmes.

Les exigences de la topographie nous obligent à mentionner le dizain de Rarogne, qui rappelle les célèbres barons de ce nom. La vallée de Lötsch', qui en dépend, est encore une de ces contrées mystérieuses dont les montagnes semblent dérober l'existence au reste du monde.

Le dizain de Louéche, huitième du précédent, doit sa renommée à celle de ses eaux. Les bains de Louéche sont cités comme l'une des curiosités officielles de la Suisse. Il est donc indispensable d'en entretenir un peu longuement le lecteur; mais auparavant nous dirons un mot du bourg. Louéche est un village fortifié, entouré de hautes maisons qui ne dépareraient pas une ville. Il y a dans le village une église et le vieux château de *Maggereck* où la puissante famille des Valaisans livrèrent un combat acharné à leurs seigneurs, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. De nos jours encore, Louéche semble un vivant souvenir du moyen-âge; situé presque au confluent du Rhône et de la Dala, on comprend sans peine que cette forte position en ait fait le théâtre des guerres principales de cette sanglante époque. Dans ces derniers temps (1799), les habitans de Louéche défendirent avec succès le passage des bains contre une armée française; les Autrichiens vinrent à leur aide, malheureusement pour eux; ils s'emparèrent du commandement et se firent écraser.

La route de Louéche n'est pas sans danger; le chemin s'abaisse par une pente raide sur une barre de roches qui coupe la vallée sous la foudueuse Dala. Ainsi débute une route qui passe par un étroit sentier, où les personnes, presque collées à des rocs d'un extrême risque, se débattent avec difficultés; quelques-unes fréquentées comme un autre grand chemin du pays. D'espace en espace, ces planches n'ont pas d'autre support que de longues perches qui vacillent au souffle du vent; mais la route la plus singulière est celle qui conduit du village d'Albinen aux bains. Qu'on se figure neuf échelles d'une hauteur démesurée et posées sur des saillies presque imperceptibles; de nuit comme de jour, hommes et femmes, chargés de lourds fardeaux, se succèdent sur ce sentier mouvant, que le moindre fau<sup>x</sup> pas enverrait dans l'abîme avec le voyageur.

*Louéche-les-Bains* est situé au pied d'un rideau de rochers d'une hauteur perpendiculaire de seize cents pieds. Ses eaux thermales furent découvertes au XII<sup>e</sup> siècle par des chasseurs; dans ce temps-là, les ours dévolaient la contrée, et il fallait se retrancher contre leurs attaques. Un habitant eut l'idée d'élever des fortifications de bois pour protéger la source, plus tard un autre habitant y éleva une tour. Des maisons furent bientôt construites, puis vint un évêque qui y fonda l'église, c'est l'église Sainte-Barbe. En 1501, le cardinal Mathieu Schinner entoura la grande place de constructions destinées aux baigneurs; une furieuse tempête, celle de 1520, balaya la place en emportant les maisons et les habitans. L'accident s'est renouvelé deux fois au siècle dernier; néanmoins le village a été rebâti et les bains plus fréquentés que jamais. Aujourd'hui, plus de six cents baigneurs s'y succèdent pendant la saison; le bâtiment peut en recevoir cent vingt à la fois. Comme les accidens ne sont à redouter qu'au printemps, c'est pendant l'été et l'automne qu'on se rend à Louéche, pour le moins que les alentours offrent des promenades magnifiques, que le climat y est sain, et que ce qui contribue non moins que la salubrité des eaux à la prompte guérison de ceux des malades qui n'y arrivent pas en parfaite santé. Il faut voir, à peu de distance



Girard del.

Seare sc.

C H I E M I I N D E S E C H I E L L E S :

( V A L A I S . )

Alpes Pittoresques.







Girard del.

Outwaite sc.

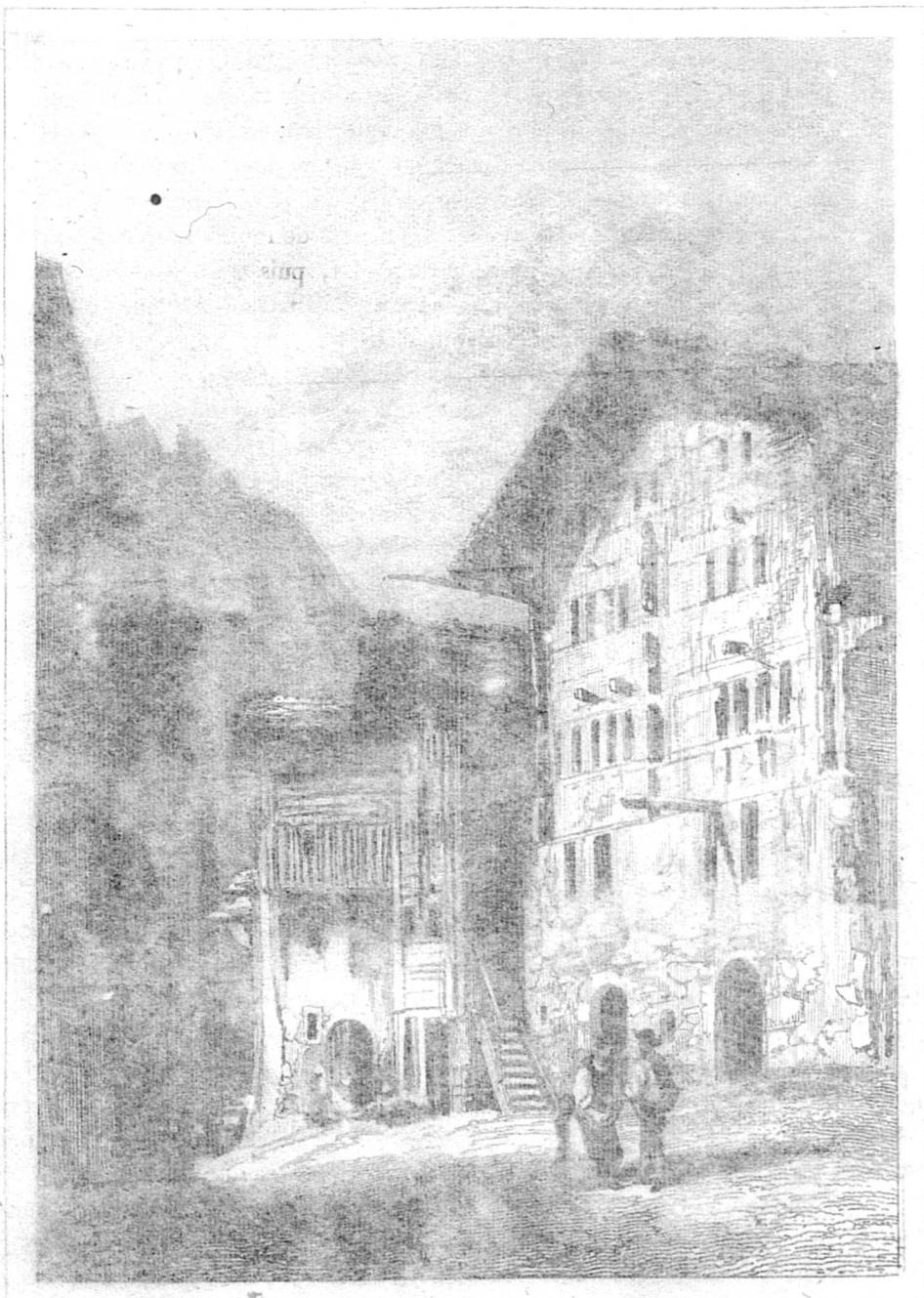
L O U I È C H E .

( VALAIS . )

des bains, la chute de la Dala, torrent sorti des glaciers; il faut aller visiter aussi et traverser, si l'on peut, la terrible Gemmi. Toute parole est vaine pour exprimer l'effrayante singularité de ce passage. Figurez-vous un étroit chemin de cinq pieds de largeur tout au plus, qui grimpe en serpentant sur le géant de granit, sentier escarpé, raide et glissant, qui se replie sur lui-même comme un serpent, qui vous montre à chaque instant, derrière et devant, un abîme plus profond et plus effroyable à mesure que vous grimpez. C'est ainsi qu'il faut vous trainer, pendant une lieue ou trois heures de route, sur un sol dégradé par la neige, mélange de schistes et d'ardoises décomposées, puis enfin vous arrivez, exténué de fatigue, mais aguerri par le danger que vous avez couru, non pas encore au col de la montagne, mais à la pente à peu près perpendiculaire qui y conduit. Quelque la vue dont on jouit du haut de la Gemmi soit magnifique et que la nature s'y montre sous tous les aspects les plus formidables, ce n'est pas encore ce merveilleux spectacle qui attire le plus volontiers l'attention du voyageur. Ce qu'il veut contempler alors, et il le peut sans danger, c'est le précipice dont il vient de sortir; il ne saurait en sonder l'horrible profondeur, car à cette élévation, tout flotte et papillotte aux yeux, et l'exiguité des objets les dérobe à l'attention la plus soutenue. Les autres montagnes ne sont plus que des châteaux de cartes dressés sur d'importantes proportions; la Glère, une île d'argent; les forêts, de larges tapis vertes; les lacs, autant de miroirs de moyenne grandeur; les villages, des points noirs; et les hommes, rien. Quand on est dans un lieu un peu élevé, on ne trouve de vraiment grand que le ciel. Mais il faut retourner aux bâtons, c'est un tout autre spectacle.

La source alimente quatre bassins, chacun entouré de sa galerie. Là, sur des sièges de bois, hommes et femmes s'assei ent indistinctement; ils sont enfermés depuis le cou jusqu'aux talons dans des peignoirs de flanelle qui sauvent un peu ce dont la décence pourrait s'effrayer, grâce à cette bizarre disposition. L'intérieur des bains de Louéche ressemble aux intérieurs des autres bains de France et d'Allemagne; cela tient à ce que la société en est la même à peu près. Beaucoup de découvrés, quelques militaires ou non, qui parlent de leurs baignades ne pouvant les masquer, des voyageurs bien portans qui viennent pour voir, des Autrichiens qui croisent la montagne pour faire avant de reprendre leur course vers l'Italie, et enfin des dames en petit nombre. Les bains de Louéche sont efficaces pour trois sortes de maux: cicatrices, rhumatismes et d'artres. Cette dernière affection est de mauvais ton, aussi personne n'en est atteint aux bains de Louéche.

En suivant le cours du Rhône au sortir des bains, on arrive au dizain de Sierre, qui compte six mille âmes. Aux environs de Sierre, joli bourg flanqué d'antiques tourelles, croissent les meilleurs vins du canton. La chartreuse de *Geronde*, fondée au XIV<sup>e</sup> siècle par l'évêque de Sion, Aymon de la Tour, s'élevait parmi ces vignes. Un siècle après, des carmes avaient remplacé les chartreux. On voit encore, sous le bâtiment presque intact, les lits des religieux, autant de trous creusés dans la pierre; bien qu'on se trouve encore presque au pied de la Gemmi, couronnée de neiges dans toutes les saisons, la température a bien changé. Miège est un jardin d'arbres fruitiers; Chaley, autre village, est abrité par ses vergers; entre Lenz et Saint-Léonard croissent la figue d'Inde et le grenadier; de l'autre côté du Rhône, une belle vallée, celle d'Anniviers, mérite d'être visitée pour sa population; elle descend, dit-on, de soldats huns échappés au fer des armées romaines. Leur descendance, demeurée long-temps étrangère au reste du Valais, prolongea dans ces montagnes et comme à son insu le culte du paganisme. Il n'y a pas très-long-temps encore que les évêques de Sion y envoyèrent des missionnaires; le village de *Mission* semble



Devaud del.

Outwaite sc.

L O U I E C H I E

VALAIS )

Alpes

des bains, la chute de la Dala, torrent sorti des glaciers; il faut aller visiter aussi et traverser, si l'on peut, la terrible Gemmi. Toute parole est vaine pour exprimer l'effrayante singularité de ce passage. Figurez-vous un étroit chemin de cinq pieds de largeur tout au plus, qui grimpe en serpentant sur le géant de granit, sentier escarpé, raide et glissant, qui se replie sur lui-même comme un serpent, qui vous montre à chaque instant, derrière et devant, un abîme plus profond et plus effroyable à mesure que vous grimpez. C'est ainsi qu'il faut vous trainer, pendant une lieue ou trois heures de route, sur un sol dégradé par la neige, mélange de schistes et d'ardoises décomposées, puis enfin vous arrivez, exténué de fatigue, mais aguerri par le danger que vous avez couru, non pas encore au col de la montagne, mais à la pente à peu près perpendiculaire qui y conduit. Quoique la vue dont on jouit du haut de la Gemmi soit magnifique et que la nature s'y montre sous ses aspects les plus formidables, ce n'est pas encore ce merveilleux spectacle qui attire le plus volontiers l'attention du voyageur. Ce qu'il veut contempler alors, et il le peut sans danger, c'est le précipice dont il vient de sortir; il ne saurait en sonder l'horrible profondeur, car à cette élévation, tout flotte et papillotte aux yeux, et l'exiguité des objets les dérobe à l'attention la plus soutenue. Les autres montagnes ne sont plus que des châteaux de cartes dressés sur d'imposantes proportions; le Rhône, un mince filet d'argent; les forêts, de larges taches vertes; les lacs, autant de miroirs de moyenne grandeur; les villages, des points noirs; et les hommes, rien. Quand on est dans un lieu un peu élevé, on ne trouve de vraiment grand que le ciel. Mais il faut retourner aux bains, c'est un tout autre spectacle.

La source alimente quatre bassins, chacun entouré de sa galerie. Là, sur des sièges de bois, hommes et femmes s'assient indistinctement; ils sont enfermés depuis le cou jusqu'aux talons dans des peignoirs de flanelle qui sauvent un peu ce dont la décence pourrait s'effrayer, grâce à cette bizarre disposition. L'intérieur des bains de Louëche ressemble aux intérieurs des autres bains de France et d'Allemagne; cela tient à ce que la société en est la même à peu près. Beaucoup de désœuvrés, quelques militaires ou non, qui parlent de leurs blessures ne pouvant les montrer, des voyageurs bien portans qui viennent pour voir, des Anglais qui s'arrêtent là comme à un relai avant de reprendre leur course vers l'Italie, et enfin des dames en petit nombre. Les bains de Louëche sont efficaces pour trois sortes de maux: cicatrices, rhumatismes et dartres. Cette dernière affection est de mauvais ton, aussi personne n'en est atteint aux bains de Louëche.

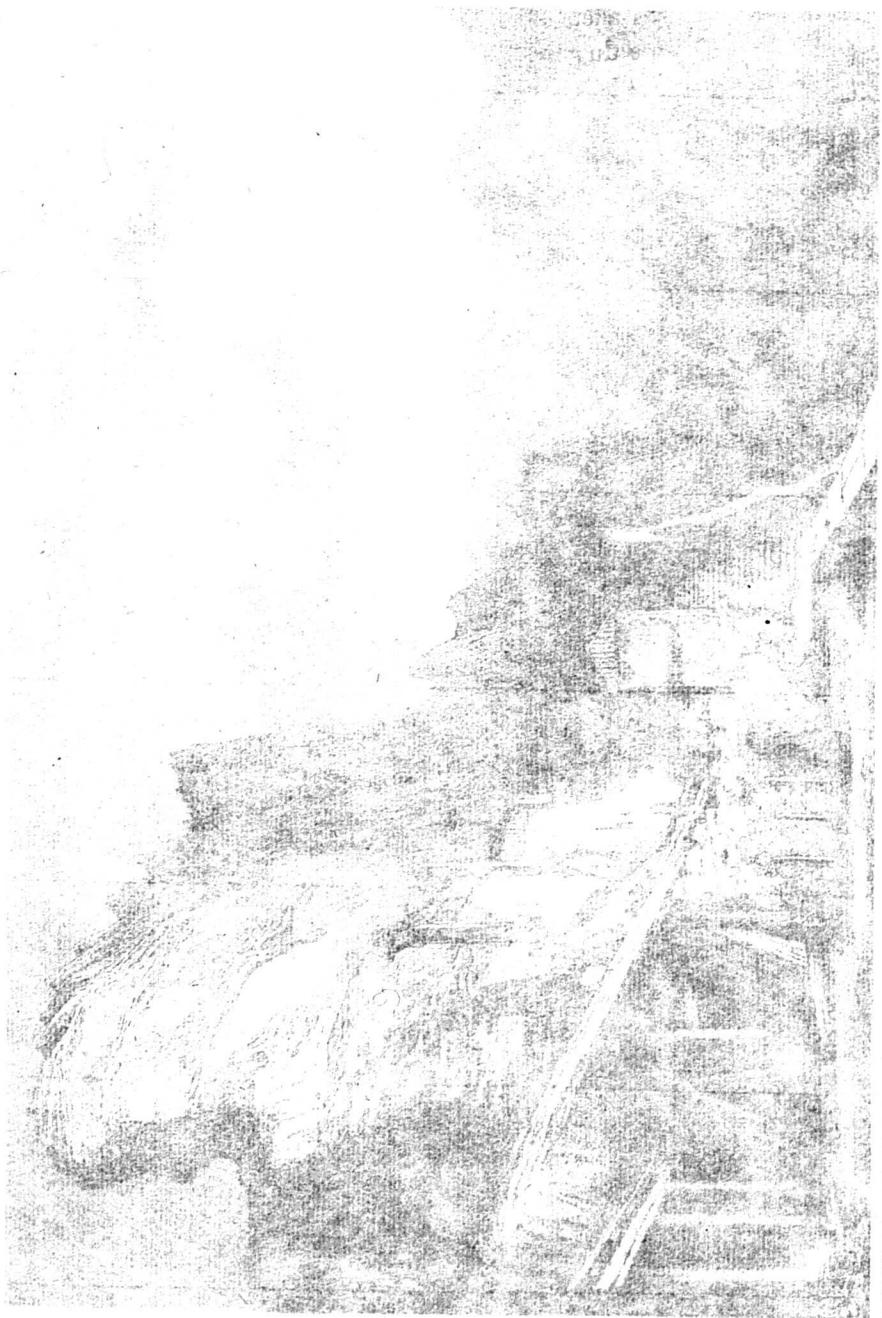
En suivant le cours du Rhône au sortir des bains, on arrive au dizain de Sierre, qui compte six mille âmes. Aux environs de Sierre, joli bourg flanqué d'antiques tourelles, croissent les meilleurs vins du canton. La chartreuse de *Géronde*, fondée au XIV<sup>e</sup> siècle par l'évêque de Sion, Aymon de la Tour, s'élevait parmi ces vignes. Un siècle après, des carmes avaient remplacé les chartreux. On voit encore, sous le bâtiment presque intact, les lits des religieux, autant de trous creusés dans la pierre; bien qu'on se trouve encore presque au pied de la Gemmi, couronnée de neiges dans toutes les saisons, la température a bien changé. Miège est un jardin d'arbres fruitiers; Chaley, autre village, est abrité par ses vergers; entre Lens et Saint-Léonard croissent la figue d'Inde et le grenadier; de l'autre côté du Rhône, une belle vallée, celle d'Anniviers, mérite d'être visitée pour sa population; elle descend, dit-on, de soldats huns échappés au fer des armées romaines. Leur descendance, demeurée long-temps étrangère au reste du Valais, prolongea dans ces montagnes et comme à son insu le culte du paganisme. Il n'y a pas très-long-temps encore que les évêques de Sion y envoyèrent des missionnaires; le village de *Mission* semble

destiné à conserver le souvenir de leurs travaux et de leurs efforts à la fin couronnés de succès. Aujourd'hui, les Anniviards sont bons catholiques ; ils n'ont gardé du culte de leurs ancêtres qu'une cérémonie, c'est le repas des funérailles. Sobres, grands travailleurs, rigides et sévères, au point d'avoir supprimé chez eux la profession de cabaretier, les Anniviards n'oublient leur tempérance habituelle que le jour de la mort d'un grand parent. Là, un festin est la conclusion nécessaire d'un enterrement.

Sion (en latin *Sedunum*, en allemand *Sitten*), chef-lieu du septième dizain, est en outre la capitale du canton, le siège du gouvernement, de l'évêque et du chapitre, et le lieu de réunion des membres de la diète valaisane. Cette vieille cité, ceinte de fossés, de remparts et de tours gothiques, est sans contredit de toutes les villes suisses celle qui a été le plus maltraitée par les élémens et par les hommes (1). Sa situation est remarquable et son aspect extraordinaire, elle est adossée à deux rochers d'une forme bizarre dont la nudité sauvage contraste avec la fraîcheur du paysage environnant ; l'une de ces éminences est couverte de ruines, les ruines du château Tourbillon que l'incendie de 1788 a dévoré. Ce château, vieux témoin de tant de scènes sanglantes, était devenu en quelque sorte le musée de la ville, du moins on y voyait les seuls tableaux que Sion ait jamais possédés, c'était la collection des portraits de tous les évêques, depuis saint Théodore, le premier évêque d'Octodurum. Une église, celle de la Sainte-Vierge, couronne l'autre éminence que respecta l'incendie. Sion souffrit horriblement de ce désastre qui détruisit plus de deux cents maisons, et entre autres la maison des archives ; comme compensation, elle y a gagné des constructions neuves sinon plus belles que les précédentes. On retrouve jusque dans l'intérieur de la ville quelques débris des anciens temps, et un écrivain spirituel observe avec raison que la vieille enceinte de ses murailles crénelées, ses portes ornées de peintures empruntées à l'*Histoire-Sainte*, donnent encore à Sion l'apparence d'un monastère fortifié. Du reste, les habitans ne paraissent pas comprendre l'intérêt que pourrait prêter à leur ville la conservation de quelques débris ; ils ont effacé de leurs murs les belles inscriptions romaines qui rappelaient le souvenir de leurs courageux ancêtres, les *Seduni*, et ils y ont substitué les armes d'un évêque ; le marbre de l'unique à peu près qu'ils aient épargnée est scellé au mur de la maison-de-ville ; mais soit l'effet d'une distraction ou d'une attention trop précautionneuse, il se trouve que le côté intéressant du monument est dans la muraille même, on n'en voit que le revers. Comme dédommagement, il faut regarder la belle horloge gothique qui décore l'hôtel-de-ville, véritable chef-d'œuvre de mécanique ; plus loin s'élève la tour des Kalendes, dont la fondation est attribuée à Charlemagne.

La ville de Sion jouissait autrefois de grands priviléges qu'elle tenait de cet empereur et de ses successeurs à l'empire d'Allemagne ; ainsi ses magistrats avaient le droit de revoir et de confirmer toutes les sentences criminelles du pays comme *juges et barons*, et tandis que les autres dizains se gouvernaient démocratiquement, l'administration du dizain de Sion

(1) Sion fut brûlée, en 1384, par les Bernois réunis aux Savoyards ; en 1417, par les troupes auxiliaires de son propre évêque, Guillaume de Rarogne. Le dernier incendie de 1788, qui fit de la ville un monticule de ruines, fut causé par un accident ; une plus grande vigilance de la part des autorités aurait peut-être diminué la gravité du désastre. Il fallait travailler aux pompes et non faire des processions, et jeter de l'eau dans le feu au lieu d'images de saints ; il fallait surtout encourager au lieu de rudoyer les villageois qui accourraient au secours des habitans. Heureusement que s'il y a un pays où de pareils malheurs sont promptement réparés, c'est en Suisse. L'utilité du lien de notre confédération n'est jamais plus sensible qu'aux jours des catastrophes ; tous les cantons ont donné à la capitale du Valais des témoignages de leur fraternelle sympathie. Berne, entre autres, offrit un subside considérable ; Genève envoya 15,000 francs.



veulent à conserver le souvenir de leurs travaux et de leurs efforts à la fin couronnés de succès. Aujourd'hui, les Anniviards sont bons catholiques; ils n'ont gardé du culte de leurs ancêtres qu'une cérémonie, c'est le repas des funérailles. Sobres, grands travailleurs, rigides et sévères, au point d'avoir supprimé chez eux la profession de cabaretier, les Anniviards n'oublient leur tempérance habituelle que le jour de la mort d'un grand parent. Là, un festin est la conclusion nécessaire d'un enterrement.

Sion (en latin *Sedunum*, en allemand *Sitten*), chef-lieu du septième dizain, est en outre la capitale du canton. La ville a été le siège, de l'évêché, et du chapitre, et le lieu de réunion des membres de la haute valaisane. Elle a été entourée de fossés, de remparts et de tours, et une enceinte de pierre qui l'entoure, celle qui a été le plus souvent détruite par les hommes, et qui a conservé jusqu'à ce jour son aspect impressionnant. Elle est adossée à deux rochers d'une forme bizarre dont la nudité sauvage contraste avec la fraîcheur du paysage environnant; l'une de ces éminences est couverte de ruines, les ruines du château Tournillon que l'incendie de 1788 a dévoré. Ce château, vieux témoin de tant de scènes sanglantes, était devenu en quelque sorte le musée de la ville, du moins on y voyait les seuls tableaux que Sion ait jamais possédés, c'était la collection des portraits de tous les évêques, depuis saint Théodore, le premier évêque d'Octodurum. Une église, celle de la Sainte-Vierge, couronne l'autre éminence que respecta l'incendie. Sion souffrit horriblement de ce désastre qui détruisit plus de deux cents maisons, et entre autres la maison des archives; en partie compensation, elle y a gagné des constructions neuves sinon plus belles que les anciennes. On retrouve jusqu'à l'intérieur de la ville quelques vestiges de l'ancien château, et quelques inscriptions à l'histoire sainte, dont la plus curieuse est celle d'un évêque nommé Marbre. De resté, les habitans ne paraissent pas comprendre l'interet que pourrait prêter à leur ville la conservation de quelques débris; ils ont effacé de leurs murs les belles inscriptions romaines qui rappelaient le souvenir de leurs courageux ancêtres, les *Seduni*, et ils y ont substitué les armes d'un évêque; le marbre de l'unique à peu près qu'ils aient épargnée est scellé au mur de la maison-de-ville; mais soit l'effet d'une distraction ou d'une attention trop précautionneuse, il se trouve que le côté intéressant du monument est dans la muraille même, on n'en voit que le revers. Comme dédommagement, il faut regarder la belle horloge gothique qui décore l'hôtel-de-ville, véritable chef-d'œuvre de mécanique; plus loin s'élève la tour des Kalendes, dont la fondation est attribuée à Charlemagne.

La ville de Sion jouissait autrefois de grands priviléges qu'elle tenait de cet empereur et de ses successeurs à l'empire d'Allemagne; ainsi ses magistrats avaient le droit de revoir et de confirmer toutes les sentences criminelles du pays comme *juges et barons*, et tandis que d'autres dizains se gouvernaient démocratiquement, l'administration du dizain de Sion

échut, en 1381, par les Bernois réunis aux Savoyards; en 1527, par les troupes auxiliaires de son propre Régiment, le *Régiment de la Basse-Burgondie*. Le dernier incendie de 1788, qui fit de la ville un monceau de ruines, fut causé par un accident; mais si la vigilance de la part des autorités aurait pu empêcher toute la gravité du désastre, il fallait toutefois faire des processions, et jeter de l'eau sur les images de saints; il fallait surtout encourager les Bernois et les Savoyards qui secourraient les habitans dévastés. Heureusement que s'il y a un pays où de pareils secours soient promptement apportés, c'est en Suisse. La confédération de notre confédération n'est jamais plus sensible qu'aux calamités qui frappent les cantons qui dépendent de la confédération du Valais des témoignages de leur fraternelle sympathie. Le Valais, toutefois, n'a pas été si mal en point; le Valais envoya 15,000 francs.



Girard del.

Sears sc.

HERMITAGE PRÈS DE SION.

( VALAIS.)

Alpes Pittoresques.



avait conservé le caractère aristocratique. La dernière constitution cantonale a respecté toutes celles de ces formes qui sont compatibles avec le régime actuel. Sion a donc un conseil de vingt-quatre membres nommés à vie, présidé par un bourguemestre, et qui se recrute lui-même parmi les citoyens qui ont exercé la charge de syndic.

En sortant de la ville, le premier établissement qu'on va visiter est le couvent des capucins, hôpital plutôt que couvent, où les malades indigens, valaisans et étrangers, sont accueillis et soignés par de charitables sœurs grises. La ruine du château Tourbillon a procuré au couvent l'acquisition des tableaux qui furent préservés de l'incendie. Ces tableaux ont du prix bien plus comme monument historique que comme objets d'art; la peinture en est sèche, mais les têtes ne manquent pas d'expression: visages allongés, traits hardiment prononcés, larges carrures, mines guerrières bien plus qu'épiscopales, tels sont les portraits de la plupart de ces évêques, parmi lesquels vous cherchez vainement le plus remuant et le plus célèbre d'entre eux. Mathieu Schinner n'y est pas, mais comme ces images dont parle Tacite au sujet des funérailles de Germanicus, il brille là par son absence, et devant les portraits de ses collègues il n'est guère question que de lui. Les habitans du pays ne l'ont pas oublié et ils ont plus d'une anecdote à redire sur son compte; en voici une qui peint assez bien l'homme et qui donne une singulière idée de l'évêque :

Le prédécesseur de Mathieu Schinner au siège de Sion avait fait graver sur sa monnaie l'effigie de saint Théodore; l'empreinte figurait le saint revêtu de ses habits pontificaux et terrassant le démon. L'image ne plut pas à Schinner qui l'amenda à sa manière, voici comment: il fit effacer le saint et laissa le démon, de sorte que sa monnaie fut à l'effigie du diable; il en riait tout le premier. Il n'est pas besoin d'aller à Sion pour découvrir des échantillons de cette étrange monnaie, on peut en voir à la bibliothèque royale de Paris.

Vous trouverez encore aux portes de Sion des traces des luttes terribles du moyen-âge: c'est Montorge, c'est Séon, forteresses ruinées, successivement prises, brûlées ou rebâties par la noblesse et par le peuple. A peu de distance on va visiter le champ de bataille de la *Planta*, combat dont les Hauts-Valaisans célèbrent encore le glorieux anniversaire. Sur la rive gauche du Rhône s'élève un délicieux amphithéâtre de basses montagnes; dans les environs un cénobite creusa l'ermitage de *Longeborne*, très-fréquenté encore par les dévots. Cet ermitage rappelle celui de la Magdelaine, que Michel Dupré de Gruyère construisit aux environs de Fribourg; même nature sauvage, même sol hérissé de précipices et coupé par les torrens. L'aspect de l'édifice déjà vieux donnerait à l'ermite valaisan la priorité de l'entreprise; dans le pays on en fait remonter la construction au XVI<sup>e</sup> siècle. Cellules, réfectoire, église, chapelles, l'anachorète a tiré toutes ces merveilles d'un morceau de roc. Des moines l'habitèrent après lui, tous y moururent par l'effet de l'humidité du local; d'autres leur succédèrent et parvinrent à l'assainir. Aujourd'hui encore l'ermitage est habité par deux d'entre eux qui viennent offrir aux voyageurs du miel de leurs ruches, du vin de leur treille et des fleurs de leur jardin. On mange le miel, on boit le vin et on conserve religieusement les fleurs, faute de pouvoir conserver le nom du premier bienfaiteur, oublié même dans le pays.

Le dizain d'Hérens, le premier des six du Bas-Valais, n'est qu'un démembrément de celui de Sion; on y compte onze communes et six mille trois cents âmes. Sur la rive droite du fleuve, *Ayent* est une riche commune qui s'étend jusqu'aux Alpes bernoises; sur la rive gauche se déploie, à une profondeur de douze lieues, c'est-à-dire jusqu'aux glaciers d'Aoste, la belle vallée d'Héremence ou *val d'Hérens*. Elle est peu connue et peu visitée des

voyageurs, on ne sait pourquoi, car le petit nombre de ceux qui y ont pénétré ne tarissent pas sur la beauté et la variété des sites, sur la douceur et l'hospitalité des habitans, tous bergers. Les Romains surent mieux que nous apprécier les avantages de cette charmante contrée; d'après des découvertes récentes, on peut présumer qu'ils y eurent des habitations champêtres. Une pierre antique retrouvée là porte le nom de Catulle; rien n'empêche de croire que l'émule d'Horace et de Tibulle soit venu chercher des inspirations sous les ombrages du val d'Hérens (1).

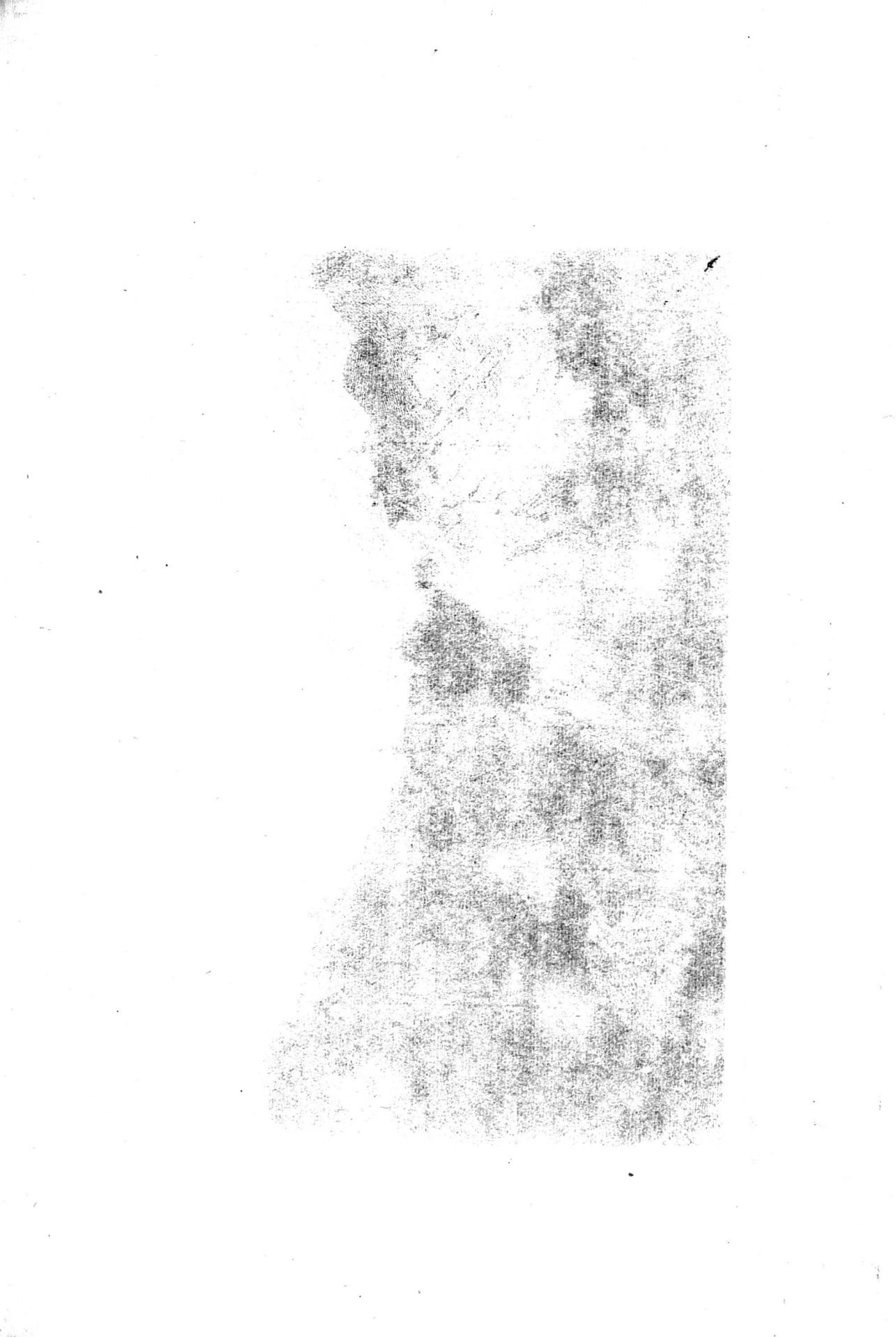
Entre les dizains de Sion et de Martigny, nous mentionnerons celui de Conthey, pour mémoire; ce qu'on a de mieux à faire dès qu'on y est entré, c'est d'en sortir. Sauf *Ardon*, village propre et assez bien bâti, le reste du pays n'est guère qu'un pèle-mêle de montagnes sans physionomie, de collines sans verdure, de hameaux sans habitans. D'autres endroits du Valais doivent au Rhône leur fertilité et leurs richesses, le dizain de Conthey lui doit sa dépopulation. Dans les parties basses surtout, dans celles qui avoisinent le fleuve, la proximité de ses eaux, mal contenues par des digues et rendues ainsi marécageuses, ajoute encore à l'insalubrité du climat. C'est dans ce dizain qu'on rencontre le plus de goûtreux; quant aux crétins ou idiots dont l'imagination d'une foule de voyageurs a peuplé le Bas-Valais, il est vrai de dire qu'ils sont à peu près invisibles. Allez à Nendaz ou à Brignon, c'est un triste aspect sans doute; les habitations sont si écrasées, les portes d'entrée si basses, les fenêtres si étroites, qu'on songe involontairement à cette architecture primitive et sauvage des Tartares ou des Huns; mais voyez les habitans, vous en distinguerez peu dont l'aspect révèle encore cette horrible affection qu'on appelle *crétinisme*. Leur teint de cire, leur cou glanduleux, leur constitution grêle annoncent seulement une population maladive et malpropre. A l'honneur de l'humanité et des Valaisans en particulier, nous devons proclamer que dans ce pays on ne remarque plus qu'assez rarement ces êtres manqués, sorte de milieu entre l'homme et la bête.

Le dizain de Martigny, qui comprend huit communes et où l'on compte six mille âmes environ, est situé dans une contrée fertile qui tient plus de la plaine que des Alpes, mais les marais formés par le Rhône sont cause de l'insalubrité de son climat, dans les parties basses surtout.

Martigny, l'*Octodurum* des Romains, s'élève sur la rive gauche du Rhône. Cette ville, autrefois siège des évêques de Sion, est partagée en deux parties (2), *Martigny-la-Ville*, qui renferme quelques beaux bâtiments, tels que l'église paroissiale, la maison prévôtale de Saint-Bernard, etc., et *Martigny-le-Bourg*, rue longue et marchande où se tiennent des foires très-fréquentées. Jeté comme au hasard au débouché de la fougueuse Dranse, Martigny a été plus d'une fois maltraité par ses inondations. Celle de 1595 n'y laissa que trois maisons; les traces de la débâcle de 1818 y sont reconnaissables encore. La chute d'une partie des glaciers qui encombrent le val de Bagnes arrêta subitement le cours de la Dranse, et en fit un lac auquel on essaya de donner un cours par des tranchées pratiquées dans la glace. Inutiles efforts! le fleuve rompit ses barrières et couvrit neuf lieues entières de débris: fo-

(1) Les Catulle étaient de Vérone, ville assez rapprochée du Valais; le poète y naquit. Cette circonstance pourrait confirmer encore son séjour au val d'Hérens.

(2) Martigny fut brûlée par Galba, ses successeurs la rebâtirent et lui accordèrent les priviléges des villes du Latium. Vers la fin du second siècle, on l'appela *Forum Claudii Vallenium*, elle devint ensuite la capitale du pays; mais les malheurs de la guerre que les Lombards portèrent dans le Valais lui firent perdre cette suprématie, qui échut à Sion. Des inscriptions, des milliaires, des médailles antiques attestent encore aujourd'hui ce qu'elle fut autrefois.



voyageurs, on ne sait pourquoi, car le petit nombre de ceux qui y ont pénétré ne tarissent pas sur la beauté et la variété des sites, sur la douceur et l'hospitalité des habitans, tous bergers. Les Romains surent mieux que nous apprécier les avantages de cette charmante contrée; d'après des découvertes récentes, on peut présumer qu'ils y eurent des habitations champêtres. Une pierre antique renseigne la porte le nom de Catulle; rien n'empêche de croire que l'empereur Horace et de Tibulle soit venu chercher des inspirations sous les ombrages du val d'Illérens (1).

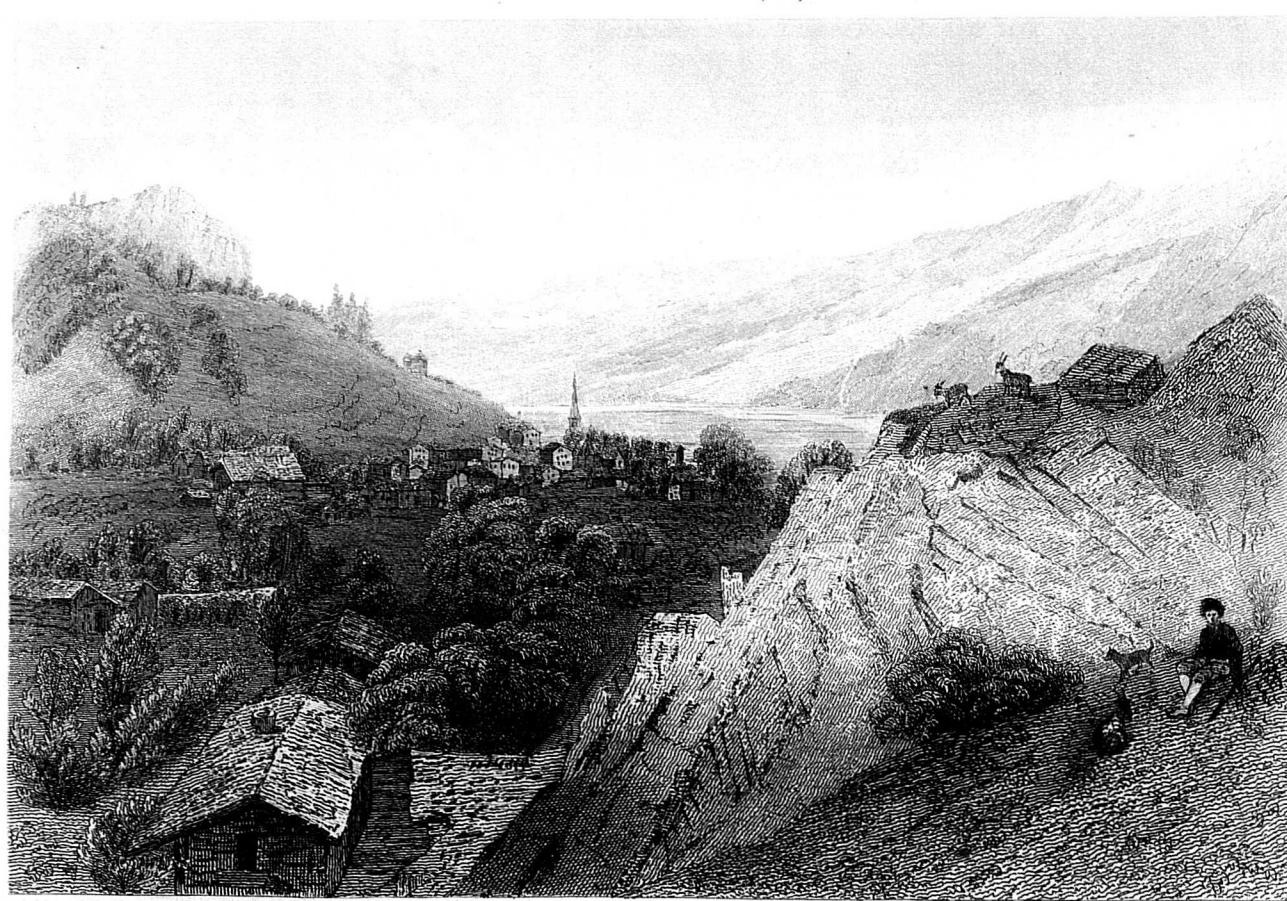
Entre les dizains de Sion et de Martigny, nous mentionnerons celui de Conthey, pour mémoire; ce qu'en a de mieux à faire des qu'on va au centre, c'est d'en sortir. Sauf Ardon, village propre et assez bien bâti, le reste du pays n'est guère qu'un pêle-mêle de montagnes sans physionomie, de collines sans verdure, de lacs sans habitans. D'autres endroits du Valais doivent au Rhône leur fertilité et leurs richesses, le dizain de Martigny lui doit sa population. Ces deux vallées en tout état de cause sont au contraire dures, la proximité de la mer n'ayant pas des lignes et bâti sans marécageuses, même encore à l'insalubrité du climat. C'est dans ce dizain qu'on rencontre le plus de goitreux; quant aux crédules ou idiots dont l'imagination d'une foule de voyageurs a peuplé le Bas-Valais, il est vrai de dire qu'ils sont à peu près invisibles. Allez à Nendaz ou à Brignon, c'est un triste aspect sans doute; les habitations sont si écrasées, les portes d'entrée si basses, les fenêtres si étroites, qu'on songe involontairement à cette architecture primitive et sauvage des Tartares ou des Huns; mais voyez les habitans, vous en distinguerez peu dont l'aspect révèle encore cette horribile affection qu'on appelle *Grisonisme*. Leur teint de cire, leur cou glanduleux, leur regard noir et fixe, leur expression maladive et malpropre. À l'honneur de la race humaine, il faut faire justice à ces derniers, qui proclament que dans ce pays de la bête, il n'y a pas de bête.

Le dizain de Martigny, qui comprend huit communes et un bon quart de mille âmes environ, est situé dans une contrée fort dévastée par la guerre que des Alpes, mais les maisons formées par le Rhône sont causa de l'insalubrité de son climat, dans les parties basses surtout.

Martigny, l'*Ocodurum* des Romains, s'élève sur la rive gauche du Rhône. Cette ville, autrefois siège des évêques de Sion, est partagée en deux parties (2), *Martigny-la-Ville*, qui renferme quelques beaux bâtiments, tels que l'église paroissiale, la maison prévôtale de Saint-Bernard, etc., et *Martigny-le-Bourg*, rue longue et marchande où se tiennent des foires très-fréquentées. Jeté comme au hasard au débouché de la fougueuse Dranse, Martigny a été plus d'une fois maltraité par ses inondations. Celle de 1595 n'y laissa que trois maisons; les traces de la débâcle de 1818 y sont reconnaissables encore. La chute d'une partie des glaciers qui surmontent le val de Bagnes arracha subitement le cours de la Dranse, et en fit un lac auquel on essaya de donner un cours par des tranchées pratiquées dans la glace. Inutiles efforts! la fécuë rompit ses barrières et couvrit neuf lieues entières de débris: le

(1) Les Catulle d'aujourd'hui, il est assez rapproué du Valais, lequel y naquit. Cette circonstance pourrait cependant encore son séjour au val d'Illérens.

(2) Martigny fut bâtie par César, et ses successeurs la rebâtièrent et lui accordèrent les priviléges des villes du Latium. Au second siècle, on l'appela *Castra Claudiopolis*, elle devint ensuite la capitale du pays; mais malheureusement la guerre que les Lombards portèrent aux Valaisans, fit perdre cette suprématie, qui échut à Sion. Des honneurs, des milliaires, des médailles antiques, nous ont appris tout ce qu'elle fut autrefois.



*Girard del.*

*Lepetit sc.*

T O U R T E M A G N E .

( VALAIS )



rêts, champs, habitations, hommes, tout fut emporté. De l'autre côté de la Dranse, au pied d'un rocher, on aperçoit le petit village de Batia, que surmontent les ruines mélancoliques du château, bâti par le comte Pierre de Savoie. Sur les coteaux rocailleux du voisinage pendent les vignes de *Coquimpey* et de la *Marque*, plantées, dit-on, par les Romains; en bas, dans la plaine, on montre l'enceinte ou du moins l'emplacement du camp de Sergius Galba, vainqueur des Séduinois et des Véragres. La grande commune de Martigny compte une foule de villages et hameaux plus ou moins éloignés du chef-lieu: c'est *Chemin*, d'où l'on aperçoit le Léman; *Vence*, renommé pour ses mines de fer; *Brocards*, protégé contre l'avalanche par une ceinture de vieux châtaigniers; puis, dans les Alpes limitrophes du Faucigny et sur la route de Saint-Maurice, les sauvages et froides demeures de Trient et les châlets escarpés des *herbagères*. Des bords du ruisseau de Trient, qui s'échappe d'une crevasse de rocher pour courir l'espace de plusieurs lieues entre deux parois de rochers d'une hauteur de deux cents toises, vous entendez le murmure de la fameuse cascade de *Pisse-Vache*. Cette cascade, pour quiconque ne craint pas d'être assourdi par le fracas des eaux, a l'avantage de pouvoir être considérée de très-près. L'éclat extraordinaire du paysage qui encadre la magnifique chute d'eau ajoute à la magie du spectacle.

Sur la rive droite du Rhône, Fouly, dont une inscription romaine atteste l'antiquité, est le seul bourg de quelque intérêt. Situé dans l'exposition la plus chaude du pays, il offre ce phénomène, que les prés s'émaillent de fleurs alors que le reste de la contrée est encore enseveli sous la neige.

Le dizain d'Entremont, le plus étendu et le plus peuplé du Valais (huit mille deux cent quatre-vingt-dix âmes), est le seul qui ne soit pas riverain du Rhône. Il se compose de deux grandes vallées, celle de Bagnes et celle d'Entremont.

Le val de Bagnes, qui a neuf lieues de profondeur, ne forme qu'une même commune; c'est dans cette commune que la dernière inondation causée par la Dranse exerce ses plus grands ravages. Le courage et l'activité des Bagnards, peuplade hospitalière, a réparé de ce désastre tout ce qui n'était pas irréparable; ils ont reconstruit les ponts, frayé de nouveaux chemins, rebâti leurs demeures; mais à la place du terreau fertile, la Dranse n'a laissé là qu'un roc nu et la dépouille des glacières. Au-dessus de Lourtier, village criblé par l'avalanche et cependant toujours habité, la vallée se rétrécit tout-à-coup et revêt, en montant, les formes sublimes et désordonnées de la haute région des Alpes. L'énumération de tout ce qu'elle offre de remarquable en défilés, chutes d'eau, torrens, etc., serait trop longue; voici seulement l'indication des stations principales à faire dans une promenade pittoresque: il faut voir la cascade de Lévantia, improvisée par l'inondation; il faut traverser la petite forêt de Livonnaire, semée de blocs de granit, qui sont autant de cavernes jetées là par un éboulement; il faut gravir, si l'on peut, jusqu'au pont de Mauvoisin, si élevé au-dessus du précipice, que les sapins n'y croissent plus; de là, on vous montrera le *Mont-Pleureur*, ainsi nommé, parce qu'en s'entourant de vapeurs, il présage la pluie à toute la vallée; il faut voir enfin le glacier de Getroz, que la Dranse trouve à sa base.

La vallée d'Entremont, plus peuplée que la précédente (quatre mille cent âmes), s'étend jusqu'aux pieds du Saint-Bernard; nous y reviendrons plus tard à propos de la montagne.

*Saint-Maurice*, chef-lieu du dizain du même nom, est une petite ville de treize cents habitans, assise sur le Rhône. L'abbaye et son église, l'église paroissiale, l'hôtel-de-ville et le pont de pierre, d'une seule arche, pont fermé à son extrémité par une porte, la

seule porte faite de main d'homme pour le Valais, enfin un vieux château où l'on va visiter une belle fabrique d'acier, voilà les curiosités principales de Saint-Maurice. De tous les établissemens religieux de l'Europe, c'est l'abbaye de Saint-Maurice qui possède la plus riche collection de reliques : Charlemagne, saint Louis, les empereurs d'Allemagne, les ducs de Savoie, les papes, tous les princes de la chrétienté ont successivement doté l'abbaye qui n'en est guère plus riche aujourd'hui, ce qu'il faut attribuer à l'inépuisable charité de ses abbés. Cet abbé, croisé et mitré, est encore une puissance aujourd'hui ; il ne relève que du saint-siège, il porte le titre de comte, il est grand'croix de l'ordre de Saint-Maurice et le chef d'une armée de dix-neuf religieux qui desservent la maison. L'abbaye de Saint-Maurice montre avec un juste orgueil aux voyageurs le reliquaire de prix qui lui fut donné par le pieux Louis IX, et les deux vases d'agate, présent du grand empereur Karl. A son tour, l'église paroissiale possède la châsse de saint Sigismond, roi canonisé qui mangeait sa soupe dans une écuelle de bois, en expiation du meurtre de son fils ou de toute autre peccadille de ce genre. Autrefois, ces objets de dévotion attiraient grande affluence à Saint-Maurice, alors la piété envoyait de riches pèlerins vers cette unique entrée du Valais ; aujourd'hui que l'on voyage dans une autre intention, l'abbaye s'en ressent ; elle n'est plus riche, mais ses religieux sont toujours pieux, charitables et très-éclairés, n'en déplaît aux esprits-forts. Après la prière, les religieux regardent comme leur premier devoir celui de répandre l'instruction parmi leurs semblables : ils ont un collège où ils professent gratuitement, et, ce qui vaux mieux, où ils enseignent quelque chose. De tout le dizain, Saint-Maurice est le seul endroit digne d'intérêt, le reste n'est qu'un amas de petits villages, ou plutôt de formes de villages que se disputent les avalanches.

Le dizain de Monthey, le treizième et dernier (six mille cinq cents âmes), séparé du canton de Vaud par le Rhône, et riverain du lac de Genève, a quelques villages riches et bien peuplés, et pour chef-lieu une petite ville bien bâtie, Monthey. C'est dans les Alpes de ce dizain que les antiquaires ont placé le fameux mont Tauretunum, dont la chute (en 563) causa tant de désastres dans le Bas-Valais. On va visiter Vauvri, village renommé pour son ancienneté, où s'est conservée jusqu'à nos jours la mémoire de Charlemagne, à tel point que dans ces derniers temps encore on y célébrait sa fête ; on va voir aussi près du beau village de Saint-Gingolph, que baigne le Léman, une grotte naturelle où l'on entre en bateau, et enfin le *val d'Illiez*, qui s'étend jusqu'aux frontières de la Savoie, grande vallée de cinq lieues, habitée par une peuplade robuste et intelligente, qui a des mœurs, des traditions et une généalogie à part ; pure race romaine à l'entendre, descendance dernière et vivante du peuple-roi.

## CHAPITRE IV.

Caractère, mœurs et physionomie des Valaisans. Leurs occupations; cérémonies, fêtes publiques, costumes. — Course au Saint-Bernard. — L'hospice, les religieux, l'église; les chiens du Saint-Bernard. — Antiquités de la montagne, souvenirs récents, la visite de Napoléon.

Les Valaisans aiment la religion et la liberté; ils défendraient l'une avec l'énergie qu'ils ont mise à reconquérir l'autre. Ils aiment la religion comme sanction de leur passé et garantie de l'avenir; leur bon sens a confusément compris que la religion était pour eux la meilleure sauve-garde de la moralité. Aussi tolérans que sincères dans leur croyance, ils sont également éloignés du fanatisme qui tyrannise et de l'hypocrisie qui convoite. Leur vie intérieure, à la prendre dans le cercle de la famille, est aussi douce que leur vie publique, si l'on peut donner ce nom aux actes d'une communauté patriarchale. Ignorant les usages des autres peuples, et fort peu désireux de les connaître, le Valaisan est fermement attaché aux siens propres, qu'il regarde comme les meilleurs; ce qui imprime à ses actions, comme à ses paroles, un caractère de simplicité et de bonhomie. Cette physionomie est surtout celle de la population des vallées latérales et des dizaines supérieurs. Le commerce des étrangers l'a un peu altérée dans les villes et villages qui bordent les routes du Simplon et du Saint-Bernard. Le Haut-Valaisan, race pure et sans mélange, rappelle volontiers, au physique comme au moral, les montagnards de l'Oberland et des petits cantons intérieurs. Le Bas-Valaisan appartient davantage à la Suisse romande. Il a dans les veines du sang français et italien. Le premier a plus de rudesse et de probité; le second plus de finesse et de liant. Les Haut-Valaisans n'ont pas changé; ils sont ce qu'ils étaient il y a deux et trois siècles: le Bas-Valaisan éprouve moins de répugnance à se prêter aux idées étrangères; il est plus sociable et plus civilisable. Reste à savoir si, dans des pays qui ne peuvent être jamais qu'à demi éclairés, les retards de l'ignorance ne sont pas préférables aux progrès d'une civilisation équivoque. Civiliser, c'est fort beau sans doute; mais on conviendra que, jusqu'à présent, les résultats obtenus de la civilisation pour le bonheur des hommes sont fort contestables, en morale du moins. Chez ce peuple, le lien du mariage est sévèrement respecté; le vieillard exerce une autorité patriarchale au milieu d'une famille soumise et docile. Cette indolence assez commune dans les parties voisines du Rhône, et qui tient là à des causes physiques, est étrangère aux habitans des montagnes; mais le travail n'y a pas cette arrière qui sent l'amour du gain. On travaille pour conserver, non pour augmenter son petit domaine. C'est avec inquiétude qu'on voit un homme s'enrichir, non qu'on envie ses richesses, mais parce qu'on en redoute l'abus; cette rusticité proverbiale du Haut-Valaisan cache souvent un tact fort exercé.

Jeune, le Valaisan est gai, confiant, ouvert; il a toute la sérénité que donne une bonne conscience. La gravité et une sorte de mélancolie lui viennent avec la vieillesse. Il a tant travaillé, il a tellement lutté, non contre les hommes (cela lui donnerait de l'aigreur et de la haine), mais contre les éléments, que le souvenir de ces combats jette un voile de tristesse sur ses derniers jours. Comment ne serait-il pas en même temps religieux? Au milieu d'une nature en ruines, ne sent-il pas plus intimement le secours du ciel? Peut-il, à l'aspect de ses hautes montagnes, ne pas rêver une Providence plus grande encore? De là son zèle à parer l'église.

La maison du Valaisan est nue : ses autels sont riches. Ses seuls passe-temps, ce sont le chant pieux des processions, le service divin, la visite au tombeau de ses ancêtres. Point de réunion qui ait lieu sans une bénédiction. La danse est interdite ; ceci paraîtra sévère seulement à ceux qui l'aiment. Il n'y a presque pas de cabarets dans le pays. « Qu'en avons-nous besoin, vous diront les habitans. N'avons-nous pas appris de nos pères à exercer l'hospitalité ? »

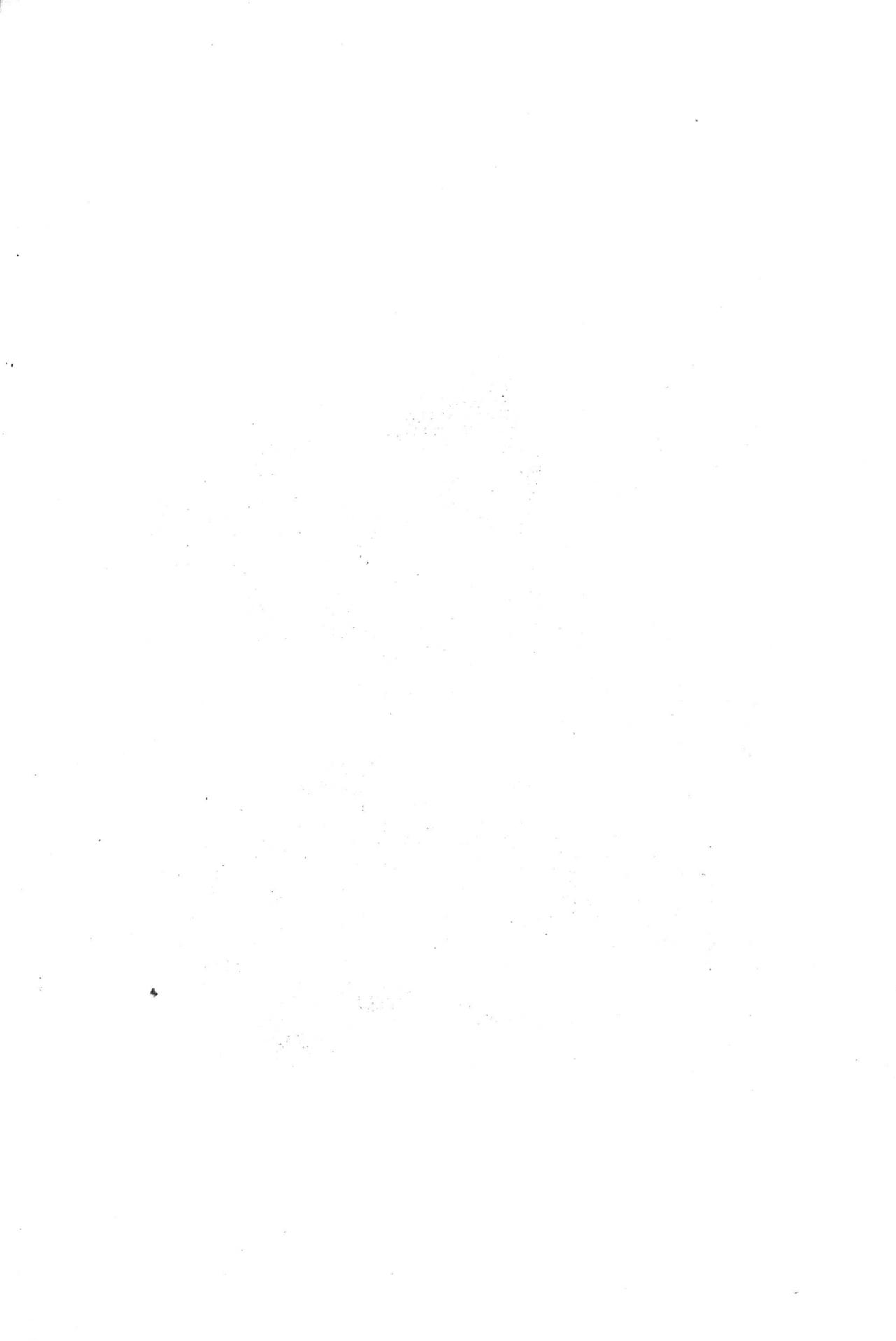
Sans doute il y a encore en ce pays des pratiques et des préjugés superstitieux ; mais ils tendent à s'effacer de jour en jour. D'ailleurs, quel pays n'a pas les siens ? Et, en vérité, l'innocence des préjugés valaisans aurait bien dû désarmer leurs amers censeurs. Autrefois, il est vrai, on exorcisait le rocher qui menaçait ruine ou le torrent qui allait déborder, on exorcisait les malades ; aujourd'hui on les soigne, et on digue le torrent. Il ne faut pas désespérer d'un petit peuple dont la liberté est la nourrice et le stimulant, mais il ne faut pas oublier que les abus ne s'y corrigent pas en un jour. Maint bel-esprit rirait sans doute de voir le Valaisan célébrer certaines fêtes du calendrier supprimées même par l'église ; mais, s'il trouve là son plaisir, où est le mal ? Dans les grandes villes, le peuple et la jeunesse cherchent des distractions dans les cafés, théâtres, cabarets, etc. : ici le plaisir est encore un remerciement adressé à la Providence, et le festin célébré avec le plus de luxe, c'est celui des funérailles ; on se met en frais aussi pour recevoir un hôte. Les femmes ne paraissent pas à ces fêtes, si ce n'est pour rendre ces sortes de services qui ailleurs regardent les domestiques. Jean-Jacques a blâmé cet usage dans ses lettres, où il parle d'ailleurs avec autant de vérité que de gratitude de l'hospitalité qu'il reçut.

Il se plaint aussi de la longueur des repas (il aurait dû dire du repas), et de l'obligation où il se vit de boire des vins capiteux. « Mais, ajoute-t-il, comment se résoudre à fâcher de si braves gens ? Je m'enivrais donc par reconnaissance, et ne pouvant payer mon écot de ma bourse, je le payais de ma raison. »

Les femmes ont, dans ces derniers temps, modifié leur costume. À ce sujet, la mode, fille de la civilisation, a fait des siennes. Elle a enlevé aux Valaisanes les chaines, les bracelets, les bagues, les dentelles, qui se perpétuaient dans les familles, transmises des mères aux filles, et les a dotées des colifichets français. Cependant vous verrez encore dans quelques communes des femmes d'un âge mûr portant un costume antique, sans grâce et fort gênant, qu'elles feraient mieux de dépouiller. Dans le val d'Illiez, dont les habitantes vivent dans la neige la moitié de l'année, elles réunissent le vêtement des deux sexes : elles portent des culottes et un corset, un chapeau de femme et des souliers d'homme.

Les mœurs valaisanes se sont sensiblement adoucies dans les formes politiques : on n'impose plus d'amendes arbitraires à un homme parce que ses richesses sont contraires à l'égalité démocratique ; on ne force plus le débiteur insolvable à s'asseoir en public sur une pierre froide ; on n'intente plus accusation pour *crime de magie ou sorcellerie*. Il y a bientôt trois siècles qu'on a enterré cette redoutable *mazza* qui détruisit tant de châteaux et ruina tant de familles, victimes des soupçons et des attentats démagogiques. Chacun sait, et l'exemple déjà cité du baron de Rarogne le prouve, que, lorsqu'un personnage de marque perdait la saveur populaire, tous ceux qui voulaient sa perte enfonçaient un clou dans une massue façonnée en forme humaine ; puis on condamnait le prévenu sans l'entendre, et le plus souvent sa maison était brûlée et ses terres confisquées. Il ne fallut rien moins que l'intervention des autres cantons pour abolir cet ostracisme, qui, il est vrai, n'attaquait pas la pauvreté des Aristides.

Le montagnard valaisan est plus robuste et plus fort que l'habitant des plaines ou des





Oscarie Rossignol del.

COSTUMES DU VALAIS.

à l'ouest du Rhône; il est tel d'au-haut où l'horrible affection (le cestinisme), assez commune jadis dans la contrée, ne paraît plus jamais (1).

L'architecture a fait des progrès dans les villes où l'on voit des bâtiments érigés à et bien distribués. Dans les hautes vallées, ces habitations sont, en grande partie, construites en bois de mélise; l'annebien est aussi simple que le vigeance; les lits sont à trois étages, et toute la famille y trouve place. Toute partout la cuisine sort de salle à manger. On dit que dans le val d'Anniviers subsiste en ore l'usage de ces tables antiques, qui à elles seules tiennent lieu de plat et d'assiette. Chaque convive tranvoie son bassin creusé dans l'épais mur d'argile qui les forme, et au moyen d'un long bras de bois, tournant sur pivot, la chandelle à soupe est acheminée sur la table. Il est probable que les Anniviers font aux étrangers qui les visitent l'honneur d'une autre écuelle.

Comme dans le canton de Fribourg, deux langues sont en usage dans le Valais. Cinquante d'au-haut (Conches, Trieg, Viège, Jougne, Lutry), et partie des dixains de Sierre et du Bion, parlent un patois qui est un véritable patois français. C'est cette langue fait chaque jour de nouvelles conquêtes dans le pays; on peut prévoir l'instant où elle sera dominante (2).

Il ne faut pas oublier dans ce valais un industrie et un commerce florissants. Il exporte

1) Les médecins et les naturalistes ne sont pas d'accord sur les causes d'origine de ce mal, fait fréquemment dans les vallées à mi-hauteur des eaux, les eurpes ou l'allein, qui dévorent des corps et déchirent les tissus, et qui sont d'autant plus mortel que plus de soins soignent à l'heure. Plusieurs, et avec raison, sont de l'avis, y voient la vengeance de la morte ou de l'assassin. On disait encore pour sevrer si l'enfant n'en vole ou s'il va devenir un grand dévastateur. Simler, dans son ouvrage en 1560, a soleil avocé tranché le question, pour le passé du moins; il affirme que la première félicitation à l'assassin, au temps où la forme en coaches était celle de Dieu soit modé votre enfant n'est pas cestin, a fait persister, malgré ce que plus souvent mise en doute, la cestin, on a remarqué que les consummes à cestin sont rares, ou fort rares, l'assassin dominant, et que les enfants qui portent le plus de victimes de la morte sont, au contraire, si peu nombreux que les grandes vallées latérales. Nous avions dit déjà que la morte peut faire l'assassin, mais certains écrivains, telle le docteur François, ont pourtant démenti. Il a toutefois démontré le nombre de ces malheureux. Il est trop vrai que, dans plusieurs familles, une fois tout au moins, une de ces deux régularités: mais il ne faut pas oublier que le cestin, dans ces régularités, est le moins commun des malades, et que le plus commun, et le plus grave, est l'assassin. La morte est une maladie qui a des causes expérimentées, comme des pertes de la tendre, nécrose des cellules, et c. s. s. mais, en contrepartie, il y a des malades, et des familles, qui n'ont pas de cestin, mais qui n'ont pas d'assassin. C'est pourquoi la morte, dans cestin, comme une tempeste, à partie par le ciel à toute une nation.

2) On a calculé que plus de 500000 de ce pays, dont sans doute plusieurs millions sont dans le seul Valais français, c'est par opposition avec l'Alman, il n'est plus exact de dire l'patois, car c'est l'allein, généralement employé, et dans la partie ouest également appelée française, et qui n'est plus lelement nommé romanche. Cet allein est évidemment un mélange de mots dérivés du latin, du latin, de l'ancien gaulois. Dans un moment où l'Europe savait chercher dans l'étude de l'anglois l'inspiration d'une foule de mythes historiques, des recherches sur l'origine de l'allein valaisan ne seraient pas sans intérêt; c'est en des plus nombreux, et peut-être le plus ancien, parlé de l'Europe. Plusieurs mots de la langue des Vénètes, des Celtes, des Magyars, des Sarrasins, ay sont conservés presque intacts. Est-ce que par le triage et le rapprochement, les différents racines de ces mots, on ne pourra pas retrouver la racine de ces peuples, et conclure avec une certitude inquiète d'autre elles à la provenance? L'allein a habité cette partie des Alpes. Si cette note tombe jamais sous les yeux d'un quelque jeune antiquaire et qu'il démontre l'origine d'une quelconque nation en ce sens, nous lui désignerons le patois de la vallée d'Anniviers comme le plus digne de faire son attention: il offre de surprenantes analogies avec la langue basque, corse ou gallois. En général, le patois valaisan offre un si grand mélange de mots empruntés de langues différentes, en voici un exemple. Le teutrois ou pour le dixain d'Herens, lorsqu'arrivé dans un des hameaux les plus isolés de la vallée de l'Uver, un chevalard vient en offrir l'hospitalité, je le suis dans sa cabane, et il dit à une jeune femme: « *Me la, cours che che une chaise pour ces étranger.* » Peurard est presque le mot latin *murus*; *freidle* est le mot bas-breton *freind*, sauter *brütschi* rappelle le verbe allemand *bringen*, apporter; *zeh* est le *scabellum* dont nous avons fait *zabellie*; *saho* est le titre d'honneur accordé à un étranger reconnu pour tel à son vêtement, *sahé* en allemand, *sagum* en latin, en français *sauf*.

« Me la, cours che che une chaise pour ces étranger. » Peurard est presque le mot latin *murus*; *freidle* est le mot bas-breton *freind*, sauter *brütschi* rappelle le verbe allemand *bringen*, apporter; *zeh* est le *scabellum* dont nous avons fait *zabellie*; *saho* est le titre d'honneur accordé à un étranger reconnu pour tel à son vêtement, *sahé* en allemand, *sagum* en latin, en français *sauf*.



bords du Rhône; il est tel dizain d'en-haut où l'horrible affection (le crétinisme), assez commune jadis dans la contrée, ne pénétra jamais (1).

L'architecture a fait des progrès dans les villes où l'on voit des bâtimens commodes et bien distribués. Dans les hautes vallées, ces habitations sont, en grande partie, construites en bois de mélèze; l'ameublement est aussi simple que le logement; les lits sont à trois étages, et toute la famille y trouve place; presque partout la cuisine sert de salle à manger. On dit que dans le val d'Anniviers subsiste encore l'usage de ces tables antiques, qui à elles seules tiennent lieu de plats et d'assiettes. Chaque convive trouve son bassin creusé dans l'épais madrier qui les forme, et au moyen d'un long bras de bois, tournant sur pivot, la chaudière à soupe est amenée sur la table. Il est probable que les Anniviards font aux étrangers qui les visitent l'honneur d'une autre écuelle.

Comme dans le canton de Fribourg, deux langues sont en usage dans le Valais. Cinq des dizains d'en-haut (Conches, Brie, Viège, Rarogne, Louéche), et partie des dizains de Sierre et de Sion, parlent allemand; le reste du canton parle français. Cette dernière langue fait chaque jour de nouvelles conquêtes dans le pays; on peut prévoir l'instant où elle sera dominante (2).

Il ne faut pas chercher dans le Valais une industrie et un commerce florissans. Il exporte

(1) Les médecins et les naturalistes ne sont point d'accord sur les causes du crétinisme. Les uns l'attribuent à la mauvaise qualité des eaux, les autres à l'influence malfaisante des marais putrides, d'autres enfin à la malpropreté domestique et au peu de soins donnés à l'enfance. Plusieurs, et avec raison sans doute, y voient le concours de ces diverses causes. On dispute encore pour savoir si l'enfant naît idiot ou s'il le devient en grandissant. Simler, dans sa *Vallensia*, écrite en 1574, semble avoir tranché la question, pour le passé du moins; il affirme que la première félicitation adressée de son temps à une femme en couches était celle-ci: « Dieu soit loué! votre enfant n'est pas crétin. » La perspicacité moderne est plus souvent mise en défaut. En résumé, on a remarqué que les communes à *crétins* sont celles où l'ivrognerie est le vice dominant, et que les endroits qui présentent le plus de victimes de la maladie sont ordinairement situés au débouché des grandes vallées latérales. Nous avons dit déjà que la maladie tendait à s'effacer de plus en plus; dans certains endroits, elle a disparu complètement. Il serait difficile d'indiquer le nombre de ces malheureux. Il est trop vrai que, dans plusieurs familles, on les tient enfermés loin de tous les regards; mais il ne faudrait pas ajouter foi à certains bruits répandus sur leur compte dans le pays et ailleurs. L'affreux préjugé d'autrefois, qui faisait considérer ces infortunés comme des victimes expiatoires chargées des péchés de la famille, n'existe plus, et encore moins cet autre préjugé, aussi ridicule sans doute, mais préférable sans contredit, qui regardait la venue d'un crétin comme une bénédiction déparcie par le ciel à toute une famille.

(2) On a calculé que plus des deux tiers de la population valaisane parlent maintenant français; quand nous disons français, c'est par opposition avec l'allemand, il serait plus exact de dire le patois, car c'est l'idiome généralement employé dans la partie improprement appelée française, et qui serait plus justement nommé *romande*. Cet idiome est évidemment composé de mots dérivés du celte, du latin, de l'ancien gaulois. Dans un moment où l'Europe savante cherche dans l'étude des langues l'explication d'une foule de mystères historiques, des recherches sur l'origine de l'idiome valaisan ne seraient pas sans intérêt; c'est un des plus anciens, et peut-être le plus ancien parlé de l'Europe. Plusieurs mots de la langue des Huns, des Celtes, des Madschares, des Sarrasins, s'y sont conservés presque intacts. Est-ce que par le triage et la comparaison des différentes racines de ces mots, on ne pourrait pas retrouver la racine de ces peuplades, et conclure avec vraisemblance laquelle d'entre elles a, la première, défriché et habité cette partie des Alpes. Si cette note tombe jamais sous les yeux de quelque jeune antiquaire et qu'elle lui donne l'idée de quelque étude en ce sens, nous lui désignerons le patois de la vallée d'Anniviers comme le plus digne de fixer son attention; il offre de surprenantes analogies avec la langue basse-bretonne ou galloise. En général, le patois valaisan offre un singulier mélange de mots empruntés de langues différentes; en voici un exemple. Je traversais un jour le dizain d'Herens, lorsqu'arrivé dans un des hameaux les plus reculés de la commune de Javiez, un vieillard vint m'offrir l'hospitalité. Je le suivis dans sa cabane, et il dit à une jeune femme: « *Neurd, freinde bretschi on cabé à zu saho.* » J'eus la curiosité d'analyser cette phrase, qui signifie: « Ma bru, cours chercher une chaise pour cet étranger. » *Neurd* est presque le mot latin *nurus*; *freinde* est le mot bas-breton *freind*, sauter; *bretschi* rappelle le verbe allemand *bringen*, apporter; *cabé* est le *scabellum* dont nous avons fait *escabelle*; *saho* est le titre d'honneur accordé à un étranger reconnu pour tel à son vêtement, *sahé* en celtique, *sagum* en latin, en français *saye*.

peu, et reçoit encore moins de l'étranger, s'il est possible. Son sol produit le nécessaire aux besoins de ses simples habitans. La plupart des familles s'habillent d'un drap grossier, et dans les hautes vallées, chaque ménage a son métier de tisserand. Une seule denrée à peu près qu'il demande à l'étranger (à la France), c'est le sel.

Le canton n'a donc qu'un commerce de transit; plusieurs foires se tiennent en différens endroits pour les échanges de l'intérieur. Les montagnards s'y défont de leur superflu en grains, chanvre, laines, peaux, suif, volailles, fromage, draps et toiles du pays. Les indigènes, amis de la vie agricole et pastorale, abandonnent volontiers aux étrangers l'exercice des métiers. Il y a une fabrique de draps à Octon, près Martigny; on fabrique des clous et du fil de fer à Saint-Gingolph; les papeteries de Naters et de Vauvry sont assez renommées. La quantité du bétail nécessite une quantité proportionnelle de tanneries; enfin, il se fait un petit commerce de cristaux dans les vallées de Viesch et de Lœtsch (1).

Depuis une trentaine d'années, la culture des céréales s'est considérablement accrue dans le canton. Cette terre, vague et stérile autrefois, rapporte aujourd'hui mäis, lin, seigle, avoine, etc. Les dizains de Conthey et d'Entremont sont les greniers du Bas-Valais; Sion et Sierre approvisionnent le Haut. Les arbres fruitiers sont nombreux et productifs; rien de plus beau que les vergers et les châtaigneraies de Monthey. Depuis Mœrel, dans le dizain de Rarogne, à l'embouchure du Rhône, les coteaux, surtout ceux de la rive droite, offrent des vignobles plus ou moins étendus; les vins rouges de Sion, de Chamoson, d'Ardon, de Fully, de Salgues, sont renommés; mais le plus célèbre de tous, c'est la Malvoisie de Sierre et de Sion qui a le fumet et le goût des vins d'Espagne. Du reste, les vignes pourraient être mieux cultivées et les débouchés plus favorables.

Une autre richesse du canton, c'est son bétail. Dans ces derniers temps, on en a singulièrement perfectionné la race (2); mais si dans les vallées et les plateaux élevés la prospérité de l'agriculture et des travaux qui s'y rattachent est sensible, on n'en saurait dire autant de la richesse agricole des bords du Rhône. Là les débordemens sont fréquens; ils font plus que détruire les récoltes, ils les rendent impossibles, ils engravent les terres labourables et les transforment en marais malsains. Soit insouciance, soit découragement, différentes communes laissent le fleuve dégrader leur territoire et envahir leurs domaines. Pour donner cette malheureuse partie du Valais à l'agriculture, il faudrait se rendre maître du fleuve au moyen de digues élevées depuis Conches jusqu'au Léman. Nous l'avons déjà dit, le plus grand ennemi du Valais, c'est son fleuve, c'est le Rhône. Pour l'encaisser et l'enchaîner dans son lit, le concours des moyens et des bras de tous les dizains serait nécessaire. Si à cette occasion le courage et la persévérance des Valaisans de ces dizains avaient besoin d'un stimulant, l'exemple de leurs compatriotes des vallées latérales est là. Ne luttent-ils pas avec succès pendant toute l'année contre les nombreux torrens qui les menacent?

Qu'on nous permette maintenant de reprendre la description du pays, nous allons y rentrer par la vallée d'Entremont pour monter au Saint-Bernard et y visiter l'hospice, le plus bel établissement du Valais, titre irrécusable pour la contrée à l'estime et à la reconnaissance des autres nations.

(1) Chaque dizain a sa mesure particulière pour les solides et les liquides. La conquête française a introduit presque partout la méthode décimale. La monnaie se divise en gros et petits écus, batz et rappes.

(2) Voici le tableau vétérinaire d'une de ces dernières années: chevaux entiers, hongres et jumens, 2,240; — taupeaux, 565; bœufs, 600; — vaches, 25,000; — génisses et veaux, 21,000; — ânes, 210; mulets, 1,500; — moutons et brebis de toute race, environ 55,000.

Après avoir traversé la vallée d'Entremont, c'est à Saint-Pierre que l'on prend des mulets pour monter au couvent, situé trois lieues plus haut. Il faut une heure pour atteindre l'extrémité des rochers qui masquent la Valsorey, torrent qui s'échappe à quelques pas du couvent; au delà commence une vaste plaine fermée partout par des montagnes. La nuit ayant été froide, la neige avait sous nos pieds quelque consistance, et nous nous élevions rapidement; nous côtoyâmes de jolis chalets, souvent visités par les perdrix blanches, abondantes dans cet endroit; les montagnards les prennent au lacet, ils tirent aussi à l'affût beaucoup de marmottes pour les vendre aux petits Savoyards qui vont de ville en ville, ou du moins qui allaient autrefois promenant la *marmotte en vie*. Plus loin, la route circule et se replie autour des montagnes, puis tout-à-coup, au détour d'un rocher, on aperçoit le couvent, de sorte qu'on ne le découvre réellement qu'au moment d'y arriver. Il était dix heures du matin, et déjà la chaleur était suffocante; l'éblouissante blancheur de la neige fatiguait notre vue. Pour parer à cet inconvénient, la plupart des voyageurs portent un crêpe noir sur le visage. Nous ne fûmes pas peu surpris de nous trouver les uns et les autres aussi hâlés qu'après un voyage de plusieurs jours dans la plaine. J'observai que le ciel semblait d'un bleu plus foncé qu'en bas, ce qu'il faut attribuer au peu de densité de l'air atmosphérique à une telle élévation. L'hospice du Saint-Bernard est l'endroit du globe le plus élevé où l'homme ait osé fixer sa demeure; le bâtiment principal est un carré long, solidement construit en pierre, d'un étage avec rez-de-chaussée. C'est au rez-de-chaussée que se trouve la *salle des voyageurs*, la cuisine est à côté; en tous temps on y fait bon feu, ce dont les voyageurs ont souvent plus besoin que de nourriture; le réfectoire, orné de quelques tableaux, est remarquable pour la propreté de son ameublement: chaises, tables, bances, tous en bois de noyer, sont entretenus avec tant de soin, qu'on pourrait se mirer dans le brillant de leur surface. Tout le long du bâtiment règne un grand corridor qui sert de dégagement aux chambres et aux cellules; il est décoré des portraits des prieurs de l'ordre: touchantes peintures qui parlent au cœur et élèvent l'âme en montrant les traits des vertueux bienfaiteurs de tant de générations. Au bout du corridor, nous entrâmes dans l'église, petite mais jolie; on y voit le mausolée du général Desaix, tué à Marengo; l'autel est décoré avec goût, et j'y remarquai quelques bonnes peintures; dans le chœur, des boiseries sculptées avec une délicatesse infinie représentent le crucifiement de Jésus-Christ: c'est l'ouvrage d'un ancien religieux de la maison.

Les bâtimens du Saint-Bernard peuvent recevoir à la fois trois à quatre cents personnes. L'édifice principal est séparé par la route d'un autre bâtiment de construction récente, et réservé aux pèlerins et aux femmes. Dans les jours d'affluence extraordinaire, tels que les veilles de grande fête, on utilise les corridors comme supplément aux chambres et cellules; alors l'hospice entier n'est plus qu'un vaste dortoir.

Ce n'est pas en visitant l'hospice pendant la belle saison, aux mois de juin et de juillet, qu'on se mettra à même d'en reconnaître l'utilité salutaire; mais allez voir, si vous l'osez, le Saint-Bernard au milieu de l'hiver, ou par un temps d'orage, quand le tonnerre ébranle la montagne, que les vents mugissent, quand les glaces détachées par l'avalanche s'ébranlent avec fracas, et que la neige tombant en épais flocons couvre les sentiers et dérobe au voyageur la trace de son chemin; les pieux plantés de distance en distance ne la feraien pas retrouver, car la tempête les renverse le plus souvent. Alors, les bons pères, accompagnés de leurs *maroniers* (domestiques) et précédés de leurs chiens fidèles, vont à sa rencontre, le soutiennent et le guident, et le plus souvent le portent sur leurs bras jusqu'au couvent. Il

arrive quelquefois que les voyageurs engourdis par le froid ou couchés sous la neige n'offrent à l'œil aucune trace reconnaissable, l'instinct des chiens les découvre à quelque profondeur qu'ils soient. On les voit gratter la neige comme pour indiquer où l'homme est enseveli; alors les pères, armés de longues piques, le tirent de ce froid sépulcre. Combien de personnes ont été ainsi arrachées à la mort par ces vertueux cénobites !

Tous les soirs, dès que le temps se couvre et qu'un orage menace d'éclater, un père va observer la montagne, et ne revient à l'hospice qu'après s'être assuré qu'aucun voyageur n'a besoin de ses secours; ces sortes de tournées sont très-périlleuses, et si les chiens ne retrouvaient toujours sûrement la trace des chemins effacés par la neige, les religieux seraient souvent dans l'impossibilité de remplir leurs charitables devoirs (1). Le but de l'institution est uniquement, comme chacun sait, d'assister tous ceux qui traversent la montagne, sans distinction de pays, de sexe ou de religion (2). Dans l'hospice, tous les voyageurs sont frères et égaux, tous ont droit aux mêmes secours et aux mêmes biensfaits; s'il y a une préférence, c'est pour la vieillesse. Chacun reçoit une mesure de vin, une ration de pain et de viande; on soigne les malades, on panse les blessés, on fait l'aumône aux pauvres (3); s'ils y arrivent de nuit, on leur donne un lit; il y en a plus de soixante destinés à cet usage. Personne n'est exclu, c'est la véritable maison de Dieu transportée et réalisée sur la terre.

Pour subvenir à ses nombreuses dépenses le couvent a des revenus fixes qui proviennent de ses domaines et de quelques redevances foncières. Très-riche autrefois, il possédait soixante-dix-neuf bénéfices, mais ses ressources seraient insuffisantes aujourd'hui sans l'assistance de la nation suisse. Chaque année le frère quêteur parcourt les cantons, et à ce sujet l'un des pères me disait: « Il y a bien des années déjà que, dans les temps les plus désastreux, la charité des âmes bienfaisantes de notre pays ne s'est jamais refroidie (4) ».

Les souvenirs historiques qui se rattachent au Saint-Bernard sont nombreux; à peu de dis-

(1) Les chiens du Saint-Bernard sont célèbres dans toute l'Europe; nous ne croyons pas déroger à la gravité de cette publication en leur consacrant ici une mention spéciale :

Leur taille est moyenne, leur robe fauve, mêlée de quelques taches blanches; ils sont très-doux; ils vont souvent seuls à la rencontre des voyageurs jusqu'au pied de la montagne et les amènent au couvent. Je viens de parler de leur instinct admirable pour retrouver les traces de la route, ou pour découvrir le voyageur englouti sous la neige; cet instinct est développé par l'éducation *hospitale*, en quelque sorte, que leur donnent les pères. On comprend qu'ils ne rempliraient pas si bien ces exercices, s'ils n'y étaient dressés. Les chiens de cette race aiment beaucoup la neige, et préfèrent les montagnes à la plaine. On a essayé d'en élever dans des châteaux, la plupart ont péri. J'ai vu autrefois, en Danemarck, un de ces chiens que les pères du Saint-Bernard avaient donné jeune à M. de Conninck. L'intention du maître était d'acclimater cette espèce et de la nationaliser en Norvège. A l'époque des dernières guerres, on a accusé des soldats de l'armée française d'avoir tué plusieurs de ces animaux; c'est une calomnie que je me fais un devoir de réfuter.

(2) Ces religieux, de l'ordre régulier de Saint-Augustin, ont fait leurs études à Sion.

(3) A cet effet, il y a à la porte de l'église du couvent un tronc destiné à recevoir l'offrande volontaire des voyageurs aisés; il faut dire que la somme provenant de ces dons est d'ordinaire fort modique.

(4) On a calculé que huit à neuf mille personnes, année commune, traversaient la montagne. En 1762, une soirée orageuse réunit dans le couvent jusqu'à cinq cent quatre-vingts personnes, pour lesquelles il fallut la viande de quatre bœufs, de vingt moutons et huit quintaux de pain. En 1818 il y eut, de compte fait, trente-un mille soixante-dix-huit repas donnés, tant à des voyageurs qui ne firent que s'arrêter, qu'à ceux qui séjournèrent par maladie ou visitèrent l'hospice en curieux. En résumé, les dépenses annuelles des pères s'élèvent à 50,000 francs. Qu'est-ce que la fastueuse charité des riches auprès de cet immense sacrifice des vertueux pères, dont la vie frugale et active se contente du strict nécessaire? L'admiration n'a plus de bornes, quand on songe que cette miraculeuse hospitalité est exercée dans des endroits où toute végétation a cessé, où la mousse ne saurait croître, où rien ne se meut, si ce n'est l'avalanche et les torrens; dans un lieu où il neige à midi dans la canicule, désert glacé que l'audace guerrière a pu franchir, que la charité chrétienne seule pouvait habiter. La religion seule en effet a pu déterminer ces hommes courageux à se sacrifier tout entiers et à tout instant.

tance du couvent , du côté de l'Italie , vous verrez le *plan de Jupiter* , emplacement du temple de Jupiter Pennin. Très-anciennement la montagne portait le nom du dieu païen (*Mons-Jovis* ), d'où lui est venu par corruption celui de *Mont-Joux* ; alors il y avait un temple , mais il n'y avait pas d'hospice , et , ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire , le dieu du temple , loin de secourir les voyageurs , les dépouillait. La plus ancienne trace de l'établissement de l'hospice se retrouve dans une chartre de 832 ; il y est question d'un abbé du Mont-Joux. Nonobstant ce document , on attribue l'honneur de cette fondation à un gentilhomme d'Anneci , Bernard de Menthon , archidiacre de la cité d'Aoste ; l'hospice a gardé son nom ainsi que la montagne. Sans nous arrêter au passage fort contestable d'Annibal , nous rappellerons que nombre d'armées de conquérans vinrent s'abattre , autres avalanches , sur le Saint-Bernard. On sait que les Romains , vainqueurs des Gaules et de la Germanie , y tracèrent une voie militaire , et que toutes les légions qui se portaient de Milan sur Mayence suivaient cette route reproduite dans l'*Itinéraire d'Antonin*. L'an 69 de notre ère , l'armée de Cæcina , victorieuse des Helvétiens à Windisch (Vindonissa) , rentra en Italie par le Saint-Bernard , au milieu de l'hiver. Tacite insiste sur la circonstance de la saison , si peu favorable à un pareil voyage. En 574 , une armée de Lombards traversa le Saint-Bernard , et vint se faire battre entre Bex et Aigle par les troupes de Gontran. Quand Charlemagne entreprit de renverser le trône des Lombards , il rassembla à Genève une puissante armée , qu'il partagea en deux corps. Il entra en Italie par le mont Cenis à la tête du premier , et confia la conduite du second à Bernard , son oncle , qui traversa la montagne à la tête de trente mille hommes. Il en trouva tous les défilés occupés et fortifiés par les Lombards , et y livra vingt combats , dont il sortit vainqueur (1). Durant les longues guerres qui ensanglantèrent le X<sup>e</sup> siècle , divers corps d'armée , bourguignons , italiens , sarrasins , passèrent d'Italie en Valais , et du Valais en Italie , par la porte du Saint-Bernard. En 1160 , une des armées de Frédéric Barberousse , commandée par Berchtold IV , duc de Zähringen , pénétra également dans les plaines cisalpines par le Saint-Bernard , qu'un chroniqueur appelle le *chemin de Jules César* , ou le *Mont-Joux*. Enfin , en 1476 , lors de la guerre de Charles-le-Téméraire contre les Suisses , une colonne de deux mille Italiens franchit la montagne pour venir au secours du duc ; mais , à peine descendus dans le Valais , ils furent écrasés par les habitans du pays , qui en tuèrent quinze cents. Depuis cette époque , les Suisses ayant arrêté un système de neutralité , la montagne ne fut plus traversée par des armées étrangères. Pendant plus de trois siècles , la mémoire des précédens passages était comme effacée , lorsqu'en 1800 , Bonaparte , qui allait écraser les Autrichiens à Marengo , y amena ses soldats. Toute l'Europe a retenti de ce fameux passage de Bonaparte au Saint-Bernard. Il est certain que l'entreprise était hardie , si l'on considère l'apprécié du chemin , le manque de fourrage , la disette de vivres et la résistance à laquelle devaient s'attendre les colonnes françaises , en débouchant en Italie ; néanmoins , quand on a pu se faire une juste idée des obstacles véritables que Bonaparte eut à surmonter , on est bien obligé de dépouiller l'expédition de tout le merveilleux que l'imagination du peuple lui a prêté depuis. La gloire de Bonaparte , dans cette circonstance , consiste moins dans l'obstacle franchi que dans l'appréciation qu'il en sut faire. Ces rochers , ces pics couverts de neiges , ces pré-

(1) Quelques-uns veulent que la montagne ait pris le nom de Bernard en mémoire de son passage. L'opinion qui en attribue la dénomination à saint Bernard de Menthon nous semble plus probable.

cipices dont on a tant parlé, n'existent point sur la route du Saint-Bernard. Jusqu'à Saint-Pierre, nous l'avons dit, le chemin est praticable pour les voitures; de Saint-Pierre à la montagne, il n'y a qu'une montée assez pénible. Quant aux avalanches, il n'en est survenu aucune pendant le passage, qui n'a coûté la vie à personne (1). Le transport de l'artillerie offrit, à la vérité, quelques difficultés qui furent enfin surmontées, mais ce qu'on ignore peut-être, c'est que le premier consul ayant promis de récompenser ceux qui traîneraient une des pièces de canon jusqu'au Saint-Bernard, une foule de paysans valaisans accoururent avec des mulets; ils firent franchir la montagne à la plus grande partie de l'artillerie française, et on les renvoya sans la récompense promise. Enfin, le 27 mai, le gros de l'armée se trouva réuni à Ivrière avec son parc. C'est ensuite au parc de Pavie, si mal défendu par le général Mélas, que Bonaparte prit l'artillerie dont il soudroya les Autrichiens à Marengo. Bonaparte fit faire à ses troupes une marche rapide; selon son habitude, il agit avec résolution et brusquement l'affaire, voilà sa gloire: un heureux concours de circonstances fit le reste. Mélas, au lieu de venir à sa rencontre, lui tourna le dos, laissant à quatre mille hommes seulement le soin d'arrêter l'armée française. Les religieux du Saint-Bernard donnèrent l'hospitalité au conquérant de l'Europe et à ses soldats; chacun d'eux eut sa ration de voyageur (2). Bonaparte alla loger au prieuré et visita le couvent; long-temps après les bons pères parlaient encore de sa douceur et de l'humanité dont il fit preuve. L'armée française, en effet, y observa la plus sévère discipline: cent cinquante mille hommes se succédèrent dans l'hospice en moins de trois années. Plus d'une fois la guerre vint en ébranler les murailles; les Français, retranchés dans le couvent, débusquèrent les Autrichiens de la montagne qu'ils avaient gravie. A ce sujet, le mulâtre qui me conduisait à la montée me raconta que, le jour de la bataille, il amenait un convoi de pain pour la garnison. — « Les chasseurs tyroliens, disait-il, tiraient sur nous sans relâche, du haut des rochers. — Vous aviez bien peur, n'est-ce pas? — J'avais peur pour mes mulets; chacun d'eux valait dix-huit louis, et je n'aurais jamais trouvé d'argent pour en acheter d'autres. »

(1) Pendant que l'armée française passait le grand Saint-Bernard sous le commandement du premier consul, on envoia le général Bethencourt à la tête d'une colonne de mille hommes, avec ordre de franchir le Simplon. Un trait d'audace a immortalisé ce passage, beaucoup moins célèbre que l'autre. M. Ebel le rapporte ainsi dans son ouvrage: « Des chutes de neiges et de rochers avaient emporté un pont, de sorte que le chemin de la montagne se trouvait interrompu par un abîme de soixante pieds de largeur et d'une profondeur incalculable. Un intrépide volontaire s'offrit de tenter le passage. Seul d'abord, il entra dans les trous de la paroi latérale, trous qui servaient à recevoir les poutres du pont, et en passant ainsi ses pieds d'un trou dans un autre, il arriva après d'incroyables efforts, de l'autre côté du précipice. Une corde, dont il trainait l'extrémité après lui, fut ensuite fixée à hauteur d'appui des deux côtés du rocher. Le général Bethencourt se hasarda sur le frêle passage, suspendu à la corde au-dessus de l'abîme; après quoi les mille soldats qu'il commandait le suivirent, tous chargés de leurs armes et havresacs. En mémoire de cette action hardie, on a gravé dans le roc le nom des officiers, parmi lesquels se trouvaient des Suisses. Il se trouvait cinq chiens à la suite du bataillon; lorsque le dernier homme eut franchi le pas, ces pauvres animaux se précipitèrent tous à la fois dans l'abîme. Trois d'entre eux y périrent, les autres eurent assez de force pour lutter avec succès contre le torrent et pour arriver tout sanglans aux pieds de leurs maîtres. »

(2) Le fournisseur de l'armée française donnait au couvent des bons en échange de ces rations qu'il fournissait à la garnison du Saint-Bernard et aux soldats de passage; le paiement s'en fit attendre. Berthier, devenu ministre à cette époque, comprit que si l'on n'en acquittait pas une partie, le couvent serait mis dans l'impossibilité de continuer aucune fourniture aux nouvelles armées que le premier consul pourrait être dans le cas de conduire en Italie. En conséquence, les religieux reçurent une somme considérable comme à-compte. Ce remboursement vint à propos, il sauva l'établissement; les pères, alors dans le dénuement le plus complet, étaient au moment de l'abandonner.

Il était impossible qu'à l'aspect du Saint-Bernard et de ces humbles religieux si grands par leur courage, Bonaparte ne concût pas une de ces belles idées qui lui étaient familières, mais qui devait, ainsi que la plupart des belles idées, demeurer comme non avenue. Cette partie des Alpes une fois devenue française, l'empereur voulait propager cette race de cénobites sur leurs autres sommets ; il eût bâti un palais sur le Simplon, et fait un temple de l'hospice du Saint-Bernard. Projets évanouis avec lui ! aujourd'hui ces asiles en ruines menacent de se refermer un jour ; que la Suisse veille donc à leur conservation : ce n'est pas, nous en avons peur, la philanthropie des autres nations qui les rouvrirait maintenant.

Avant d'en finir avec l'histoire et la description du Valais, nous reviendrons, ainsi que nous l'avons promis, sur le désastre occasioné en 1818 par le débordement de la Dranse dans le val de Bagnes. C'est la plus terrible des catastrophes qui de mémoire d'homme ait désolé le Valais ; indépendamment de l'intérêt qui doit s'attacher à un récit reproduit en grande partie de l'excellent travail de M. Escher de La Linth, il y a ici une importante question d'histoire naturelle qui touche trop particulièrement la contrée pour ne pas trouver une place obligée dans son histoire (1).

La chaîne méridionale des montagnes qui dominent le val de Bagnes, celle précisément qui conduit à l'hospice du Saint-Bernard, s'élève bientôt à la hauteur des neiges éternelles ; l'autre chaîne, la septentrionale, monte moins brusquement et n'atteint la zone des neiges qu'au mont Pleureur. Ce mont descend par une pente très-raide dans la vallée de Bagnes, et y forme, avec le mont Mauvoisin, un long étranglement dans lequel la Dranse se trouve resserrée, sorte de couloir où tombent en cascades les eaux du glacier de Gétroz, où depuis long-temps s'accumulaient ses glaçons. En 1817, la rivière fut obstruée par le glacier ; au mois d'avril 1818 on s'aperçut que ses eaux, retenues au fond de la vallée, y avaient formé un lac dont la superficie s'étendait de jour en jour. L'ingénieur du Valais, M. Venetz, fit alors percer une galerie souterraine à travers l'énorme cône de glace. Ce dangereux travail, exécuté avec un courage et une persévérance inébranlables, avait pour but de faciliter l'écoulement des eaux et la fonte des glaces ; commencé le 10 mai, il était achevé le 13 juin. Cependant, et malgré tous les efforts, le lac avait encore monté de soixante pieds ; des masses de glace de plusieurs milliers de pieds cubes flottaient à sa surface, menaçant à chaque instant d'écraser les travailleurs. Une fois le couloir pratiqué, l'eau s'y fit passage et s'écoulait, si bien que le 16 juin le niveau du lac s'était abaissé de cinquante pieds ; mais il arriva que la cascade attaqua, en se précipitant, le pied du mont Mauvoisin, qui passait sous le glacier : elle en enleva des masses peu solides et se fraya une plus large route. Alors le lac s'écoula tout à la fois ; l'eau s'échappait avec une telle force par cette grande ouverture, qu'en moins d'une demi-heure le lac fut entièrement vidé, et les cinq cent trente millions de pieds cubes d'eau qu'il contenait, bondissant dans la vallée avec une violence inexprimable, détruisirent tout sur leur passage. Dans la gorge étroite qui sépare le mont Pleureur du mont Mauvoisin, la masse liquide emporta le pont de la Dranse, bâti à quatre-vingt-dix pieds de son niveau ordinaire ; puis, à la sortie de ce couloir, elle s'étendit dans le val de Bagnes en roulant pèle-mêle forêts, rochers, terres cultivées, habitations et cadavres. Elle

(1) M. Escher de La Linth a été le témoin des événemens qu'il a décrits ; son rapport fait à la société helvétique des sciences naturelles de Lausanne était accompagné d'un modèle de la vallée, exécuté en terre glaise par M. Venetz, ingénieur du Valais ; ce modèle, qui parle aux yeux en même temps que l'écrivain a parlé à l'esprit et au cœur, rend palpables tous ces détails, que la plus belle imagination ne reproduirait jamais qu'imparfaitement.

rasa le Chable, l'un des principaux villages de la vallée, après avoir rompu le pont et emporté les premières maisons. De là par Saint-Branchier, qu'il dépasse et abîme, le torrent, grossi par toutes ces dépourvues, se dirige vers Martigny sur la route du Saint-Bernard; la route est détruite, toutes les usines enlevées; à Martigny, il culbute et disperse les maisons, ne laissant derrière lui qu'un épais limon, jusqu'à ce qu'enfin il aille se jeter, mais non disparaître, dans le lit du Rhône.

D'après le témoignage des habitans, cet écoulement formidable ne dura pas une demi-heure; on a calculé que la débâcle fournissait, par chaque seconde, trois cent mille pieds cubes d'eau. Le Rhin, au-dessous de Bâle, où toutes ses eaux depuis le Tyrol jusqu'au Jura se trouvent réunies, fournit, à l'époque de ses plus hautes crues, soixante mille pieds cubes d'eau. Ainsi, la débâcle de la malheureuse vallée de Bagnes a dû contenir cinq fois plus d'eau que le Haut-Rhin ne peut en charrié. Qu'on juge des désastres, ils furent incalculables; toute la Suisse s'émut du malheur de ses compatriotes du Valais, le mal fut réparé autant qu'il pouvait l'être; en présence du désastre présent, on s'entendit pour prévenir, à force de travaux et de soins, les ravages à venir. Comme l'a dit le savant auteur de la notice qui nous sert de guide ici, dans cette circonstance, les Suisses se réunirent autour de l'autel de la patrie et ne méconnurent pas dans cette assistance que l'homme réclame incessamment de son semblable cette volonté immuable de la Providence de réunir l'homme à l'homme, le village au village voisin, la vallée à tout un pays, et de confondre chaque partie de la nation dans la nation tout entière.

LE DOYEN PHILIPPE BRIDEL.

---



# NEUCHATEL

Dressé par

Ch. Buvotenay

Geographie au Dépôt de la Guerre.

Elève de M. Lapie.

Gravé par

C. Pyronnet

Bernard sculpsit

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

1830

# LE CANTON DE NEUCHATEL.

---

## CHAPITRE PREMIER.

Étendue et limites. — Montagnes, rivières, lacs ; le lac de Neuchâtel et ses rivages ; le lac de Bienne, séjour de J.-J. Rousseau. — Productions naturelles du canton. — Curiosités du sol, le *Cul-des-Roches*, la *Grotte des Fées*. — Commençements du pays de Neuchâtel et son histoire.

Le canton de Neuchâtel, le vingt-unième de la confédération, est borné à l'est par son lac et par le canton de Berne, au nord par la France, à l'ouest par le canton de Vaud, et au sud par ce même canton et ceux de Berne et de Fribourg. Sa forme est celle d'un quadrilatère irrégulier, dont la plus grande largeur se trouve entre la ville principale et les bords du Doubs, et la plus petite dans la partie occidentale du pays ; son étendue en longueur est de neuf lieues, sa surface totale de trente-six lieues carrées ou deux cent cinquante-six mille arpents.

Cette petite contrée est un composé de vallées et de montagnes qui appartiennent à la chaîne du Jura. Au sujet de sa température, nous ne pouvons que répéter ce qu'on a déjà dit du climat des autres cantons. Partout en Suisse la température est inégale, ses productions comme son climat varient d'un endroit à l'autre ; il est telle vallée du Jura si froide et si resserrée que l'hiver semble s'y perpétuer ; il est tel village, à la Brevine par exemple, où le thermomètre marque quelquefois trente degrés de froid, tandis qu'un peu plus loin les récoltes sont aussi hâties que dans la plaine. La direction du Jura, qui court comme celle des Alpes du nord-est au sud-ouest, expose le canton à l'action des vents contraires. Ici, les montagnes sont rarement dépouillées de neige avant la fin d'avril.

Le Jura, qui s'élève du milieu des plaines de la Suisse occidentale par une pente rapide jusqu'à une hauteur de deux à trois mille pieds, présente à cette élévation et dans toute sa longueur la forme d'une ligne ondulée, au-dessus de laquelle surgissent çà et là quelques sommités arrondies qui dépassent le niveau de la ligne de plusieurs centaines de toises. Quelques-uns de ces pics appartiennent au territoire de Neuchâtel ; mais si l'étude de leur structure est intéressante pour le naturaliste et le géologue, ils n'offrent presque rien de curieux au voyageur et à l'artiste. Comme le canton de Neuchâtel est un des moins montagneux de la Suisse, il est à peu près inutile de parler de ses montagnes (1) ; nous ne nous y arrêterons pas davantage.

(1) Voici l'indication et le nom des principales : le *mont Ancin*, dans le val de Ruz ; le *Châtelot* ou *Châtelir*, près la Brevine : cette montagne contient en grand nombre des pétifications marines ; le *Chaumont*, premier anneau de la chaîne du Jura, qui s'étend jusqu'au Chasseral ; le *mont Clusette*, près de Brot, dans le Val-Travers : la route de France passe au bas ; le *Cret-de-Vaillant*, près de Locle, ainsi nommé d'une victoire que les femmes de Locle remportèrent en 1476 sur une des bandes de l'armée de Charles-le-Téméraire ; la *Tête-de-Rang*, l'une des cimes les plus élevées du Jura ; *Rochedendue*, rocher fendu en deux par la main des hommes : ce travail eut pour but de faciliter l'écoulement des eaux de la vallée de Locle, l'exécution en est demeurée inachevée, parce qu'on a jugé plus facile de percer le rocher par le bas ; et enfin la *Tourne*, le *Gros-Taureau* et le *mont du Cerf*.

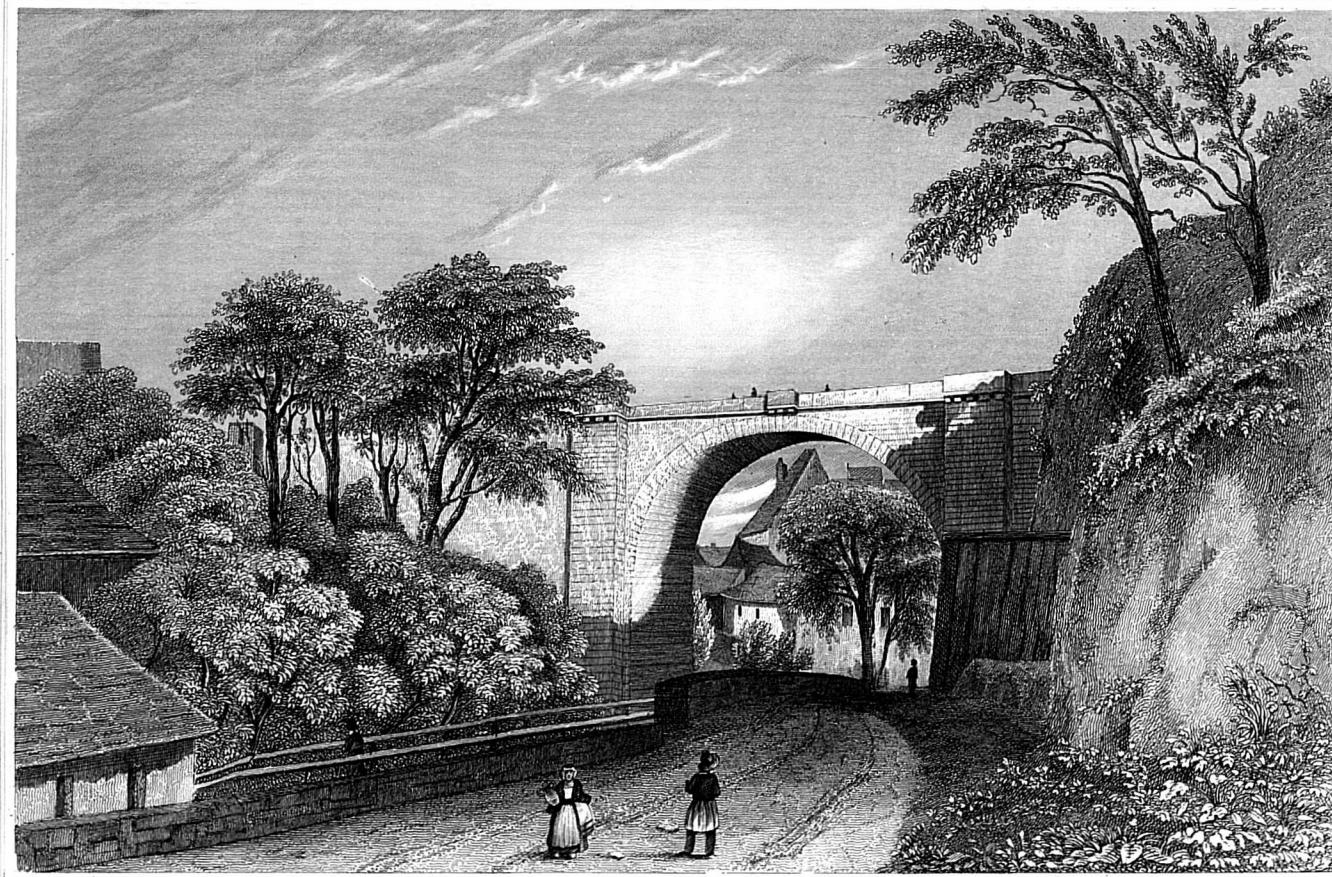
Cinq rivières courent sur le territoire neuchâtelois, le Doubs, la Thielle, la Reuse, le Seyon et la Serrières ; toutes, à l'exception de la première, se jettent dans le lac de Neuchâtel. Ce qui recommande le plus le canton de Neuchâtel à l'attention, après sa ville, c'est son lac ; il a neuf lieues de longueur sur une largeur de plus de deux lieues, et quatre cents pieds de profondeur ; sa surface est de cent quatre-vingts pieds plus élevée que celle du lac de Genève. On sait qu'il baigne trois cantons, et que le canton de Vaud lui a donné le nom d'une de ses villes (Yverdun) ; mais la description de ses rivages appartient plus particulièrement à Neuchâtel ; ils ont été le théâtre de tant d'événements glorieux pour la Suisse qu'on nous permettra d'y insister.

Après avoir quitté la ville de Neuchâtel, dont nous nous occuperons plus tard, le premier endroit que l'on côtoie en naviguant sur le lac, c'est le village de Serrières. Du pont de Serrières, vous apercevez la source et l'embouchure de la petite rivière qui coule dessous. La Serrières, fougueuse et bouillonnante à sa sortie des rochers du Jura, coule bientôt pacifique et rétrécie, et va se perdre dans le lac deux cents toises plus loin. Ce n'est qu'un mince filet d'eau ; mais comme le *Furens* de la ville française de Saint-Étienne, la Serrières est une fortune pour les habitants ; toutes ces petites maisons qui la bordent sont autant de fabriques qu'elle fait mouvoir. Sur la hauteur, vous distinguerez au milieu des arbres un château flanqué de tourelles, vieux manoir très-habitable ; autrefois le séjour de quelque comte ou baron féodal, aujourd'hui c'est la résidence du chef de tous ces ouvriers fileurs et tisserands. La civilisation transforme et déplace les institutions, mais elle ne les change pas plus que les hommes. La puissance de l'homme d'armes est tombée de nos jours aux mains de l'industriel ; le maître du château de Serrières règne plus sûrement aujourd'hui que son vaillant prédecesseur sur ses nombreux vassaux ; il ne reçoit plus dimes et redevances en échange d'une protection efficace, il prend leurs travaux et il les paie. Quand toutes ces maisonnettes ne couvraient pas la petite rivière, nul doute que la beauté du site y gagnait ; mais c'est un sacrifice dont les habitants ne sont point tentés de se plaindre.

Entre Serrières et Auvernier, la vue est bien différente. La civilisation s'y montre sous un autre aspect. Maisons de campagne, blanches, couvertes en tuiles rouges, dont les hautes cheminées se contournent en spirale ; chacune d'elles a son petit parc dont les allées sont droites, tirées au cordeau et bien sablées ; rien n'y manque, ni les jets d'eau artificiels, ni les terrasses avec leur ornement de pots à fleurs, de piédestaux et de bergers en terre cuite. D'un de ces jardins évidemment copiés de Lenôtre, il est assez curieux d'apercevoir, à l'autre rive du lac, les crêtes des Alpes bernoises et les horizons de l'Oberland. Après Auvernier, on passe devant Colombier qui a son vieux château et ses fabriques d'indienne. Des bords du lac, vous monterez au village par une belle allée de tilleuls que les habitants doivent à la munificence non pas d'un riche commerçant du pays, mais de leur ancien prince Henri d'Orléans-Longueville. Les habitants de Colombier devaient au prince 7,000 écus, somme assez considérable pour le temps ; le prince leur en fit don à une condition, c'est que chaque père de famille planterait sa douzaine de peupliers de manière à ce que le chemin du lac au village fût ombragé. Ces allées sont entretenues par les habitants de Colombier avec un soin religieux, c'est pour eux un souvenir héréditaire ; cultiver les arbres plantés par ses aïeux, c'est encore soigner les fleurs de leurs tombes.

Un peu plus bas, la Reuse arrive au lac par deux embouchures ; c'est l'endroit où le lac est le plus profond et que sa navigation offre le plus de dangers. Si vous aimez les renseignements météorologiques, les bateliers vous en donneront à cet endroit. Si c'est l'heure où





Girard del.

P O N T   D E   S E R R I E R E S .

( NEUCHÂTEL )

Scarsc. sc.

Alpes Pittoresques.

le soleil se couche, ils vous montreront sur la surface de l'eau des siens en forme de croissants qui en hérissent la surface; ce sont, vous diront-ils, des bœufs noyés occasionnés par les sources souterraines du lac. Comme les bateliers du Léman, ils nomment *bise* le vent du nord-est, et *joran* celui du sud-est. Le capton de Neuchâtel finit à Gorgier, sur la limite du baillage de Grandson; c'est là que commence le pays de Vaud. On peut, à l'occasion de Grandson, revenir sur la fameuse bataille qui commença sur le territoire de Neuchâtel. C'est en effet à Vauvarcus que les Suisses rencontrèrent les Bourguignons, qu'ils poussèrent d'abord vers la Chartreuse de la lance aux bords du lac. « Là se trouvait, dit Philippe de Comynes, le duc avec ses gens d'armes superbement accoutrés. Les lignes débordant toute la fourmilière des Bourguignons, plantent en terre piques et bandières, et d'un commun accord, à genoux, requierent la faveur du Dieu fort. Ce que voyant, le duc jura et dit : *Gens des canons, feu sur ces vilains*; mais telles paroles ne lui servirent de rien. Les Suisses se ruent dessus les siens, taillant et dépeçant de ça de là tous ces beaux galants. Tant et si bien déconfits furent à Vauvarcus les Bourguignons, qu'ils semblaient fumée épandue par vent de bise. » Charles au duc parut si dévoué, outre tous ses bagages, le peu de raison qui lui restait; il se tint enfermé pendant six semaines, et *la tristesse*, dit le chroniqueur, *mua sa complexion*.

Un grand écrivain, philosophe comme on sait, qui fut persécuté et qui n'était pas fâché de l'être, Jean-Jacques Rousseau, habita l'île de Saint-Pierre, qui s'élève du sein du lac de Bielne. C'est un grand îlot étroit au lac, et sans cette circonstance nous n'aurions fait que le mentionner, d'autant plus que l'île n'est qu'une fort petite partie du territoire neu-châtelois.

La traversée des bords du lac à l'île est une des plus courtes et des plus agréables qu'on puisse faire. Il faut que le charme soit bien puissant, puisqu'on en oublie presque l'homme célèbre. A droite, la vue du lac de Neuchâtel, à gauche les sommités arrondies du Jura, et en face les cimes gigantesques des Hautes-Alpes. Bien qu'administrée par l'état de Berne, l'île de Saint-Pierre semble appartenir à tous les cantons environnans; plusieurs fois l'an, Vaudois, Neuchâtelois, Fribourgeois et Bernois s'y réunissent pour festoyer. C'est à l'époque des vendanges qu'on la visite le plus volontiers; la réunion de toutes ces physionomies suisses donne à l'île une animation qu'elle n'a pas les autres jours. Il est vrai, ainsi que l'a dit Jean-Jacques, qu'elle offre toutes sortes de sites et souffre toutes sortes de culture, qu'on y trouve des champs, des bois, des vignes, des vergers et des pâturages; mais c'est précisément de là que lui vient son caractère de monotonie; on y sent partout la main de l'homme, on y regrette les beautés sauvages de la nature. Rousseau n'habita l'île que pendant deux mois; la maison où il logeait s'y trouve encore, et sa chambre est restée dans le même état. Comme cette maison est maintenant une auberge, il est très-facile aux voyageurs de voir la chambre du philosophe; l'aubergiste d'ailleurs ira au devant de vos rôles et les sollicitera même. Cette pièce est petite, assez mal meublée; les murailles de bas en haut sont bariolées d'une foule d'inscriptions où l'admiration est poussée jusqu'à l'hyperbole; chacune de ces inscriptions est signée par son auteur, ce qui contribue à faire ressortir la célébrité du grand écrivain. Il faut que la plupart des visiteurs soient saisis d'une furieuse démangeaison d'écrire à leur entrée dans cette pièce, car outre les murailles barbouillées, un registre in-4° renouvelé tous les ans se remplit incessamment des élucubrations des amateurs. Il n'y a plus moyen d'être enthousiaste de Jean-Jacques quand on a parcouru le manuscrit de l'île Saint-Pierre.



*Grand del.*

PROV. OF CHUBUT, S. L. E. R. T. R. M. 1900. 26. 8.

(NEUCHATEL.)

*These Picturesque*

le soleil se couche, ils vous montreront sur la surface de l'eau des sillons en forme de croissants qui en hérissent la surface; ce sont, vous diront-ils, des bouillonnements occasionnés par les sources souterraines du lac. Comme les bateliers du Léman, ils nomment *bise* le vent du nord-est, et *joran* celui du sud-est. Le canton de Neuchâtel finit à Gorgier, sur la limite du baillage de Grandson; c'est là que commence le pays de Vaud. On peut, à l'occasion de Grandson, revenir sur la fameuse bataille qui commença sur le territoire de Neuchâtel. C'est en effet à Vaumarcus que les Suisses rencontrèrent les Bourguignons, qu'ils poussèrent d'abord vers la Chartreuse *de la lance* aux bords du lac. « Là se trouvait, dit Philippe de Comynes, le duc avec ses gens d'armes superbement accoutrés. Les lignes découvrant toute la fourmilière des Bourguignons, plantent en terre piques et bandières, et d'un commun accord, à genoux, requièrent la faveur du Dieu fort. Ce que voyant, le duc jura et dit : *Gens des canons, feu sur ces vilains*; mais telles paroles ne lui servirent de rien. Les Suisses se ruent dessus les siens, taillant et dépiéçant de là tous ces beaux galants. Tant et si bien déconfits furent à Vau-de-Route ces pauvres Bourguignons, qu'ils semblaient fumée épandue par vent de bise. » Charles au désespoir perdit là, outre tous ses bagages, le peu de raison qui lui restait; il se tint enfermé pendant six semaines, et *la tristesse*, dit le chroniqueur, *mua sa complexion*.

Un grand écrivain, philosophe comme on sait, qui fut persécuté et qui n'était pas fâché de l'être, Jean-Jacques Rousseau, a habité l'île de Saint-Pierre, qui s'élève du sein du lac de Bienne. C'est un grand étang plutôt qu'un lac, et sans cette circonstance nous n'aurions fait que le mentionner, d'autant mieux qu'il baigne une fort petite partie du territoire neu-châclois.

La traversée des bords du lac à l'île est une des plus courtes et des plus agréables qu'on puisse faire. Il faut que le charme soit bien puissant, puisqu'on en oublie presque l'homme célèbre. A droite, la vue du lac de Neuchâtel, à gauche les sommités arrondies du Jura, et en face les cimes gigantesques des Hautes-Alpes. Bien qu'administrée par l'état de Berne, l'île de Saint-Pierre semble appartenir à tous les cantons environnans; plusieurs fois l'an, Vaudois, Neuchâtelois, Fribourgeois et Bernois s'y réunissent pour festoyer. C'est à l'époque des vendanges qu'on la visite le plus volontiers; la réunion de toutes ces physionomies suisses donne à l'île une animation qu'elle n'a pas les autres jours. Il est vrai, ainsi que l'a dit Jean-Jacques, qu'elle offre toutes sortes de sites et souffre toutes sortes de culture, qu'on y trouve des champs, des bois, des vignes, des vergers et des pâturages; mais c'est précisément de là que lui vient son caractère de monotonie; on y sent partout la main de l'homme, on y regrette les beautés sauvages de la nature. Rousseau n'habita l'île que pendant deux mois; la maison où il logeait s'y trouve encore, et sa chambre est restée dans le même état. Comme cette maison est maintenant une auberge, il est très-facile aux voyageurs de voir la chambre du philosophe; l'aubergiste d'ailleurs ira au devant de vos vœux et les sollicitera même. Cette pièce est petite, assez mal meublée; les murailles de bas en haut sont bariolées d'une seule d'inscriptions où l'admiration est poussée jusqu'à l'hyperbole; chacune de ces inscriptions est signée par son auteur, ce qui contribue à faire ressortir la célébrité du grand écrivain. Il faut que la plupart des visiteurs soient saisis d'une furieuse démangeaison d'écrire à leur entrée dans cette pièce, car outre les murailles barbouillées, un registre in-4° renouvelé tous les ans se remplit incessamment des élucubrations des amateurs. Il n'y a plus moyen d'être enthousiaste de Jean-Jacques quand on a parcouru le manuscrit de l'île Saint-Pierre.

Le lac de *Bienne* est un ovale de trois lieues en longueur ; le lac de *Brévine*, beaucoup plus petit, semble dû à un enfouissement subit du terrain ; quant au lac des *Brenets*, c'est tout simplement un élargissement et comme un des bassins du Doubs.

On peut diviser le sol du canton en trois zones ou régions. L'étroite bande baignée par les eaux du lac jusqu'à l'élévation de cinq à six cents pieds constitue la région des *vignes* ; les grandes vallées dont l'élévation n'excède pas douze cents pieds forment la région des *champs* ; les quelques vallées plus élevées et les cimes des monts composent la région des *pâturages* (1).

La vigne est principalement cultivée dans les districts qui avoisinent les lacs de Neuchâtel et de Bienne. Le peu de profondeur et la sécheresse du sol ont nécessité la culture de la vigne basse. Les fruits de toute espèce mûrissent dans le vignoble ; l'amandier et le figuier y croissent en pleine terre : on peut juger du reste (2).

Il ne faut presque pas chercher dans le canton de Neuchâtel ces accidents de terrain, ces complications merveilleuses du sol et des eaux, qui partout ailleurs en Suisse forment ce qu'on nomme des curiosités naturelles. Sous ce rapport nous ne trouvons guère à mentionner qu'un endroit, près de Locle, dit le *Cul-des-Roches*. Cette dénomination est singulière et on ne peut s'empêcher de répéter à son sujet ce que le marquis de Pezay disait de la cascade de

(1) Le mesurage des terres indiqué par les communes du canton donne les résultats suivants en arpents.

Vignes.	4,591	arpents.
Champs.	34,353	
Prés.	47,928	
Prés enclos.	10,008	
Forêts.	44,133	
Pâturages.	60,000	
Terres en friche.	7,217	
Marais.	4,931	
	213,560	

Le canton présentant une superficie de 256,000 arpents, l'excédant doit être attribué aux villes, villages, routes, rivières et lacs.

(2) Avant l'abolition du droit qu'avaient toutes les communautés de faire paître leurs bestiaux sur les terres qui n'étaient pas closes et rachetées, les champs de chaque district étaient divisés en trois parties égales, appelées *pies* ; l'une était ensemencée en froment d'automne pur, la seconde en orge ou avoine, la troisième restait sans culture et servait de pâturage aux troupeaux. La culture des herbes artificielles ayant fait solliciter par les propriétaires l'abolition du parcours du bétail, une ordonnance de 1807 a proclamé l'abolition de cet usage. Les grandes vallées de la Chaux de fond, du Locle, de la Chaux du milieu et de la Brevine, ainsi que les districts du Bayard, Verrières et Côte-aux-Fées forment la région des pâturages. Les hauteurs où la culture n'est pas praticable sont divisées en petits pâturages ; dans les fermes attenantes, on fabrique le fameux fromage de Neuchâtel. Pour faire apprécier la masse d'engrais dont l'agriculture neuchâteloise peut disposer, il suffira de reproduire le chiffre des bestiaux existants dans le canton, c'est une indication établie sur des documents récents :

Taureaux.	135
Vaches et bœufs.	13,180
Génisses et veaux (année commune).	3,208
Chevaux et mulets.	2,100
Anes.	60
Moutons.	8,000
Chèvres, boucs, porcs, etc., etc.	5,200
	32,883 animaux domestiques.

Nous ne parlons pas des animaux sauvages de la contrée, parce que, à l'exception du renard, ils y sont tous à peu près invisibles.

*Pisse-Vache* : « *Le nom est ignoble, mais la chose ne l'est pas.* » C'est à l'ouest de Locle, sur la frontière même qui sépare le canton de la France, qu'on va visiter le *Cul-des-Roches*. Deux massifs de rochers, au pied desquels viennent se confondre les eaux des environs, forment un large et vaste rempart dont la cime est dentelée par une lisière de sapins irréguliers. Ces deux massifs sont liés l'un à l'autre par un banc de roches calcaires d'une élévation moindre (1). Nous avons déjà dit qu'à la fin du siècle dernier on avait voulu continuer la séparation de la montagne afin d'y ouvrir une route de communication avec la Franche-Comté ; l'entreprise fut abandonnée faute de fonds, on s'est contenté plus tard de percer le roc à sa base. Outre cette trouée récente, il en existe une autre naturelle qui n'a point d'issue, espèce de soupirail d'une immense caverne, qu'un habitant du Locle, nommé Jonas Sandoz, entreprit d'explorer il y a cent ans. Il avait remarqué que les eaux, momentanément arrêtées par les roches ; allaient s'évacuer et se perdre par cette fente ténébreuse. Il eut le courage et la patience d'en nettoyer les abords, d'en sonder les excavations, d'en agrandir les ouvertures. Il y pratiqua des passages, tailla le rocher, le nivela et y construisit quatre moulins placés perpendiculairement les uns aux autres. Les mêmes eaux qui font tourner le premier rouage tombent sur le second qu'elles mettent en mouvement, et successivement ainsi jusqu'au dernier, puis elles vont se perdre au fond du gouffre, sorte d'évier naturel, nommé la *Chaudière* dans le pays. Depuis l'entrée de la première route, qui a cent vingt pieds de longueur sur une largeur de quarante, il y a jusqu'à la *Chaudière* une profondeur de plus de deux cents pieds. Au moyen d'un escalier pratiqué dans l'intérieur, on peut parcourir les étages successifs et aller admirer dans ces précipices humides les miracles de l'art au milieu des désordres de la nature. Ce n'est pas dans une mine que l'on descend, c'est dans un torrent. Autour de vous, les roues des moulins grincent et crient, les eaux tonnent ; vous descendez toujours jusqu'à la *Chaudière*, c'est de là qu'on remonte avec plus d'effroi encore, car les bouleversements que tout à l'heure vous aviez sous les pieds, les voilà menaçants sur votre tête. Il semble que ces larges nappes écumantes vont vous balayer, que ces rouages suspendus s'écrouleront, d'autant mieux que la lueur lugubre des lampes imprime un nouveau branle à toute cette caverne déjà si ébranlée ; avec quel plaisir on revoit le ciel à la sortie de ce tumultueux sépulcre.

Le *Cul-des-Roches* rappelle une curiosité naturelle assez voisine, située aussi sur la frontière de France et dans le Jura, sur le territoire vaudois : c'est l'emplacement immense où s'enfonce la grotte des Fées, près Vallorbe. Ne vous hâitez pas trop d'arriver, le roc est escarpé, le chemin difficile ; singulière grotte qu'on croirait devoir chercher dans les nues, étrange souterrain que l'on n'aborde qu'en grimpant. Quand vous avez franchi les halliers épais qui encombrent le sentier, vous arrivez à un portail dont l'architecture ruinée n'en est que plus imposante ; cette architecture, c'est celui qui a créé les *Alpes* qui en traça les lignes et en détermina les proportions. Le soleil est magnifique sur votre tête, vous avez monté l'espace d'un quart de lieue, vous dominez d'autres montagnes, n'importe ! il faut se munir de flambeaux à l'endroit nommé la Lanterne, sorte de trou creusé là comme l'œil dans le visage humain. Les villageois vous diront que c'est par là que l'œil du géant de la grotte guettait les jeunes filles sur la route. Une fois dans l'intérieur, on n'a pas de peine à se figurer avec les bons montagnards qu'un géant seul a pu l'habiter. C'est une caverne de cinq cents pieds qui ressemble à une cathédrale gothique dont le comble serait affaissé, la

(1) Ces roches ont plus de sept cents pieds d'élévation ; les rochers en ont une de mille environ.

nef déformée, les chapiteaux à l'envers, les nervures brisées et les colonnes à bas. Toute l'ordonnance de l'édifice y est, le dessin en est à peu près exact, mais on dirait que l'architecte n'a pas été content de son œuvre et qu'il a mis le pied dessus. L'édifice a ployé en deux et menace à chaque instant de vous écraser ; c'est épouvantable, mais on reste. La surprise redouble à la vue d'une rampe d'escalier sans marches : en se trainant sur la rampe on parvient à l'étage supérieur ; c'est une galerie qui surplombe l'édifice, et qui à son tour est dominée par un cône qui va s'effilant à son extrémité, véritable *clocher*, ainsi qu'on l'appelle, et comme aucune église bâtie de main d'homme n'en saurait jamais montrer, car il peut bien avoir mille pieds de hauteur. On prétend que jadis le clocher s'ouvrait à son extrémité, de manière à laisser pénétrer le soleil ; mais des vaches étant tombées par cette ouverture, leurs conducteurs la bouchèrent. On voit là des traces encore récentes du géant que l'imagination du peuple y a placé. Des coupures en forme de caractères écrits sillonnent la muraille ; la main qui a tenu la pierre aigue qui les traça était bien une main de géant. Les lettres ont six pieds, les mots en ont trente, mais ils sont illisibles. La science d'un Champollion ou d'un Cuvier n'aurait pas raison de ces mystères. Des pas qui ne sont ni d'un homme ni d'un dieu sont imprimés sur le sol toujours humide ; là et là gisent quelques tisons noircis, et la muraille a été percée en différents endroits des coups d'une sape qui ne s'est plus retrouvée. Maintenant demandera-t-on : Pourquoi cette dénomination : *GROTTE DES FÉES* ? « Les fées, répond la tradition populaire, venaient s'y chauffer jadis ; elles y entraient des arbres tout entiers et les tisons en sont les restes. Un jour, un paysan ayant pénétré dans leur grotte, il les y trouva endormies : depuis ce temps elles ont disparu, emportant l'indiscret avec elles. »

Après cette excursion en dehors de Neuchâtel et de son territoire, nous allons y rentrer par l'histoire du pays.

L'histoire des premiers temps de Neuchâtel est obscure. Il semblerait, d'après d'anciennes inscriptions, qu'à l'endroit même où est bâtie la ville actuelle, s'élevait jadis une cité (Noindenolex) qui avait, comme toutes les autres villes soumises à la domination romaine, ses administrateurs, duumvirs, édiles, etc. Il est présumable qu'elle fut détruite par les barbares, à la chute de l'empire d'Occident. Conquérants et maîtres du pays, les Bourguignons, à qui d'autres barbares disputaient le sol tous les jours, couvrirent la contrée de forteresses. *Novum Castrum* (nouveau château, ou neuf châtel) fut ainsi élevé aux bords du lac. Quand s'éteignirent les rois de la Bourgogne transjurane, le pays de Neuchâtel échut aux empereurs, qui le transmirent comme fief. La première investiture qui en fut faite date de 1032 ; elle fut donnée à Ulrich, comte de Fein, par Conrad-le-Salique. A cette époque, et jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, le comté de Neuchâtel comprenait une juridiction assez considérable ; les comtés d'Arberg, de Strasberg et de Nidau, les seigneuries de Buren et d'Erlach en faisaient partie : les conquêtes des Bernois en resserrèrent les limites. Le comté contracta de bonne heure des alliances de combourgérie avec les premiers cantons suisses (1) ; mais il ne fut réellement compris dans la confédération helvétique qu'à l'époque du traité de Westphalie (2). Après plusieurs substitutions féodales dont la mention n'offre aucun intérêt, la souveraineté échut par droit d'héritage, en 1551, à la maison d'Orléans-Longueville. Quand cette maison s'éteignit, en 1707, par la mort de Marie, duchesse de Nemours, dernier rejeton de la fa-

(1) Le traité avec Berne fut conclu le 17 avril 1806 ; avec Soleure le 23 avril 1458 ; avec Fribourg le 22 juillet 1495.

(2) Un article spécial de ce traité reconnaît l'indépendance de la principauté de Neuchâtel à titre d'*allié des Suisses*, et, en considération de ses actes de combourgérie, lui attribue les droits et l'exercice de souveraineté indépendante.

mille, treize prétendants se disputèrent son héritage (1). Leurs réclamations réciproques furent portées devant les états du pays, composés de douze juges de la principauté. Examen fait des titres, ils reconnurent le roi de Prusse, Frédéric I<sup>er</sup>, et lui adjugèrent la succession. Cette décision fut combattue par Louis XIV, qui menaça d'armer en faveur du prince de Conti; mais l'influence de Berne la fit triompher. Le roi de Prusse, à sa prise de possession de la principauté de Neuchâtel et Vallengin, signa un traité qui garantissait à ses nouveaux sujets toutes leurs anciennes libertés et franchises. Son successeur, le grand Frédéric, ayant affirmé, lors de la guerre de sept ans, les revenus qu'il retirait de la principauté, les Neuchâtelois murmurèrent et refusèrent d'obéir. Berne, choisie pour arbitre entre les sujets et le monarque, se déclara pour celui-ci. A ce sujet, l'émeute gronda pour la première fois dans les rues de Neuchâtel. Le roi de Prusse avait fait porter ses plaintes au sénat de Berne par son procureur-général (Gaudot). La multitude l'assaillit dans sa maison; on en cassa les vitres, on le hua, il fut couvert d'outrages. Gaudot, exaspéré, eut l'imprudence de faire feu sur la multitude: un ouvrier fut tué. Les révoltés, furieux, pénétrèrent dans la maison, et le massacrèrent. L'insurrection prit un caractère alarmant pour la tranquillité des autres cantons, qui, après de longues hésitations, se décidèrent à envoyer des troupes à Neuchâtel. Malgré les efforts du banneret Osterwald, qui défendit avec éloquence les priviléges de sa patrie contre les empiétements du roi de Prusse, les cantons arbitres rendirent un *édit de pacification* qui condamnait la ville à payer les frais occasionnés par la révolte, à indemniser la famille du mort, à livrer ses armes, et enfin à faire amende honorable devant les commissaires de son souverain. Grand nombre de séditieux furent condamnés au bannissement et à la prison. La conduite de Frédéric, en cette circonstance, fait honneur à sa politique. Il rendit aux Neuchâtelois leurs armes, et s'engagea à respecter dorénavant la constitution. Il introduisit aussi dans cette constitution des améliorations dont nous parlerons tout-à-l'heure, et accorda aux contribuables la faculté de payer leurs impôts en nature, véritable bienfait pour une communauté de cultivateurs et de marchands.

L'influence de la révolution française fut peu sensible dans le canton de Neuchâtel jusqu'en 1806. A cette époque, et après les désastres d'Iéna, le roi de Prusse fit cession de sa principauté à Napoléon, qui en investit Berthier, avant de l'investir aussi de celle de Wagram. Les événements survenus depuis sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de nous y arrêter.

Le canton de Neuchâtel, autrefois principauté de Neuchâtel et Vallengin, est divisé au-

(1) L'indication du motif de ces réclamations est curieuse: 1<sup>o</sup> le roi de Prusse, Frédéric I<sup>er</sup>, comme héritier des droits de Jean de Châlons, investi du fief de Neuchâtel par l'empereur Rodolphe en 1288; son mémoire, intitulé: *Sommaire des droits de S. M.*, etc., est l'ouvrage du célèbre Leibnitz; 2<sup>o</sup> le prince de Bourbon-Conti, comme héritier testamentaire du duc d'Orléans-Longueville; 3<sup>o</sup> le prince de Carignan, en sa qualité d'arrière-petit-fils de Charlotte d'Orléans, mariée à Philippe de Savoie, duc de Nemours; 4<sup>o</sup> le duc Éberhard de Wurtemberg, en sa qualité de parent le plus proche de Jean de Châlons; 5<sup>o</sup> la duchesse douairière de Lesdiguières, comme arrière-petite-fille de Léonore d'Orléans; 6<sup>o</sup> Jacques, comte de Matignon, au même titre que la précédente; 7<sup>o</sup> le comte de Soissons, au nom de sa fille et comme réclamant les effets d'une donation *ad hoc* faite par Marie de Nemours; 8<sup>o</sup> la marquise de Mailly, comme descendante par les femmes de Louis, comte d'Orange, frère de Jean de Châlons; 9<sup>o</sup> le marquis d'Alègre, descendant en droite ligne de Jean I<sup>er</sup> de Châlons, prince d'Orange; 10<sup>o</sup> le margrave Frédéric de Baden, réclamant les effets d'un pacte de donation et succession mutuelle arrêté entre ses ancêtres et Philippe de Hochberg, comte de Neuchâtel, en 1509; 11<sup>o</sup> et 12<sup>o</sup> le baron de Monjoie et le comte de Furstemberg, comme descendants par les femmes de différents comtes de Neuchâtel; et enfin le canton d'Uri, se fondant sur le refus qu'il fit en 1529 de reconnaître les droits de souveraineté de Jeanne de Hochberg à la principauté de Neuchâtel.

jourd'hui en vingt-une mairies ou châtelainies (1). La population totale est de cinquante-un mille âmes environ (2).

La constitution ancienne de Neuchâtel, sous des formes très-compliquées et conséquemment favorables au despotisme, renfermait néanmoins plus de liberté que n'en offrent les constitutions les plus démocratiques. M. William Coxe disait à la fin du dernier siècle que dans cette principauté la liberté individuelle était aussi efficacement protégée qu'en Angleterre, et cependant la plupart des franchises assurées aux habitants n'étaient consignées dans aucun code ; la tradition seule en faisait foi. En 1707, les bourgeoisies de Neuchâtel et Vallengin réservèrent des articles particuliers en faveur de leurs priviléges, il y est entendu qu'indépendamment du droit qu'a tout sujet de la principauté d'exercer son industrie dans le pays et au dehors, il ne peut même être arrêté par ordre du fiscal, pour aucun crime, avant que les juges aient informé sur le délit. La déclaration du mois de juin 1814, par laquelle le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, a repris possession de la principauté, consacre par un article spécial toutes ces *lois, franchises et libertés, bonnes et anciennes coutumes écrites ou non écrites*, dont les états jouissaient précédemment (3).

L'ordonnance royale de décembre 1814 a rétabli comme corps législatif et conseil de la nation les audiences générales. Ces audiences étaient divisées jadis en trois ordres : le pre-

(1) Neuchâtel, Landeron, Boudry, Val-Travers, Thielle, la Côte, Rochefort, Colombier, Bevaix, Cortaillod, les Verrières, Lignières, la Brevine, Vaumarcus, Gorgier, Travers, Vallengin, le Locle, la Sagne, les Brenets et la Chaux-de-Fonds.

(2) Cette population s'est considérablement accrue depuis un siècle. En 1750, elle n'était que de trente-deux mille âmes, y compris quatre mille étrangers. Les troubles de Genève, en 1782, décidèrent partie des ouvriers de cette ville à se réfugier sur le territoire neuchâtelois. On ne saurait donner avec quelque exactitude le chiffre de la population aux siècles antérieurs ; on sait seulement qu'au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle le comté de Vallengin, comprenant cinq des mairies d'aujourd'hui, n'offrait que six cents feux ou trois mille habitants ; cette partie du canton a maintenant une population de plus de dix-huit mille âmes. Le dénombrement ordonné par Frédéric-le-Grand, en 1752, et dressé chaque année depuis, a donné les résultats suivants :

Années.	Habitants.	Sujets.	Non sujets.	Horlogers.	Ouvriers manufacturiers.
1752.	32,335.	28,017.	4,318.	464.	3,192.
1762.	32,459.	27,758.	4,701.	686.	4,540.
1772.	35,197.	28,514.	6,653.	1,386.	4,230.
1782.	40,408.	35,545.	8,863.	2,289.	5,378.
1792.	43,856.	33,630.	10,226.	3,458.	5,677.
1802.	47,026.	34,595.	12,431.	3,939.	5,802.
1812.	50,122.	36,180.	13,942.	3,220.	6,537.
1822.	50,810.				

Sur ce dernier nombre, on comptait trente-sept mille indigènes, et le surplus d'étrangers.

(3) La déclaration royale ou charte constitutionnelle, datée de Londres le 18 juin 1814, assure à tous les sujets de la principauté :

- 1<sup>o</sup> L'inaliénabilité, l'indivisibilité et l'indépendance de leur patrie ;
- 2<sup>o</sup> Le libre exercice des deux cultes, catholique et protestant ;
- 3<sup>o</sup> La faculté d'entrer au service de puissances étrangères qui ne soient pas en guerre avec le souverain en sa seule qualité de prince de Neuchâtel (article étrange, d'où il résulte qu'un Neuchâtelois peut se battre contre le roi de Prusse) ;
- 4<sup>o</sup> La concentration de tous les emplois entre les mains des Neuchâtelois, sauf l'emploi de gouverneur-général ;
- 5<sup>o</sup> La pleine et entière liberté du commerce ;
- 6<sup>o</sup> La liberté individuelle (aucun habitant ne peut être incarcéré qu'en vertu de la sentence de cinq membres au moins de la cour de justice) ;
- 7<sup>o</sup> Aucune taxe, aucun impôt, ne peuvent être levés qu'en vertu d'une loi ;
- 8<sup>o</sup> Enfin, le maintien de toutes les chartes, concessions, libertés, etc., *coutumes écrites et non écrites*, etc.





Girard del.

Prasse sc.

CHÂTEAU DE VAUMIRENS.

( NEUCHÂTEL. )

mier, celui de la noblesse, le second, celui des chanoines de l'église collégiale, l'autre était formé par des officiers du prince.

Actuellement, les *audiences générales* sont composées des dix plus anciens conseillers d'état, de quatorze notables nommés par le roi (1), dont quatre châtelains, quatre maîtres des vingt-un châtelains ou maires, et enfin de trente députés élus par les districts du canton. Elles exercent le pouvoir législatif et votent l'impôt. Le peuple n'a pas de part directe à la nomination de ses députés; il nomme seulement les électeurs, lesquels, convoqués en assemblée générale, désignent un nombre double de celui des députés à élire. Le résultat de ce scrutin est transmis à la cour de justice du district (2), qui choisit les membres du conseil souverain. Les notables désignés par le roi, et les députés élus par les districts exercent à la fois leurs fonctions aux *audiences générales*. Quant au mandat des conseillers d'état, il ne dure qu'autant que ces magistrats sont revêtus de leurs emplois; il est inhérent à la place et non à l'individu.

Les audiences générales s'assemblent tous les deux ans; mais le cas de besoin extraordinaire. La convocation et la durée de ces assemblées dépendent du conseil général institué par le roi de Prusse. Outre la nomination du gouverneur et celle des notables aux audiences générales, c'est au conseil général d'ordonner l'assemblée des électeurs, d'élire le procureur-général, de tous les éliremages et autres emplois de l'administration, et de nommer les tribunaux d'appel. On appelle les trois membres du conseil de châtelains, le conseil des états du comté de Vallengin (3).

Il n'y a pas de véritable organisation municipale dans le canton. Seulement, plusieurs classes privilégiées jouissent de droits particuliers; et entre autres les bourgeoisie de Neuchâtel, de Vallengin, du Landron et de Boudry.

La bourgeoisie de Neuchâtel a ses deux conseils, grand et petit, l'un composé de quarante membres, l'autre de vingt-cinq, qui s'assemblent tous les quatre fois par mois; le maire y siège de droit et dirige le conseil.

Le canton est divisé en dix-sept districts militaires, commandés par un lieutenant colonel. Tous habitans âgés de dix-huit à cinquante ans sont incorporés dans la milice, qui compte cinq mille bourgeois (4).

A l'exception de deux villes catholiques, Avenches et Yverdon, et à Châtelaine, les Neuchâtelois professent la religion réformée. Le clergé protestant, qui forme l'ordre d'Ursulines, est donc

(1) Dans les derniers temps, le roi a dérogé à la charte et l'a fait pour plusieurs fois, le cas de la nécessité militaire, en statuant qu'à chaque ville ou à l'assemblée des électeurs, il voterait deux députés, au lieu d'un, le souverain serait tenu de choisir le remplaçant.

(2) Ces districts, qu'il ne faut pas confondre avec les districts en châtelainie, sont à nombre de treize, et répartis dans les lieux suivant: Vallengin, Landron, Saint-Blaize, Boudry, Moudre, La-Chaux-de-Fonds, Avenches, Rochefort, la Sagne, Bovaux, Verrières et Saint-Aubin. Il n'y a d'exception qu'à la ville d'Ursulines, qui nomme directement ses députés.

(3) On voit que cette complication que nous signalons tout à l'heure n'est pas seulement remarquable dans l'organisation politique du canton, elle est sensible encore dans l'organisation judiciaire.

(4) Neuchâtel donne à la confédération pour contingent neuf cent soixante hommes et une contribution pécuniaire de 15,000 livres de Suisse, ses revenus du canton, du roi par conséquent, ne s'élèvent pas au delà de 150,000 livres, dont la moitié est employée dans le pays. Ces revenus consistent en *laz*; on appelle ainsi le droit de 6 p. 100 que préleve le souverain sur la vente de tout immeuble, le produit des postes et peages, la vente d'un sel et la rente de dimes ou cens attachée à certains fonds de terre.



mier, celui de la noblesse, le second, celui des chanoines de l'église collégiale, l'autre était fermé par des officiers du prince.

Actuellement, les *audiences générales* sont composées des dix plus anciens conseillers d'état, de quatorze notables nommés par le roi (1), dont quatre ministres du saint évangile, des vingt-un châtelains ou maires, et enfin de trente députés élus par les divers districts. Elles exercent le pouvoir législatif et votent l'impôt. Le peuple n'a pas de part directe à la nomination de ses députés; il nomme seulement les électeurs, lesquels, convoqués en assemblée générale, désignent un nombre double de celui des députés à élire. Le résultat de ce scrutin est transmis à la cour de justice du district (2), qui choisit les membres du conseil souverain. Les notables désignés par le roi, et les députés élus par les districts exercent *à vie* leurs fonctions aux *audiences générales*. Quant au mandat des conseillers d'état, il ne dure qu'autant que ces magistrats sont revêtus de leurs emplois; il est inhérent à la place et non à l'individu.

Les audiences générales s'assemblent tous les deux ans, sauf le cas de session extraordinaire. La convocation et la durée de ces assemblées dépendent du gouverneur-général institué par le roi, et Prussien. Outre la nomination du gouverneur et celle des notables aux audiences générales, c'est au roi qu'appartient encore celle des conseillers d'état, du procureur-général, de tous les châtelains et maires, et des principaux officiers de la milice.

Les châtelains et maires président les tribunaux civils et criminels et ressortent de deux tribunaux d'appel, l'un appelé les *trois états du comté de Neuchâtel*, l'autre, les *trois états du comté de Vallengin* (3).

Il n'y a pas de véritable organisation municipale dans le canton. Seulement, plusieurs classes privilégiées jouissent de droits particuliers, et entre autres les bourgeoisies de Neuchâtel, de Vallengin, du Landeron et de Boudry.

La bourgeoisie de Neuchâtel a ses deux conseils, grand et petit, l'un composé de quarante membres, l'autre de vingt-quatre, qui s'assemblent jusqu'à quatre fois par mois; le maire y siège de droit et opine le premier.

Le canton est divisé en cinq départements militaires, commandés par un lieutenant-colonel. Tout habitant âgé de dix-huit à cinquante ans est incorporé dans la milice, qui compte cinq mille hommes (4).

A l'exception de deux mille catholiques domiciliés au Landeron et à Cressier, les Neuchâtelois professent la religion réformée. Le clergé forme un synode dont l'institution est due à

(1) Dans ces derniers temps, le roi a dérogé à la charte en faveur des Neuchâtelois. Il s'est désisté de la nomination de dix notables, en statuant qu'à chaque vacance l'assemblée du district présenterait trois candidats, parmi lesquels le souverain serait tenu de choisir le remplaçant.

(2) Les districts, qu'il ne faut pas confondre avec les mairies ou châtelaines, sont au nombre de treize, et répartis dans l'ordre suivant: Vallengin, Langeron, Saint-Blaise, Boudry, Motiers, Locle, Chaux-de-Fonds, Auvernier, Rochefort, la Sagne, Bevaix, Verrières et Saint-Aubin. Il n'y a d'exception au mode d'élection que nous venons d'indiquer que pour le district de *Neuchâtel*, dans lequel le *petit et le grand conseil* procèdent directement, comme représentant le corps de la bourgeoisie, à la nomination des quatre députés de la ville.

(3) On voit que cette complication que nous signalions tout à l'heure n'est pas seulement remarquable dans l'organisation politique du canton, elle est sensible encore dans l'organisation judiciaire.

(4) Neuchâtel donne à la confédération pour contingent neuf cent soixante hommes et une contribution pécuniaire de 19,200 livres de Suisse. Les revenus du canton, du roi par conséquent, ne s'élèvent pas au-delà de 150,000 livres, dont la moitié est employée dans le pays. Ces revenus consistent en *lods*; on appelle ainsi le droit de 6 p. o/o que prélève le souverain sur la vente de tout immeuble, le produit des postes et péages, la vente du sel et la rente de dimes ou cens attachée à certains fonds de terre.

Guillaume Farel. C'est à ce synode, composé des trente-cinq pasteurs de la principauté, qu'est remise la conduite de toutes les affaires ecclésiastiques et la surveillance de l'éducation publique.

La police ecclésiastique est encore réglée et administrée ici d'une manière particulière. Le clergé de Neuchâtel a ses propres lois conformes à la discipline des autres églises réformées de la Suisse ; il n'est comptable de ce qu'il fait qu'à lui-même, pourvu qu'il n'empêtre pas sur la prérogative du prince et les constitutions de l'état. On sait qu'au dernier siècle il soutint avec énergie sa décision dans l'affaire d'Olivier Petit-Pierre, pasteur de la *Chaux-de-Fonds*. Petit-Pierre prêchait à ses ouailles la non-éternité des peines ; alarmé d'une doctrine renouvelée de celle d'Origène, le syndic de Neuchâtel le raya du tableau des ministres du culte, malgré les représentations du roi de Prusse, le grand Frédéric, que la question dogmatique intéressait d'ailleurs fort peu (1).

Ce que nous pouvons avoir encore à dire de la constitution du canton de Neuchâtel se lie si étroitement à la description de la ville elle-même, que nous les confondrons dans un même récit ; on trouvera ces renseignements dans le chapitre suivant.

(1) Dans le panégyrique de George Keith, plus connu sous le nom de milord Maréchal, et alors gouverneur de Neuchâtel pour sa majesté prussienne, d'Alembert est entré dans quelques détails sur ce singulier démêlé. « Il s'agissait, dit-il, dans cette violente querelle théologique, d'un pasteur qui avait publiquement prêché contre l'éternité des peines de l'enfer, hérésie intolérable dans l'église catholique, mais très-pardonnable dans l'église réformée. Les pasteurs de Neuchâtel déclarèrent au roi (suivant le style ordinaire) que leur conscience ne leur permettait pas de souffrir un hérétique parmi eux ; Frédéric leur répondit que, puisqu'ils avaient si fort à cœur d'être damnés éternellement, il y donnait volontiers les mains, et trouvait fort bon que le diable ne s'en fît faute. »

## CHAPITRE II.

Neuchâtel. — La ville ancienne, ses monuments, le château, souvenirs de Henri de Longueville; David Boyve; attentat de Motteron. — La cathédrale, les tombeaux de Guillaume Farel et des princes catholiques. — Neuchâtel actuelle, promenades, fontaines, établissements publics, la maison des orphelins, l'hospice Pourtalès. — Mœurs, physionomie et costume des Neuchâtelois. — Topographie des autres parties du canton. — Vallengin, le Val-Travers, le Locle, la Chaux-de-Fonds, etc. — Industrie des habitants, mœurs et caractère de l'ouvrier neuchâtelois. — Célébrités du canton.

La ville de Neuchâtel est bâtie en amphithéâtre, aux bords du lac; la colline à laquelle la ville est adossée au nord est une dernière ramifications du Jura. Il est présumable que Neuchâtel ancienne couvrait les flancs de cette colline, et qu'à mesure que le lac se retrécissait, les constructions s'étendirent dans la plaine. L'aspect de la ville est en harmonie parfaite avec l'esprit de ses habitants. Là, point de grands monuments, point de ces archives de pierre qui racontent ce qu'un peuple a fait en bien ou en mal, qui consacrent des victoires ou des revers; c'est une cité paisible et comme endormie, les habitations sont propres, commodes, bien construites, tout y sent le calme et l'aisance; on la croirait bâtie d'hier, le palais où s'assemblent les magistrats, les asiles ouverts à l'indigence, le grand hôpital, les écoles publiques, tout y a un air de nouveauté. C'est qu'en effet toutes ces fondations sont récentes. Il n'y a de vieux dans la ville que la cathédrale, aujourd'hui temple protestant, édifice dont l'architecture gothique n'a rien de remarquable, et le château, bâtiment très-vaste fondé en 1250 par l'un des Berchtold.

La plupart des villes suisses ont leurs chroniques où le beau rôle revient de droit au château et à ceux qui y régnent; bien qu'il ait été l'apanage de vingt-trois comtes, que quatre races s'y soient succédé, le vieux manoir de Neuchâtel n'a presque rien à raconter. Princes nomades, tantôt Allemands, tantôt Français, ses maîtres n'y firent que de rares séjours. Cependant on a conservé dans le pays la mémoire d'une de ces visites faite au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle par Henri II, duc de Longueville, visite qui mit les habitants de Neuchâtel en révolution pour quatorze mois. L'accueil fut cordial; mais qu'on se figure un jeune prince de vingt-deux ans, élevé à la cour la plus galante de l'Europe, fier de sa naissance et de son nom, entreprenant et irritable, et s'en allant un beau matin à la découverte des bons Neuchâtelois qu'il n'a jamais vus. Sa mère l'accompagne, c'est la fameuse Catherine de Gonzague, astucieuse Italienne; il amène aussi une foule de jeunes seigneurs français, de ces raffinés étourdis et spirituels qui raillaient l'accoutrement suranné du bon Sully. On doit s'attendre à de singuliers contrastes, à des scènes bizarres, à des discussions sérieuses entre le prince et les sujets, discussions qui ne sauraient manquer d'avoir leur côté plaisant.

Le 20 octobre 1617, sur le midi, par un *beau soleil qui faisait rayonner* le lac, Jacob Vallier, gouverneur de la ville, accompagné de six membres du conseil et suivi par la population, alla au devant du prince. On se rencontra au village de Verrières, et toute cette multitude, accrue encore par dix-huit cents hommes armés du Val-de-Travers, par douze cents hallebardiers sortis de Boudry, Cortaillod et Gorgier, et par la population entière de Colombier et de Thielle, fit cortège au duc jusque dans les murs de Neuchâtel. Aux portes du château, il trouva le premier maître-bourgeois David Boyve, qui lui présenta les clés de la ville dans

une écuelle. Au même instant on tira les fauconneaux (1) des tours ; les bourgeois, cuirassés par dessus leurs pourpoints de serge verte, formèrent la haie jusqu'à la grande salle. Le prince, superbement accoutré, rencontra sur la terrasse un bataillon d'enfants qui le saluèrent par une nouvelle décharge, ce qui lui fit dire en riant à sa suite : « Semble-t-il pas que ces Suisses sortent tous soldats du ventre de leur mère ? » Arrivé dans la grande salle, il trouva la table mise et on lui apporta pour boire un grand vase d'argent, si large et pesant qu'il le tenait entre ses deux bras, ce qui fit dire au jeune comte de Cossé : « Monseigneur, ces bons Suisses nous estiment tous autant de Bassompierre (2). »

Jamais Neuchâtel ne vit autant de monde dans ses murs qu'aux jours qui suivirent l'arrivée du prince. C'est dans la cour d'honneur, qui fait face au château, que le prince reçut les envoyés des autres cantons : le général d'Erlach avec vingt-six lances de Berne, l'avoyer Gottrau de Fribourg avec trente-cinq chevaux, le prince-évêque de Bâle, l'avoyer Streinburg de Soleure, et le colonel Pfyffer de Lucerne. Sur la terrasse voisine, on voyait Catherine de Gonzague, le chaperon noir sur l'oreille, portant robe bouffante au vertugadin élargi, la queue retroussée par un page. Elle paraissait soucieuse et semblait méditer de mauvais desseins. Effectivement, à quelques jours de là, les bourgeois de Neuchâtel demeurèrent tout ébahis d'apprendre que leur prince se refusait à prêter le serment de respecter et de conserver leurs franchises et priviléges. Un tumulte s'éleva dans la ville et les ministraux allèrent réclamer auprès du duc, qui, soufflé par sa mère, leur dit : « Qu'est-ce que ces franchises, nulle part je ne les vois écrites, encore faut-il bien que je sache ce à quoi je m'engage. » L'ex-pédiént était adroit et spacieux, car la ville comme le pays se gouvernaient par le droit non écrit. Or, comment le prince pouvait-il jurer de maintenir des droits qu'on ne lui spécifiait pas ? Les ministraux se retirèrent fort mécontents parmi les éclats de rire des jeunes seigneurs français.

Autre grief. Henri II et toute sa suite étaient catholiques, il faisait dire sa messe le dimanche au son des cloches et les portes ouvertes ; les Neuchâtelois, zélés protestants, s'en scandalisèrent. David Boyve, chargé par la bourgeoisie de faire des remontrances au prince, arriva à l'improviste dans son oratoire, et lui dit brusquement en patois : « *Monsigneu, se vo ne voley pas cessa de fère tschanta messa tchè no, no demanderey dey troppe à noutre combordgey de Berna por vos en empach. Et por cè qué de bouta toté noutrè coutumé par écrit, quand le ley serey on porte d'eiche et qu'on prisso to le papié que la papétery de Serrieres porrey fère dans cent ans, e gnarai pas pru papié ni eiche por le toté écrire* (3). »

Les affaires s'embrouillant, Henri réclama l'intervention du roi de France auprès de Berne, à l'effet de rendre impuissantes les menaces des Neuchâtelois ; en même temps, il

(1) Petites pièces d'artillerie.

(2) Dix ans auparavant, Bassompierre, envoyé à Bâle par Henri IV, fut reçu par les douze principaux bourgeois de la ville. A table, les Bâlois vidèrent chacun une bouteille de vin tout entière dans leur immense gobelet et l'avalèrent d'un seul trait, et ce, à la santé de leur hôte. A l'instant même, et pour reconnaître la politesse, Bassompierre fit débotter son courrier qui lui apportait une dépêche, et vidant la liqueur de douze bouteilles dans le prodigieux gobelet, il avala le tout d'une seule haleine, à la grande admiration des convives.

(3) Monseigneur, si vous ne voulez pas cesser de faire chanter la messe chez nous, nous demanderons des troupes à nos combourgeois de Berne pour vous en empêcher. Et pour ce qui est de mettre toutes nos coutumes par écrit, quand le lac serait une écritoire et qu'on prendrait tout le papier que la papeterie de Serrières pourrait faire dans cent ans, il n'y aurait pas assez de papier ni d'encre pour les écrire toutes.

convoqua les audiences générales, qui ne s'étaient point assemblées depuis 1520 (1), et qui le furent là pour la dernière fois. Le prince y assista comme simple particulier. Chaque partie en sortit mécontente. Pendant la tenue de ces audiences, le duc fit arrêter un docteur en droit de la ville, Jonas Steck, qu'il accusait de complot; on lui fit son procès, et il courait le risque de la vie, quand une députation de six magistrats de Berne arriva à Neuchâtel. Les Bernois venaient interposer leur médiation; ils examinèrent la sentence rendue contre le docteur, la trouvèrent illégale, et citèrent les Neuchâtelois et leur prince devant leur tribunal, à Berne. La surprise du duc fut aussi grande que sa colère. Il résista d'abord et refusa de comparaître, puis il fallut céder. Tout semblait concilié, lorsqu'un événement qui faillit devenir tragique lui fit abandonner la ville; Henri II de Longueville fut au moment de trouver à Neuchâtel son Ravaillac.

A quelque distance de la cathédrale, près de la porte des Chavannes, on montre l'emplacement où s'élevait jadis la maison d'un apothicaire nommé Motteron; ce Motteron, chaud patriote, fanatique réformiste, voulut délivrer sa patrie des troubles qu'y causait la présence du prince: Motteron songea à l'empoisonner. Les chroniqueurs prétendent, avec leur naïveté ordinaire et charmante, que Motteron avait obtenu de Satan la recette d'un poison subtil et violent; mais comment le faire parvenir jusqu'à l'assiette du prince? Un hasard lui en fournit l'occasion. Plusieurs fois Motteron avait remarqué un jeune muguet de seize ans, qui, chaque fois qu'il passait devant sa boutique, lançait des œillades à sa femme, laquelle rougissait beaucoup. — « Ma mie, qu'est-ce que ce jeune homme qui vous tire de si belles réverences? demanda l'apothicaire. Il rôde tout le jour dans nos environs, et le soir je le vois assis tout rêveur sur la terrasse de notre loup de France? — Tout ce que je sais touchant ce jeune homme, répondit la dame, c'est que je l'ai vu portant l'épée de monseigneur le jour de l'entrée de messieurs de Berne. — C'est donc son page? S'il en est ainsi, ma mie, dites-lui que ma maison lui est ouverte. — Parlez-vous sérieusement? — Le moyen, je vous prie, de n'être pas honoré de sa visite. Au surplus, le voilà qui se dirige de ce côté, laissez-moi faire. » Et maître Motteron quitta sa boutique et fit signe au jeune homme de venir. L'autre, prompt comme la flèche, entra en riant et sautant. « Maitre Motteron, dit-il à l'apothicaire en lui tendant sa petite main blanche, soi de gentilhomme, vous êtes de mes amis. Votre mine ouverte m'a séduit, car vous ne ressemblez guère à tous vos voisins; je ne peux pas les regarder sans penser à mes bons aïeux dont je voyais les graves portraits dans mon enfance. En vérité, vous autres bourgeois de Neuchâtel, on vous prendrait pour les Suisses du roi François I<sup>er</sup>. — Celui que nous frottâmes à Novarre? — C'est-à-dire qui vous mit à vauderoute à Marignan. Oh! c'était un vrai diable et qui à l'occasion savait s'amuser mieux que toute la pépinière italienne qui niche là-haut, — et il montrait du doigt le château. — Votre prince n'est-il pas un aimable sire? — Fort aimable, qui boit de l'eau, qui chante à vêpres et qui ne sait jouer qu'aux échecs. » Motteron se frappa le font en en-

(1) La composition de ces audiences mérite d'être signalée, elle complète les éclaircissements que nous avons promis dans le chapitre précédent sur l'ancienne constitution de Neuchâtel.

Ces audiences furent composées de vingt-trois possesseurs de fiefs nobles, des quatre châtelains, des quatre bannerets, qui depuis la réformation avaient pris la place des chanoines, et de quatre bourgeois de la ville. Parmi les possesseurs de fiefs nobles, on remarquait Jacob de Neuchâtel pour le fief de Vallengin; Jean et François de Bonstetten pour Vaumarcus et Travers; Philippe d'Estavayer pour Colombier; Nicolas de Diesbach, avoyer de Fribourg, pour le fief Roset; François de Praroman pour le fief Baillod, et Théobald d'Erlach pour celui de Courtelari.

tendant ces derniers mots : « Monsieur Disport (c'est le nom du page), il ne tient qu'à vous de rendre votre maître aussi alerte et réjoui que je vous vois : voici une poudre merveilleuse qui le fera *folier* (1) si bien que vous demanderez tous merci ; qu'il l'avale ce soir et tout aura changé demain dans Neuchâtel. — Ventre-saint-gris, comme disait le feu roi, il aura toute la dose ; c'est moi qui lui présente le gobelet. » — Et le page sortit, et le lendemain il était au cachot, et tout Neuchâtel apprit qu'on avait tenté d'empoisonner le duc. Disport s'était conformé aux instructions de l'apothicaire ; il avait cru jouer un tour de page, on l'avait aperçu mêlant la poudre à la boisson du duc. Un chien à qui on en fait prendre périt sur-le-champ. Disport avoue tout, Motteron est arrêté ; il fut rompu vif et son cadavre brûlé. Traduit à son tour devant le tribunal de justice de Vallengin, le malheureux page entra en fureur à l'aspect de ces *pourpoints bleus* qui allaient le juger. « *Cap de biou,* disait-il, la belle mine que fera monsieur mon père en apprenant que j'ai été condamné par des manants. » Il fut étranglé et jeté ensuite sur la roue. L'exécution eut lieu aux bords du lac et sous les yeux des Neuchâtelois que la jeunesse et l'innocence de Disport remplirent d'indignation contre la sentence. Le duc quitta Neuchâtel quelques jours après ; il n'y revint que quarante ans plus tard, chassé de Paris par les troubles de la fronde. Le malheur l'avait éclairé, il étendit et confirma les droits de ses sujets, si heureux sous son règne, qu'aujourd'hui encore quand on vous montre le château il n'est guère question que de lui. Nous nous trompons ; les Neuchâtelois parlent volontiers de chacun de leurs princes, et ils ne le font jamais qu'avec les plus grands éloges. Au rebours de tant d'autres peuples, ils sont heureux de se sentir gouvernés. Un voyageur l'a observé avant nous. « En arrivant à Neuchâtel, dit M. Simond, je m'informai auprès de mon hôte, qui parlait avec attendrissement du duc de Longueville, deux cents ans après qu'il était mort, ce qu'on pensait de Berthier : — *C'était un fort bon prince !* — Et le roi de Prusse ? — *Mais sa majesté nous a envoyé un gouverneur bon tout-à-fait.* »

La terrasse du château est ombragée de magnifiques tilleuls, vieux témoins de ce que nous avons rapporté ; du pied d'un de ces tilleuls, dont le tronc n'a pas moins de dix-huit pieds de circonférence, on jouit d'une vue délicieuse. Tout le lac, partie des cantons de Berne et de Fribourg, forment un tableau animé qui de toutes parts est fermé par des montagnes. A un quart de lieue de cette terrasse, la vue est plus belle encore, et si belle, qu'on voudra croire que nous exagérons. A la Rochette, par exemple, maison de campagne qui touche aux portes de la ville, on aperçoit, bien que la hauteur soit assez peu sensible, les deux tiers de la chaîne des Alpes de la Suisse et de la Savoie, depuis les montagnes du canton d'Uri jusqu'au Mont-Blanc. Par un ciel pur, tout voyageur reconnaîtra distinctement à l'œil nu le Titlis du canton d'Unterwald et le Mont-Pilate.

En sortant du château, comme il faut tout voir, on va visiter la cathédrale. A côté de la pierre tumulaire du réformateur Guillaume Farel, on n'aperçoit pas d'abord sans quelque étonnement le monument sépulcral des anciens comtes de Neuchâtel ; ils y sont tous, neuf comtes et quatre comtesses, étendus sur la pierre, les mains jointes. Ailleurs, la tombe du réformateur eût chassé de leur dernier asile les cendres des princes catholiques ; honneur à la tolérance neuchâteloise qui rougirait d'étendre des discussions religieuses au delà du tombeau !

Après le château et la cathédrale, seuls monuments de Neuchâtel ancienne, il faut au moins mentionner les simulacres gigantesques qui surmontent les fontaines de la ville. On

(1) C'est le mot employé par le chroniqueur, *folier*, sauter, danser, rire, etc.

ne sait à quel prince attribuer l'honneur de cette singulière décoration, dont l'aspect formidable jure en quelque sorte avec la tournure paisible et pacifique des autres monuments, car le château lui-même n'a presque rien qui rappelle l'image de la guerre. Figurez-vous une trentaine de guerriers, armés de pied en cap, la barbe taillée en pointe, et tenant à la main un guion aux armes de Berne. Telles sont les statues qui ont les fontaines pour piédestaux. Autre part, la fontaine, au lieu de la statue du guerrier, porte celle de la Justice, costumée en marquise du XVII<sup>e</sup> siècle, avec une longue robe à queue, des manchettes et une coiffe de dentelle. Ailleurs encore, l'artiste (ou les artistes), dont personne ne sait le nom, a voulu donner carrière à son imagination, et il a réchauffé tant bien que mal cette vieille allégorie, si commune au moyen-âge, du bon et du mauvais ange qui se disputent une âme humaine figurée par un tendre agneau ; le bon ange est représenté par un homme, et le mauvais par une femme : c'est une épigramme en pierre qu'on ne s'attend guère à trouver à Neuchâtel.

Parlons maintenant des établissements véritablement utiles de Neuchâtel : ils sont de deux sortes, les établissements d'instruction publique et ceux de charité. Comme dans presque tous les autres cantons suisses, ce n'est pas au gouvernement que revient l'honneur de ces fondations, c'est l'esprit de localité et quelquefois la bonne volonté individuelle qui a tout fait. La ville de Neuchâtel a donné dans les derniers temps une grande extension à ses établissements d'éducation. Elle a des écoles gratuites d'instruction primaire, ouvertes à tous les enfants indistinctement, un collège supérieur et un commencement d'académie. En sortant du collège, où l'on enseigne l'histoire, le grec, le latin et les mathématiques, les jeunes gens terminent leurs études sous un professeur de belles-lettres ; on leur donne en même temps les premières notions du droit. Ceux d'entre eux qui se destinent à l'état ecclésiastique vont étudier à Genève. Les juristes et les médecins prennent leurs degrés dans les universités allemandes ou à Paris. La ville de Neuchâtel a fondé plusieurs bourses en faveur des jeunes gens peu aisés qui embrassent ces différentes professions (1).

Depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, il existe à Neuchâtel un vaste établissement que l'on nomme *l'hôpital de la ville* ; en 1779, cet hospice, fondé par un des comtes du pays, tombait en ruine ; malgré tous les sacrifices que s'imposait la charité neuchâteloise, il ne répondait plus à sa destination et à ses besoins, lorsqu'un citoyen de la ville, riche négociant établi à Lisbonne, David Purry, envoya une somme considérable destinée à sa reconstruction. David Purry ne s'en tint pas là, et, par son testament daté de la même année, il institua la ville et la bourgeoisie de Neuchâtel pour héritiers universels d'une fortune de trois millions, dont la moitié devait être appliquée à l'entretien de l'hôpital, et l'autre moitié à des travaux d'utilité publique. Le vertueux fondateur a compris toutes les misères et les a soulagées toutes ; ainsi, dans cet hospice qui mériterait de porter son nom, les pauvres honteux sont admis comme les indigents qui s'avouent. On y reçoit les malades, les vieillards et jusqu'aux voyageurs. A côté de l'hôpital, un autre citoyen, Louis Lallemand, a ouvert un asile aux orphelins et enfants abandonnés (s'il y a des enfants abandonnés à Neuchâtel). Enfin M. Pourtales l'ainé fonda, en 1808, un nouvel hôpital ouvert aux pauvres malades, à quelque religion et pays qu'ils appartiennent. Mu par un sentiment de piété éclairée, le bienfaiteur protestant y éleva

(1) Nous mentionnerons encore comme établissements dignes d'intérêt : la *bibliothèque publique*, dont l'importance s'accroît tous les jours, la *société biblique*, la *société d'émulation*, et dans un autre ordre d'utilité, la *caisse d'épargne* et la *chambre d'assurance contre les incendies*.

une chapelle destinée au culte catholique ; avant cette fondation les catholiques de Neuchâtel célébraient le service divin dans un vieux temple protestant abandonné.

Jean-Jacques Rousseau, qui, dans sa lettre à M. de Luxembourg, a exhalé sa misanthropie contre les Neuchâtelois, eût été sans doute désarmé par un pareil trait. On s'est étonné qu'il ait dit autant de mal des Neuchâtelois, après avoir été si bien reçu par eux. Les Bernois le chassent, il les ménage ; les Genevois le persécutent, il les loue et même il les flatte ; on l'accueille à Neuchâtel les bras ouverts, et il déchire les Neuchâtelois. Rousseau fut traité à Neuchâtel avec cordialité, mais peut-être ne l'accueillit-on pas comme une puissance, et c'est ce qu'il voulait.

Jean-Jacques appelle avec dédain les Neuchâtelois les *Gascons de la Suisse*, c'est les *Français de la Suisse* qu'il aurait dû dire pour être juste ; mais, dans sa bouche, c'eût été un éloge. De deux choses l'une, ou les Neuchâtelois ont bien changé depuis soixante ans, ou le tableau qu'a tracé Jean-Jacques est de fantaisie ; tout cela n'est que mauvaise humeur et injustice. Il les désigne comme les plus vaniteux de tous les Suisses, et ce sont, nous ne dirons pas les plus simples, mais les plus modestes. Il dit qu'il fut tenté de se faire appeler monsieur le *copiste de musique*, en voyant la profusion de titres honorifiques qu'ils s'appliquent, tels que monsieur le major, monsieur le doyen, monsieur le professeur, etc. ; c'est une coutume du pays, commune à toute la Suisse et qu'un Suisse n'avait guère le droit de trouver ridicule dans son propre pays. Il les peint faonniers, turbulents, hospitaliers seulement pour les gens de qualité. Le beau sexe n'est pas plus ménagé. D'abord ce n'est pas le beau sexe, ensuite les filles ont beaucoup de liberté et elles en usent. Après cette calomnie discrète, il ajoute que les dames neuchâteloises ne savent que médire et jouer ; bref, et voilà l'*ultima ratio* de Jean-Jacques, celle qu'il a reproduite dans la plupart de ses livres : « Les Neuchâtelois ont peut-être des mœurs, mais ils n'ont pas de principes. » Rousseau, qui avait été blessé par quelques individus neuchâtelois, eut le tort de comprendre tout le pays dans sa vengeance. Dans cette circonstance comme en beaucoup d'autres, il montra une rancune très-peu philosophique.

Quelques écrivains beaucoup trop bienveillants ont dit que le gouvernement de Neuchâtel était l'un des *plus doux* de la Suisse, où l'on n'en connaît pas de rigoureux. Par une méprise qui n'est pas rare, ils ont appliqué au gouvernement un éloge plus justement mérité par les gouvernés. En général, quand un peuple ne se plaint pas, on est trop disposé à penser qu'il est heureux. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Neuchâtelois aiment le sol natal et leurs institutions ; très-ombrageux sur ce point, ils ne pardonneraient pas au pouvoir un seul de ses abus. Ils le surveillent comme ils surveillent leur propre honneur et celui de leurs familles. On pourrait leur reprocher un défaut d'activité, s'ils n'avaient pour excuse le manque d'occasions de l'exercer. Ce sont les plus spirituels d'entre les Suisses, et, à ce sujet, ils ont les défauts de cette aimable qualité, c'est-à-dire de la légèreté, le goût de la dissipation et une certaine prétention à la finesse.

La langue du pays est *le français* ; le patois est un composé de syllabes italiennes et françaises dont l'accent varie d'un village à l'autre. A Thielle et au Landeron, il est sourd et trainant ; il est plus animé aux environs de la ville, où la voyelle finale se prononce sur un ton chantant. L'accent est d'une si grande importance dans ce patois, que tel paysan du vignoble le comprend difficilement dans la bouche d'un montagnard.

Les Neuchâtelois n'ont pas d'habillement national, ils suivent de loin les modes françaises. Ils affichent à cet égard une sorte de luxe, les femmes surtout, qu'elles appartiennent



une chapelle destinée au culte catholique ; avant cette fondation les catholiques de Neuchâtel célébraient le service divin dans un vieux temple protestant abandonné.

Jean-Jacques Rousseau, qui, dans sa lettre à M. de Luxembourg, a exhalé sa misanthropie contre les Neuchâtelois, eût été sans doute désarmé par un pareil trait. On s'est étonné qu'il ait dit autant de mal des Neuchâtelois, après avoir été si bien reçu par eux. Les Bernois le chassent, il les ménage ; les Genevois le persécutent, il les loue et même il les flatte ; on l'accueille à Neuchâtel les bras ouverts, et il déchire les Neuchâtelois. Rousseau fut traité à Neuchâtel avec cordialité, mais peut-être ne l'accueillit-on pas comme une puissance, et c'est ce qu'il voulait.

Jean-Jacques appelle avec dédain les Neuchâtelois les *Gascons de la Suisse*, c'est les *Français de la Suisse* qu'il aurait dû appeler, mais il a été dans sa bouche, c'eût été un éloge. De deux choses l'une, il a été éloge ou dégoût, il a été dégoût il y a trente ans, ou le tableau qu'il a tracé nous dégoûte toujours. Il a été dégoût, mais que recouvre l'humour et injustice. Il les peint rudes, grossiers, sales, sales de tous les Suisses, et ce sont, nous ne dirons pas les plus simples, mais les plus modestes. Il dit qu'il fut tenté de se faire appeler monsieur le copiste de musique, en voyant la profusion de titres honorifiques qu'ils s'appliquent, tels que monsieur le major, monsieur le doyen, monsieur le professeur, etc. ; c'est une coutume du pays, commune à toute la Suisse et qu'un Suisse n'avait guère le droit de trouver ridicule dans son propre pays. Il les peint faonniers, turbulents, hospitaliers seulement pour les gens de qualité. Le beau sexe n'est pas plus ménagé. D'abord ce n'est pas le beau sexe, ensuite les filles ont beaucoup de liberté et elles en usent. Après cette calomnie détestable, il ajoute que les dames neuchâteloises ne savent que médire et jouer ; bref, et voilà l'admirable éloge de Neuchâtel, celle qu'il a reproduite dans la plupart de ses livres : « Les Neuchâtelois ont peut-être des manières, mais ils n'ont pas de principes. » Rousseau, qui avait été blessé par quelques individus neuchâtelois, eut le tort de comprendre tout le pays dans sa vengeance. Dans cette circonstance comme en beaucoup d'autres, il montre une rancune très-peu philosophique.

Quelques écrivains beaucoup trop bienveillants ont dit que le gouvernement de Neuchâtel était l'un des *plus doux* de la Suisse, où l'on n'en connaît pas de rigoureux. Par une méprise qui n'est pas rare, ils ont appliqué au gouvernement un éloge plus justement mérité par les gouvernés. En général, quand un peuple ne se plaint pas, on est trop disposé à penser qu'il est heureux. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Neuchâtelois aiment le sol natal et leurs institutions ; très-ombrageux sur ce point, ils ne pardonneraient pas au pouvoir un seul de ses abus. Ils le surveillent comme ils surveillent leur propre honneur et celui de leurs familles. On pourrait leur reprocher un défaut d'activité, s'ils n'avaient pas eu dans le manque d'occasions de l'exercer. Ce sont les plus spirituels d'entre les Suisses, et, à ce sujet, ils ont les défauts de cette aimable qualité, c'est-à-dire de la légèreté, le goût de la dissipation et une certaine prétention à la finesse.

La langue du pays est *le français* ; le patois est un composé de syllabes italiennes et françaises dont l'accent varie d'un village à l'autre. A Thielle et au Landeron, il est sourd et instant ; il est plus aimé aux environs de la ville, où la voyelle finale se prononce sur un ton chantant. L'accent est d'une si grande importance dans ce patois, que tel patois du vignoble le comprend difficilement dans le bouché d'un montagnard.

Les Neuchâtelois n'ont pas d'habillement national, ils suivent de loin les modes françaises. Ils affichent à cet égard une sorte de luxe, les femmes surtout, qu'elles appartiennent



Girard del

Sears sc.

CHÂTEAU DE VALLENGIN.

( NEUCHÂTEL )



nent à la classe aisée ou à la classe ouvrière. Nous en excepterons les habitants du Val-de-Ruz, où femmes et hommes ont conservé l'antique vêtement de leurs pères. C'est une étoffe couleur noisette, moitié fil et moitié laine (mi-laine), et qui ne se fabrique que dans le pays.

En sortant de Neuchâtel par la porte des Chavannes, après une demi-heure de marche, on traverse le Seyon sur un pont de pierre d'une seule arche et l'on entre dans le Val-de-Ruz. Le Seyon s'est creusé un lit profond à travers les rochers qui séparent les deux districts. Le *Val-de-Ruz*, dont la désignation officielle est *Mairie de Vallengin*, est un des plus délicieux paysages de la Suisse. Nous avons parlé de la vue magnifique dont on jouit de *Chanel*, qui en fait partie. A Vallengin, c'est un tout autre aspect. Petit bourg qui s'enfonce tristement dans le sol, qui n'a plus guère aujourd'hui qu'un vieux château et que quelques maisons, Vallengin fut autrefois un comté souverain ; il avait sa bourgeoisie qui jouissait comme celle de Neuchâtel de priviléges particuliers ; il avait aussi son tribunal des trois états, investi d'une autorité souveraine, et sa justice criminelle jugeait sans appel. Vallengin n'a pas quatre cents habitants. La population entière de la mairie, qui s'élève à cinq mille cinq cents âmes, est répartie entre une douzaine de villages et hameaux dont le plus considérable est Saint-Martin. Nous venons de citer la plus considérable de ces mairies, la moins importante est celle de Vaumarcus (deux cents habitants) (1).

(1) Nous avons dit que les mairies et châtelainies du canton de Neuchâtel étaient au nombre de vingt-et-une, voici le tableau statistique exact de tous ces districts :

- I. Mairie de *Neuchâtel*, 5,130 habitants, 540 maisons.  
Neuchâtel, ville, 4,500 habitants ; un seul village, *Serrières*.
- II. Châtelainie du *Landeron*, 1,700 habitants, 311 maisons.  
*Landeron*, ville de 800 habitants ; villages, *Cressier*, *Enges* et *Combes*.
- III. Châtelainie de *Boudry*, 1,750 habitants, 211 maisons.  
*Boudry*, ville de 1,500 habitants : on y remarque la belle manufacture d'indiennes de MM. *Robert-Bovet* et compagnie ; village, *Bôle*.
- IV. Châtelainie du *Val-Travers*, 4,880 habitants, 660 maisons.  
Bourgs et villages, *Motiers*, *Boveresse*, *Couvet*, *Fleurier*, *Saint-Sulpice*, *les Buttes*, tous remarquables à plus d'un titre.
- V. Châtelainie de *Thielle*, 2,350 habitants, 400 maisons.  
Villages, *Saint-Blaise*, au bord du lac, et *Cornaux*. C'est à *Épagnier*, près de *Saint-Blaise*, que le duc de Longueville, *Henri II*, avait projeté de fonder une ville, *Henriopolis*.
- VI. Mairie de *la Côte*, 2,100 habitants, 368 maisons.  
C'est le pays vignoble ; villages, *Auvernier*, *Corcelles* et *Peseux*.
- VII. Mairie de *Rochefort*, 2,600 habitants, 380 maisons.  
Villages, *Rochefort*, au pied du mont de la *Tourne*, *Brot-Dessus* et *Brot-Dessous*, *Pont-de-Martel*, *Chaux-du-Milieu*.
- VIII. Mairie de *Colombier*, 1,000 habitants, 134 maisons.  
Village, *Colombier*, 900 habitants.
- IX. Mairie de *Bevaix*, 600 habitants, 100 maisons.  
Cette mairie ne comprend qu'un seul village, *Bevaix*.
- X. Mairie de *Cortaillod*, 1,080 habitants, 150 maisons.  
Pays vignoble ; village, *Cortaillod* : on y voit la belle manufacture d'indiennes de MM. *Vaucher-Dupasquier* et compagnie.
- XI. Mairie des *Verrières*, 2,800 habitants, 400 maisons.  
Bourgs et villages, les *Verrières*, *Côte-aux-Fées*, *les Grands* et *les Petits-Bayards*.
- XII. Mairie de *Lignières*, 550 habitants, 100 maisons.  
Village, *Lignières*, dans les montagnes du Jura.

Après les mairies de Neuchâtel et de Vallengin, les plus importantes du canton par le nombre et l'industrie de leurs habitants, c'est d'abord celle de la Chaux-de-Fonds, puis celles du Val-Travers et du Locle. La vallée de la Chaux-de-Fonds et celle du Locle ont deux lieues de longueur ; la vallée de Travers en a trois ; celle de la Sagne en a quatre. Au Locle, comme à la Chaux-de-Fonds, les maisons, éparses et isolées, sont bâties dans le goût des villes. La terre n'y produit que de l'herbe ; il n'y a presque point d'arbres, et l'hiver y dure sept mois. Par une heureuse compensation, ces vallées sont devenues le foyer de l'industrie neuchâteloise. Là abonde une population d'ouvriers de tous les états, horlogers, tisserands, faiseuses de dentelles, forgerons, charpentiers, etc. De ces quatre vallées principales, la plus célèbre à bon droit et sous tous les rapports, c'est celle de Travers. Rousseau, qui l'habita, en a tracé une description pompeuse ; il en a fait ressortir les beautés sauvages : « Tout le pays, dit-il, est plein de curiosités naturelles qu'on ne découvre que peu à peu, et qui, par ces découvertes successives, lui donnent chaque jour l'attrait de la nouveauté. La botanique offre ici ses trésors à ceux qui sauraient les connaître, et souvent en voyant autour de moi cette profusion de plantes rares, je les foule à regret sous le pied d'un ignorant. Il est pourtant nécessaire d'en connaître une pour se garantir de ses terribles effets : c'est le nappel. Vous voyez une très-belle plante, haute de trois pieds, garnie de jolies fleurs bleues qui vous donnent envie de la cueillir ; mais à peine l'a-t-on gardée quelques minutes, qu'on se sent saisi de maux de têtes, de vertiges, d'évanouissements, et l'on périrait si l'on ne jetait promptement ce funeste bouquet. A une petite lieue de Motiers est une mine d'asphalte qui s'étend sous tout le pays ; les habitants lui attribuent modestement la gaité dont ils se vantent, et qu'ils prétendent se transmettre même à leurs bestiaux... J'ai vis-à-vis de mes fenêtres une superbe cascade qui, du haut de la montagne, tombe, par l'escarpement d'un rocher, dans le vallon. Cette cascade est très en vue, mais ce qui ne l'est pas de même est une grotte à côté de son bassin, de laquelle l'entrée est difficile, mais qu'on trouve au-dedans assez espacée, éclairée par une fenêtre naturelle, cintrée en tiers-point et décorée d'un ordre d'architecture ni toscan ni dorique, mais l'ordre de la nature qui sait mettre des proportions et de l'harmonie dans ses ouvrages les moins réguliers. »

XIII. Mairie de la *Brévine*, 1,000 habitants, 220 maisons.

Village, la Brévine ; il occupe la partie la plus élevée du territoire neuchâtelois.

XIV. Châtelainie de *Vaumarcus*, 200 habitants, 33 maisons.

Village, Vaumarcus avec un beau château.

XV. Châtelainie de *Gorgier*, 1,700 habitants, 320 maisons.

Villages, Gorgier et Saint-Aubin.

XVI. Mairie de *Travers*, 2,600 habitants, 400 maisons.

Villages, Travers et Noiraigne.

XVII. Mairie de *Vallengin*, 5,700 habitants, 1,200 maisons.

Ville, Vallengin ; villages, Dombresson, Saint-Martin, Engollon, Fontaine, Hauts-Geneveys, Cernier et Coffrane.

XVIII. Mairie du *Locle*, 4,300 habitants, 500 maisons.

Ville, Locle : elle possède un beau musée de mécanique ; village, Brenets.

XIX. Mairie de *la Sagne*, 1,600 habitants, 260 maisons.

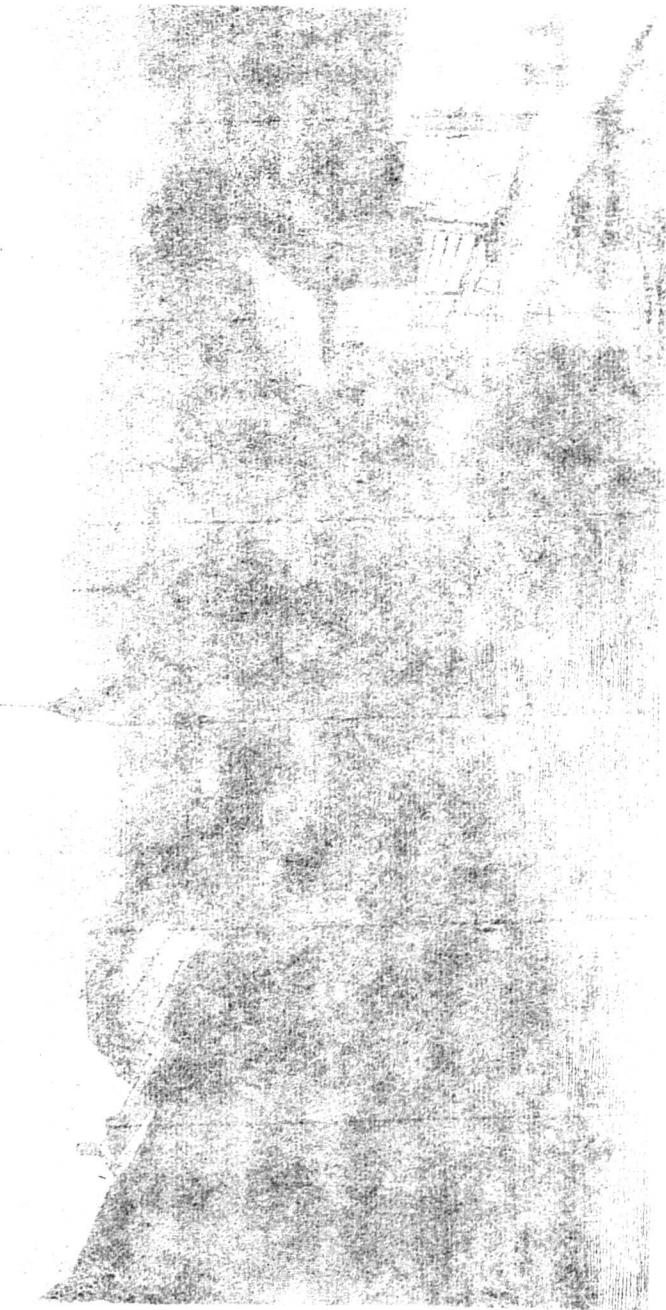
C'est une vallée de quatre lieues de longueur ; village, la Sagne.

XX. Mairie des *Brenets*, 1,400 habitants, 225 maisons.

Bourg, les Brenets.

XXI. Mairie de la *Chaux-de-Fonds*, 5,900 habitants, 560 maisons.

Ville, la Chaux-de-Fonds.



Après les mairies de Neuchâtel et de Vallengin, les plus importantes du canton par le nombre et l'industrie de leurs habitants, c'est d'abord celle de la Chaux-de-Fonds, puis celles du Val-Travers et du Locle. La vallée de la Chaux-de-Fonds et celle du Locle ont deux lieues de longueur ; la vallée de Travers en a trois ; celle de la Sagne en a quatre. Au Locle, comme à la Chaux-de-Fonds, les maisons, éparses et isolées, sont bâties dans le goût des villes. La terre n'y produit que de l'herbe, il n'y a presque point d'arbres, et l'hiver y dure sept mois. Par une heureuse compensation, ces vallées sont devenues le foyer de l'industrie neuchâteloise. Il y a dans une population d'ouvriers de tous les états, horlogers, tisserands, faiseurs de verres, bûcherons, charpentiers, etc. De ces quatre vallées principales, la plus étendue et la plus riche dans tous les rapports, c'est celle de Travers. Rousseau, qui l'a fait faire une description pompeuse ; il en a fait ressortir les beautés sauvages. « C'est un pays, dit-il, très-paisible et charmant, mais il n'y a rien à décrire que peu de chose, et tout par ces détonnantes et étranges vues que l'on aperçoit sous l'œil de la nouveauté. La belle que offre la vallée de Travers, lorsque l'on la connaît, ne connaît pas connaitre, et souvent en regardant autour de moi cette prairie de plantes rares, je les foule à regret sous le pied d'un ignorant. Il est pourtant nécessaire d'en connaître une pour se garantir de ses terribles effets : c'est le rappel. Vous voyez une très-belle plante, haute de trois pieds, garnie de jolies fleurs bleues qui vous donnent envie de la cueillir ; mais à peine l'a-t-on gardée quelques minutes, qu'on se sent saisi de maux de têtes, de vertiges, d'évanouissements, et l'on périrait si l'on ne jetait promptement ce funeste bouquet. A une petite lieue de Motiers est une mine d'argile qui s'étend sous tout le pays ; les habitans lui attribuent modestement la pierre dont ils se servent, et qu'ils prétendent se transmettre même à leurs bestiaux... J'ai pris la vie de mes frères, une superbe cascade qui, du haut de la montagne, tombe, par l'escarpement d'un rocher, dans le valon. Cette cascade est très-en vue, mais ce qui ne l'est pas de même est une grotte à côté de son bassin, de laquelle l'entrée est difficile, mais qu'on trouve au-dedans assez espacée, débouchée par une fenêtre naturelle, cintre en tiers-point et décorée d'un ordre d'architecture très-sobre et dorique, mais l'ordre de la nature qui sait mettre des proportions et de l'harmonie dans ses ouvrages les moins réguliers. »

XIII. Mairie de la *Brevine*, 1,000 habitants, 220 maisons.

Village, la Brévine; il occupe la partie la plus élevée du territoire neuchâtelois.

#### XIV. Châtelainie de *Vaumarcus*, 200 habitants, 33 maisons

### Village, Vaumarcus avec un beau château.

#### XV. Châtelaunié de *Gorgier*, 1,700 habitants. 350 maisons.

### Villages, Gorgier et Saint-Aubin.

Mairie de Tzavros, 2,600 habitants, 400 maisons.

Villages, Travers et Noiraigne.

XVII. Malo le Vallon, 5,700 habitants. 2,200 maisons.

Ville, Vaulengin; villages, Dombresson, Saint-Martin, Engollon, Feusine, Hauts-Geneveys, Cernier et Goffranc.

### XVIII. Mairie du *Lock*, 4,300 habitants, 500 maisons.

Ville, l'école, elle possède un beau musée de mécanique; village, Brenets

XIX. Mairie de la Motte, 1100 habitants, 260 maisons;

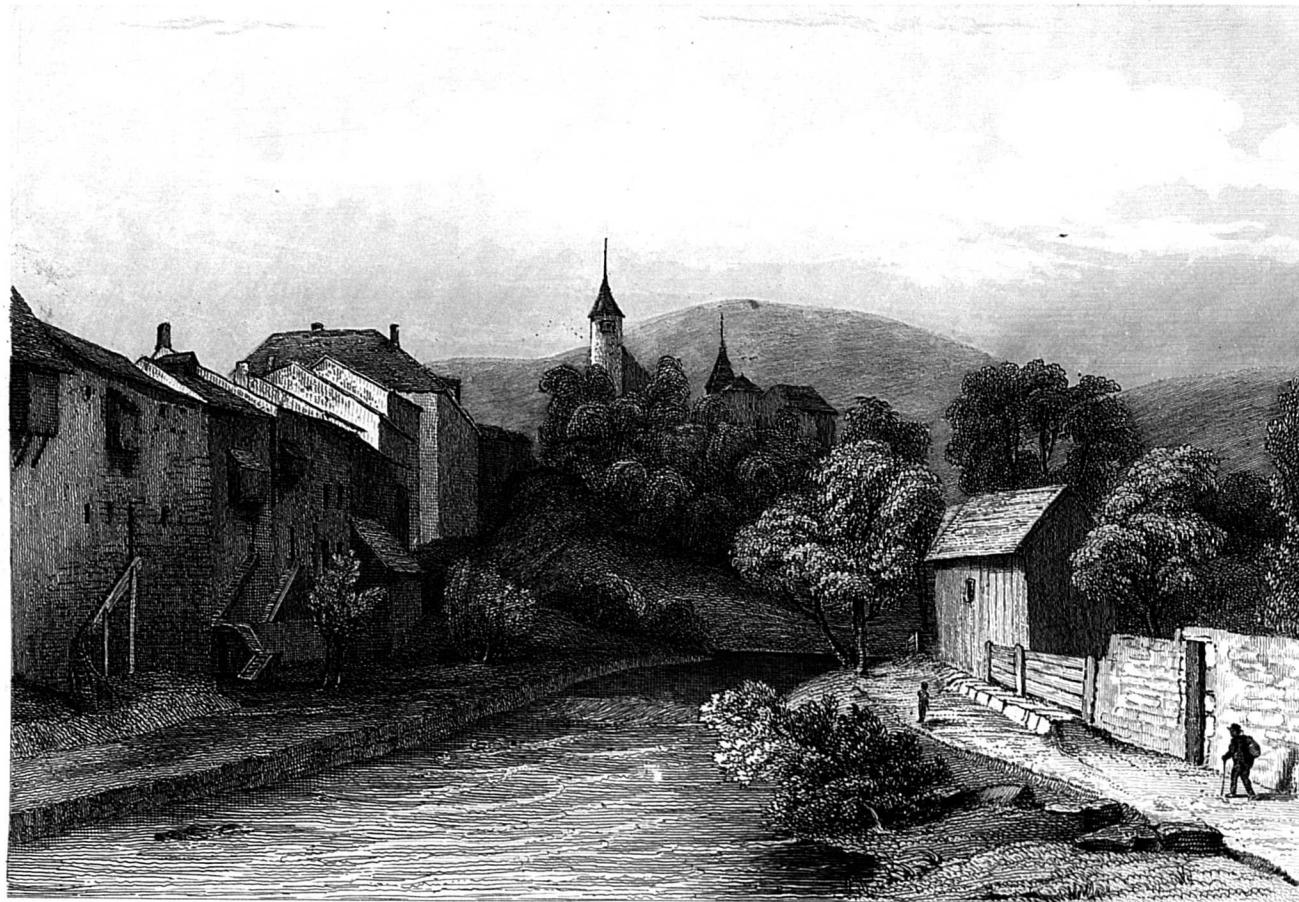
C'est une vallée de quatre lieues de longueur; village, la Sagne.

33. *Marie des Bœufs*, 1,400 habitants, 225 m.

## Bourg, les brenets.

## XXI. Mairie de la Chaux-de-Fonds, 5,000 habitants.

### Ville, le Chêne-de-Fonds.

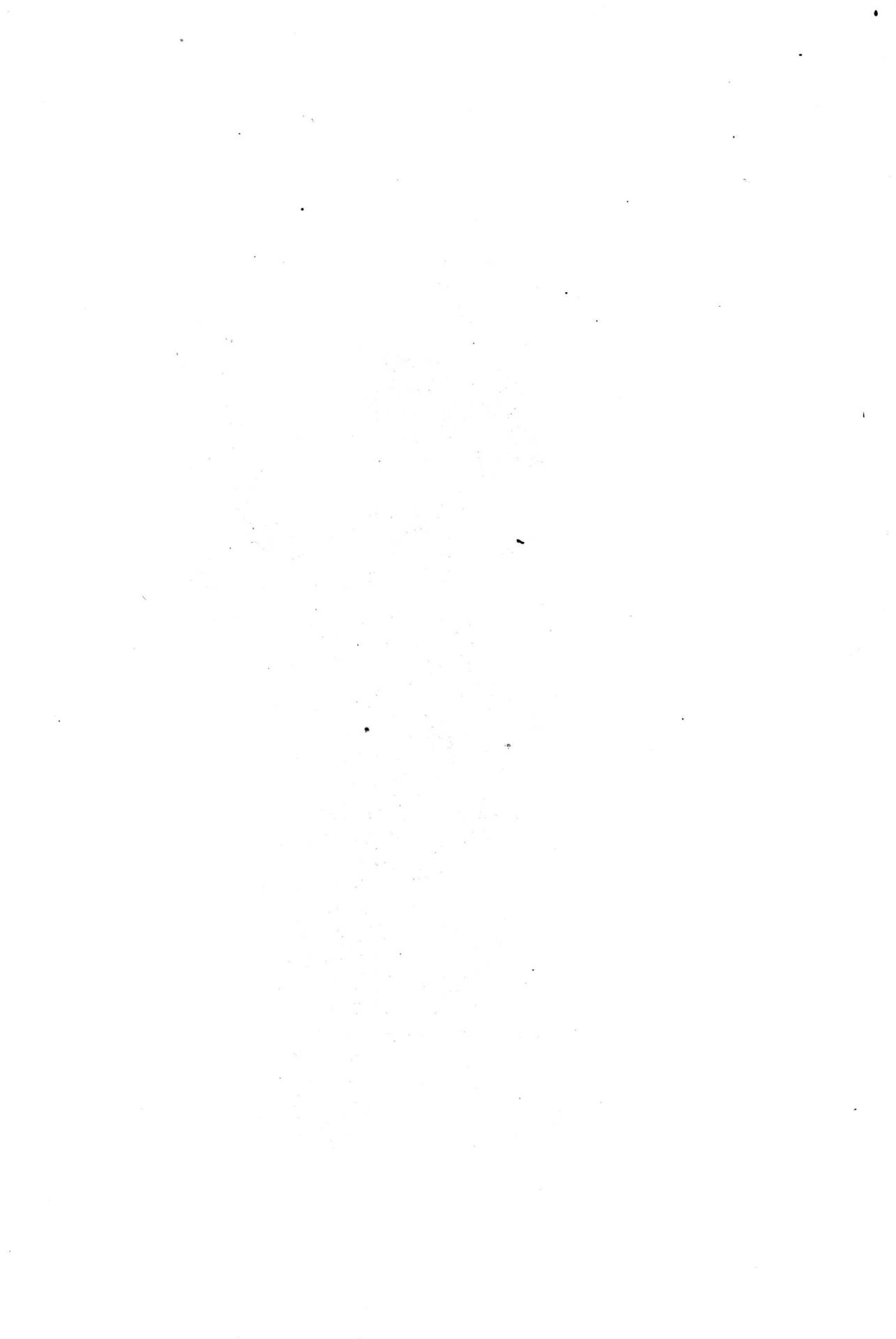


Girard del

Stans sc.

B O U D R Y.

(NEUCHÂTEL.)



liers.... A l'ouest de la vallée, une montagne la sépare en deux branches, l'une fort étroite, où sont le village de Saint-Sulpice, la source de la Reuse et le chemin de France. Sur ce chemin on voit encore une grosse chaîne scellée dans le rocher et mise là jadis par les Suisses pour fermer de ce côté-là le passage aux Bourguignons. L'autre branche, plus large et à gauche de la première, mène, par le village de Blatte, à un pays perdu appelé la Côte-aux-Fées... Plus j'examine en détail l'état et la position de cette vallée, plus je me persuade qu'elle a été jadis sous l'eau; que ce qu'on appelle aujourd'hui le Val-de-Travers fut autrefois un lac formé par la Reuse, la cascade et d'autres ruisseaux, et contenu par les montagnes qui l'environnent, de sorte que je ne doute point que je n'habite l'ancienne demeure des poissons... La Reuse a sa source au-dessus du village de Saint-Sulpice, à l'extrémité du vallon; elle en sort au village de Travers, à l'autre extrémité, où elle commence à se creuser un lit, qui devient ensuite précipice, et la conduit enfin dans le lac de Neuchâtel. Cette Reuse est une fort jolie rivière, claire et brillante comme de l'argent, où les truites ont bien de la peine à se cacher dans des touffes d'herbe. On la voit sortir tout d'un coup de terre à sa source, non point en petit ruisseau, mais toute grande et déjà rivière, comme la fontaine de Vaucluse, en bouillonnant à travers les rochers. L'élévation des montagnes qui ferment la vallée n'est pas excessive, mais la vallée même est montagne, étant fort élevée au-dessus du lac; et le lac, ainsi que le sol de toute la Suisse, est encore extrêmement élevé sur les pays de plaines, élevés à leur tour au-dessus du niveau de la mer... Comme entre les montagnes et les vallées la vue est toujours réciproque, celle dont je jouis ici, dans un fond, n'est pas moins vaste que celle que j'avais sur les hauteurs de Montmorency, mais elle est d'un autre genre: elle est plus sauvage que riant; l'art n'y étale pas ses beautés, mais la majesté de la nature en impose, et quoique le parc de Versailles soit plus grand que toute la vallée, il ne semblerait qu'un colisquet en sortant d'ici... La promenade de la vallée est un peu uniforme; en revanche elle est extrêmement commode; tout y est du niveau le plus parfait, les chemins y sont unis comme des allées de jardins; les bords de la rivière offrent sur places de larges pelouses d'un beau vert, et l'on s'y promène avec délices, le long de cette belle eau, qui dans le vallon prend un cours paisible en quittant ses cailloux et ses rochers, qu'elle retrouve au sortir du Val-de-Travers. On a proposé de planter ses bords de saules et de peupliers, pour donner, durant la chaleur du jour, de l'ombre au bétail désolé par les mouches. Si jamais ce projet s'exécute, les bords de la Reuse deviendront aussi charmants que ceux du Lignon, et il ne leur manquera plus que des Astrée, des Sylvandre et un Dufé. » Du temps de Jean-Jacques, le Val-de-Travers ne se recommandait que par ses beautés naturelles, comme le Locle et la Chaux-de-Fonds; il a aujourd'hui d'autres mérites dont la civilisation et l'industrie l'ont pourvu.

L'industrie de ses vallées, comme celle des autres parties du canton, se compose de trois branches principales: les dentelles, les toiles peintes et l'horlogerie.

Dès le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle on confectionnait dans le Val-de-Travers des dentelles grossières que les colporteurs allaient vendre en France. En 1742 le nombre des ouvriers s'élevait à trois mille; depuis ce temps il a plus que doublé. Au Val-de-Travers, par exemple, les femmes, les enfants, et jusqu'aux hommes faits travaillent la dentelle. Ces ouvrages peuvent soutenir sans trop de désavantage la comparaison avec les dentelles de Flandre. On fabrique des dentelles du prix de 4 sous l'aune jusqu'à 67 francs. Depuis que le luxe a introduit partout l'usage des voiles de dentelle, on en a fabriqué d'un prix encore plus élevé. Des mains des fabricants les dentelles du canton passent dans celles de négociants

voyageurs qui les répandent dans les foires de France et d'Allemagne et dans tous les ports de la Méditerranée. On en exporte un nombre considérable en Espagne, dans les Antilles et au Mexique. La somme annuelle de l'exportation monte à 1,500,000 francs. Sur cette somme les ouvriers gagnent 800,000 francs environ, ce qui établit en moyenne le prix d'une journée de travail à 8 sous.

L'établissement des manufactures de toiles peintes remonte à la même époque. C'est en 1730 qu'un habitant du Val-de-Ruz eut l'idée de peindre en bleu des toiles de coton, en imitant les dessins des fabriques allemandes où il avait travaillé. Un homme éclairé, Jacques Deluze, maire de Neuchâtel, comprit les avantages de cette industrie pour le pays et il établit l'ouvrier Labran au *Bied*, dans une de ses propriétés. L'établissement prospéra vite, et en 1745, c'était la grande manufacture de MM. Dupasquier frères. Le succès de cette fabrique en fit naître d'autres; on en compte aujourd'hui six principales en activité (1); toutes font usage des machines d'invention anglaise. La grande exportation des toiles peintes de Neuchâtel se fait surtout vers l'Allemagne, l'Italie et les îles du Levant. On a évalué le nombre de pièces fabriquées à cent-trente mille, de seize aunes chaque. Le taux moyen du salaire des ouvriers ne dépasse guère 7 sous. Malgré la modicité du bénéfice, l'ouvrier neuchâtelois jouit d'un bien-être, assez grossier il est vrai, que le cultivateur ne se procure pas toujours. Vous trouverez assez rarement chez l'ouvrier neuchâtelois cet amour du gain qui distingue quelques-uns de ses voisins. Son organisation spirituelle et nerveuse lui ôte l'esprit de suite et par conséquent l'esprit de négocié. Vous ne citeriez presque pas de simples ouvriers devenus fabricants, ainsi que cela se rencontre fréquemment dans d'autres cantons suisses. Il accepte sa fortune ou plutôt sa misère comme définitive. Nous ferons une exception pour l'ouvrier horloger, dont le travail est mieux rétribué et l'industrie plus profitable.

A Neuchâtel, l'horlogerie est la plus recherchée des professions manuelles. A Genève, l'amour-propre national fait que tout Genevois ne saurait exercer sans déroger un art mécanique, sauf l'état d'horloger; cordonniers, menuisiers, tisserands, tous sont étrangers, si bien que beaucoup de Genevois aiment mieux s'expatrier que de subir ces professions dans leur pays. Les Neuchâtelois ne connaissent pas, ou du moins ne tiennent pas compte de ces lignes de démarcation. Ils ne pensent pas déchoir en exerçant honnêtement un état quel qu'il soit, seulement le métier d'horloger étant le plus lucratif et celui qui exige le plus d'aptitude intelligente et de dextérité manuelle, il tient le premier rang parmi les autres. L'ouvrier horloger connaît son importance et il la fait sentir; il a de la tenue et une certaine instruction. L'avantage moral de sa profession, c'est qu'elle n'exige pas le grand concours de ceux qui l'exercent sur les mêmes points. De là peu de ces réunions d'ordinaire bruyantes et pis encore; de là la tranquillité du ménage, l'amour de la famille et l'esprit de prévoyance. Au Locle et à la Chaux-de-Fonds, les ouvriers horlogers ont leur petite maison isolée, propre, commode et bien tenue, ils ont des terres et du bétail, ils s'occupent d'agriculture; c'est l'hiver surtout qu'ils exercent leur industrie, ils la prennent moins comme une nécessité que comme un plaisir. Les ouvriers horlogers sont divisés en plusieurs classes, ceux d'abord qui dégrossissent le laiton et l'acier, puis les mécaniciens qui le façonnent en rouages, puis les doreurs et les graveurs. Le véritable horloger est celui qui adapte à toute cette matière première ainsi préparée des ressorts, des aiguilles, des chaînes, qui donne l'âme à la montre.

(1) Les fabriques de Cortaillod, de Marcis, de Boudry, de Grandchamp, de la Brocarderie, et celle des Isles réunie à la manufacture primitive du *Bied*.



revêtements qui les répandent dans les foires de France et d'Allemagne, et dans tous les ports de la Méditerranée. On en exporte un nombre considérable en Espagne, dans les Antilles et au Mexique. La somme annuelle de l'exportation monte à 1,500,000 francs. Sur cette somme les ouvriers gagnent 800,000 francs environ, ce qui établit en moyenne le prix d'une journée de travail à 8 sous.

L'établissement des manufactures de toiles portées remonte à la même époque. C'est en 1730 qu'un habitant de Nidau, Bolling, qui l'apportait en bâti des toiles de coton, en imitant les dessins des fabriques allemandes, ouvre une fabrique. Un homme éclairé, Jacques Deluze, maire de Nidau, qui se présente alors au conseil municipal pour le prouver, il établit l'ouverture d'une fabrique de toiles portées, qui devient l'instigation d'un véritable essor, et en 1753, avec 1500 personnes, il y a 15000 francs d'exportation. Les deux frères Deluze, le succès de cette fabrique et les autres, ont inspiré à la suite de celles-ci les en activité (1); toutes sont des imitations d'invention anglaise. L'ouvrier neuchâtelois, malgré les peines de l'exploitation, se fait surtout vers l'Allemagne, à Francfort et à Francfort-sur-le-Main. On a évalué le nombre de pièces fabriquées à cent trente mille, de seize francs chaque. Le taux moyen de salaire des ouvriers ne dépasse guère 7 sous. Malgré la modicité du bénéfice, l'ouvrier neuchâtelois jouit d'un bien-être, assez grossier il est vrai, que le cultivateur ne se procure pas toujours. Vous trouverez assez rarement chez l'ouvrier neuchâtelois cet amour du gain qui distingue quelques-uns de ses voisins. Son organisation spirituelle et nerveuse lui ôte l'esprit de suite et par conséquent l'esprit de négoci. Vous n'entendrez presque pas de simples ouvriers devenus fabricants, mais que cela se trouve à l'exception dans d'autres cantons suisses. Je ne pense pas qu'il y ait à l'origine de cette cause des causes. Nous ferons une exception pour l'ouvrier horloger, c'est le seul qui gagne assez pour être considéré comme assez profitable.

À Neuchâtel, l'horlogerie est une des plus anciennes et des plus étendues. À Genève, l'ameublement national fait que tout Genevois qui vit fait exerce dans le quartier d'Orléans un art mécanique, sauf l'état d'horloger, cordonnier, ciseleur, boulanger, boucheron, bûcheron, si bien que beaucoup de Genevois aiment mieux faire ce qu'ils peuvent de leurs propriétés dans leur pays. Les Neuchâtelois ne connaissent pas, ou au moins ne tiennent pas compte de ces lignes de démarcation. Ils ne pensent pas déchoir en exerçant honnêtement un état quel qu'il soit, seulement le métier d'horloger étant le plus lucratif et celui qui exige le plus d'aptitude intelligente et de dextérité manuelle. Il vient la première rang parmi les autres. L'ouvrier horloger connaît son importance et il la tient sentir : il a de sa profession une certaine instruction. L'avantage moral de sa profession, c'est qu'il n'a pas le grand concours de la mort qui l'oppose sur les mêmes points. De là peu d'excès volontaires d'ordinaire bénignes et provisoires de la la tranquillité du ménage, l'amour de la famille et l'esprit de prévoyance. À L'Isle et à la Chaux-de-Fonds, les ouvriers horlogers ont leur petite maison isolée, propre, convenable et tout à fait. Ils ont des terres et du bétail. Ils s'occupent de la denture ; c'est l'hiver et automne qu'ils exercent leur industrie. Ils le pratiquent moins comme une nécessité qu'en comme un plaisir. Les ouvriers horlogers sont divisés en plusieurs classes, ceux d'abord qui démontent les montres et l'horloges, puis les mécaniciens qui les façonnent en rouages, puis les ciseleurs, les ébénistes. Un véritable horloger est celui qui adapte à toute cette matière première à la préparation d'un montre, des aiguilles, des chaînes, qui donne l'âme à la montre.

(1) Les fabriques de Châtelot, de Nidau, de Boudry, de Vullierens, de Champ, de la Broye, et celle des îles réunies à la plus importante fabrique du Bâle.



D'après le Croquis de M<sup>e</sup> Eliger.

E. Demachalith.

### COSTUME DE NEUCHATEL.

Lith. de Kaepelin.



Chaque ouvrier est aux gages d'une maison de commerce, c'est au marché qu'il engage son travail d'une semaine.

On exporte annuellement du canton cent trente mille montres et environ un millier de pendules. Le prix de ces objets varie depuis 6 fr. jusqu'à 600 fr. ; il y en a pour tous les goûts et tous les pays ; en voilà de toutes les dimensions et de toutes les qualités : montres d'argent, larges et épaisse, pour les riches paysans de l'Allemagne et de la Suisse, montres d'or plates et richement ciselées pour la France et pour l'Italie ; celles-ci, solides et simples, sont destinées à des négociants d'Angleterre et de Hollande ; celles-là, ornées de perles et de peintures en émail, sont expédiées pour Lisbonne et Madrid ; d'autres, enjolivées d'arabesques, couturées de clinquants, sont envoyées à Smyrne, d'où elles gagneront les Indes par la Turquie et la Perse.

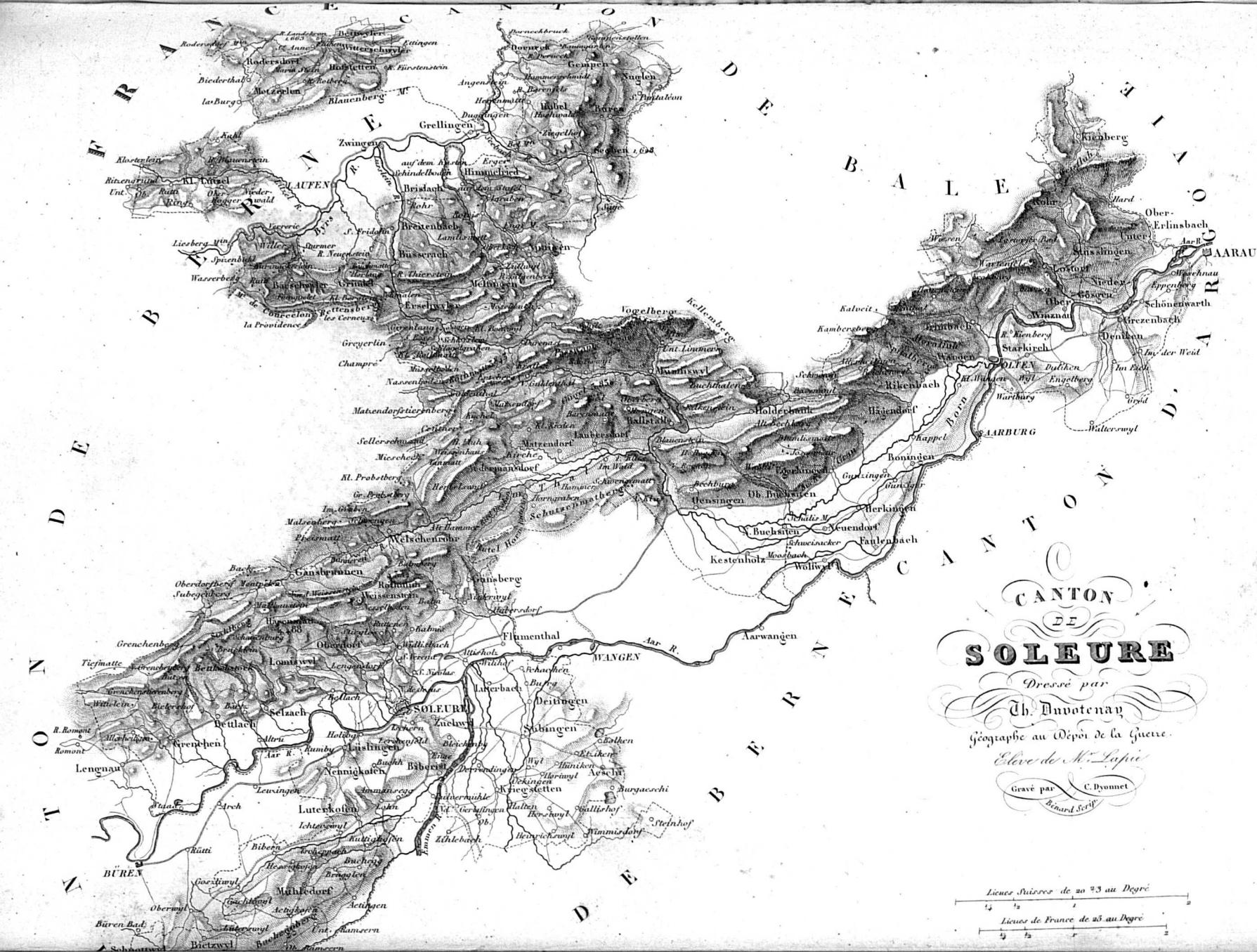
Dans les montagnes on exporte encore, pour une valeur de 400,000 fr., des outils et autres accessoires nécessaires à l'entretien et à la réparation des montres. Il est tel habile ouvrier horloger qui, dans sa saison d'hiver, gagne jusqu'à 10 fr. par jour ; le gain du plus petit apprenti s'élève à 6 sous. En moyenne, le gain de l'ouvrier horloger peut être évalué à 30 sous par jour ; on voit que c'est la principale richesse du pays. A ce sujet, l'origine de l'horlogerie dans le canton de Neuchâtel est curieuse ; c'est à un obscur et pauvre ouvrier que le pays doit l'introduction de sa plus belle industrie.

En 1680, un habitant de la Sagne, au Val-de-Travers, revint dans son pays après une longue absence. Il apportait d'Angleterre une montre, la première qui eût encore paru dans le village comme dans tout le canton. On accourait de dix lieues à la ronde pour voir le merveilleux bijou ; à force d'en exhiber le mécanisme et d'en fatiguer les ressorts, le voyageur dérangea sa montre. Un jeune homme sortit de la foule et s'offrit à la réparer. C'était Daniel-Jean Richard, dont l'intelligence et l'adresse étaient renommées. Richard travaillait avec un succès égal le bois, la pierre et les métaux. Il était tout à la fois l'architecte, le mécanicien et le décorateur de sa demeure. Il s'était fabriqué des meubles ; lui aussi avait déjà fabriqué son horloge, bien qu'il n'en eût jamais vu. Étrange machine, admirable création dont chaque rouage, tout grossier qu'il était, pouvait passer pour une œuvre de génie ! Horloge dont le coffre était de bois, l'indicateur un bouton de pelle à feu, et le cadran une large ardoise, sur laquelle était tracé le chiffre des heures ! Toute cette machine fonctionnait au moyen de morceaux de fer ingénieusement disposés. Richard n'avait pas eu besoin de voir un mouvement pour en créer un, il s'offrit donc à réparer la montre de son voisin. C'était un travail non pas plus difficile que celui qu'il avait accompli déjà, mais qui demandait plus de temps, parce qu'avant de refaire la montre il fallait fabriquer les outils. Au bout d'un an, les outils étaient prêts, six mois après la montre marchait. Ce jour-là le canton de Neuchâtel avait donné au monde son homme de génie. Richard ne s'en tint pas là, il fallait créer entièrement la montre qu'il n'avait fait que restaurer. On lui dit qu'à Genève il existait une machine à denteler les roues ; il courut à Genève, mais, soit jalouse, soit égoïsme de l'inventeur, Richard ne put approcher de la machine. Ne pouvant la copier, il eut l'idée de l'inventer à son tour ; à force d'examiner ces dentelures, il devina le mécanisme qui les produisait, il se mit à l'œuvre et après quelques essais il avait réussi. Alors il quitta la Sagne, il s'établit au Locle et prit avec lui quelques compatriotes qu'il instruisit, entre autres ses cinq fils, qui devinrent presque aussi habiles que lui. A sa mort, en 1741, l'horlogerie avait déjà pris un immense accroissement dans le canton, où le nom de Richard ne mourra jamais.

Après Daniel Richard, il faut citer encore les deux Droz, dont les travaux mécaniques

furent célèbres au siècle dernier, et enfin le fameux Bréguet, l'horloger de Paris, qui était né au Locle. Les Neuchâtelois comptent aussi quelques illustrations dans les sciences et dans les lettres : Louis Bourguet, économiste et savant distingué, l'ami de Leibnitz, et Vatet, l'auteur du *Traité du droit des gens*.

J.-J. DUBOCHET.





# LE CANTON DE SOLEURE.

## CHAPITRE PREMIER.

**Étendue et limites du canton.** — Montagnes, fleuves, etc. — Productions, règne animal, etc. — Topographie: Soleure, la cathédrale, les églises, la maison de ville, le musée, etc. — Commencements de Soleure; Soleure au temps des invasions; entreprise du due Léopold d'Autriche sur la ville; tentative du comte de Kybourg, etc.

Le canton de Soleure (Solothurn), le dixième de la confédération helvétique, est borné à l'ouest et au sud par le canton de Berne, à l'est par le canton d'Argovie, au nord par le canton de Bâle et la France. Sa configuration est fort irrégulière; il est telle partie du territoire soleurois complètement enclavée dans le sol français, bernois et bâlois. Sa longueur totale est de treize lieues, il en a onze dans sa plus grande largeur; sa superficie est de trente-quatre lieues carrées.

Le Jura, qui depuis Genève jusqu'à Schaffhouse décrit une courbe d'arc sur toute la partie occidentale de la Suisse, traverse le canton dans presque toute sa longueur, et le sillonne de ses ramifications. Ici ses cimes les plus élevées appartiennent à celle de ses chaînes qui s'élève brusquement de la plaine de la Suisse intérieure; on les distingue à leurs contours aigus, à leurs formes hardies. Vers le nord-est, le Jura s'abaisse et va s'effaçant de plus en plus. La description particulière de ces montagnes trouvera sa place naturelle dans la topographie des villes et bourgs du canton (1); nous signalerons seulement le *Born-Berg*, sommité de trois mille cinq cents pieds qui couvre deux lieues de terrain, et qui constitue à elle seule une chaîne du Jura entièrement distincte et isolée des autres. La plupart de ces montagnes sont calcaires et contiennent un grand nombre de coquillages et de pétrifications; par leurs saillies et leurs rentrants, elles forment une multitude de vallées.

La plus fertile et la plus belle, c'est celle de l'Aar, ainsi nommée du fleuve qui la traverse. L'Aar pénètre dans le canton près de Staad. Avant son arrivée à Soleure, son cours est très-lent; à sa sortie de la ville, l'Aar, grossi par l'impétueuse Emme, court vers Olten, y reçoit les eaux de la Donnem, et disparaît du canton à travers les gorges resserrées du Jura (2). La vallée de l'Aar a reçu trois dénominations: on l'appelle *Leberberg* au-dessus de la ville; au-dessous d'Olten, *Niederamt*; la partie occidentale de la vallée qu'arrose la Donnem s'appelle le *Gau*.

Le val de *Ballthal*, plus communément nommé *Thal*, a quatre lieues d'étendue; ceux de *Gulden* et de *Runningen*, moins considérables, n'offrent pas la même fertilité. La cinquième vallée, celle de *Rheinweil*, d'une exposition différente, offre au voyageur un spec-

(1) Les pics les plus élevés du Jura qui dominent le canton sont: 1<sup>o</sup> l'*Hasenmatt*, élevé de 3,192 pieds au-dessus de l'Aar; 2<sup>o</sup> le *Weisenstein*, de 2,680; 3<sup>o</sup> le *Rothe*; 4<sup>o</sup> *Klus*, groupe de montagnes qui se contournent en défilé: la route de Soleure à Bâle passe au bas; 5<sup>o</sup> le *Born-Berg*, etc., etc.

(2) Voici l'indication des principales rivières qui courent sur le territoire soleurois: 1<sup>o</sup> l'Aar, dont les affluents sont l'*Emmen*, le *Nobach*, le *Lim-bach*, d'autres encore, et la *Dunnenen*, qui prend sa source au pied du mont Rothe; 2<sup>o</sup> la *Birse*, qui touche le canton sur deux points différents de sa frontière, à Dornach et à Barswyl; 3<sup>o</sup> la *Birse*, qui monte vers Bâle, où elle se jette dans le Rhin.

tacle inattendu. En y arrivant, il est tenté de se croire au milieu des Hautes-Alpes. Ce sol tourmenté, qui se creuse en précipices, qui se hérisse de rochers et que couvrent les ruines de quelques vieux châteaux, parle encore des événements dont il fut le théâtre. Tous ces châteaux faisaient partie des domaines des comtes de Thierstein, dont vous apercevez le sauvage manoir sur le territoire bâlois, parmi les sapins et les abîmes du Jura.

Le climat du canton est tempéré, il n'est pas assez chaud néanmoins pour qu'on y puisse cultiver la vigne avec avantage. Au printemps la végétation s'éveille, d'abord dans les environs de Dornach, ensuite dans le bailliage de Gosgen, puis elle s'élève dans la vallée de l'Aar et va successivement couronner de fleurs et de fruits les vallées les plus profondes ainsi que les villages bâtis sur les montagnes.

Soleure est regardée comme l'un des quatre ou cinq cantons les plus fertiles de la Suisse (1); il est riche en prairies, en arbres fruitiers; il a des forêts de sapins, de hêtres et de chênes. L'un de ces chênes, mesuré près d'OEuchi, à une toise du sol, a présenté une circonférence de trente-trois pieds (2).

Autrefois, les animaux sauvages étaient communs dans le canton; il n'y a pas quarante ans que le gouvernement donnait des primes aux chasseurs de loups. Vous voyez encore dans quelques villages de grands panneaux solidement construits qu'on employait à cette chasse, qui serait inutile aujourd'hui. Les ours sont encore plus rares, et les vieillards même ne se souviennent pas d'en avoir jamais vu. La croyance populaire veut que le dernier ours du canton ait été tué sur la crête du Born-Berg, il y a cent ans; l'honneur de l'expédition est attribué à un intrépide chasseur, Ulrich Frey de Wangen. L'homme et l'animal s'étant rencontrés dans un étroit sentier de la montagne, le chasseur s'élança sur l'ours et lui porta à la tête un violent coup de hallebarde. L'arme est brisée, et l'animal reste intact; il se dresse sur ses pattes de derrière et bondit sur son ennemi pour l'étouffer. Le chasseur accepte ce genre d'escrime, il enlace l'ours de ses bras vigoureux; c'est une lutte à

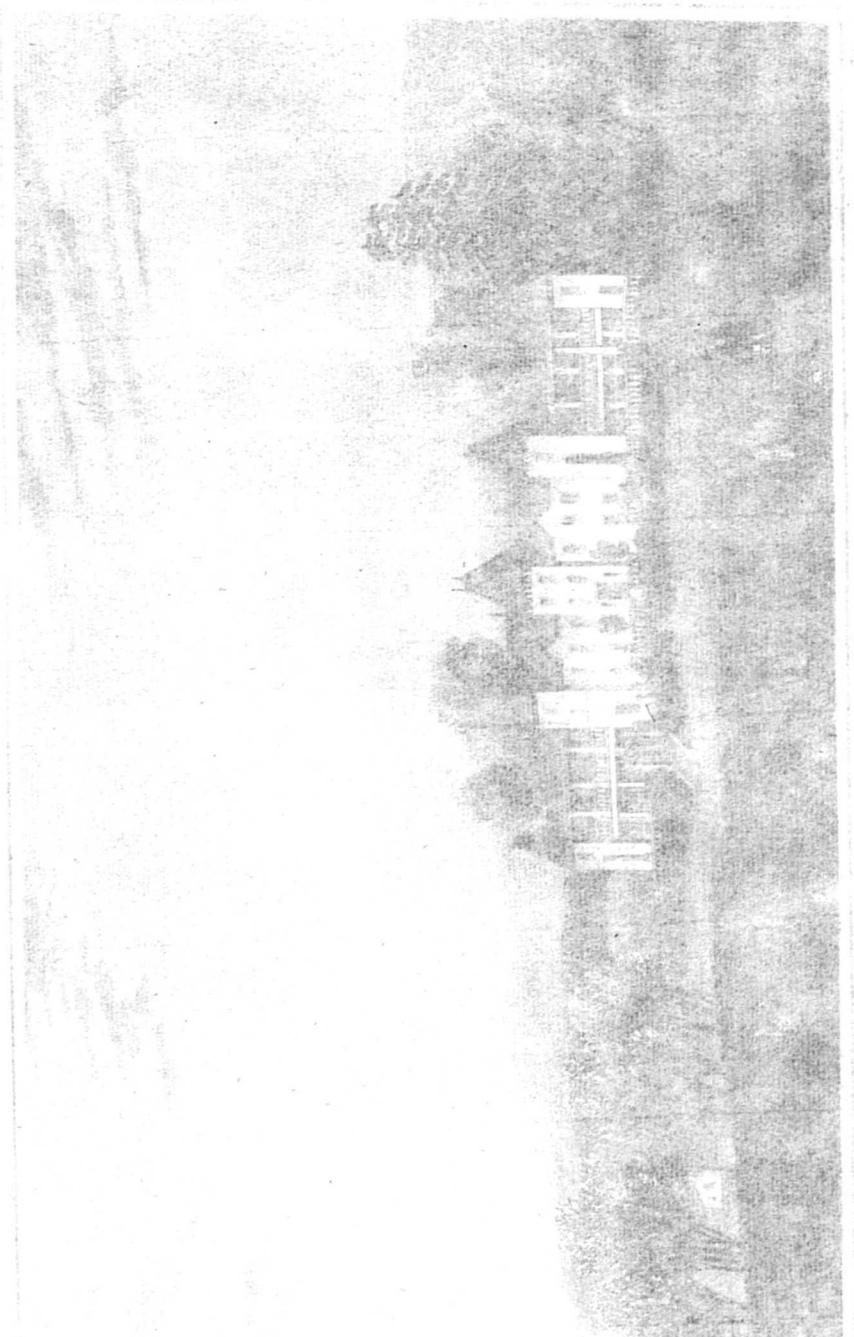
(1) Un relevé des biens-fonds, fait il y a quelques années, a présenté les résultats suivants :

Prairies et jardins.	37,390	arpents.
Prés à pâtrages.	440	
Jachères.	720	
Vignobles.	325	
Pâtrages.	13,000	
Champs.	36,230	
Vergers.	720	
Forêts.	150,000	environ.

(2) Ceux de nos lecteurs qui désireraient des renseignements plus étendus sur les différentes espèces de minéraux et de végétaux que comporte le sol du canton, les trouveront complétés dans la note suivante :

Le Jura soleurois est riche en mines de fer; une compagnie, celle de MM. de Boll, exploite plusieurs de ces mines dans le val de Ballsthal et dans le Guldenthal. Le marbre de Soleure est renommé, on le trouve en abondance dans le voisinage de l'ermitage de Verena; il est d'un grain très-fin, sa nuance varie; il y en a de tout-à-fait blancs, comme le plus pur Paros; il y en a d'autres jaunes, d'autres encore bleuâtres. Dans presque tout le canton, on trouve de la marne, du gypse et de la pierre de grès. Il y a traces de mines de charbon à Bohningen et à Muhldorf; quant au sel, tous les efforts tentés pour en découvrir n'ont pas été couronnés de succès. Dernièrement encore, un des hauts fonctionnaires de notre gouvernement, M. Glemb, fit une percée près de Zulweil, dans une de ses propriétés; il creusa inutilement le sol jusqu'à une profondeur de cent pieds. Il y a dans les environs de la ville quelques pétrifications qui ont attiré l'attention de plusieurs savants de l'Europe; le grand naturaliste Cuvier en a donné l'analyse dans ses ouvrages.

Une seule promenade sur le Jura soleurois met le botaniste à même d'enrichir son herbier de plusieurs fleurs rares, il ne s'en trouve guère du reste qui ne soient communes aux autres cantons suisses.



tacle inattendu. En y arrivant, il est tenté de se croire au milieu des Hautes-Alpes. Ce sol tourmenté, qui se creuse en précipices, qui se hérisse de rochers et que couvrent les ruines de quelques vieux châteaux, parle encore des événements dont il fut le théâtre. Tous ces châteaux faisaient partie des domaines des comtes de Thierstein, dont vous apercevez le sauvage manoir sur le territoire bâlois, parmi les sapins et les abîmes du Jura.

Le climat du canton est tempéré, il n'est pas assez chaud néanmoins pour qu'on y puisse cultiver la vigne avec avantage. Au printemps la végétation s'éveille, d'abord dans les environs de Dornach, ensuite dans le village de Gosgen, puis elle s'élève dans la vallée de l'Aar et va successivement crescendo de fleurs et de fruits les vallées les plus profondes ainsi que les villages bâis sur les montagnes.

Soleure est regardé comme l'un des quatre ou cinq cantons les plus fertiles de la Suisse (1); il est riche de prairies, en arbres fruitiers; il a des forêts de sapins, de hêtres et de chênes. L'arbre des chênes, mesuré près d'Offenbâch, à une tuise du sol, a présenté une circonférence de trente-trois pieds (2).

Autrefois, les animaux sauvages étaient communs dans le canton; il n'y a pas quarante ans que le gouvernement donnait des primes aux chasseurs de loups. Vous voyez encore dans quelques villages de grands panneaux solidement construits qu'on employait à cette chasse, qui serait inutile aujourd'hui. Les ours sont encore plus rares, et les vieillards même ne se souviennent pas d'en avoir jamais vu. La croyance populaire veut que le dernier ours du canton ait été tué sur la crête du Born-Berg, il y a cent ans, l'honneur de l'expédition est attribué à un intrépide chasseur, Ulrich Frey de Wangen. L'homme et l'animal s'étaient rencontrés dans un étroit couloir de la montagne, le chasseur s'élança sur l'ours et lui porta à la tête une balle de chasse à laquelle il manqua de peu, et l'animal reste intact; il se déroba sur ses jambes de force et de rapidité, et réussit à échapper à l'assassin. Le chasseur reçut de sa mort une mort, il mourut dans ses bras égarées; c'est une lutte à

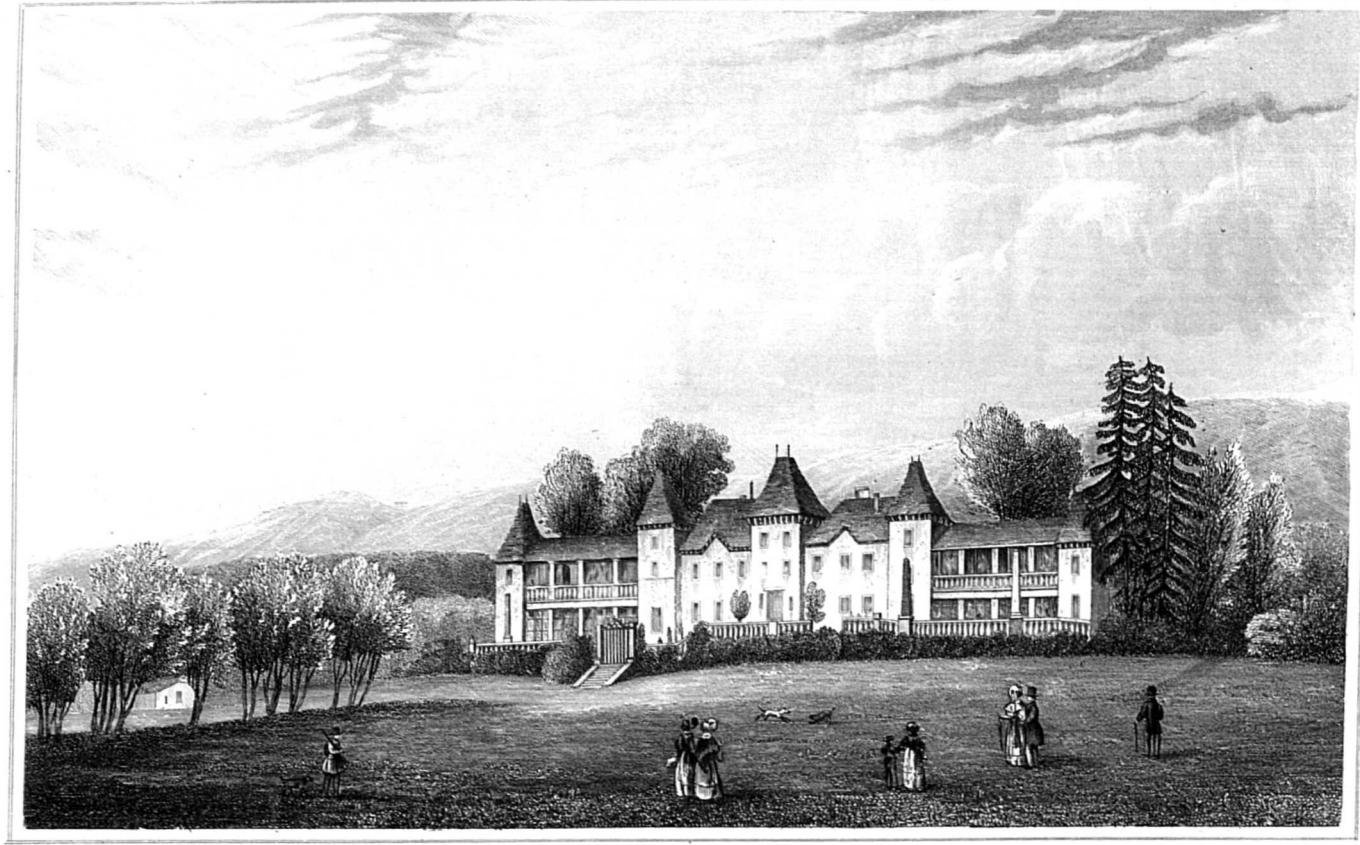
(1) Un rapport des biens-fonds, fait il y a quelques années, a présenté les résultats suivants :

Prairies et jardins	37,390 arpents.
Prés à pâturages	450
Jauchères	720
Vigneobles	345
Pâturages	13,000
Champs	36,230
Vergers	720
Forêts	150,000 environ.

pour ceux de nos lecteurs qui désireraient des renseignements plus étendus sur les différentes espèces de minéraux et de végétaux que comporte le sol du canton, les trouveront complétés dans la note suivante :

Le Jura soleurois est riche en mines de fer; une compagnie, celle de M. de Boil, exploite plusieurs de ces mines dans le val du Ballenthal et dans le Gündenthal. Le marbre de Soleure est renommé; on le trouve en abondance dans le village de l'Ormitage de Vérena; il est d'un grain très-fin, sa nuance varie; il y en a de tout-à-fait blancs, comme le pris par Degas; il y en a d'autres jaunes, d'autres encore bleuâtres. Dans presque tout le canton, on trouve de la manganèse, du gypse et de la pierre de grès. Il y a traces de mines de charbon à Bohningen et à Mühlendorf; quant au sel, tous les efforts tentés pour en découvrir n'ont pas été couronnés de succès. Dernièrement encore, un des hauts fonctionnaires de notre gouvernement, M. Gleisab, fit une percée près de Zulweil, dans une de ses propriétés; il creusa insidieusement le sol jusqu'à une profondeur de cent pieds. Il y a dans les environs de la ville quelques pâtiifications qui ont attiré l'attention de plusieurs savants de l'Europe; le grand naturaliste Cuvier en a donné l'analyse dans ses ouvrages.

Une seule plante née sur le Jura soleurois nait le botaniste à même d'enrichir son herbier de plusieurs fleurs rares, il ne s'en trouve guère du reste qui ne soient communes aux autres cantons suisses.



Girard del

Soare sc

## CHÂTEAU DE WALDENCK.

( SOLEURE )

Alpes Pillorques







Girard del.

Stans sc.

PO RT E DE BÂLE A SO LEURE.

( SOLEURE )

bras-le-corps qui se termine par la chute des deux combattants, qui roulent ensemble du haut de la montagne jusqu'en bas. Heureusement pour le chasseur, ses compagnons, avertis par ses cris, étaient accourus; ils tuèrent l'animal: son vainqueur en fut quitte pour quelques contusions.

Pour dernier renseignement, nous dirons que si les animaux sauvages (sauf le renard) sont invisibles, le bœuf est fort nombreux (1).

Soleure, chef-lieu du canton, et siège de l'archevêque de Bâle, est bâtie sur un coteau au bord de l'Aar. Au moment où nous écrivons, on s'occupe de faire disparaître sa vieille enceinte de murailles, dont la construction remonte à l'année 1667, et entreprise à cette époque dans le but de fortifier la ville. Le grand conseil, qui a ordonné cette démolition en 1835, a voulu favoriser par là l'agrandissement de Soleure et procurer des débouchés à son commerce. Il faut reconnaître que dans ces derniers temps la municipalité de Soleure a beaucoup fait pour ses embellissements. La ville vieille disparaît tous les jours; on a jeté les fondements de nouveaux édifices, et percé de nouvelles rues, décorées de statues, et pourvues de jolies fontaines qui sont aussi une décoration. Les étrangers s'arrêtent avec intérêt devant celle du marché, faite d'un seul bloc.

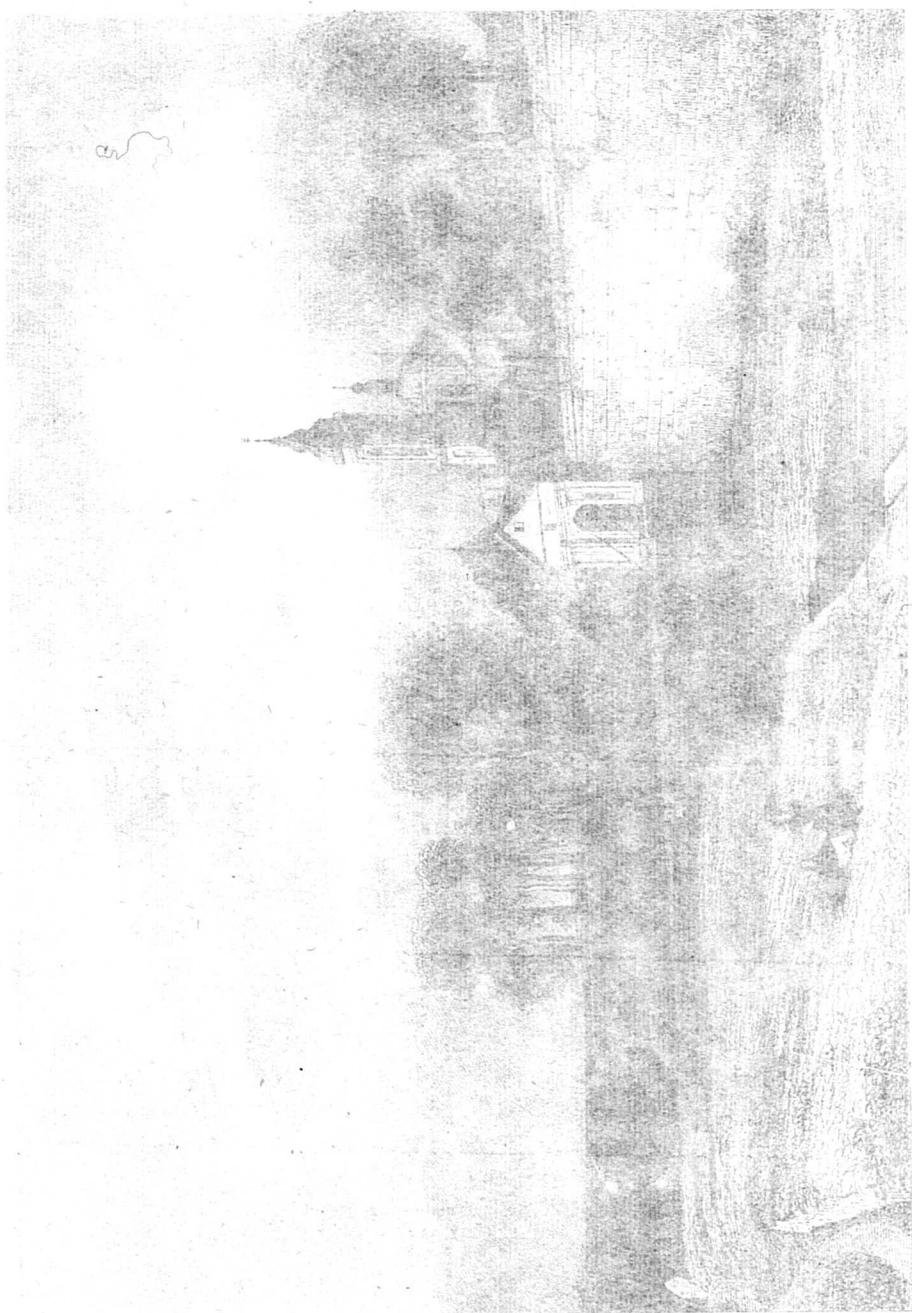
Quand on veut chercher les merveilles d'une ville suisse, il faut aller tout droit à la cathédrale et à la maison de ville. La cathédrale de Soleure, dite de Saint-Ours ou de Saint-Victor, est un édifice moderne, construit en 1762 sur l'emplacement de la vieille basilique qui avait duré sept siècles. La nouvelle église, de construction italienne, ouvrage du célèbre architecte Pisoni, d'Ancone, est d'un beau style. Sa construction a coûté 300,000 fr. Parmi les tableaux qui en décorent l'intérieur, on distingue une *Cène* et une *Assomption de la Vierge*, dues au pinceau de Domenico Corvi, un des derniers maîtres de l'ancienne école romaine. Ces tableaux et plusieurs autres ornaient l'ancienne basilique, ainsi que les autres trésors historiques qui se partagent ici, avec d'autres simulacres du culte, la vénération des fidèles. On prétend que le vieux *Missel* au dossier de cuir, celui-là même qui sert aux offices, fut donné à la cathédrale par un de ses chanoines, contemporain de Charles Martel. Un autre *Missel*, orné de cristaux, et qu'on expose à l'admiration des curieux, a une origine aussi reculée. Dans une des chapelles latérales, on montre l'étendard dont le duc Léopold d'Autriche garnit la ville au siège, et l'histoire de sa résistance héroïque. ce sont là de nobles archives pour Soleure: on peut croire la légitimité des trophées qu'une ville se décerne à elle-même, mais qui donc révoquerait en doute une grande action quand elle est proclamée par l'ennemi même qui en fut le témoin et la cause?

Autre merveille. Il y a dans la cathédrale de Soleure une chasuble faite avec la propre tente de Charles-le-Téméraire, et une autre provenant du manteau de pourpre de Louis XVI (2). Avant de quitter l'église, on monte jusqu'à la tour de marbre, haute de près de deux cents pieds, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique. On remarque d'autres églises dans la ville;

(1) D'après un des derniers recensements, il y aurait dans le canton:

Chevaux.	6,000
Chèvres.	3,500
Moutons.	17,300
Bêtes à cornes.	17,300
Porcs, etc.	19,000
	50,000

(2) S'il faut en croire du moins l'attestation du juif qui vendit le morceau d'étoffe.



bras-le-corps qui se termine par la chute des deux combattants, qui roulent ensemble du haut de la montagne jusqu'en bas. Heureusement pour le chasseur, ses compagnons, avertis par ses cris, étaient accourus; ils tuèrent l'animal: son vainqueur en fut quitte pour quelques contusions.

Pour dernier renseignement statistique, nous dirons que si les animaux sauvages (sauf le renard) sont invisibles, le bétail est fort nombreux (1).

Soleure, chef-lieu du canton, et siège de l'archevêque de Bâle, est bâtie sur un coteau au bord de l'Aar. Au moment où nous écrivons, on s'occupe de faire disparaître sa vieille enceinte de murailles, dont la construction remonte à l'année 1667, et entreprise à cette époque dans le but de fortifier la ville. Le grand conseil, qui a ordonné cette démolition en 1835, a voulu favoriser par là l'agrandissement de Soleure et procurer des débouchés à son commerce. Il faut reconnaître que dans ces derniers temps la municipalité de Soleure a beaucoup fait pour ses embellissements. La ville vieille disparaît tous les jours; on a jeté les fondements de nouveaux édifices, et percé de nouvelles rues, décorées de statues, et pourvues de jolies fontaines qui sont aussi une décoration. Les étrangers s'arrêtent avec intérêt devant celle du marché, faite d'un seul bloc.

Quand on veut chercher les édifices remarquables d'une ville suisse, il faut aller tout droit à la cathédrale et à la maison de ville. La cathédrale de Soleure, dite de Saint-Ours ou de Saint-Victor, est un édifice moderne, construit en 1762 sur l'emplacement de la vieille basilique qui avait duré sept siècles. La nouvelle église, de construction italienne, ouvrage du célèbre architecte Pusoni, d'Ancône, est d'un beau style. Sa construction a coûté 800,000 fr. Parmi les tableaux qui en décorent l'intérieur, on distingue une *Cène* et une *Assomption de la Vierge*, dues au pinceau de Domenico Corvi, un des derniers maîtres de l'ancienne école romaine. Ces tableaux et plusieurs autres ornaient l'ancienne basilique, ainsi que les autres trésors historiques qui se partagent ici, avec d'autres simulacres du culte, la vénération des fidèles. On prétend que le vieux *Missel* au dossier de cuir, celui-là même qui sert aux offices, fut donné à la cathédrale par un de ses chanoines, contemporain de Charles Martel. Un autre *Missel*, orné de cristaux, et qu'on expose à l'admiration des curieux, a une origine aussi reculée. Dans une des chapelles latérales, on montre l'étendard dont le duc Léopold d'Autriche gratifia la ville qu'il assiégeait, en mémoire de sa résistance héroïque: ce sont là de nobles archives pour Soleure; on peut suspecter la légitimité des trophées qu'une ville se décerne à elle-même, mais qui donc révoquerait en doute une grande action quand elle est proclamée par l'ennemi même qui en fut le témoin et la cause?

Autre merveille. Il y a dans la cathédrale de Soleure une chasuble faite avec la propre tente de Charles-le-Téméraire, et une autre provenant du manteau de pourpre de Louis XVI (2). Avant de quitter l'église, on monte jusqu'à la tour de marbre, haute de près de deux cents pieds, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique. On remarque d'autres églises dans la ville;

(1) D'après un des derniers recensements, il y aurait dans le canton :

Chevaux.	6,000
Chèvres.	3,500
Moutons.	11,200
Bêtes à cornes.	17,300
Porcs, etc.	12,000
	50,000

(2) S'il faut en croire du moins l'attestation du juif qui vendit le morceau d'étoffe.

*celle des Professeurs*, dont les voûtures sont chargées de bas-reliefs ; l'*église des Franciscains*, fort ancienne et que tout récemment on vient de restaurer avec goût. Soleure ayant été pendant long-temps la résidence des ambassadeurs de France à la diète helvétique, c'est dans l'*église des Franciscains* qu'on déposait leurs restes ; les tombes de ces personnages sont déposées dans les petites chapelles latérales, toutes ont leur épitaphe et leur blason. Nous citerons encore l'*église de Sainte-Catherine*, située aux portes de la ville, sur la route de Bâle, au milieu d'un cimetière. Les voyageurs, pour peu qu'ils soient antiquaires, liront avec intérêt sur le mur extérieur une inscription latine qui mentionne quelque victoire d'Antonin ou de Marc-Aurèle. C'est un vestige romain qu'on est étonné de trouver parmi les croix de bois numérotées d'un cimetière chrétien.

L'hôtel-de-ville n'a rien d'intéressant sous le rapport architectonique, sauf sa façade, digne d'un plus beau monument, et un escalier intérieur, escalier tournant, construit en pierre et d'une exécution admirable. A voir l'hôtel-de-ville, on peut juger de sa vétusté ; plusieurs salles sont dallées d'inscriptions romaines, qu'aucun savant n'a encore entrepris de déchiffrer et qui le mériteraient peut-être. Qui sait si l'origine de Soleure, sujette à tant de controverses, n'y est pas indiquée en termes authentiques ?

L'arsenal possède une collection d'armes de toutes les époques guerrières de la Suisse. On y voit des drapeaux conquis à Morat, Dornach et Bruderholz. Le musée, dont l'établissement est dû au célèbre naturaliste Hugi, a été considérablement augmenté par la munificence de quelques particuliers et par la ville même, qui ne néglige rien pour l'accroître. Après le *musée*, mentionnons encore la *bibliothèque*, riche en manuscrits, en livres d'histoire, et que décore le portrait de l'illustre avoyer Wengi, le héros de Soleure. Ce portrait a été fait à Paris par un de nos compatriotes, le peintre Dietler, qui en a fait don à sa ville natale.

Soleure n'a pas de monuments qui présentent un caractère antique, si ce n'est le vieux clocher, si souvent décrit, qui s'élève sur la place du Marché. Il n'est guère possible de lui attribuer une origine romaine, ainsi que le veulent certains antiquaires : le style de l'édifice, d'accord avec les attestations de l'histoire, le désigne comme une fondation bourguignonne. A ce sujet, nous devons signaler la belle inscription romaine de la rue de Schal : c'est un des plus précieux restes de l'antiquité romaine.

La ville a, comme les autres principales cités de la Suisse, une caserne, une prison, un hôpital et un théâtre. La caserne et la prison sont des édifices de petite dimension ; l'hôpital est assez vaste ; quant au théâtre, il contiendrait aisément un millier de spectateurs. Si la salle était jamais pleine, on pourrait dire que le cinquième de la population de Soleure est au spectacle.

Nous avons hâte d'en finir avec ces renseignements statistiques, pour en venir à l'histoire de Soleure.

Un vieux distique latin, de la composition de Henri Lorrit, de Glaris, célèbre l'antiquité de la ville. *Dans toute l'Allemagne*, dit le distique, *il n'y a pas de cité plus ancienne que Soleure, excepté Trèves dont elle est la sœur*. L'auteur insiste, il est vrai, sur cette vieille origine, mais il oublie l'essentiel, il n'a pas déterminé la date de sa naissance. Il a existé une tradition plus positive et beaucoup plus hardie que le distique de Henri Lorrit, c'est celle (et elle est encore goûtee dans le pays) qui faisait Soleure contemporaine d'Abraham. C'est sans doute une magnifique antiquité que celle qui remonte aux patriarches ; mais l'histoire, un peu plus scrupuleuse que l'imagination des poètes et que la crédulité populaire, l'histoire doit avouer



# Armoiries de Soleure.



Die Statt Solothurn.

qu'elle ne saurait conférer à Soleure une aussi vieille noblesse, noblesse que Soleure aurait d'ailleurs en commun et au même titre avec une foule d'autres villes. Tout ce dont Soleure peut justement se glorifier, c'est de retrouver ses traces au temps de César et des empereurs romains. Des médailles, des *ex-voto*, des monnaies antiques, des inscriptions tumulaires, une statue de Vénus en marbre, trésors découverts à différentes époques dans la profondeur du territoire soleurois, tous ces débris de la civilisation romaine attestent que, dès ces temps reculés, Soleure existait et avait déjà une certaine importance. Les Romains, qui, sur toutes la ligne du Jura, se fortisaient contre les barbares, firent de Soleure (*Solodurum*) une forteresse, un camp de défense (*castrum solodurensis*). La situation douce et champêtre de ce poste militaire y attira peu à peu des familles puissantes et riches; elles s'y établirent et jetèrent les fondements d'une ville. Voilà ce que nous apprend le sens des inscriptions retrouvées à Soleure; mais, dans ce temps de conquêtes et de batailles, où le conquérant toujours en lutte contre le peuple conquis, ne peut se reposer sur sa victoire, les villes n'avaient guère le loisir de s'étendre et de devenir florissantes. Elles étaient souvent détruites à leur premier accroissement par la violence de la guerre et le feu des révoltes, comme des enfants étouffés dans leur berceau. Soleure naissante éprouva une de ces destructions; nous la voyons au nombre des douze villes de l'Helvétie pillées et incendiées par les Helvétiens eux-mêmes, insurgés contre la domination romaine. Relâtie par les empereurs, elle subit plus tard de nouveaux désastres. Lors de la chute de l'empire romain, *Solodurum* éprouva le sort d'*Aventicum* et de *Vindonissa*, les deux plus puissantes cités de l'Helvétie.

Depuis cette seconde catastrophe, l'histoire de Soleure offre une assez longue lacune, conséquence naturelle de cette invasion et de l'état misérable où elle fut réduite. On ne trouve guère à renouer le fil de ses annales qu'au temps de Bertrade ou de Berthe, épouse de Pépin et mère de Charlemagne. C'est à elle qu'on attribue la fondation de l'église de Saint-Ours, qui fut abattue et reconstruite en 1762. Jusqu'à ce grand empereur, Soleure, ou plutôt le territoire qui forme aujourd'hui la ville et le canton de Soleure, subit nécessairement toutes les chances de la fortune helvétique. Après les Huns, les Allemands, les Bourguignons, vint l'invasion des Francs, qui étendirent leur main de fer sur toute l'Helvétie. Ils partagèrent et régularisèrent leur conquête, la soumirent à l'autorité des ducs et des comtes et y érigèrent des fiefs. Dans cette division, Soleure fut réunie à la Savoie, et fit partie de ce qu'on appelait la petite Bourgogne, avec Genève, le Valais, Neuchâtel et les pays actuellement appelés cantons de Vaud, de Fribourg et de Berne. Plus tard, elle obéit aux ducs de Souabe, puis enfin aux empereurs d'Allemagne, quand les débiles et turbulents successeurs de Charlemagne eurent rompu la grande unité de l'empire pour s'en disputer les riches lambeaux. Sous la domination allemande, plusieurs grandes réunions d'habitations s'entourèrent de fossés et de murailles et s'érigèrent en villes propres. Soleure fut du nombre. Cela arriva à l'époque où les Hongrois dévastaient l'Allemagne et l'Italie; on sentit la nécessité de se mettre à l'abri de ces invasions continues et de ces ravages. Alors, des châteaux, des forteresses et des villes s'élèverent, où les habitants purent se réfugier et se défendre.

Ce fut pour les villes les commencements de leur organisation municipale et politique et l'origine des priviléges et de l'autorité de leur bourgeoisie. Ainsi, peu à peu Soleure obtint des empereurs le droit d'élire un conseil pour l'administration de la communauté; en même temps, ses richesses et sa force s'accroissant, elle parvint successivement, comme tant d'autres villes, à se soustraire aux droits souverains des évêques, des abbés, des monastères, des seigneurs; à acquérir des franchises, des fonds de terre, et à se former un territoire. Une des

plus notables conquêtes de Soleure fut de se rendre indépendante du couvent de Saint-Ours, qui exerçait une grande autorité dans ses affaires municipales et faisait peser sur elle une foule de droits tyranniques. Depuis qu'elle se fut ainsi accrue et affranchie, Soleure prit une part active dans toutes les luttes de la Suisse, dans toutes les guerres qu'elle soutint pour conquérir une indépendance nationale et la liberté ; elle forma des alliances, particulièrement avec la ville de Berne, à laquelle elle se lia, dès sa fondation, par des traités de combourgéosie ; cette amitié des deux villes fut étroite et durable, car elles avaient à craindre les mêmes ennemis : les ducs d'Autriche, les comtes de Kybourg et les vassaux de ces puissantes maisons les inquiétaient et les menaçaient également.

Ces noms de ducs d'Autriche et de comtes de Kybourg rappellent le souvenir de deux grands dangers dont l'existence de la ville de Soleure fut menacée, une fois en 1318, de la part du duc Léopold, une autre fois en 1382, par le fait du comte de Kybourg. Léopold était le fils de l'empereur Albert, assassiné cruellement par son neveu, le duc Jean de Souabe, au moment où il passait la Reuss à la tête d'une armée pour aller attaquer dans son berceau l'indépendance de la Suisse, dont les premiers cris venaient de se mêler au serment du Grutli, dont les premières lueurs brillaient avec les feux de joie allumés au sommet des Alpes. Léopold voulut continuer l'œuvre d'oppression commencée par Albert ; il marcha contre les confédérés, suivi de troupes aguerries et nombreuses, emmenant, dit-on, avec lui, des chariots chargés de cordes pour pendre les chefs du peuple qu'il appellait rebelle. L'orgueil et l'insolence de Léopold furent confondus, comme on sait, à la bataille de Morgarten, où la fleur de ses chevaliers tomba sous les hallebardes et sous les massues des héros de Schwitz, d'Uri et d'Unterwalde. Dans le courant de cette guerre, et trois ans après sa défaite de Morgarten, Léopold vint mettre le siège devant Soleure. Il avait à se venger de cette ville, dont la bannière avait déjà paru dans la glorieuse insurrection. Le danger semblait grand pour les assiégés, car l'attaque était vigoureuse et hardie. Soleure, qui peut-être aurait été sauvée par le courage seul de ses habitants, le fut par un événement inattendu. Léopold avait fait jeter un pont sur l'Aar, qui baigne la ville, prétendant diriger un dernier assaut de ce côté et réduire les Soleurois à merci. Dans la nuit, des pluies et des neiges abondantes grossirent les flots de l'Aar, devenu tout-à-coup turbulent et impétueux ; au moment où une partie des soldats de Léopold voulurent passer la rivière pour aller à l'attaque, le pont qui les portait fut brisé et entraîné par la violence du courant, et les soldats tombèrent pêle-mêle au milieu des eaux, en poussant des cris de terreur. On raconte que les assiégés eurent la générosité de sortir de leurs murailles et d'en sauver un grand nombre. Léopold leva le siège le lendemain. Suivant quelques historiens, ce fut de sa part un hommage de reconnaissance rendu aux habitants de Soleure pour leur humanité. Il est plus naturel de croire que Léopold ayant perdu une partie de ses soldats et voyant l'autre découragée, désespéra de prendre la ville après sa malheureuse tentative.

Dans cette expédition de Léopold, le danger se voyait en plein jour ; on s'attaquait et on se défendait loyalement, les armes à la main et face à face. L'entreprise du comte de Kybourg contre Soleure se prépara au contraire silencieusement, comme une trahison et un complot. Il ne s'agissait pas d'assiéger la ville bravement, afin qu'elle appartînt au plus vaillant et au plus fort, mais bien de s'en emparer sans lui donner le temps d'être avertie et de se mettre en garde. Cette maison de Kybourg en avait toujours voulu à Soleure. La ville et la noble maison croisèrent plus d'une fois l'épée et heurtèrent souvent leurs bannières l'une contre l'autre. En 1311, un comte de Berthoud, de la maison de Kybourg, attira les bour-

geois de Soleure dans une embuscade et en fit un grand massacre. Un de ses successeurs, le comte Rodolphe, fut le héros du guet-apens dirigé contre Soleure en 1382. Ce comte était un coureur d'aventures, une espèce de chevalier errant; il allait, le fer au poing, partout où il pouvait faire hennir son cheval de bataille et guerroyer; mais partout aussi Rodolphe se montrait digne de sa haute naissance, et se faisait remarquer par sa magnificence et son courage aventureux. Ces courses au hasard, ces guerres et ce luxe le ruinèrent, et il se retrouva un jour dans son château de Kybourg dans un dénuement complet d'or, d'argent et de pierreries. En se ruinant, le noble gentilhomme n'avait fait que continuer la vie de ses ancêtres. La maison de Kybourg avait été long-temps une des plus puissantes de la Suisse, comme elle en était une des plus nobles et des plus illustres; mais depuis un siècle, elle se trouvait écrasée de dettes considérables. Ce désordre était dû principalement à l'orgueil qui poussait les comtes de Kybourg à lutter d'éclat avec les ducs d'Autriche et les princes de Lombardie. Leur riche domaine s'était perdu peu à peu entre leurs mains, comme un héritage dévoré par des dissipateurs; tantôt c'était une ville qu'ils abandonnaient à quelque comte ou à une cité voisine pour gage d'un prêt ou d'une créance; tantôt c'était une seigneurie qu'ils vendaient, ou bien une prérogative souveraine, un droit féodal dont ils faisaient la cession.

Ainsi, les riches possessions des seigneurs de Kybourg se trouvaient en grande partie aliénées ou compromises, quand Rodolphe recueillit l'héritage et revêtit le titre de comte. Plus propre à tenter des entreprises hasardeuses qu'à rétablir la fortune et la puissance de ses ancêtres, Rodolphe fut contraint par ses propres embarras à recourir aux ressources onéreuses où disparaissait depuis long-temps la splendeur de sa maison. C'est ainsi qu'il vendit Alten, Selsach et Bettlach à un riche bourgeois de Soleure, et céda au duc Léopold Nidau et Büren pour 48,000 florins. Il tenta, comme nous l'avons vu, de se relever de ses désastres par le bénéfice de la guerre, et alla chercher fortune en Italie; mais il revint de cette expédition plus pauvre et plus chargé de dettes que jamais. Une adversité si opiniâtre l'irrita, il résolut d'employer la violence pour réparer sa mauvaise fortune et ressaisir ses villes et ses seigneuries perdues, beaux joyaux que ses pères et lui-même avaient successivement détachés de leur couronne de comtes. Rodolphe arrivait d'Italie, où la ruse, la trahison, la force, faisaient partie de la politique des princes, et trouvaient non-seulement leur justification, mais même une sorte de gloire dans le succès. Or, le projet de Rodolphe ressemblait au guet-apens d'un fils de famille ruiné, lequel s'embusquerait sur la grande route pour attendre les passants, les attaquer traitrusement et les dévaliser. Ce projet consistait à enlever par surprise Aarberg aux Bernois, à rentrer dans la possession de la ville de Thun, qui avait appartenu aux comtes de Kybourg, et enfin à se rendre maître de Soleure par trahison et dans une attaque nocturne.

A Soleure, Rodolphe gagna à prix d'argent un chanoine du couvent de Saint-Ours, nommé Hanns Am Stein. Cet homme habitait une maison attenante aux remparts, et dont une issue ouvrait sur la campagne. Il s'engagea à livrer ce passage aux soldats de Rodolphe et à les introduire dans la ville. Rodolphe s'était d'ailleurs assuré d'un autre complice plus puissant que ce traître chanoine. Un traité avait été secrètement conclu entre le comte de Kybourg et le comte Diebold, de l'illustre maison de Neuchâtel, portant en substance que, dans la nuit de la Saint-Martin, les deux comtes se trouveraient devant Soleure chacun à la tête de cent lances; les combattants devaient avoir pour solde un tiers du butin et un tiers des prisonniers faits par les vainqueurs à la prise de la ville. Rodolphe et Diebold partage-

raient le surplus ; le comte de Kybourg se réservait en outre la possession de Soleure, moyennant 5,000 florins qu'il paierait au comte Diebold.

Toutes les précautions semblaient prises pour réussir et éloigner les soupçons ; les armements s'étaient faits en silence ; l'ordre et le jour de l'attaque, communiqués aux seigneurs relevant des maisons de Kybourg et de Neuchâtel, avaient circulé dans le plus grand mystère, de châteaux en châteaux. De son côté, le chanoine s'étant mis à l'œuvre, faisait preuve de zèle et de prévoyance. Une grande provision de cordes et d'échelles destinées à faciliter l'escalade et la prise de Soleure était réunie dans sa maison. On voulait surprendre la ville endormie, saisir les magistrats au milieu de leur sommeil ; pour mieux assurer le succès de cette trahison, le chanoine parvint à s'introduire dans le clocher de l'église et à envelopper d'étoffe le battant de la cloche, pour empêcher le signal d'alarme. Jusqu'au moment de l'exécution, aucun bruit n'avait couru du complot. Alors le jour disparut et la nuit commença, qui devait dépouiller Soleure d'une liberté acquise par le dévoûment et les souffrances de plusieurs générations. A l'heure indiquée, les chefs et les soldats venus de divers côtés se trouvèrent réunis et s'approchèrent mystérieusement de la ville menacée.

Il était minuit ; une sentinelle veillait à la porte d'Eichthor : tout-à-coup une voix extérieure s'éleva avec force du pied de la muraille, et appela cette sentinelle. L'homme qui appelait ainsi était un habitant de la campagne, nommé Hanns Rott. En regagnant son habitation, pendant cette nuit profonde, il avait rencontré les hommes d'armes de Neuchâtel et de Kybourg, et avait appris le secret de leur expédition : aussitôt, précipitant sa course par un chemin de traverse, il était venu pour donner l'éveil aux habitants de Soleure. Sur ses instances on le reçut dans la ville : là, il fit à l'avoyer Mathias d'Altren des déclarations qu'on suspecta d'abord, tant on était loin de s'attendre au danger ; mais les faits en prouverent bientôt la véracité. Ainsi, les valets de ville ayant été expédiés pour sonner la cloche d'alarme, la cloche ne rendit aucun son. A son défaut, de grands cris poussés dans les rues éveillèrent le peuple et les bourgeois ; les signaux de détresse s'allumèrent sur toutes les tours, et des feux brillèrent aux portes des maisons. Pleins d'indignation et de courage, les habitants volèrent aux remparts ; leur soule s'était munie d'armes de toute espèce. Cependant Rodolphe approchait à la tête de ses gens, lesquels se glissèrent silencieusement le long des murailles, du côté où était située la maison du chanoine. Mais quelle fut la surprise du comte, quand il vit la ville tout entière éveillée, debout sur ses murs et prête à se défendre ! Accueilli par des cris et des menaces, il ne se crut point en état de s'emparer ouvertement et dans un combat loyal de cette ville, qu'il trouvait plus commode de vaincre par trahison. Alors sa colère s'exerça sur les jardins et sur les métairies du voisinage : il les brûla et les livra au pillage. Puis, pour compléter le déshonneur de cette lâche expédition, Rodolphe fit pendre aux arbres les métayers et les habitants de Soleure qu'il rencontra dans sa retraite.

La trahison du chanoine Hanns Am Stein ne tarda point à être connue. Il voulut fuir, mais on l'arrêta. L'horreur de son supplice égala la grandeur de son crime : flétri publiquement et dépouillé de son saint caractère par l'évêque de Lausanne, il fut mené en la place de Soleure, et écartelé aux grandes acclamations du peuple. Soupçonné de complicité, le chapitre de Saint-Ours, auquel le traître appartenait, fut puni par la confiscation des riches dîmes qu'il percevait à Selsach. Pendant plus de cent quatre-vingts ans les bourgeois reçurent de l'hôtel-de-ville une portion de ce revenu. Cette distribution cessa en 1567, les dîmes ayant été données à l'hôpital. Hanns Rott de Rumisberg fut regardé et récompensé

comme le sauveur de Soleure; on arrêta que la commune donnerait tous les ans un habit aux couleurs de la ville au plus âgé de ses descendants. Le souvenir de cette nuit mémorable fut inscrit au fronton et sous le portail de la vieille église de Saint-Ours, détruite depuis.

Cependant Rodolphe ne devait point rester impuni. Soleure résolut de lui déclarer la guerre et de se venger. Dans ce but, elle demanda des secours à Berne en vertu du traité de combourgeoise qui liait les deux villes. Soleure n'avait pas manqué à son alliée dans les occasions périlleuses; elle réclamait d'elle le même appui qu'elle en avait reçu à plusieurs reprises, particulièrement à la bataille de Laupen. Les Bernois convoquèrent aussitôt une diète à Lucerne. Comme Rodolphe relevait du duc d'Autriche pour toutes ses possessions, la diète envoya des ambassadeurs au duc pour savoir quelle part il prenait à l'entreprise et à la destinée du comte. Il fut répondu que le comte de Kybourg étant seul responsable de ce qu'il avait seul entrepris, le duc d'Autriche n'interviendrait point dans la guerre qu'il plairait aux Suisses de lui faire. Dès que le désistement du duc fut connu, on se prépara au combat des deux parts. Les vassaux du comte de Kybourg armèrent leurs châteaux et se disposèrent à commencer les hostilités; ils étaient très-animés contre Soleure et haïssaient sa bourgeoisie, qui s'émancipait de jour en jour et devenait puissante jusqu'à entrer en rivalité avec l'autorité des comtes. Le parti de Kybourg attendait beaucoup du courage et des talents militaires de Rodolphe; mais ce malheureux seigneur était alors réduit aux plus cruelles angoisses et à la plus dure extrémité; l'argent surtout lui manquait, et le crédit autant que l'argent. Pour un emprunt de 100 florins, il fut forcé d'engager sa propre personne ainsi que celle de son frère Berthold à un juif du Petit-Bâle, appelé Moses; cependant, abandonné par le duc d'Autriche, il allait avoir en tête toute la confédération helvétique. Rodolphe éprouva un si grand trouble de cette triste et périlleuse situation, qu'il tomba subitement malade et mourut. Berne et Soleure n'en prirent pas moins les armes ainsi que les confédérés. Berthold et Hartmann, frères de Rodolphe, et un autre Berthold, son oncle, se défendirent vaillamment, mais avec des chances toujours défavorables. Le fait le plus considérable de cette guerre fut le siège de Berthoud, ville importante, un des plus beaux fleurons de la couronne des comtes de Kybourg. Plus de quinze mille combattants se réunirent pour attaquer cette place forte; on comptait dans cette armée la milice de Soleure, celle de Berne, celle de Lucerne et des trois cantons forestiers, deux cents Zurichois, deux cents hommes de Zug et autant de Glaris, un corps de Neuchâtelois et la troupe auxiliaire d'Amédée, comte de Savoie. Berthoud soutint d'abord un siège de six semaines, après quoi on convint d'une suspension d'armes. Pendant l'armistice, les comtes de Kybourg firent de vains efforts auprès du duc d'Autriche, leur suzerain, pour l'engager à venir à leur secours et à détourner les armes de Berne et de Soleure. Cette lutte inégale se termina enfin par des négociations qui aboutirent à une cession de la ville de Berthoud, de celle de Thun et du bailliage de Greissenberg aux Bernois, à la charge par ceux-ci de supporter les frais de la guerre, de payer les dettes de la maison de Kybourg et une indemnité à Soleure. Le 7 avril 1384, les portes de Berthoud s'ouvrirent aux Bernois, et les comtes quittèrent leur vieux château héréditaire, glorieux manoir dont la fondation remontait aux siècles les plus reculés. Ainsi, l'entreprise de Rodolphe de Kybourg contre Soleure causa la ruine de sa maison.

Soleure ne cessa guère, depuis ce temps, de figurer dans les grandes luttes soutenues par la Suisse contre l'Autriche, contre la Bourgogne, et contre les seigneurs, pour la cause de son émancipation et de son indépendance. Le sang des Soleurois coula dans presque toutes les grandes journées inscrites victorieusement aux annales de la patrie commune. Il

ter les conditions d'accommodements. Les Autrichiens envoiaient aux Suisses une vieille femme, et ceux-ci chargeaient de leurs réponses une petite fille : c'était une Soleuroise. Un contemporain trouva la sermeté de cette enfant si frappante et si analogue à l'énergie du caractère helvétique, qu'il a consigné dans son histoire la conversation suivante : « Un garde de l'empereur ayant dit à ce héraut de nouvelle espèce : Que font donc tes Suisses dans leurs retranchements ? — Ils vous attendent. — Combien sont-ils ? — Assez pour vous battre. — Mais enfin, quel est leur nombre ? — Que ne les avez-vous comptés dans le dernier combat au lieu de fuir. — Irrité de cette réponse, l'Autrichien tirant son épée menaça l'enfant de lui couper la tête. — Grande preuve de valeur, dit-elle dédaigneusement ; si vous avez tellement soif de sang, attaquez nos troupes, et vous trouverez à qui parler. »

Deux fois l'armée impériale sortit de Constance et se rangea en bataille ; les Suisses, trop faibles pour attaquer vingt mille hommes, les maintinrent à distance au moyen de quelques bordées. Alors Maximilien, qui ignorait qu'ils eussent de l'artillerie, entra dans une si grande colère, qu'il ordonna de marcher droit sur leurs retranchements ; mais une division élevée entre les chefs des divers contingents de l'empire arrêta l'impétuosité de l'empereur. Attribuant cette division à la perfidie plutôt qu'à la lâcheté, Maximilien s'indigne, jette son gant de dépit, et se retire précipitamment au fond de la Souabe, laissant pour chef en son absence le comte Henri de Furstemberg. Avant de s'éloigner, il avait donné l'ordre à son lieutenant de se porter du côté de Dornach, dans le canton de Soleure, et cela, parce qu'un astrologue qui possédait sa confiance, le voyant battu dans le Tyrol et au bord du lac de Constance, lui conseilla de placer le théâtre de la guerre aux environs de Bâle, avec l'assurance insaillible d'un meilleur succès.

Le comte de Furstemberg partagea son armée en trois corps et vint former le siège du château de Dornach, situé à une lieue et demie de Bâle, sur une des dernières collines du Jura. La ville semblait difficile et presque impossible à défendre, tant ses murailles étaient en mauvais état. Cependant Benedict Hugi, de Soleure, qui y commandait, refusa de se rendre, et organisa une défense désespérée. Ce vaillant homme savait bien qu'il finirait par succomber ; mais en résistant avec désespoir il pouvait donner aux troupes de Soleure, de Zurich et de Berne, le temps de venir à son aide. C'est ce qui arriva. Ces braves n'étaient pas nombreux, mais ils étaient pleins d'ardeur et de courage. On comptait parmi eux quinze cents hommes que l'avoyer Conrad, de Soleure, avait réunis autour de la grande bannière de la ville, quatre cents venus de Zurich, commandés par le colonel Goldlin. Gaspard de Stein et Rodolphe d'Erlach s'étaient joints, avec trois mille quatre cents Bernois, à cette poignée de combattants.

Cependant l'ennemi ne se doutait point de la marche de cette petite armée accourant au secours de Dornach ; il était, au contraire, dans une complète sécurité. Un vieux chroniqueur raconte que les chevaliers se promenaient hors du camp, joyeux, désœuvrés et sans armes, comme s'ils étaient aux bains ou assistaient à une partie de plaisir. Le comte de Furstemberg donnait l'exemple de cette imprudente confiance. C'était un homme léger et imprévoyant, brave, mais téméraire, et persuadé surtout qu'il suffisait d'être de noble et antique maison pour avoir tous les talents d'un bon général, et de déployer au vent des bannières armoiriées, pour rester maître du champ de bataille ou enlever des forteresses. De temps en temps il lançait quelques arquebusades contre les vieilles tours de Dornach, après quoi il se reposait volontiers dans les fêtes et dans les festins. Un homme de Bâle l'instruisit de l'approche des Suisses : le comte reçut cette nouvelle avec un sourire de mépris. Ses vieux

capitaines, moins insouciant que lui, voulaient qu'on prît quelques mesures de précaution et qu'on envoyât au moins des soldats à la découverte. Furstemberg s'emporta contre eux et leur demanda qui était le général, d'eux ou de lui.

Pendant ce temps, les chefs de l'armée suisse s'avançaient en toute hâte : instruits du désordre du camp impérial, ils avaient résolu de l'attaquer. Furstemberg comptait dix-huit mille hommes sous ses ordres. Conrad et d'Erlach commandaient à peine à cinq mille soldats ; mais l'ardeur de ces braves était si grande, qu'ils demandèrent à combattre avant l'arrivée des renforts que leur envoyait les autres cantons. On raconte que l'avoyer de Soleure, un peu inquiet de voir ce petit nombre des siens prêts à se jeter au milieu de cette nuée d'ennemis, eut recours à la ruse pour rendre la partie plus égale entre les combattants ; il fit prendre à ses mille cinq cents Soleurois la croix rouge que les impériaux portaient sur la poitrine, puis, se glissant à leur tête le long d'un ravin, il arriva sans être aperçu au pied du château de Dornach. Quand les Soleurois se découvrirent, les impériaux poussèrent de vives acclamations, les prenant, à leur croix rouge, pour un renfort d'amis qui leur arrivait. Les Soleurois, se précipitant sur eux, les désabusèrent à grands coups de piques et d'épées. L'ennemi de ce côté se retira en désordre ; les deux autres détachements, composés des soldats de Zurich et de Berne, n'eurent pas d'abord le même succès. Engagés dans un chemin creux et embarrassés par des haies épaisse, leur première attaque fut vivement repoussée, quelques hommes du dernier rang prirent même la suite. Le combat recommença aux bords de la Birse, où Soleure, Zurich et Berne s'étaient rejoints. On se battit des deux parts avec courage. Instruit de cette attaque inattendue, le comte de Furstemberg persista dans son erreur et ne voulut pas croire à l'arrivée des Suisses ; mais il fallut bien enfin ajouter foi aux cris des fuyards et au sang qui coulait de leurs blessures. Alors le comte s'arma à la hâte, s'élança sur son cheval de combat, marche droit au plus fort de la mêlée, entouré de l'élite de sa noblesse, et pousse contre les Suisses les vétérans de Flandre et la cavalerie de Gueldres. Malgré des efforts inouïs de courage, malgré l'appui de la garnison de Dornach, qui tente une sortie, les Suisses vont succomber au nombre, quand le comte de Furstemberg tombe frappé d'un coup mortel sur le pont de la Birse. Cette mort fatale jette le désordre dans les rangs ennemis et rend l'espoir aux héros helvétiens ; ils s'élancent contre les impériaux avec un nouvel acharnement et rétablissent les chances du combat. La victoire cependant reste encore indécise. Tout-à-coup, au revers d'une colline voisine, deux bannières flottent à l'horizon, et plusieurs lignes de soldats se déroulent et se dirigent avec rapidité du côté de la bataille. Cette apparition jette à la fois l'espoir et la crainte dans les deux armées. Est-ce aux impériaux ou aux Suisses que ces nouveaux venus apportent la défaite ou la victoire ? On hésite, on regarde, on attend. Enfin des rangs suisses s'élève et retentit un immense cri de joie ; les Suisses ont reconnu leurs frères de Zug et de Lucerne. Ceux-ci arrivaient sans être attendus, au nombre de douze cents. A l'entrée de la forêt qui leur cachait les deux armées, ils avaient trouvé quelques soldats des trois villes, las de cette lutte acharnée, déserteurs de leurs drapeaux et se retirant en désordre. Après leur avoir rendu le courage par de vifs reproches, ils les prirent pour guides et les suivirent jusqu'au lieu du combat. C'est là que les Lucernois, commandés par le vaillant Feer, un des héros de Morat, attaquèrent vivement la cavalerie et les vétérans ennemis. Les impériaux s'ensuivirent en désordre et cherchèrent à se sauver par le pont de bois, mais le pont couvert de cadavres leur refusa passage. Dans cette horrible pêle-mêle, il se fit de grands traits d'héroïsme et de courage. Un soldat de Zurich terrassa

le banneret de Strasbourg et lui enleva son drapeau teint de sang ; un autre de Zug s'empara de la grande bannière d'Ensisheim. L'armée autrichienne aurait péri tout entière si une nuit profonde n'avait pas tout-à-coup caché ses débris aux vainqueurs. Quatre mille hommes et des plus braves restèrent sur le champ de bataille du côté des impériaux ; parmi les cadavres, on trouva le comte de Furstemberg et ses meilleurs capitaines. Les cantons n'eurent à regretter que deux cents morts. Le butin fut immense. On s'empara de vingt canons ; sept drapeaux et deux grandes bannières toutes sanglantes allèrent décorer les voûtes de Zurich, de Berne, de Lucerne et de Soleure. Suivant l'antique usage de la nation, les Suisses remercièrent Dieu de cet heureux succès, et restèrent trois jours sur le champ de bataille, sachant mieux vaincre que profiter de la victoire. Le lendemain arrivèrent les secours d'Uri, d'Unterwalde et de Fribourg, et le surlendemain celui de Schwitz. Toutes ces troupes réunies firent une course jusque sur les frontières environnantes, et après avoir inutilement provoqué et attendu l'ennemi pendant plusieurs jours, elles s'en retournèrent triomphantes dans leurs cantons. On consacra une chapelle aux restes glorieux des défenseurs de la patrie tués dans cette mémorable journée ; c'est le monument pieux qu'on voit aujourd'hui dans la chapelle de Dornach.

---

## CHAPITRE II.

Troubles de la réforme à Soleure. — Différends avec Bâle. — L'avoyer Wengi. — Insurrection des paysans au XVIII<sup>e</sup> siècle. — Effets de la révolution française dans le pays. — Constitution ancienne, constitution actuelle. — Population, milice, contingent, revenus. — Topographie du canton, Olten, Thierstein, Balstall, etc. — Commerce et industrie; mœurs, caractère et physionomie des Soleurois; costumes, cérémonies, etc. — Célébrités du canton.

Les troubles de la réformation commencèrent à Soleure en 1530. Les réformés du canton avaient prié les Bernois de leur envoyer un prédicateur, Berchtold Haller; le conseil de la ville le prendrait sous sa protection et il recevrait un honoraire raisonnable. Haller vint donc à Soleure, où il se mit à prêcher, à la grande indignation des catholiques.

Un beau matin, dit le protestant Ruchat dans son histoire, on entendit crier par la ville d'un ton lamentable : « *Malheur! malheur! saint Urse notre patron a sué!* » Aussitôt les magistrats, de concert avec les chanoines, firent sonner toutes les cloches et ordonnèrent une messe et une procession générale à l'honneur de saint Urse, qui par sa sueur miraculeuse leur faisait connaître l'inquiétude où il était pour eux. Il paraît que cette sueur miraculeuse n'était autre chose que quelques gouttes d'eau bénite qui s'étant gelées sur le tapis du grand autel, s'étaient ensuite dégelées et coulaient par terre. Toutes les religions ont leurs bigots; il n'en fallut pas davantage pour faire dire à ceux de Soleure que le gros ministre de Berne avait fait suer leur bon saint Urse, et cela au cœur de l'hiver : c'était bien un miracle. Berne, informée des dangers que courait Haller, envoya aussitôt des députés dans la ville; encouragés par leur présence, les réformés demandèrent aussitôt une assemblée générale de la bourgeoisie, à l'effet de régler les affaires de la religion, et comme on n'accueillit pas leur demande, ils s'assemblèrent en tumulte aux Cordeliers, jurant de ne quitter les lieux que *justice obtenue*.

Sur ces entrefaites, deux hommes du peuple ayant pris querelle dans la rue pour tout autre motif que celui de la religion, ils en vinrent au beau milieu de leur dispute à se jeter de gros mots par lesquels on connut que l'un était catholique et l'autre protestant. Aussitôt, chacun des passants de prendre parti pour l'un ou pour l'autre, selon sa croyance. En un clin d'œil Soleure fut en armes; les catholiques se portèrent aux Cordeliers pour en faire sortir ceux des réformés qui s'y tenaient comme dans une citadelle; de leur côté les protestants de la ville accoururent en aide à leurs frères. Cependant le sang ne coula pas, grâce à l'intervention du bailli bernois et des autres députés, et malgré l'imprudence des protestants, qui, sous les yeux d'une population justement irritée, brisèrent les statues et déchirèrent les tableaux qui décoraient l'intérieur du couvent.

Les réformés de Soleure, qui recevaient leur mot d'ordre de Genève, réclamaient à grands cris une conférence ou, comme on disait alors, une *dispute* sur la religion. C'est en vain que le conseil leur représenta qu'au milieu de l'exaspération des esprits, une conférence pourrait entraîner les plus grands malheurs, ces sectaires répondaient : « La dispute ou le combat (1). » De leur côté les catholiques, non moins ardents, se refusaient à rien entendre. Pen-

(1) Voici les quatre thèses présentées par les ministres réformés de Soleure aux chanoines.

I. Jésus-Christ seul est mort pour nous. Sa mort est un sacrifice suffisant pour les péchés de tout le monde. Il est aussi notre unique médiateur et intercesseur. Ainsi, offrir Jésus-Christ dans la messe pour les péchés

dant plusieurs mois, Soleure présenta l'aspect d'une arène sanglante ; le dimanche surtout, jour des dévotions, les bourgeois ne manquaient pas d'en venir aux mains à la porte même des églises. La sédition ne s'apaisa que sur la menace faite par plusieurs cantons voisins de faire occuper Soleure par des troupes.

La rupture entre Bâle et Soleure qui arriva à la même époque fit trêve un moment aux dissensions religieuses qui devaient éclater bientôt avec une nouvelle force. La ville de Soleure jouissait depuis longues années de la juridiction de quelques villages, Dornach, Gempen, etc., elle prétendit aussi les posséder en toute souveraineté. Pour terminer ce différend à l'amiable, les deux villes convinrent de s'en rapporter au jugement de sept arbitres, deux de chaque ville et trois de Berne. Au jour convenu, les arbitres s'assemblèrent à Liechstall et montèrent ensemble la montagne, derrière le vieux château de Schawembourg, d'où l'on découvra les villages, objet du différend. Les Bâlois parlèrent les premiers et expliquèrent leurs droits, mais ceux de Soleure rompirent net la conférence : « Nous avons acquis la souveraineté de Dornach l'épée à la main, dirent-ils, et nous n'avons à en rendre compte à personne. » Là dessus, les Soleurois allèrent ériger une potence chargée de leurs armoiries à la porte des villages. Les Bâlois en donnèrent avis aussitôt à leur avoyer qui les fit abattre. Cette dispute à propos de quelques mesures faillit armer la moitié de la Suisse contre l'autre. Soleure se prépara à la guerre et fit un appel à ses alliés, Bâle en fit autant, mais cette nouvelle affaire devait finir par des pourparlers, un arbitrage et une transaction.

Il n'en fut pas de même de la grande question de la réforme dans Soleure, la bataille de Cappel allait trancher la question contre les protestants. A la suite de cette victoire, les cinq cantons catholiques demandèrent à la ville de Soleure de ces trois choses l'une : ou qu'elle leur payât 1,000 écus pour les frais de la guerre, ou qu'elle congédiât les ministres réformés, ou enfin qu'elle leur rendît compte de sa conduite équivoque lors de l'affaire de Cappel (1). Les Bernois trouvèrent cette conduite fort étrange ; et, comme leur honneur était intéressé dans cette affaire, ils firent dire à leurs alliés de Soleure qu'il serait honteux de se soumettre, et que pour 1,000 écus ils ne devaient pas livrer le *trésor inestimable de la vérité céleste*. Néanmoins ce trésor fut abandonné par la ville et renvoyé à Berne dans la personne du ministre évangélique Philippe Strolz. Les réformés furent obligés d'assister au service divin hors de la ville, dans un hameau voisin, et d'entretenir leur ministre à leurs frais. Les seigneurs de Berne, dit Ruchat, envoyèrent à ce sujet de nouveaux députés à Soleure, avec ordre de signifier aux magistrats « qu'on avait appris que les Soleurois voulaient relever les idoles et rétablir la messe dans leurs terres, et même dans les paroisses où Berne avait la haute justice, qu'une pareille conduite était contraire à tous les traités, et que s'ils y persistaient, on les traduirait devant des juges, conformément à leurs alliances mutuelles. »

des vivants et des morts, invoquer d'autres médiateurs que Jésus-Christ, et confesser un purgatoire qui serve de satisfaction, c'est renier Jésus-Christ.

II. Toutes les traditions ou ordonnances des hommes ne nous lient qu'autant qu'elles sont fondées sur la parole de Dieu : c'est pourquoi l'eau (bénite), le sel, les cierges, les palmes, les distinctions de temps et de viandes sont des choses inutiles et superflues.

III. Faire des images et les présenter au peuple pour leur faire rendre des hommages religieux, c'est agir contre la parole divine, il faut donc les abolir.

IV. Il est impossible de prouver par l'Écriture-Sainte que le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement et corporellement réunis dans le pain de l'eucharistie.

(1) Au moment de la bataille de Cappel, le parti réformé l'emportait dans Soleure, et détermina le conseil à envoyer des secours aux Bernois.

Cette déclaration n'arrêta point le progrès de la cause catholique à Soleure, jusqu'à ce qu'enfin (octobre 1533) les divisions des bourgeois en vinrent à un éclat funeste. Le vieil historien Stettler a fait en ces termes le récit de ces derniers troubles : « Après que ceux de Soleure eurent ôté aux réformés la liberté de conscience, il y avait dans le nombre plusieurs personnes de haut rang et de grande considération, qui ne se trouvèrent pas d'humeur à se laisser opprimer : le 30 octobre, quelques bourgeois exaspérés prirent les armes pendant la nuit, et quelques-uns de la campagne en firent autant. Les deux partis s'approchèrent l'un de l'autre, mais on n'échangea point un seul coup d'épée. Les réformés se retirèrent dans le faubourg, en abattant derrière eux le pont sur l'Aar. Nouvelle intervention de Berne, à la suite de laquelle les réformés se retirent en bon ordre dans une prairie aux portes de la ville, devant Widlisbach. Ce fut une grande faute de leur part, dit Stettler, par là ils donnèrent aux catholiques la faculté de tout régler à leur gré. L'alliance de Fribourg donna de nouvelles forces à la bourgeoisie catholique de Soleure, qui, en 1534, chassa définitivement les réformés. Cette expulsion eut lieu heureusement sans effusion de sang, grâce à l'intrépide sang-froid, à l'héroïque dévouement de l'avoyer Wengi. On sait qu'une centaine de réformés, réunis dans une maison de la ville, se refusaient à en sortir. La populace ameutée voulait massacrer les dissidents. Elle avait amené de l'artillerie pour enfoncer les portes de la maison ; elle était armée de torches pour l'incendier. Tout-à-coup l'avoyer se précipite sur un canon et s'écrie : « Je mourrai avec vos frères, puisque je ne puis les sauver. » Les malheureux protestants sortirent de Soleure pour n'y plus rentrer. » Jusqu'à la révolution française, nous ne trouvons plus rien d'essentiel à mentionner dans l'histoire du canton de Soleure, si ce n'est l'insurrection des habitans de la campagne au XVII<sup>e</sup> siècle. Le tableau de cette révolte, qui n'amena aucun résultat politique, causée qu'elle fut par un moment d'effervescence, sans motif ni but, appartient plus particulièrement à l'histoire des cantons d'Argovie et de Lucerne.

Quant aux constitutions données à la république helvétique à la suite de la révolution française, elles ne furent pas mieux accueillies à Soleure que dans les autres cantons suisses. Le peuple supportait impatiemment le poids des impôts ; la réaction ne se fit pas attendre long-temps. Soleure s'y précipita presque la première et partagea le sort de ses alliés de Berne, de Fribourg, des Waldstetten, de Glaris, écrasés successivement par l'armée de Schauenburg. L'acte de médiation de 1803 régularisa la situation des cantons incessamment troublés par des résistances locales aux prétentions et, en certains points, à l'arbitraire de la conquête. En 1813, la coalition de l'Europe contre la France amena les Autrichiens en Suisse ; ils entrèrent à Soleure le 28 décembre de la même année. Aussitôt une régence dont l'établissement remontait à 1798 se constitua de nouveau dans la ville. La plupart des Soleurois virent avec mécontentement l'installation d'un pouvoir dont l'exercice était confié à un petit nombre de familles, et le 2 juin 1814 éclata un mouvement insurrectionnel. Deux cents citoyens prirent les armes : levée de boucliers qui détermina l'arrivée d'une armée bernoise. Heureusement, le sang ne coula point ; les deux partis convinrent d'un accommodement, en vertu duquel la régence devait être remplacée par une autorité nommée par les représentants du peuple. Mais le danger passé, les gouvernans oublièrent leurs promesses, et les auteurs de l'insurrection furent sévèrement punis. Le châtiment tomba surtout sur de notables habitants d'Olten, qui exprirent par de grands sacrifices d'argent le tort d'avoir voulu la liberté de leur pays. Aussi, est-ce à Olten que la révolution de juillet 1830 trouva d'abord des partisans. Le peuple réuni à Ballstall demanda au grand conseil que la constitution fut changée ;

ce changement ne se fit pas attendre, et le 13 janvier 1831 un nouveau pacte fut décreté.

La constitution du canton de Soleure proclame et pratique le dogme de la souveraineté du peuple. Le canton est divisé en cinq bailliages ou districts : 1<sup>o</sup> Soleure-Laebern ; 2<sup>o</sup> Bucheggberg-Kriegstetten ; 3<sup>o</sup> Ballstall, Thal et Gau ; 4<sup>o</sup> Olten-Gosgen ; 5<sup>o</sup> Dornach et Thierstein, subdivisés en neuf préfectures (1).

Tous les citoyens sont égaux devant la loi. La liberté de la presse, celle de l'industrie sont reconnues ainsi que le droit de pétition.

Le *grand conseil* est composé de cent neuf membres qui se renouvellent périodiquement. Le grand conseil vote les lois et les impôts, il contrôle les actes du petit conseil, c'est lui qui en désigne les membres ; il a aussi la nomination aux emplois importants du gouvernement, tels que ceux de grands-baillis, de chargé d'affaires, de juges et de secrétaires d'état. Le grand conseil siège deux fois l'an, ses séances sont publiques.

(1) Voici la topographie exacte de chacun de ces districts :

I. Préfecture de *Soleure*, 3,840 habitants.

Ville : Soleure.

II. Préfecture de *Bucheggberg*, 3,900 habitants.

Cette préfecture, située sur la rive méridionale de l'Aar, forme un promontoire assez resserré qui se prolonge dans le canton de Berne. La population en est protestante, et Berne a la nomination de ses cures. Elle est subdivisée en quatre juridictions :

Villages principaux : OEtigen, Schwetiwyl, Buchegg.

III. Préfecture de *Kriegstetten*, 5,040 habitants.

Elle est circonscrite par l'Aar et le canton de Berne, et subdivisée aussi en quatre juridictions.

Chef-lieu : Kriegstetten avec une belle papeterie.

Villages : Liberist avec un pont sur l'Emmen, Emmauseg, OEschi, Luterbach.

IV. Préfecture de *Labern*, 5,650 habitants.

Elle est située sur la pente méridionale du Jura :

Ses juridictions sont : Gschenchen, chef-lieu, Flumenthal, Selzach, Oberdorf, dont l'église est un lieu célèbre de pèlerinage ; dans les environs, à Bellach, on a découvert récemment une statue de Vénus en marbre ; la plupart des antiquités que contient la bibliothèque de la ville de Soleure ont été découvertes dans cet endroit.

V. Préfecture de *Ballstall*, 8,430 habitants.

Chef-lieu : Ballstall. C'est un bourg très-bien bâti qui a un grenier public, une filature de coton, un entrepôt des marchandises venant de Bâle, etc.

Villages : Mummliswyl avec une papeterie, Matzendorf, OEnzingen, Eerkingen, etc.

VI. Préfecture de *Olten*, 6,530 habitants.

Chef-lieu : Olten, petite ville bien bâtie. Elle possède plusieurs fabriques, et il s'y tient divers marchés.

Villages : Hagendorf, Deniken, Schoenenwarth.

VII. Préfecture de *Gosgen*, 5,400 habitants.

Chef-lieu : Oter-Gosgen.

Villages : Lostorf, avec des bains, Trimbach, Erlisbach, Wartenfels ; ce dernier endroit n'est presque qu'un château ; il appartient autrefois au célèbre Adrien de Bubenberg, qui commandait les troupes de la confédération sur le champ de bataille de Morat.

VIII. Préfecture de *Dornach*, 4,200 habitants.

Chef-lieu : Dornach.

Villages : Hochwald, Seeben, etc.

IX. Préfecture de *Thierstein*, 4,900 habitants.

Chef-lieu : Thierstein.

Villages : Büsserach, où il se tient des foires, Barschiwyler, Nunigen, etc.

Le *petit conseil*, composé de dix-sept membres, a l'initiative et la proposition des lois, il est chargé de leur exécution ; il nomme aux fonctions subalternes ; il est subdivisé en sept dicastères : 1<sup>o</sup> commission d'état ; 2<sup>o</sup> commission de finances ; 3<sup>o</sup> commission militaire ; 4<sup>o</sup> justice ; 5<sup>o</sup> police ; 6<sup>o</sup> culte et instruction publique ; 7<sup>o</sup> commerce et établissements de charité.

La *cour des appels* (cour de cassation) est composée de treize juges qui prononcent en dernier ressort sur toutes les affaires. Les grands bailliages forment autant de tribunaux de première instance, à qui on défère le jugement de toutes les affaires civiles et criminelles.

Le canton compte cent trente une communes qui possèdent leur administration municipale, le gouvernement ne fait qu'exercer sur elles un droit de surveillance. Chaque conseil communal est composé de dix membres. Il y a cent vingt-sept juges de paix dans le canton.

Chaque commune est tenue de posséder un fonds de 2,000 fr. au moins pour le soulagement des pauvres ; la caisse générale et centrale du canton a dans ce moment un fonds de réserve de 100,000 fr. destiné à cet usage.

L'administration de la police est confiée à deux magistrats, un préfet et un conseiller.

La *commission des finances* forme deux divisions, celle des finances proprement dites, l'autre des affaires intérieures. Sous le rapport financier, l'état retire annuellement de la dîme (impôt direct) un revenu de 60,000 fr. L'octroi procure 22,400 fr., les postes 2,700 fr., l'impôt des liquides 135,000 fr., celui du sel 59,600 fr. On peut évaluer le chiffre total des recettes à environ 408,000 fr., c'est donner à peu près le chiffre des dépenses ; les derniers comptes d'état de 1831 donnent le chiffre du fonds de réserve, qui s'élève à 148,170 fr., fruit de l'excédant des dépenses sur les recettes pendant le cours de ces dernières années.

L'instruction publique est florissante, grâce à l'obligation imposée à toute commune et même à tout village d'avoir une école ouverte dès qu'on y compte quarante enfants en état de recevoir le bienfait de l'instruction. Outre les cent trente une écoles primaires, le canton a trois écoles secondaires ; la méthode dite *enseignement mutuel* est la seule en usage. En 1834, le nombre des adeptes s'élevait à près de sept mille (1).

Le canton possède un collège ou *gymnase*, dont la fondation date de 1832 ; on y enseigne les langues vivantes et mortes, l'histoire, la géographie et les mathématiques.

Le *lycée* est le seul établissement où l'instruction soit vraiment supérieure. On y fait deux cours, l'un attribué aux jeunes gens qui se destinent aux professions libérales, l'autre aux études et travaux théologiques (2). Soleure possède encore une société d'histoire naturelle et plusieurs sociétés littéraires.

L'étude de la médecine a pris, dans les derniers temps, de grands développements ; autrefois, un médecin était chose rare à Soleure, s'il faut en juger du moins par l'anecdote populaire du bourguemestre Hagen, qui, étant malade en 1483, fit venir un juif de Fribourg pour le soigner. Aujourd'hui on compte plus de trente médecins dans le canton, trente autres médecins-vétérinaires et chirurgiens, et quatre pharmaciens.

(1) Depuis 1820, on a fondé dans le canton plus de vingt-cinq écoles nouvelles. Il faudrait peut-être songer à améliorer le sort des maîtres, qui n'est pas brillant. Chacun d'eux reçoit pour honoraires 150 francs par an.

(2) Les professeurs du lycée ont 1,000 francs d'appointements et le logement. Il est inutile de dire qu'ils sont choisis parmi les personnages les plus recommandables du canton.

Après le contingent des médecins, voici celui des troupes :

Deux bataillons d'infanterie à neuf cents hommes. . . . .	1,800
Artillerie. . . . .	71
Train. . . . .	26
Cavalerie. . . . .	78
Landwehr ou réserve. . . . .	807
Hommes. . .	<u>2,782</u>

La durée de service du fantassin est fixée à huit ans, celle de l'artilleur à seize.

Il n'y a qu'un code de lois pour tout le canton. Chaque année les lois et ordonnances imprimées sont données comme supplément à ce recueil (1).

Sur les soixante mille habitants attribués au canton de Soleure, six mille seulement professent la religion réformée, le reste est catholique. Les catholiques relèvent de l'évêque de Bâle; on compte soixante-neuf paroisses, dont cinq protestantes. Le nombre des curés s'élève à deux cent vingt.

Nous allons reprendre la description topographique du canton, en nous bornant à l'indication des endroits les plus remarquables.

Aux portes de Soleure on trouve aussi un ermitage : toutes les villes suisses ont le leur. Celui de Saint-Vérona renferme le tombeau d'un historien célèbre dans le pays. Non loin de là vous rencontrez un modeste monument, sorte de lieu de pèlerinage pour les Soleurois, c'est la pierre destinée à perpétuer le souvenir de l'avoyer Wengi. Puisque nous en sommes à l'article des monuments funéraires, nous n'omettrons pas celui d'un héros polonois. Kocziusko est enterré dans le pauvre village suisse où il est mort, à Zuchwyl.

Après Soleure et ses environs, c'est Olten que l'on visite de préférence. Olten est très-ancienne ; c'est l'*Ultinum* des Romains. Elle a quelques restes de l'antiquité, deux inscriptions tumulaires, des monnaies, des vases de sacrifice, etc. Dans les grandes luttes du peuple suisse contre la féodalité, Olten arracha successivement à ses seigneurs, les comtes de Fribourg, plusieurs franchises et libertés : en 1395, le droit de commerce ; en 1408, le droit de justice et de glaive. Brûlée à différentes époques, Olten sortit de ses cendres, grâce à l'énergique patriotisme de ses habitants. Aujourd'hui elle est regardée comme l'une des principales villes de la Suisse. Sous le rapport industriel elle éclipse Soleure. Ses fabriques de bas et de fil de fer sont renommées ; mais ce qui la rend riche, c'est surtout son commerce de transit, qu'elle doit à son heureuse situation, entre Soleure et Aarau, d'un côté, et de l'autre, entre Lucerne et Bâle. C'est la patrie de Disteli, le meilleur peintre de la Suisse après Holbein. Les bains de Lostorf, dans les environs, sont très-fréquentés. Du haut de la montagne qui les domine la vue est remarquable. A droite et à gauche, c'est une succession de massifs de rochers, de forêts de sapins, parmi lesquels s'élèvent les ruines mélancoliques de quelques châteaux. C'est le château de Graders, qui a ses traditions merveilleuses ; c'est celui de Salis, tellement sujet aux incendies, à ce qu'il paraît, qu'on y a établi un garde qui veille, nuit et jour, auprès d'un canon, la mèche allumée, et chargé d'avertir par ce signal les habitants des vallées environnantes ;

(1) L'origine de ce livre curieux, intitulé *les Droits de la ville de Soleure*, remonte à l'année 1604; il est l'ouvrage du jurisconsulte Vom-Stall.



Alpen 1000

804.14

Alpen 1000

Après le contingent des médecins, voici celui des troupes :

Deux bataillons d'infanterie à neuf cents hommes.	1,800
Artillerie.	71
Train.	26
Cavalerie.	78
Landwehr ou réserve.	807
Hommes.	2,783

La durée de service du fantassin est fixée à huit ans, celle de l'artilleur à seize.

Il n'y a qu'un code de lois pour tout le canton. Chaque année les lois et ordonnances imprimées sont données comme supplément à ce recueil (1).

Sur les soixante mille habitants attribués au canton de Soleure, six seules seulement professent la religion réformée, le reste est catholique. Les catholiques relèvent de l'évêque de Bâle; on compte soixante-neuf paroisses, dont cinq protestantes. Le nombre des curés s'élève à deux cent vingt.

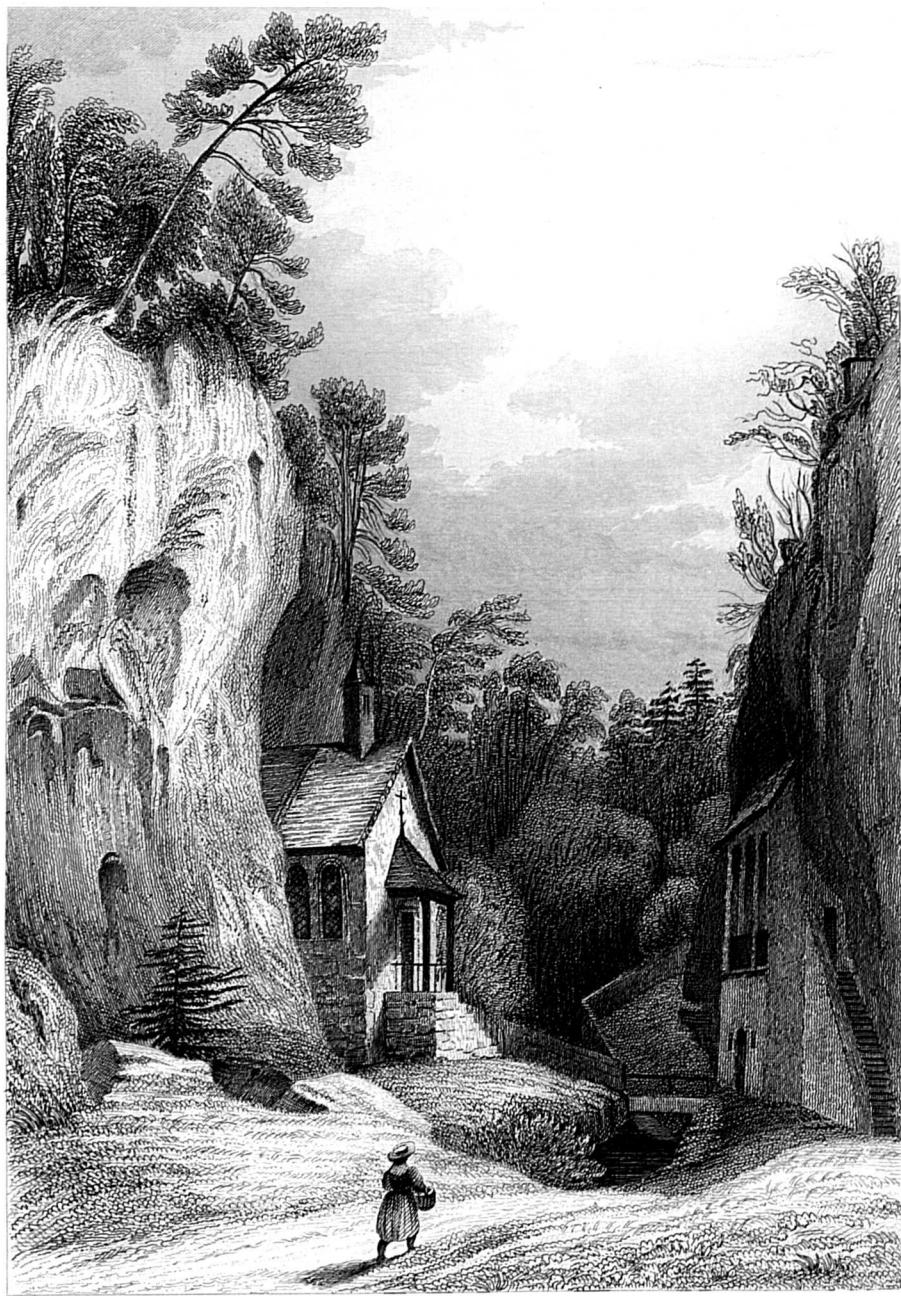
Nous allons reprendre la description topographique du canton, en nous bornant à l'indication des endroits les plus remarquables.

Aux portes de Soleure on trouve aussi un ermitage; toutes les villes suisses ont le leur. Celui de Saint-Véroné renferme le tombeau d'un historien célèbre dans le pays. Non loin de là vous rencontrez un modeste monument, sorte de lieu de pèlerinage pour les Soleurois, c'est la pierre destinée à perpétuer le souvenir de l'avoyer Wengi. Puisque nous en abordons le sujet des monuments funéraires, nous n'ométrons pas celui d'un héros polo-

naire, enterré dans le pauvre village suisse où il est mort, à Zuchwyll.

Après Soleure et ses environs, c'est Olten que l'on visite de préférence. Olten est très-ancienne; c'est l'*Utinum* des Romains. Elle a quelques vestiges de l'époque romaine, aux inscriptions tumulaires, des monnaies, des vases de sacrifice, etc. Dans les grandes luttes du peuple suisse contre la féodalité, Olten arracha successivement à ses seigneurs, les comtes de Froburg, plusieurs franchises et libertés: en 1395, le droit de commerce; en 1408, le droit de justice et de glaive. Brûlée à différentes époques, Olten sortit de ses cendres, grâce à l'énergique patriotisme de ses habitants. Aujourd'hui elle est regardée comme l'une des principales villes de la Suisse. Sous le rapport industriel elle éclipse Soleure. Ses fabriques de bas et de fil de fer sont renommées; mais ce qui la rend riche, c'est surtout son commerce de transit, qu'elle doit à son heureuse situation, entre Soleure et Aarau, d'un côté, et de l'autre, entre Lucerne et Bâle. C'est la patrie de Disteli, le meilleur peintre de la Suisse après Holbein. Les bains de Lostorf, dans les environs, sont très-fréquentés. Du haut de la montagne qui les domine la vue est remarquable. A droite et à gauche, c'est une succession de massifs de rochers, de forêts de sapins, parmi lesquels s'élèvent les ruines mélancoliques de quelques châteaux. C'est le château de Graders, qui a ses traditions meryeilleuses; c'est celui de Salis, tellement sujet aux incendies, à ce qu'il paraît, qu'en y a établi un garde qui veille, nuit et jour, auprès d'un canon, la mèche allumée, et chargé d'avertir par ce signal les habitants des vallées environnantes;

(1) L'origine de ce livre curieux, intitulé *les Droits de la ville de Soleure*, remonte à l'année 1604; il est l'ouvrage du jurisconsulte Yom-Müll.



Girard del.

Steure sc.

CHAPPELLE DE STE VÉRONIQUE.

( SOLEURE )

Alpes Pittoresques.



c'est enfin le château des comtes de Frobourg, que détruisit, en 1536, le tremblement de terre qui renversa partie de la ville de Bâle, et une soixantaine d'autres châteaux. A l'aspect de ces hautes et noires murailles, aujourd'hui tristement couchées sur le sol, on n'a pas de peine à se figurer, quand l'imagination les replace debout au milieu de ces sites sauvages, qu'elles servaient d'asile assuré aux rapines de leurs possesseurs. De là il était facile, en effet, de rançonner les voyageurs et de dépouiller les caravanes marchandes. L'un de ces boulevarts de la féodalité, dont le nom allemand signifie *pierre de détresse*, subsiste encore; sa description pourra donner une idée de ce qu'étaient les autres. Une haute tour à pans irréguliers, accolée à des tours plus petites, un rempart bordé de créneaux dentelés, puis des murs qui lient ces divers massifs étagés sur des plans inégaux, telle est la ligne de pierre qui couvre en serpentant la croupe raboteuse d'un énorme rocher. Calme et silencieuse, la Byrs coule autour du vieil édifice et forme son fossé naturel. Un sentier taillé dans le roc et soutenu par des appuis de maçonnerie contourne le pied de la place; c'est par cette entrée, presque invisible, qu'on y pénètre. Le morne aspect de la gorge qui se ferme derrière vous ajoute encore à la tournure sévère du donjon isolé; de ces hautes et étroites fenêtres vous ne découvrez que les forêts et les rochers qui l'entourent; une nature âpre et sombre remplit l'âme d'une vague tristesse et l'ouvre à de pénibles impressions. Ajoutez à cela que ce château, quoique debout encore, accuse d'irréécusables symptômes d'une prochaine décadence; une teinte mélancolique de vétusté rembrunit sa façade délabrée; ses angles battus par les vents, rongés par l'action des hivers, se dégradent peu à peu, la mousse tapisse les assises disjointes de ses étages, des buissons de ronces et d'églantiers montent de toutes parts autour de lui comme à l'assaut. De cette masse ruinée, l'œil en suit toutes les sinuosités dans les brèches entr'ouvertes.

Le joli bourg de Ballstall, l'un des plus considérables du canton, est situé dans une plaine verdoyante, qui s'entoure d'une ceinture grisâtre. Il y a quelques siècles il était impossible de pénétrer dans cet entonnoir; le voyageur y courait risque de la vie: c'était un repaire de brigands. Les Français l'ont détruit dans la campagne de 1798. En suivant la route neuve, vous arrivez à un autre hameau inhabité. Il n'y a pas long-temps que des voyageurs attardés, y ayant cherché refuge pour la nuit, trouvèrent dans une des salles désertes un squelette humain, qui tombait en poussière. A quelques pas de là, cependant, au pied du Roggen, habite une population laborieuse qui exploite des mines. C'est un contraste qu'on rencontre dans toutes les parties de la Suisse, mais il n'est nulle autre part plus sensible que dans notre canton. De Ballstall vous pénétrez par Klus dans la belle vallée de l'Aar.

Transportons-nous au nord du canton, pour mentionner Dornach. C'est un village considérable, qui possède une tombe illustre, celle du mathématicien Maupertuis, mort à Bâle en 1753. Au nom de Dornach se rattachent plusieurs faits historiques dont nous avons présenté ailleurs le détail. Son pont, d'une architecture antique, s'écroula en 1813, par l'effet de l'élévation des eaux de la Byrs. Cette montagne qui domine le village, c'est le Schartenfluh; après une heure de marche pénible vous l'aurez gravi. On y distingue à l'œil nu les plaines de Bâle et de l'Alsace. C'est de ce rocher que les généraux qui commandaient les confédérés pendant la célèbre bataille aperçurent l'ennemi pour la première fois, et qu'ils arrêtèrent à l'instant même le plan d'attaque qui allait leur donner la victoire.

A deux lieues de Dornach, on visite la célèbre abbaye de Maria Stein, dont la madone

attire autant de pèlerins de toutes les parties de la Suisse, et même d'Allemagne et de France, que celle d'Einsiedeln. Pendant la révolution française l'abbaye avait été détruite ; c'est aux soins de son abbé actuel qu'on en doit la reconstruction. La chapelle a cela de remarquable qu'elle n'est pas faite de main d'homme ; l'office divin y est célébré dans une grotte naturelle.

Au dessous d'Olten, sur la route d'Argovie, un vieux château montre sa tête ruinée sur le pic d'un rocher en ruines comme lui ; c'est Gosgen, il donne son nom à tout un bailliage. Ce château était, au moyen-âge, la demeure des barons du même nom ; en 1370, leurs possessions échurent aux barons de Falkenstein. La race des Gosgen s'éteignit à cette époque ; en 1818, on ouvrit le tombeau du dernier comte, on n'y trouva qu'un peu de poussière et un crâne desséché. Le village de Schœnenwarth dépendait autrefois de Gosgen ; son couvent et son église peuvent être rangés parmi les plus anciens monuments de la Suisse. Leur fondation est attribuée à l'évêque Radtpert, du temps de Carloman, roi d'Austrasie ; l'église est belle, c'est un morceau d'architecture gothique qui serait remarqué, même dans une grande capitale ; elle renferme les tombes de plusieurs comtes des environs. Il y a quarante ans, un hasard amena dans le canton un prince de Rohan qui y mourut, il a sa tombe dans l'église ; tout auprès, une pierre modeste recouvre les restes de Jean Barzée, chanoine de Schœnenwarth et poète lyrique, le Santeuil de la Suisse. Jaloux de publier la gloire de son pays, il chanta en vers latins les grands faits d'armes de la confédération helvétique.

Ce n'est pas sans raison qu'une foule de romanciers allemands ont placé en Suisse, et principalement au canton de Soleure, le théâtre de leurs lugubres compositions. L'imagination de la terrible Anne Radcliffe elle-même ne saurait inventer rien de plus sombre et de plus attristant que l'image de ces vieux manoirs démantelés, étalant çà et là parmi les sapins et les abîmes leurs squelettes rembrunis ; mais la ruine n'est qu'extérieure, intérieurement tout subsiste encore, les habitants seuls ont disparu. Les salles d'armes et de banquets, les cachots aux portes de fer, les souterrains, si vastes qu'on n'en connaît ni la profondeur ni les issues, toutes ces anciennes tombes d'êtres vivants y sont encore. Vous y reconnaîtrez aussi avec horreur la *Tour d'oubli*, située à l'un des angles de l'édifice, sorte de puits très-étroit, qui du haut du château s'enfonçait jusqu'en ses fondements ; par l'ouverture, on y descendait les prisonniers ou les vassaux tombés dans la disgrâce du seigneur ; les plus heureux y mouraient de faim en peu de jours, les plus malheureux, ceux dont on nourrissait l'agonie et les souffrances, y vivaient quelquefois de longues années. Des voyageurs se sont fait descendre dans ces gouffres, comme ailleurs on se fait descendre dans une mine. Munis d'une torche, ils y ont découvert des ossements, des anneaux de fer oxidés par l'humidité encore cloués à la muraille, et parfois des taches de sang sur le mur, ou des caractères illisibles, derniers vestiges d'un désespoir impuissant. Si ces murailles pouvaient parler, que de douleurs et de crimes elles auraient à raconter : femmes victimes de leurs époux, frères emprisonnés par leurs propres frères. On cite à ce sujet un baron de Gosgen qui, convoitant son héritage, laissa périr dans les angoisses de la faim son vieux père, dont il avait célébré pompeusement les funérailles avant même qu'il fût mort.

Avant de donner les derniers renseignements indispensables à l'organisation actuelle du canton de Soleure, nous mentionnerons, au moins sous le rapport pittoresque, les principales montagnes. Le Weissenstein et l'Hasenmatt s'élèvent au nord-ouest de la ville ; le Weissenstein a une hauteur de près de quatre mille pieds au-dessus de la Méditerranée ; on l'appelle, dans le pays, *le rival du Righi*. C'est qu'en effet, outre qu'on y découvre dans toute

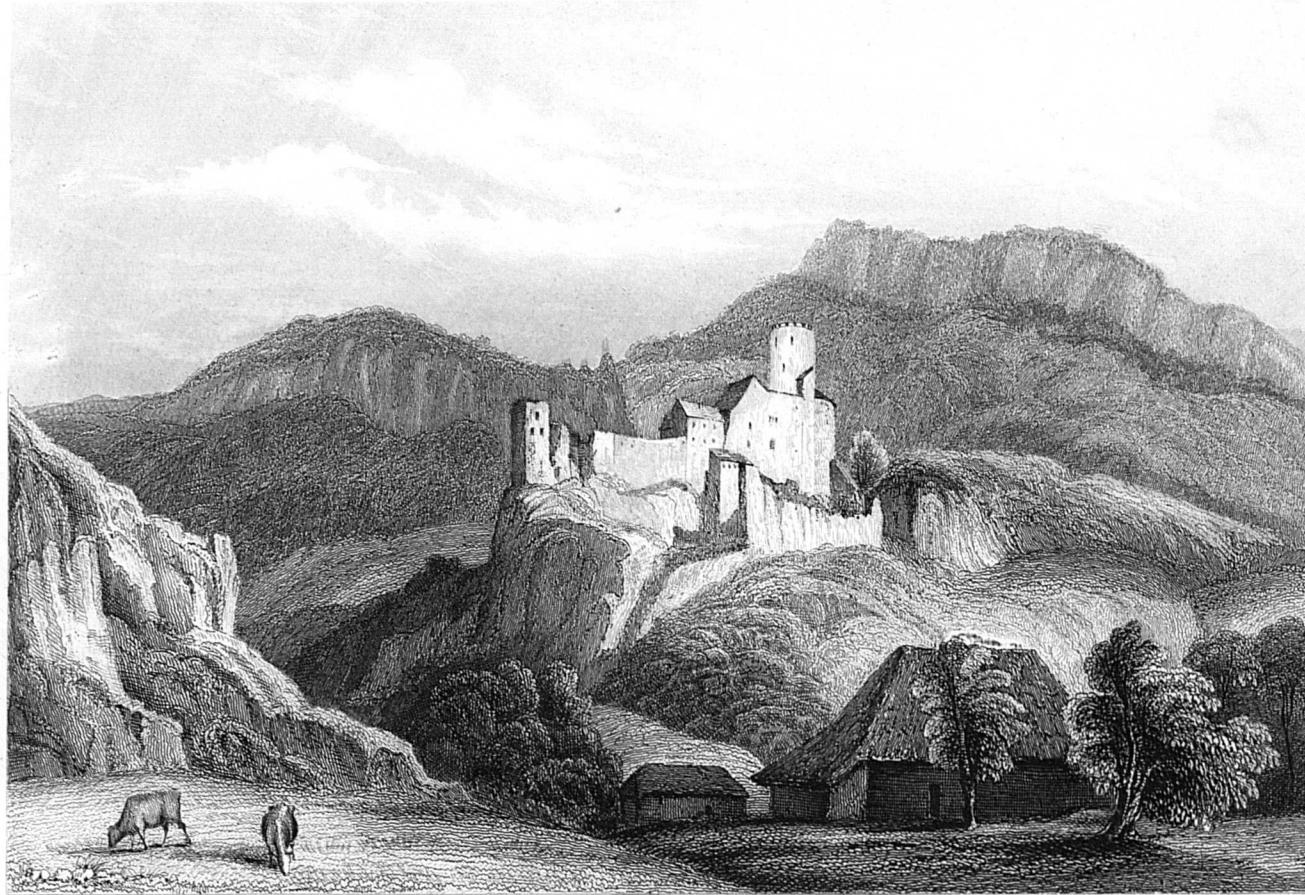


avant autant de pèlerins de toutes les parties de la Suisse, et même d'Allemagne et de France, que celle d'Einsiedeln. Pendant la révolution française l'abbaye avait été détruite; c'est aux soins de son abbé actuel qu'on en doit la reconstruction. La chapelle a ceci de remarquable qu'elle n'est pas faite de main d'homme; l'office divin y est célébré dans une grotte naturelle.

Au dessous d'Olten, sur la route d'Argovie, un vieux château montre sa tête ruinée sur le pic d'un rocher en ruines comme lui; c'est Gosgen, il donne son nom à tout un bailliage. Ce château était, au moyen-âge, la demeure des barons du même nom; en 1370, leurs possessions échurent aux seigneurs de Falkenstein. La race des Gosgen éteignit à cette époque; en 1818, on ouvrit le tombeau du dernier seigneur, et l'on trouva dans une vase de poussière et un crâne desséché. Le village de Gosgen, qui dépend de la commune d'Olten, a un couvent et son église peuvent être vues à l'entrée de la ville. Leur fondation est attribuée au temps de Carloman, roi d'Austrasie; l'église est belle, c'est un morceau d'architecture gothique qui serait remarqué, même dans une grande capitale; elle renferme les tombeaux de plusieurs comtes des environs. Il y a quarante ans, un hasard amena dans le canton un prince de Rohan qui y mourut, il a sa tombe dans l'église; tout auprès, une pierre modeste recouvre les restes de Jean Barzée, chanoine de Scheenenwirth et poète lyrique, le Santeuil de la Suisse. Jaloux de publier la gloire de son pays, il chanta en vers latins les grands faits d'armes de la confédération helvétique.

Ce n'est pas sans raison qu'une foire de romanciers allemands ont placé en Suisse, et principalement au canton de Soleure, le théâtre de leurs lugubres compositions. L'imagination de la terrible Anne Radcliffe elle-même ne saurait inventer rien de plus sombre et de plus attristant que l'image de ces vieux manoirs démantelés, étalant là et là parmi les sapins et les abîmes leurs squelettes rembrunis; mais la ruine n'est qu'extérieure, intérieurement tout subsiste encore, les habitants seuls ont disparu. Les salles d'armes et de banquets, les cachots aux portes de fer, les souterrains, si vastes qu'en n'en connaît ni la profondeur ni les issues, toutes ces anciennes tombes d'êtres vivants y sont encore. Vous y reconnaîtrez aussi avec horreur la *Tour d'oubli*, située à l'un des angles de l'édifice, sorte de puits très-étroit, qui du haut du château s'enfonçait jusqu'en ses fondements; par l'ouverture, on y descendait les prisonniers ou les vassaux tombés dans la disgrâce du seigneur; les plus heureux mourraient de faim en peu de jours, les plus malheureux, ceux dont on nourrissait l'agresseur et les sonfrances, y vivaient quelquefois de longues années. Des voyageurs se sont fait dévorer dans ces gouffres, comme ailleurs on se fait descendre dans une mine. Munis d'une lanterne, on y a découvert des ossements, des anneaux de fer oxidés par l'humidité empêtrés dans la muraille, et parfois des taches de sang sur le mur, ou des caractères illisibles, vestiges d'un désespoir impuissant. Si ces murailles pouvaient parler, que de tragiques histoires elles auraient à raconter: femmes victimes de leurs époux, frères emportés par leurs propres frères. On cite à ce sujet un baron de Gosgen qui, convaincu de l'infidélité de sa femme, la fit périr dans les angoisses de la faim son vieux père, dont il avait célébré pompeusement les funérailles avant même qu'il fût mort.

Avant de descendre vers des renseignements indispensables à l'organisation actuelle du canton de Soleure, nous nous arrêterons, au moins sous le rapport pittoresque, les principaux montagnes. La *Wasserkuppe* et l'*Hasenmatt* s'élèvent au nord-ouest de la ville; le *Weisshorn* à une hauteur de 11 000 pieds au-dessus de la Méditerranée; on l'appelle *le dôme de pierre*, *la montagne de pierre*; c'est qu'en effet, outre qu'on y découvre dans toute



Girard del.

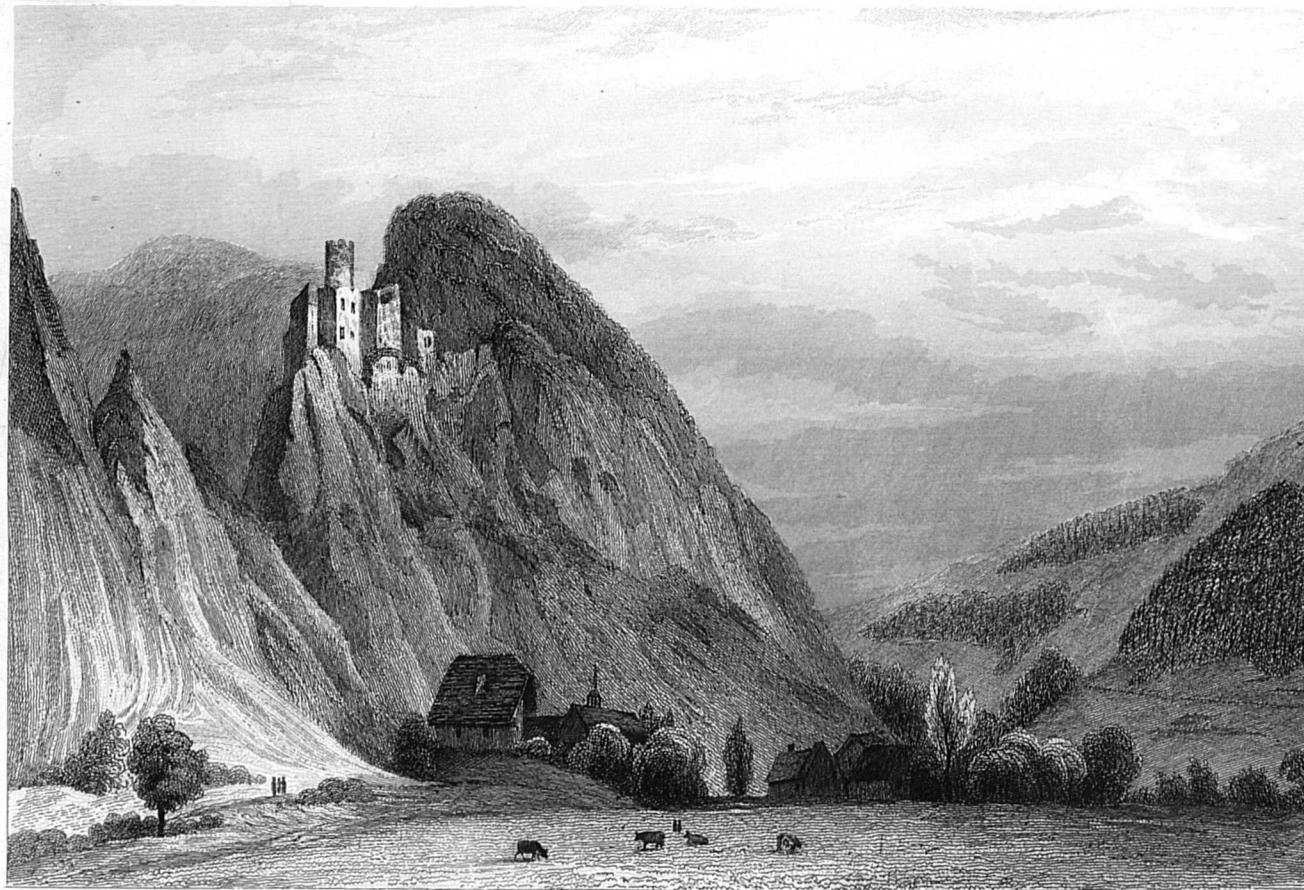
Steiner sc.

### CHÂTEAU DE BECKBURG.

( SOLEURE.)







Girard del.

Sears sc.

CHÂTEAU DE LA FALAISE IN SUIZEN.

( SOLEURE.)

son étendue la grande vallée qui sépare les Alpes du Jura, on y aperçoit encore toute la chaîne des Alpes depuis le Seatis jusqu'aux montagnes du Valais et de la Savoie. La ligne que peut embrasser là le rayon visuel n'a pas moins de cent trente lieues. Dans les plaines, ces longs rubans argentés qui s'y déroulent et disparaissent pour reparaitre encore, c'est l'Aar, c'est l'Emmen; là bas, tous ces grands miroirs qui reflètent le soleil couchant, ce sont les lacs de Neuchâtel, de Biel, de Morat, etc.; ces géants de pierre qui se dressent à l'horizon et sur tous ses points, ce sont le mont Rosa, le Cervin, le Finster-Aarhorn, le mont Blanc. « Du sommet de Weissenstein, dit M. Ebel, j'ai vu le mont Blanc, qui en est environ à une distance de quarante lieues, s'embraser des feux du soleil levant, tandis que les autres sommets de la chaîne étaient encore plongées dans l'ombre; la seconde qui en sortit après lui fut le Finster-Aarhorn. » Vis-à-vis du Weissenstein est situé le Niesen, derrière lequel s'élève le Blunpis-Alpes, puis l'Alt-els et le Biestch-horn; un sentier qui part du chalet conduit en moins d'une heure au pied de l'Hasenmatt, dont la hauteur est plus considérable que celle du Weissenstein; son sommet est indiqué par une croix de bois; la vue n'y diffère pas beaucoup de celle dont on jouit au sommet du Weissenstein, seulement on y découvre de plus toutes les chaînes parallèles du Jura jusqu'aux montagnes de la Bourgogne et de l'Alsace. Les voyageurs vont visiter aussi le *Nidelnloch*, à cause de sa profonde grotte. La course aux montagnes de *Balm* n'est pas moins intéressante. Instruits par l'expérience des géologues et des naturalistes, vos guides vous y montreront des traces inégalables du déluge. Ce sont d'immenses portions de montagnes que la tempête diluvienne arracha des Hautes-Alpes et refoula jusqu'au pied du Jura.

D'après notre récit, on a pu augurer quelles sont les branches de commerce principalement exploitées dans le canton. Peut-être n'y en a-t-il pas un seul en Suisse où l'agriculture occupe plus de bras, proportion gardée de la population. L'exportation consiste en chevaux, bêtes à cornes, bois à brûler, marbres, fers, etc. La livre de Soleure, dont on se sert pour peser les marchandises, équivaut à 9,705 grains, poids de marc. Quant aux mesures de longueur, on emploie le pied de Berne, qui équivaut à cent trente lieues du pied de roi; l'arpent ou pose est de quarante mille pieds carrés.

Il y a des monnaies d'or de 32, 16, 8, et même 4 francs de Suisse; les monnaies d'argent sont des pièces de 2 fr., 1 fr., 1/2 et 1/4 de fr.; le billon consiste en batz, qui se subdivisent. Dans les comptes, on se sert de monnaies *idéales*, qui sont des florins de 15 batz, des livres de 7 1/2 (1).

On sait que Soleure fut long-temps la résidence des ambassadeurs de France auprès de la confédération, c'est à cela qu'il faut attribuer l'introduction de jour en jour plus sensible de la langue et des usages français. Autrefois même, et avant le changement de résidence, on ne connaissait point dans la ville la littérature allemande; du reste, la configuration du canton étant très-irrégulière, les habitants présentent, suivant les districts qu'ils habitent, de grandes diversités de mœurs, d'habillements et de façons de vivre. Soleure est à peu près français. Sous ce rapport, le midi du canton est à peu près bernois; à Dornach, on sent le voisinage de Bâle; Olten est tout allemand. Les Soleurois sont remarquables pour leur

(1) Cette monnaie, *idéale* aujourd'hui, fut la réelle autrefois, s'il faut s'en rapporter à un compte de dépenses de l'an 1453, qu'Hafner a consigné dans sa chronique. Nous n'avons pas besoin de prier le lecteur de ne point prendre cette note comme un simple éclaircissement monétaire; ce document a plus d'importance, sans quoi nous ne le transcririons pas.

*Compte de dépenses faites par la ville de Soleure pour la réception de monseigneur le duc de Bourgogne, 1453.*



Janet 40.

Grand old.

CHARTERED TRADE TRAINING INSTITUTE.

{ 80 Pictures }

son étendue la grande vallée qui sépare les Alpes du Jura, on y aperçoit encore toute la chaîne des Alpes depuis le Sentis jusqu'aux montagnes du Valais et de la Savoie. La ligne que peut embrasser là le rayon visuel n'a pas moins de cent trente lieues. Dans les plaines, ces longs rubans argentés qui s'y déroulent et disparaissent pour reparaitre encore, c'est l'Aar, c'est l'Emmen; là bas, tous ces grands miroirs qui reflètent le soleil couchant, ce sont les lacs de Neuchâtel, de Bienne, de Morat, etc.; ces géants de pierre qui se dressent à l'horizon et sur tous ses points, ce sont le mont Rosa, le Cervin, le Finster-Aarhorn, le mont Blanc. « Du sommet de Weissenstein, dit M. Ebel, j'ai vu le mont Blanc, qui en est environ à une distance de quarante lieues, s'embraser des feux du soleil levant, tandis que les autres sommets de la chaîne étaient encore plongées dans l'ombre; la seconde qui en sortit après lui fut le Finster-Aarhorn. » Vis-à-vis du Weissenstein est situé le Niesen, derrière lequel s'élève le Blunpis-Alpes, puis l'Alt-els et le Biestch-horn; un sentier qui part du chalet conduit en moins d'une heure au pied de l'Hasenmatt, dont la hauteur est plus considérable que celle du Weissenstein; son sommet est indiqué par une croix de bois; la vue n'y diffère pas beaucoup de celle dont on jouit au sommet du Weissenstein, seulement on y découvre de plus toutes les chaînes parallèles du Jura jusqu'aux montagnes de la Bourgogne et de l'Alsace. Les voyageurs vont visiter aussi le *Nidelnloch*, à cause de sa profonde grotte. La course aux montagnes de *Balm* n'est pas moins intéressante. Instruits par l'expérience des géologues et des naturalistes, vos guides vous y montreront des traces ineffaçables du déluge. Ce sont d'immenses portions de montagnes que la tempête diluvienne arracha des Hautes-Alpes et refoula jusqu'au pied du Jura.

D'après notre récit, on a pu augurer quelles sont les branches de commerce principalement exploitées dans le canton. Peut-être n'y en a-t-il pas un seul en Suisse où l'agriculture occupe plus de bras, proportion gardée de la population. L'exportation consiste en chevaux, bêtes à cornes, bois à brûler, marbres, fers, etc. La livre de Soleure, dont on se sert pour peser les marchandises, équivaut à 9,765 grains, poids de marc. Quant aux mesures de longueur, on emploie le pied de Berne, qui équivaut à cent trente lignes du pied de roi; l'arpent ou pose est de quarante mille pieds carrés.

Il y a des monnaies d'or de 32, 16, 8, et même 4 francs de Suisse; les monnaies d'argent sont des pièces de 2 fr., 1 fr., 1/2 et 1/4 de fr.; le billon consiste en batz, qui se subdivisent. Dans les comptes, on se sert de monnaies *idéales*, qui sont des florins de 15 batz, des livres de 7 1/2 (1).

On sait que Soleure fut long-temps la résidence des ambassadeurs de France auprès de la confédération, c'est à cela qu'il faut attribuer l'introduction de jour en jour plus sensible de la langue et des usages français. Autrefois même, et avant le changement de résidence, on ne connaissait point dans la ville la littérature allemande; du reste, la configuration du canton étant très-irrégulière, les habitants présentent, suivant les districts qu'ils habitent, de grandes diversités de mœurs, d'habillements et de façons de vivre. Soleure est à peu près français. Sous ce rapport, le midi du canton est à peu près bernois; à Dornach, on sent le voisinage de Bâle; Olten est tout allemand. Les Soleurois sont remarquables pour leur

(1) Cette monnaie, *idéale* aujourd'hui, fut la réelle autrefois, s'il faut s'en rapporter à un compte de dépenses de l'an 1453, qu'Hafner a consigné dans sa chronique. Nous n'avons pas besoin de prier le lecteur de ne point prendre cette note comme un simple éclaircissement monétaire; ce document a plus d'importance, sans quoi nous ne le transcririons pas.

*Compte de dépenses* faites par la ville de Soleure pour la réception de monseigneur le duc de Bourgogne, Phi-

loyauté et leurs qualités privées ; peu enclins aux controverses politiques, ils y resteraient complètement étrangers, si les impôts n'étaient pas aussi lourds.

Soleure a produit quelques hommes distingués : dans les armes, les Besenval; Hafner, l'auteur des chroniques, l'antiquaire Hugi, les historiens Hermann, Glazmann, Glutz et Luthi, J.-J. de Stahl, docteur en droit, le chimiste Pluger, le médecin Rottmann, et le sculpteur Eggenschwiller. Les lettres sont cultivées avec succès dans la ville ; à Soleure seule on compte quatre imprimeries.

lippe-le-Bon (le père de Charles-le-Téméraire), et de toute sa suite (environ quatre-vingts personnes) pendant trois jours.

	liv.	s. d.
Viande de bœuf . . . . .	28	5 "
Pain . . . . .	18	10 "
Vin . . . . .	46	12 8
Poisson . . . . .	32	" "
Flambeaux de cire . . . . .	10	2 "
Pâtisserie . . . . .	71	" "
Menus plats ( <i>in variis</i> ) . . . . .	10	" "
Frais pour les chevaux . . . . .	35	14 "
Trente messes pour la conservation des jours du due . . . . .	1	10 "
Livres . . . . .	253	13 8

Le duc fut enchanté de cette réception, qui ne lui coûta rien, et qui, comme on voit, revint aux Soleurois à deux cents francs de France environ.

P. STROHMEIER.



Bonner 161

après le tableau de M. L'E

LA FÊTE VENUE DE M. VILLEMEUR

Coll. de la Bibliothèque

## SOLEURE.

les voies et leurs amabilités privées; peu enclins aux controverses politiques, ils y resteront complètement étrangers, si les bipôles n'étaient pas aussi lourds.

Soleure a produit quelques hommes distingués : dans les armes, les bessouvats Haller, auteur des chroniques, l'antiquaire Hugi, les historiens Hermann, Glazmann, Glutz et Lettin, J.-J. de Stahl, docteur en droit. Le chimiste Plüger, le médecin Reitmann, et le sculpteur Eggenselbwiller. Les lettres sont cultivées avec succès dans la ville; à Soleure seule se compte quatre imprimeurs.

Philippe-le-Bon, le père de la maison de l'empereur, et de toute sa famille, renvoya quatre chanoines en pension pendant trois jours.

	livres	fr. s. d.
Viande de bœuf . . . . .	16	3. 4
Pain . . . . .	18	5. 2
Viande de porc . . . . .	16	4. 2
Pain . . . . .	13	3. 0
Flaconnaux de cire . . . . .	10	2. 8
Pâtisseries . . . . .	71	8. 0
Menus plats ( <i>fin varis</i> ) . . . . .	10	2. 0
Frais pour les chevaux . . . . .	35	14. 2
Trente messes pour la conservation des jours du due . . . . .	1	10. 8
Livres. . . . .	233	13. 8

Le due fut enchanté de cette réception, qui ne lui coûta rien, et qui, così de son voit, revint sur Soleureis à deux cent francs de France environ.

P. STROHMEIER.





# LE CANTON DE BERNE.

---

## CHAPITRE PREMIER.

Étendue et limites du canton ; montagnes, lacs, glaciers, rivières, curiosités du sol et des eaux ; climat, règne minéral, végétation ; animaux sauvages et domestiques. — Commencement de l'histoire de Berne, ses premières guerres. — Bataille de Laupen. — L'expédition d'Enguerrand.

### § 1<sup>er</sup>.

Le canton de Berne, le deuxième de la confédération, est borné au nord par la France (Alsace) et partie du canton de Soleure ; à l'est par les cantons de Bâle, de Soleure et d'Argovie, et ceux de Lucerne, d'Unterwald et d'Uri ; au sud par le Valais ; et à l'ouest par les cantons de Vaud, de Fribourg, de Neuchâtel et par la France (Franche-Comté).

Des événements encore récents ont enlevé au canton de Berne une grande partie de son ancien territoire ; avant la révolution française, ses frontières étaient beaucoup plus étendues. Au nord, il confinait aux villes forestières appartenant à la maison d'Autriche et aux cantons de Bâle et de Soleure ; à l'est, il avait pour limites les cantons d'Uri, d'Unterwald, de Lucerne, ainsi que les terres de l'abbaye d'Engelberg et le comté de Bade ; au sud, il confinait par le lac de Genève au duché de Savoie et au Valais ; enfin à l'ouest il était borné par le canton de Soleure, le territoire de Bienne, la principauté de Neuchâtel et le pays de Gex.

Actuellement, le canton de Berne s'étend du nord au sud, depuis l'Alsace jusqu'au Valais, sur une longueur de trente-cinq lieues ; sa largeur moyenne de l'est à l'ouest est de quinze à dix-huit lieues. Sa superficie totale est de cent soixante-quinze milles géographiques ou quatre cent quatre-vingt-six lieues carrées (1).

(1) Voici le détail exact de la frontière bernoise : Le point le plus septentrional du canton est à deux lieues au nord de Porentruy, où la frontière atteint le village français de Rechazy. De ce point et en suivant la direction orientale, la frontière passe à Klosterlen, à l'extrémité du Leimenthal ; de là, elle suit la crête des montagnes jusqu'à Oesch, village bâlois, puis elle court droit au sud en longeant le canton de Soleure par le revers du Jura ; plus loin, elle rencontre l'Aar, qui la limite jusqu'à Morgenthal et Roggwil, point de jonction des frontières d'Argovie et de Lucerne. Toute cette ligne que nous venons de parcourir peut être considérée comme formant la frontière septentrionale du canton ; elle a environ quarante-quatre lieues d'étendue en longueur.

La frontière orientale commence à Morgenthal, côtoie le canton de Lucerne jusqu'au sommet du Napf, d'où elle court par la crête des montagnes de l'Entlibuch jusqu'au Brunig en limitant l'Unterwald. Du Titlis, où commence la frontière d'Uri, la frontière bernoise atteint, par le Sustenhom et le Galenstock, le glacier du Rhône, l'une des limites du Valais. Cette seconde ligne a un développement de vingt-six lieues.

Depuis le glacier du Rhône la frontière suit la chaîne des montagnes jusqu'aux Diablerets, parcourant encore vingt-six lieues, à travers le Grimsel, le Finsteraarhorn, le Monch, la Jungfrau, la Grosshorn, la Gemmi, etc. ; c'est la limite méridionale.

Aux Diablerets, la ligne bernoise rencontre la frontière du canton de Vaud qu'elle suit l'espace de six lieues par la cime du Florietaz et du Rubli-Horn jusqu'à la Dent de Branlaire, où commence la frontière fribourgeoise jusqu'au-delà de Laupen. De cette dernière ville, la ligne suit le cours de la Sarine, puis fait un coude à la hauteur de l'embouchure de la Broie dans le lac de Neuchâtel, y trouve la Thielle qui s'en échappe et qu'elle accompagne jusqu'au lac de Bienne ; de là, elle s'élève vers le Chasseral et regagne la frontière par les Couverts. Cette dernière ligne, très-irrégulière, se développe sur un espace de cinquante lieues.

Dans un espace qui comprend à peu près le quart de la Suisse, le canton de Berne présente le spectacle des plus imposantes beautés de la nature. Sa partie méridionale, de toutes parts fermée par la longue chaîne des Alpes qui la sépare du Valais, étend ses ramifications jusqu'au centre du canton et s'élève quelquefois jusqu'à douze mille pieds. Au nord, le Jura seul forme une barrière naturelle, au moyen d'une succession de pics qui atteignent quelquefois jusqu'à quatre mille cinq cents pieds de hauteur (1).

Les Alpes bernoises sont riches en glaciers. Les glaciers de Lauteraar et D'Oberaar, situés au bas du Grimsel, et ceux de Grindelwald sont visités de préférence par les voyageurs. Il faut citer aussi les glaciers de la Jungfrau qui jusqu'à une époque récente avaient été regardés comme inaccessibles. Mais dans l'été de 1811, deux frères d'Aarau, MM. Meyer, osèrent aborder la terrible montagne du côté du glacier de Lœtsch, qui se rattache par celui de Wietsch à ceux de Lauterfinster et d'Oberaar; les intrépides voyageurs gravirent ces hauteurs glacées et atteignirent après deux journées de fatigues et de dangers la hauteur de la cime qui n'a pas plus de dix pieds de diamètre (2).

Les montagnes du canton de Berne diminuent en élévation à mesure qu'elles avancent vers le nord; leurs cimes les plus élevées se rapprochent toujours de l'équateur. Buffon a dit à ce sujet que la pente des montagnes de la Suisse est bien plus rapide au midi qu'au nord, et à l'occident qu'à l'orient; il a cité pour exemple le rocher de la Gemmi. On sait qu'il n'est pas rare de voir quelques-uns de ces sommets se séparer de leur base, s'écrouler avec fracas et engloutir sous leurs décombres, forêts, villages et habitants. En 1714, tout un côté des *Diablerets* s'abattit sur le territoire bernois; l'éboulement renversa soixante cabanes, écrasa vingt personnes et couvrit une lieue carrée de ses débris; l'épaisseur de la poussière plongea le pays d'alentour dans une profonde obscurité; les amas de pierre en arrêtant les eaux déterminèrent la formation de nouveaux lacs, mais comme on ne trouva dans ces débris aucun vestige de soufre, de chaux, ni de matière bitumineuse, les savants en conclurent que la

(1) Les montagnes principales qui dominent le canton de Berne sur la frontière méridionale sont :

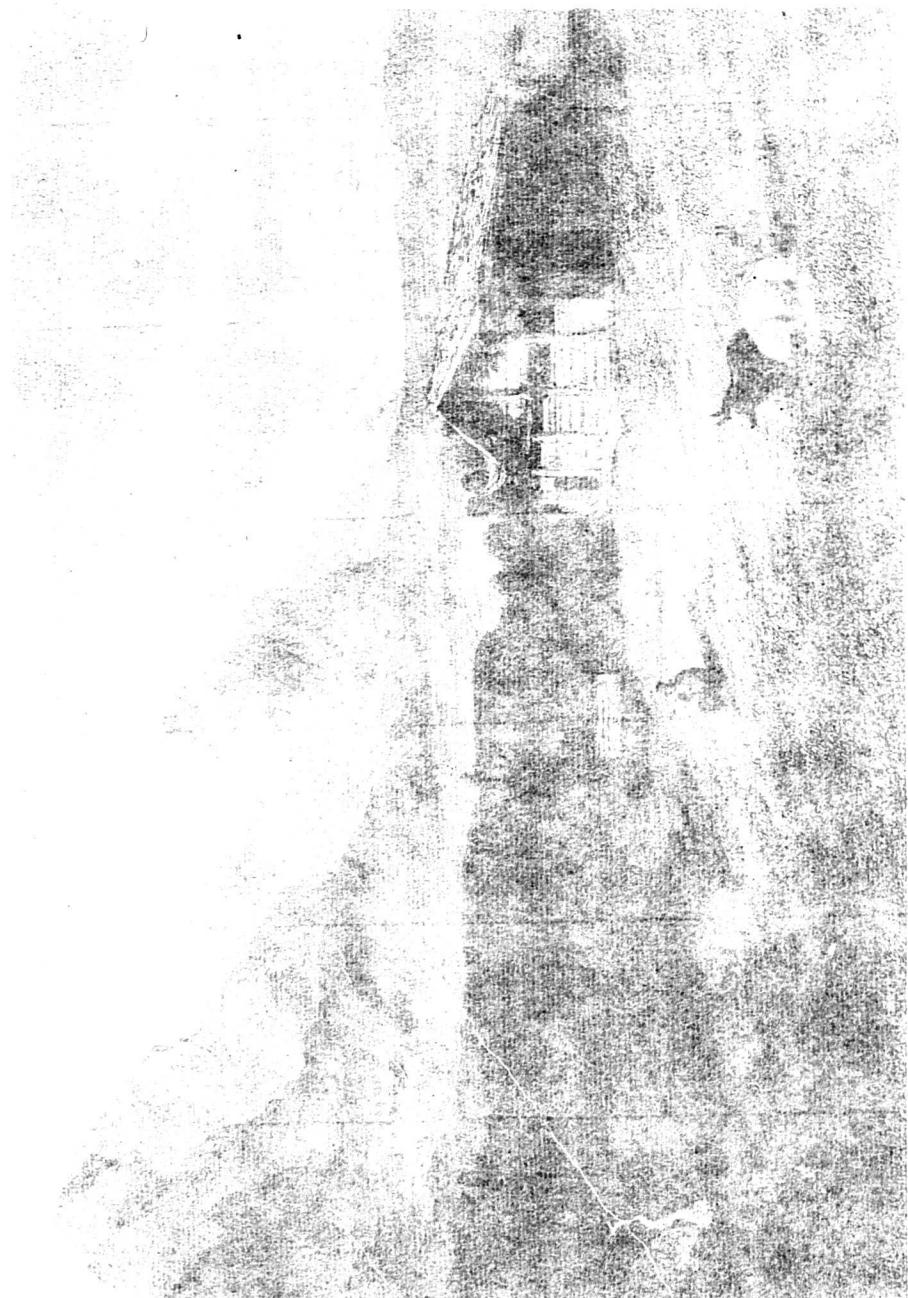
Le Niesen. . . . .	7,540 pieds.	Le Wetterhorn. . . . .	11,453 pieds.
La Fourche. . . . .	7,795	Le Breithorn. . . . .	11,691
Le Faulhorn. . . . .	8,020	Le Monch. . . . .	12,268
Le Grimsel. . . . .	6,570	Les pics de Wietsch. . . . .	12,500
Le Seidelhorn. . . . .	9,435	Le Schreckhorn. . . . .	12,560
Les Diablerets. . . . .	9,600	L'Eiger. . . . .	12,666
Le Doldenhorn. . . . .	11,287	La Jungfrau. . . . .	12,872
Le Blumlis-Alp. . . . .	11,393	Le Finsteraarhorn. . . . .	13,176
L'Altel. . . . .	11,432		

Les hauteurs du Jura, quoique moins élevées et moins étendues, n'y sont pas moins intéressantes à connaître; c'est :

Le Chasseral. . . . .	4,968 pieds.	Le Raimeux. . . . .	3,077 pieds
Le Monto. . . . .	4,000	Le Frenoi. . . . .	2,831
Le mont Jura. . . . .	3,806	Le mont Terrible. . . . .	2,738

(2) On ne lira peut-être pas sans intérêt la relation du voyage de MM. Meyer; cette relation, inédite à peu près, méritait de trouver sa place dans cet ouvrage :

Les frères Meyer partirent d'Aarau le 29 juillet 1811; ils prirent d'abord le chemin de l'Entlibuch et de la vallée d'Hasli, et passèrent par le Grimsel pour entrer dans le Valais; ils espéraient pouvoir atteindre la grande mer de glace par Naters et le glacier d'Aletsch; mais, par suite de renseignements ultérieurs, ils modifièrent leur itinéraire et poursuivirent leur route par la vallée de Loetschen. C'est là qu'ils rencontrèrent deux chasseurs de chamois



## BERNE.

Le canton suisse qui comprend à peu près le quart de la Suisse, le canton de Berne présente la partie des plus imposantes beautés de la nature. Sa partie méridionale, délimitée par la longue chaîne des Alpes qui la sépare du Valais, étende ses ramifications jusqu'au centre du canton et s'élève quelquefois jusqu'à douze mille pieds. Au nord, le Jura qui ferme une barrière naturelle, au moyen d'une succession de pics qui atteignent quelquefois jusqu'à quatre mille cinq cents pieds de hauteur (1).

Les Alpes bernoises sont riches en glaciers. Les glaciers de Lauteraar et d'Oberaar, situés au bas du Grimsel, et ceux de Grindelwald sont visités de préférence par les voyageurs. Il faut citer aussi les glaciers de la Jungfrau qui jusqu'à une époque récente avaient été regardés comme inaccessibles. Mais dans l'été de 1811, deux frères d'Aschau, MM. Meyer, et leur servante, la terrible montagne du côté du glacier de Lauterbrunnen, qui se râtelie par celui de Lauterbrunnen à ceux de Lauterfinster et d'Oberaar; les intrepides voyageurs gravirent ces pentes glaciées et atteignirent après deux journées de fatigues et de dangers la hauteur de la cime qui n'a pas plus de dix pieds de diamètre (2).

Les montagnes du canton de Berne diminuent en élévation à mesure qu'elles avancent vers le nord; leurs cimes les plus élevées se rapprochent toujours de l'équateur. Buffon a dit à ce sujet que la pente des montagnes de la Suisse est bien plus rapide au midi qu'au nord, et à l'occident qu'à l'orient; il a cité pour exemple le rocher de la Gemmi. On sait qu'il n'est pas rare de voir quelques-uns de ces sommets se séparer de leur base, s'écrouler avec fracas et engloutir sous leurs décombres, forêts, villages et habitants. En 1774, tout un cédé de Diablerets s'abattit sur le territoire bernois; l'écoulement renversa soixante cabanes, dérasa plusieurs rivières et détruisit une lieue carrée de ses débris. L'épaisseur de la poussière plongea le pays dans une profonde obscurité; les amas de pierre se arrêtant les eaux déversées, empêchèrent de nombreux lacs, mal connus en ce trouvail de ces collines aucun débouché; mais, dans la partie de matière bituminuse, les sursauts se produisent que la

### 4. Les montagnes principales qui dominent le canton de Berne sur la frontière méridionale sont :

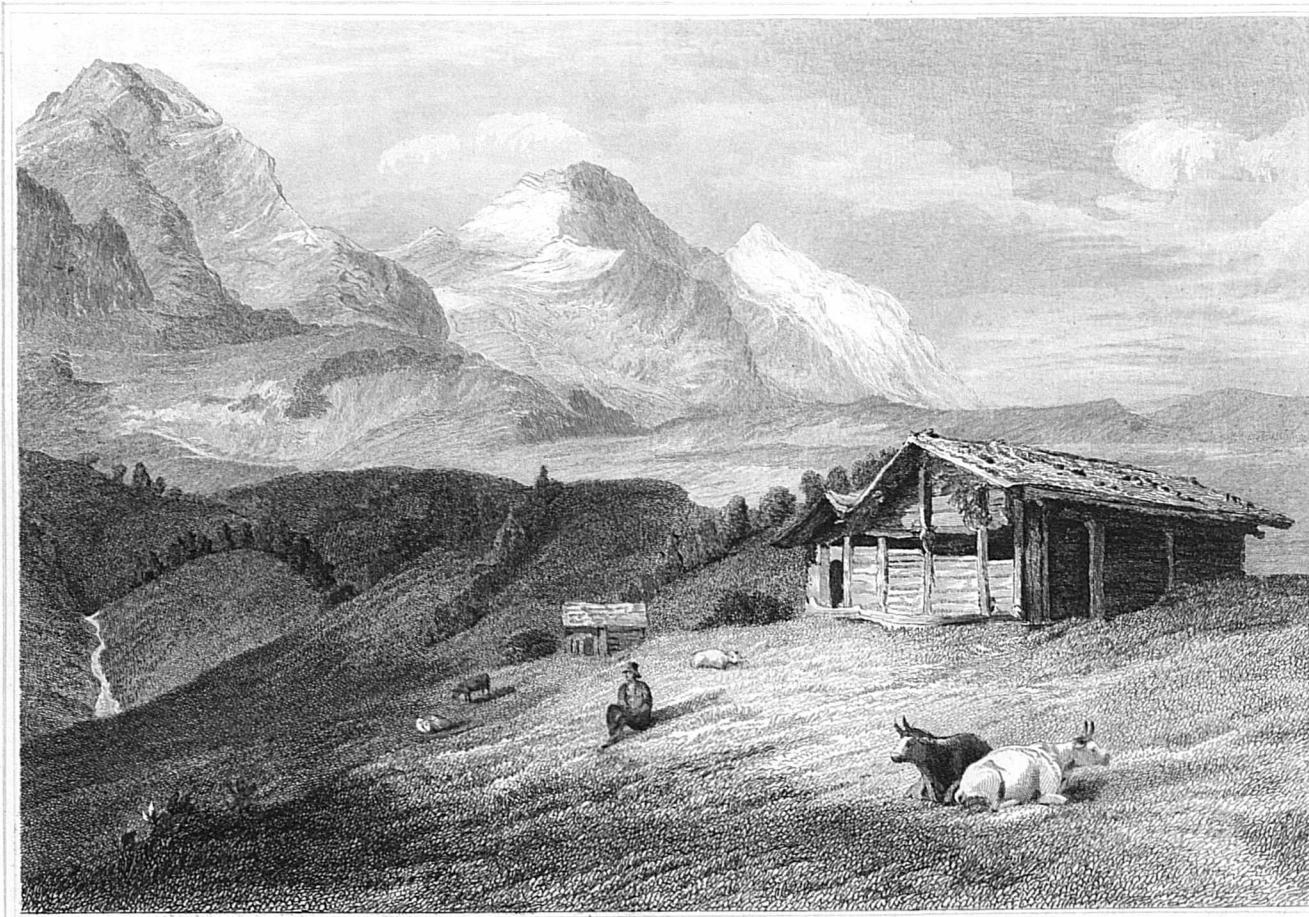
Le Niesen . . . . .	7,540 pieds.	Le Wetterhorn . . . . .	11,453 pieds.
La Fourche . . . . .	7,795	Le Breithorn . . . . .	11,691
Le Faulhorn . . . . .	8,020	Le Monch . . . . .	12,268
Le Grimsel . . . . .	6,570	Les pics de Witsch . . . . .	12,500
Le Seidelhorn . . . . .	9,435	Le Schreckhorn . . . . .	12,540
Les Diablerets . . . . .	9,600	L'Eiger . . . . .	12,670
Le Doldenhorn . . . . .	11,287	La Jungfrau . . . . .	12,879
Le Bioullis-Alp . . . . .	11,393	Le Finsteraarhorn . . . . .	13,176
Le mont . . . . .	11,432		

Trois autres se trouvent quelque moins élevées et moins étendues, n'y sont pas moins intéressantes à connaitre :

Le Chastel . . . . .	4,968 pieds.	Le Raimeux . . . . .	3,057 pieds
Le Mont . . . . .	4,000	Le Frenol . . . . .	2,831
Le mont d'Armenaz . . . . .	2,806	Le mont Terrible . . . . .	2,738

Il ne sera peut-être pas sans intérêt la relation du voyage de MM. Meyer; cette relation, inédite à peu près, nous la donnons à la place des deux écrits suivants :

Le 1<sup>er</sup> juillet 1811, partirent d'Aschau le 1<sup>er</sup> juillet 1811; ils prirent d'abord le chemin de l'Engelberg de la vallée d'Urseren, et descendirent par le Grimsel pour entrer dans le Valais, et espéraient pouvoir atteindre la grande fonte de glace par l'abri du glacier d'Aletsch; mais, par suite de renouvellements ultérieurs, ils modifièrent leur itinéraire et poursuivirent leur route par la vallée de Lauterbrunnen. C'est dans ce village qu'ils rencontrèrent deux chasseurs de chamois



Girard del.

Seare sc.

LE MOINE ET LA JUNG-FRAU.

( BERNE )



base de ce grand rocher n'avait fait que céder à l'action du temps qui seule causa sa chute. Elle s'était pourrie d'elle-même et réduite en poussière.

Sans vouloir expliquer les origines diverses attribuées aux inégalités du sol, dont l'étude est devenue une science à part, nous entrerons dans quelques détails sur les matières dont elles sont formées.

Au canton de Berne, les colosses des Alpes sont en grande partie formés de roches primitives, et la chaîne du Jura tout entière est de seconde formation, excepté quelques blocs de granit dispersés à la surface de la terre. On compte cinq classes de minéraux, dont la disposition intérieure suit une invariable gradation. Dans cette gradation, il est facile de distinguer les roches primitives qui constituent les Hautes-Alpes et qui sont de granit et de gneiss, d'avec les roches de transition, du calcaire, et surtout d'avec le calcaire de nouvelle formation. Dans la région basse, la roche est d'une qualité sablonneuse et remplie de débris de corps organiques, enfouis surtout dans des bancs d'argile. Les roches primitives se penchent au sud et sont entrecoupées de bancs de quartz et autres minéraux. Dans le Grindelwald, toutes les montagnes sont formées de roches primitives ; d'immenses bancs perpendiculaires de granit composent le Schreckorn ; au Wetterhorn, on rencontre, entre le gneiss et le calcaire supposé, du minerai de fer magnétique dans une couche argileuse dont la couleur varie, et qui renferme aussi des coquillages marins pétrifiés.

Le calcaire d'alluvion ou de formation moderne, qui succède au calcaire de transition, occupe dans le haut pays de Berne un terrain large de six à sept lieues ; les couches en sont quelquefois repliées sur elles-mêmes de diverses manières, et recèlent du gypse et du soufre, comme les bancs de roche sablonneuse, généralement horizontaux, de la région inférieure du canton, recèlent du charbon de terre accumulé par nids. Là, ainsi que dans d'autres plaines de la Suisse, d'immenses blocs de roche primitive ont été dispersés çà et là, après avoir été arrachés et entraînés par quelque révolution des Alpes. Les branches du Jura qui traversent

qui les suivirent. La petite caravane comptait huit personnes, les deux frères, les chasseurs de chamois, trois domestiques et un paysan. Munis de provisions, d'une échelle et de quelques cordes, ils commencèrent à gravir la partie intérieure du glacier de Loetschen, afin de pénétrer dans les vallées de glace qui avoisinent la Jungfrau. Après quatre heures de marche, ils entraient dans la partie supérieure ; toute végétation paraissait s'effacer. On distinguait seulement quelques pâles lichens sur les pointes de rocher qui perçant la neige çà et là. Dans cet endroit, la frayeur gagna leurs domestiques, qui refusèrent d'aller plus loin. Le brouillard empêchant les voyageurs de distinguer avec précision le pic de la Jungfrau parmi les autres dont elle est entourée, les deux frères et leurs intrépides compagnons, les chasseurs, résolurent d'aller séparément à la découverte, afin de s'assurer de l'endroit qui offrait le moins de dangers pour une ascension immédiate. Rodolphe Meyer monta au glacier situé au midi d'Aletsch. Jérôme retourna vers le nord et gravit le glacier qui fait face au Monch. Après de longues recherches, Rodolphe, le premier, distingua la Jungfrau à l'œil nu. Les deux frères se réunirent alors au rendez-vous qu'ils s'étaient donné, c'est-à-dire à l'endroit où le glacier de Loetschen se confond avec celui d'Aletsch. Sur ces hauteurs inanimées où nulle végétation ne soulève le linceul de la nature, les frères Meyer trouvèrent cependant quelques feuilles desséchées que la violence du vent avait probablement enlevées jusque-là. Ils aperçurent aussi avec surprise, sur la neige, des abeilles et des papillons morts ; enfin, ils remarquèrent que quelques-unes des pierres éparses sur ce sol cristallisé étaient couvertes d'insectes. La nuit approchant, les voyageurs allumèrent du feu et s'étendirent sur ce lit de glace. Au point du jour, ils reprirent leur course ; une forte pluie, accompagnée d'ouragans, ne les arrêta pas, et, vers le soir, ils étaient arrivés assez près du principal pic de la Jungfrau. Tout le temps que dura cette ascension ils observèrent que la neige avait une couleur rouge-pourpre. Enfin, après d'incroyables efforts et grâce à leur inflexible opiniâtreté, les deux frères parvinrent au sommet tant désiré ; ils y arborèrent, en signe de victoire, un drapeau qui devait servir d'indication aux voyageurs à venir. Le sommet de la Jungfrau, nous l'avons dit, n'a pas plus de dix pieds de diamètre ; sa forme est sphérique. Là viennent aboutir trois chaînes principales de montagnes, celles du Valais, de Lauterbrunnen et de Grindelwald.

le nord du canton sont composées de bancs de calcaire compacte qui alternent fréquemment avec des couches d'argile pleines de pétifications et contenant du fer globuleux. Il se trouve même dans certaines vallées, parmi les débris de terrain d'alluvion, des dents et des ossements de mammouths et d'autres grands quadrupèdes.

Du reste, il est digne de remarque que les Alpes bernoises offrent moins de minéraux précieux que la partie des Alpes du midi. Quelques cristallières méritent seules une mention, on en a exploité à différentes époques ; celle de Zinkenstock, ouverte en 1720, a fourni des cristaux du poids de plusieurs quintaux, on en voit au musée de Berne deux masses pesant chacune plus d'un quintal. La cristallière de Sommerek, exploitée en 1807, n'en a fourni que des morceaux pesant à peine cinquante livres ; ces cristaux, dont la formation semble assez bizarre, étaient tout aplatis.

Il serait trop long et dans tous les cas assez inutile de donner une liste détaillée des minéraux du canton de Berne, nous mentionnerons seulement les lieux les plus abondants en richesses minérales.

On trouve des mines de fer dans la Rothefluhe, à Buren, à Langnau, dans la vallée de Lauterbrunnen ; le Weterhorn contient du fer magnétique (aimant), et l'on exploite dans divers autres endroits des mines de fer limoneux.

Il y a du cobalt aux environs de Moutiers, et du cuivre au pied du Jura. Il existe une mine de plomb dans la vallée de Lauterbrunnen, de la houille à Böttingen, de la tourbe à Bellalai, et de l'asphalte sur le flanc des montagnes qui dominent Saint-Ursanne. Dans cette dernière vallée, on a remarqué des filons de marbre. Les différentes espèces d'argile sont très-communes dans les bailliages de Moutiers, de Porentruy et de Courtelary ; enfin on voit aux environs de Bienne d'énormes blocs de granit, et le canton est riche en pierres de construction.

Le canton de Berne possède peu ou point de plaines proprement dites ; cependant entre les Alpes et le Jura il existe une assez grande étendue de pays sans hautes montagnes, et c'est là que la récolte des grains est la plus abondante ; mais cet espace, considérable il est vrai, ne forme lui-même qu'une vallée entrecoupée d'élévations moyennes, et qui renferme ces présumées plaines qui doivent être plutôt considérées comme des vallées.

Les principales sont : 1<sup>o</sup> la vallée de Hasli, qui, arrosée par l'Aar, s'étend sur une longueur d'environ douze lieues, et comprend plusieurs vallées secondaires, telles que celle de Gadmen : on la divise en Haut et Bas-Hasli ; 2<sup>o</sup> la vallée de Lauterbrunnen, située dans l'Oberland, longue de cinq lieues ; sa direction est du nord-est au sud-ouest ; les chaleurs y sont excessives pendant l'été, et les nuits y sont très-froides à cause du voisinage des glaciers ; 3<sup>o</sup> la vallée de Grindelwald, qui a quatre lieues de longueur ; elle est située à trois mille cent pieds au-dessus du niveau de la mer ; 4<sup>o</sup> les vallées de Frutigen et de Kander, dans l'Oberland ; 5<sup>o</sup> celle d'Emmenthal ; 6<sup>o</sup> celle de Saanen ou pays de Gessenay, longue de six lieues, et enfin le Simmenthal.

« La Suisse, a dit M. de Haller, présente en petit au botaniste toutes les contrées de l'Europe depuis la Laponie jusqu'à l'Espagne. » Ce que ce grand naturaliste a dit de la Suisse s'applique particulièrement au canton de Berne. Autour de ses glaciers, où l'été dure à peine six semaines, on trouve le saxifrage à fleurs de bruyère, la renoncule à calice velu, et le saule nain à feuilles d'orme. Plus bas croissent les premiers arbustes, les sabinas et les aroles, de petits saules à feuilles de bruyère et de serpolet, des myrtilles et des rhododendrons. Presque toute la région est couverte de forêts de sapins et de mélèzes. Ces sortes d'arbres



*Glaciar del*

*Glaciar del* *Glaciar del* *Glaciar del* *Glaciar del* *Glaciar del* *Glaciar del* *Glaciar del* *Glaciar del*

le nord du canton sont composées de banes de calcaire compacte qui alternent fréquemment avec des couches d'argile pleines de pétrifications et contenant du fer globuleux. Il se trouve même dans certaines variétés, parmi les débris d'argile d'alluvion, des dents et des ossements de mammouths et d'autres grands quadrupèdes.

Du reste, il est digne de remarquer que les Alpes bernoises offrent moins de minéraux précieux que la partie des Alpes du midi. Quelques cristallières méritent seules une mention : on en a exploité à différentes époques ; celle de Zäckenstock, ouverte en 1726, a fourni des cristaux du poids de plusieurs quintaux, on en voit au musée de Berne deux masses pesant chacune plus d'un quintal. La cristallière de Sommerék, exploitée en 1807, n'en a fourni que des morceaux pesant à peine cinquante livres ; ces cristaux, dont la formation semble assez bizarre, étaient tout aplatis.

Il serait trop long et dans tous les cas assez inutile de donner une liste détaillée des minéraux du canton de Berne, nous mentionnerons seulement les lieux les plus abondants en diverses minérales.

On trouve des mines de fer dans la Rothefluhe, à Buren, à Langnau, dans la vallée de Lauterbrunnen ; le Weterhorn contient du fer magnétique (aimant), et l'on exploite dans divers autres endroits des mines de fer limoneux.

Il y a du cobalt aux environs de Moutiers, et du cuivre au pied du Jura. Il existe une mine de plomb dans la vallée de Lauterbrunnen, de la houille à Böttingen, de la tourbe à Bellibé, et de l'asphalte sur le flanc des montagnes qui dominent Saint-Ursanne. Dans cette dernière vallée, on a remarqué des filons de marbre. Les différentes espèces d'argile sont très-communes dans les bailliages de Moutiers, de Porentray et de Courtelary ; enfin on voit aux environs de Bienna d'énormes blocs de granit, et le canton est riche en pierres de construction.

Le canton de Berne possède peu ou point de plaines proprement dites : cependant entre les Alpes et le Jura il existe une assez grande étendue de pays sans hautes montagnes, et c'est là que la récolte des grains est la plus abondante ; mais cet espace, considérable il est vrai, ne forme lui-même qu'une vallée entrecoupée d'élévations moyennes, et qui renferme ces prétendues plaines qui doivent être plutôt considérées comme des vallées.

Les principales sont : 1<sup>o</sup> la vallée de Hasli, qui, arrosée par l'Aar, s'étend sur une longueur d'environ douze lieues, et comprend plusieurs vallées secondaires, telles que celle de ~~Grindelwald~~, on la divise en Haut et Bas-Hasli ; 2<sup>o</sup> la vallée de Lauterbrunnen, située dans l'Oberland, longue de cinq lieues ; sa direction est du nord-est au sud-ouest ; les chaleurs y sont excessives pendant l'été, et les nuits y sont très-froides à cause du voisinage des glaciers ; 3<sup>o</sup> la vallée de Grindelwald, qui a quatre lieues de longueur ; elle est située à trois mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer ; 4<sup>o</sup> les vallées de Frutigen et de Kander, dans l'Obwald ; 5<sup>o</sup> celle d'Emmental ; 6<sup>o</sup> celle de Saanen ou pays de Gessenay, longue de six lieues, et enfin le Simmenthal.

« La Suisse, » dit M. de Hailler, présente en petit au botaniste toutes les contrées de l'Europe depuis la France jusqu'à l'Espagne. » Ce que ce grand naturaliste a dit de la Suisse s'applique particulièrement au canton de Berne. Autour de ses glaciers, où l'été dure à peine six semaines, on trouve le saxifrage à fleurs de bruyère, la renoncule à caïe velu, et le saule avec les feuilles d'orac. Plus bas croissent les premiers arbustes, les abînes et les aroles, puis viennent les feuilles de bruyère et le serpollet, des myrtilles et des rhododendrons, lorsque toute la région est couverte de forêts de sapins et de mélèzes. Ces sortes d'arbres



*Chevarne del.*

*Lepetit sc.*

CASCADE INFÉRIEURE DU REIGNE IN BAGNE.

( BERNE )

*Alpes Pittoresques.*



atteignent souvent un développement immense ; on y a vu des sapins de près de quatre cents pieds de hauteur sur vingt-cinq de circonférence (1).

Le canton de Berne abonde en lacs et en sources d'eau de toute espèce. Ses lacs les plus considérables sont au nombre de trois : le lac de Brientz, le lac de Thun et le lac de Bienne.

Le lac de Brientz, long de trois lieues sur une largeur d'une lieue environ, a une profondeur de six cents à mille pieds. Le lac de Thun, plus considérable encore, offre à la fois les aspects les plus imposants et les plus riants. Sa rive méridionale est resserrée par plusieurs des plus hautes Alpes du canton, le Monch, l'Eigger, le Stockhorn, tandis qu'au nord et à l'est, cette grande nappe d'eau est couronnée de gracieux coteaux. Le lac de Bienne est beaucoup plus petit. Son importance est presque tout entière dans les souvenirs qu'il rappelle : on sait que Rousseau habita l'île qui s'élève au milieu, et qu'il en a fait une description pompeuse. La partie sud du canton et les hautes vallées contiennent plusieurs autres petits lacs, tels que le Daubensée sur la Gemmi, celui d'Amsoldingen à la base du Stockhorn, et ceux du Grimsel, qui n'ont pas plus de trente pieds de profondeur.

Douze rivières principales sillonnent le territoire bernois : l'Aar, l'Emme, la Simme, la Lütschinne, la Kander, le Doubs, la Byrse, la Alle, la Suse, la Luzel, la Sorne et la Thielle.

Les chutes d'eau, torrents et cascades sont communs dans le canton de Berne, et il est indispensable de mentionner les principaux.

Le *Reichenbach* est une des plus belles cascades de la Suisse. C'est avant midi qu'il faut la contempler, parce qu'en ce moment de la journée les rayons du soleil forment trois iris circulaires sur la colonne d'eau. Cette dernière a près de trente pieds de diamètre, même aux eaux basses, et elle tombe presque verticalement d'une hauteur de deux cents pieds.

Le *Staubbach*, qui se précipite des rochers du mont Fletschberg, a huit cents pieds de hauteur. M. de Haller a comparé, dans un style poétique, cette cascade à une rivière née au sein des airs, qui sort des nues, et se verse de nouveau dans les nuages. Un poète allemand a dit que les ondes du *Staubbach* partaient avec le fracas du tonnerre, menaçant d'engloutir toute la contrée. Nous ne cédons pas à cette exaltation en disant que le *Staubbach* présente un spectacle extraordinaire. Le ruisseau, qui se détache en masse compacte du sommet de la montagne, se décompose dans sa chute, et se transforme en une sorte de poussière liquide et subtile qui change au gré du vent sa forme et sa direction, assez semblable à une écharpe d'une éblouissante blancheur. Quand on visite la cascade pendant l'été, on a le

(1) A ce sujet on peut évaluer ainsi les différentes hauteurs que plusieurs végétaux peuvent atteindre sur les montagnes du canton : Le pin rouge croît à une élévation de six mille cinq cents pieds ; l'orme, le frêne et l'aune à une hauteur de quatre mille deux cents pieds ; on a vu quelquefois le bouleau vers cinq mille deux cents pieds ; au-dessus de trois mille quatre cents, le chêne perd tout-à-fait sa qualité vigoureuse. De tous les arbres fruitiers, le cerisier monte le plus haut. On le voit encore à quatre mille pieds, mais il va sans dire qu'il subit dans cette région l'influence de la température ; son fruit y est chétif et ne mûrit (quand il mûrit) qu'à la fin de l'été. On comprend que les grains et les légumes résistent mieux que les fruits à la rigueur de cette température. On récolte de l'orge et des pommes de terre jusqu'à quatre mille pieds ; on n'apprendra peut-être pas sans étonnement (et nous demandons grâce pour ces détails en faveur de leur intérêt) que les ognons et la salade sont récoltés à une élévation de six mille quatre cents pieds.

On peut évaluer à environ six mille pieds l'élévation moyenne au-delà de laquelle les arbres ne sauraient végéter. Le sapin commun s'élève à six mille trois cents pieds (*maximum*), l'érable à cinq mille deux cents, le hêtre à quatre mille sept cents, le poirier et le pommier à quatre mille, et le noyer à trois mille cinq cents, hauteur à laquelle commence la culture du blé.

plaisir de voir les jeux singuliers que forment deux iris circulaires sur la colonne d'eau. En hiver, le spectacle n'est plus le même : alors la merveilleuse cascade forme des colonnades de glace d'un aspect bizarre ; vos guides vous recommanderont de vous tenir à quelque distance d'elle, car la pluie fine qu'elle répand à l'entour est le moindre inconvénient dont on ait à se garantir, des cailloux détachés des montagnes par la violence de la chute tombent sans cesse au pied du roc avec le bruit et la raideur de la grêle, et vont quelquefois atteindre l'observateur imprudent.

Quelques personnes trouvent la cascade du *Schmadribach*, située dans la même vallée de Lauterbrunn, plus admirable encore. Le Schmadribach, en effet, n'est pas une seule cascade, les nombreuses saillies de rocher qui arrêtent l'eau dans sa chute multiplient la cascade à l'infini : il y en a cent, il y en a mille, qui de loin offrent l'apparence d'une immense gerbe d'écume, tandis que les innombrables flocons qui s'en échappent, réunis sur le sol, redescendent en sillons d'argent le long du roc noirâtre. Ce n'est pas tout : les ondes disparaissent dans un profond ravin, puis elles reparaissent tout-à-coup, et l'œil étonné les voit se frayer d'espace en espace une route hardie à travers les flancs de la montagne.

Après ces trois cascades on peut citer encore le *Gelmerbach*, qui se précipite dans l'Aar avec un fracas terrible, et le *Giessbach*, dont les chutes successives attirent près de Brientz une foule de curieux.

La température du canton est variable, et le passage d'une saison à une autre y est très marqué. Le printemps et l'automne ne s'y font presque pas sentir, et l'on passe subitement des froids les plus vifs aux grandes chaleurs. Quelquefois au beau milieu de l'été, on ressent les atteintes d'un froid rigoureux ; plus souvent l'été se prolonge et l'hiver semble retardé. A la fin de novembre 1822, il se vendit à Berne des fraises récoltées la veille dans les environs ; au mois de juillet précédent, il y avait eu pendant deux ou trois nuits une gelée si forte, que l'herbe des prairies avait disparu sous la glace. L'apprécié du climat est sensible, surtout dans les bailliages du Jura ; celui d'Interlaken est le plus doux. Au surplus, cette variété des saisons n'influe pas sur la santé des habitants, et, dans les tableaux des faiseurs de statistiques, le pays est noté comme un des plus favorables à la longévité ; il n'est pas rare d'y rencontrer des vieillards plus que centenaires.

En général, le sol est pierreux et peu fertile ; il est naturellement froid, et dans beaucoup d'endroits ce n'est qu'à force d'engrais que l'on parvient à le féconder ; cependant, on regarde comme passablement productives les campagnes d'Aarwangen, de Porentruy, de Bienné et la vallée de l'Emmenthal. Le canton est assez riche en prairies, mais les terres labourables n'y sont pas en proportion de la population (1).

Les montagnes et les bois du canton renferment une quantité considérable d'animaux sauvages. L'âne et le mulet y sont presque invisibles ; mais les chevaux abondent, leur nombre s'est accru sensiblement dans ces dernières années. Le bétail, proprement dit, s'est augmenté dans la même proportion (2).

(1) Les seuls vignobles dignes de mention sont ceux qui couvrent les coteaux de la rive orientale du lac du Thun : la culture des arbres fruitiers est la principale ressource des agriculteurs bernois.

(2) En 1797, le chiffre des bêtes à corne était, pour le canton, de 188,000. En 1817, les seuls bailliages du Jura en contenaient au moins 25,000.



plaisir de voir les jeux singuliers que forment deux iris circulaires sur la colonne d'eau. En hiver, le spectacle n'est plus le même : alors la merveilleuse cascade forme des colonnes de glace d'un aspect bizarre ; vos guides vous recommanderont de vous tenir à quelque distance d'elle, car la pluie fine qu'elle répand à l'entour est le moindre inconvenient dont on puisse garantir, des cailloux détachés des murs, et par la violence de la chute tombent sans cesse au pied du roc avec le bruit et la raideur de la grêle, et vont quelquefois atteindre l'observateur imprudent.

Quelques personnes trouvent la cascade du *Schmadröbach*, située dans la même vallée de Lauterbrunnen, plus admirable encore. Le *Schmadröbach*, en effet, n'est pas une seule cascade, mais les nombreuses saillies de rocher qui arrêtent l'eau dans sa chute multiplient la cascade à l'infini : il y en a cent, il y en a mille, qui de loin offrent l'apparence d'une immense gerbe d'écuries, tandis que les innombrables flocons qui s'en dégagent, tombent sur le sol, redescendent en sillons d'argent le long du roc noirâtre. Ce n'est pas tout : les ondes disparaissent dans un profond ravin, puis elles reparaissent tout-à-coup, et l'œil étonné les voit se frayer d'espace en espace une route hardie à travers les flancs de la montagne.

Après ces trois cascades on peut citer encore le *Gelmerbach*, qui se précipite dans l'Äa avec un fracas terrible, et le *Giessbach*, dont les chutes successives attirent près de Lürient une foule de curieux.

La température du canton est variable, et le passage d'une saison à une autre y est très marqué. Le printemps et l'automne ne s'y font presque pas sentir, et l'on passe subitement des froids les plus vifs aux grandes chaleurs. Quelquefois au beau milieu de l'été, on ressent les attaques d'un froid rigoureux ; plus souvent l'été se prolonge et l'hiver semble retardé. À la fin de l'automne (899), il se vendit à Berne des fraises récoltées la veille dans les environs. Au mois de juillet précédent, il y avait eu pendant deux ou trois nuits une gêlée si forte, que la herbe des prairies avait disparu sous la glace. L'après-midi, l'air est sensible, et il fait dans les bailliages du Jura ; celui d'Interlaken est le plus doux. Au surplus, cette variété des saisons n'influe pas sur la santé des habitants, et, dans les tableaux des faiseurs de statistiques, le pays est noté comme un des plus favorables à la longévité ; il n'est pas rare d'y rencontrer des vieillards plus que centenaires.

En général, le sol est pierreux et peu fertile ; il est naturellement froid, et dans beaucoup d'endroits ce n'est qu'à force d'engrais que l'on parvient à le féconder ; cependant, on regarde comme assez productives les campagnes d'Aarwangen, de Porentruy, de Bienne et la vallée de l'Emmenthal. Le canton est assez riche en prairies, mais les terres labourables n'y sont pas en proportion de la population (1).

Les montagnes et les bois du canton renferment une quantité considérable d'animaux sauvages. L'âne et le mulot y sont presque invisibles ; mais les chevaux abondent, leur nombre n'ayant accusé sensiblement dans ces dernières années. Le bétail, proprement dit, s'est augmenté dans la même proportion (2).

(1) Les seuls vignobles dignes de mention sont ceux qui couvrent les coteaux de la rive orientale du lac du Thun : la culture des arbres fruitiers est la principale ressource des agriculteurs bernois.

(2) En 1810, le cheptel des bêtes à corne était, pour le canton, de 188.000. En 1847, les seuls landings du Jura et du Thun avaient 185.000.



Virard del.

Lepotit sc.

## LE GIESSBACH

(BERNE).

Alpes Pittoresques





## ALPES PITTORESQUES



## § II.

L'histoire de Berne se confond ainsi que celle des autres cantons dans les annales de toute l'Helvétie, elle ne s'en distingue réellement qu'au commencement du XII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, le territoire qui forme aujourd'hui le canton bernois était partagé entre les landgraves de Bourgogne et de Buschgau, les comtes de Thun, de Gruyères, de Bipp, de Burgdorf et de Nidau, et nombre de petits seigneurs, barons, abbés et autres, quelques-uns possesseurs de fiefs relevant de l'empire, parmi lesquels le duc Conrad de Zähringen. Berchtold V, fils de ce Conrad, est le fondateur de la ville. Plusieurs historiens veulent que le duc de Zähringen ait fortifié et accru Berne, et ils attribuent l'honneur de sa fondation à un anonyme. Il n'est pas impossible que l'antique château de Nydeck, qui couvrait en partie l'emplacement de la ville actuelle, ait été de bonne heure entouré d'habitations, où se réunirent les hommes libres des environs dans l'intérêt de leur sûreté réciproque, mais cette agrégation éventuelle d'individus n'eut jamais le caractère d'une communauté politique; ils n'avaient ni lois, ni institutions, ni chefs. Le duc de Zähringen, le premier, organisa ou plutôt disciplina cette petite troupe, il fixa le sol flottant sous leurs pieds, il s'y maintint comme dans une citadelle, puis, des marchands, des gentilshommes, des paysans accoururent sous l'abri de ces remparts que ne respectait pas toujours l'ennemi. La domination de Berchtold ne fut qu'une longue lutte contre ses voisins; ses lettres, qui résument très-bien sa vie, commencent toujours par ces mots : *Salut et victoire sur l'ennemi.*

Berne devint bientôt puissante parce qu'elle était belliqueuse; quand elle ne peut acquérir du territoire par les armes, elle l'achète au poids de l'or, ce qui toutefois ne veut pas dire qu'elle soit déjà industrielle et marchande. Si quelque seigneur des environs s'oppose à son agrandissement, Berne sait intéresser à son sort un plus puissant voisin. Ainsi, nous la voyons en 1250 réclamer l'appui de Pierre de Savoie contre un comte de Kybourg qui veut empêcher les Bernois de construire un pont sur l'Aar dans le but de réunir une prairie à la ville. Pierre s'y prête volontiers, il aide les habitants à bâtir leur pont, et par reconnaissance cinq cent jeunes Bernois le suivent dans ses expéditions aventureuses. Puis, lorsqu'il faut se séparer de ses compagnons d'armes, le comte leur dit : « *Que puis-je faire pour vous? demandez. — Donnez-nous une charte, répond le banneret, et soyez à l'avenir l'ami de Berne.* » La ville reçoit donc une charte des mains du comte Pierre de Savoie.

La première guerre sérieuse que Berne eut à soutenir dans l'intérêt de son existence même est celle que lui fit en 1280 l'empereur Rodolphe de Hapsbourg. Comme tout souverain de la veille, Rodolphe, pour nourrir le zèle de ses partisans, avait besoin d'argent, et il s'était fait le défenseur et l'ami des israélites de toutes les nations, qui lui payaient largement sa protection. Par des motifs de religion, d'autres diront de jalousie, le peuple de Berne détestait les juifs. L'un d'eux, convaincu du meurtre d'un enfant, expia son crime sur la roue, et par mesure de précaution, le conseil expulsa du territoire tous ses coreligionnaires. Aussitôt Rodolphe d'accourir; il a une armée de chevaliers, de gentilshommes, de hauts barons, la plupart coureurs d'aventures, grâce au pèle-mêle de la société d'alors. C'est une masse de quinze mille hommes à laquelle Berne oppose ses rares habitants et un imperturbable courage. Rodolphe et toutes ses lances vont se briser contre les murailles de Berne. C'est en vain que dans sa fureur il couvre l'Aar de radeaux embrasés pour incendier le pont et les maisons, les Bernois comblent le lit de la rivière et le plus puissant monarque de l'Europe est obligé de lever le siège. L'empereur parti, les Bernois se jettent sur l'Oberland, ils ravagent les



Girard del.

Scarr sc.

CHÂTEAU DE LAUPEN.

(BERNE.)

telle est la multitude armée qui avait pour chefs principaux les comtes d'Aarberg, de Kybourg, de Nidau, de Gruyère et de Neuchâtel. Laupen, défendue par six cents hommes, venait d'être investie, les bâliers battaient ses murailles, tandis que des mineurs, à l'abri des machines de siège, en sapaient les fondements et que les catapultes lançaient des pierres jusqu'à dans la ville. Pendant ce temps, le conseil de Berne avait député vers les Waldstetten pour leur demander des secours; les braves habitants d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald leur répondirent: « Nous ne sommes point comme les oiseaux qui quittent l'arbre battu de l'orage; c'est dans la détresse qu'on connaît ses amis: dites aux Bernois que nous prenons les armes. » Et en effet un millier d'hommes suivirent l'envoyé. Ceux-ci rencontrèrent l'armée bernoise, forte de quatre à cinq mille hommes, en avant de Laupen; le grand-aumônier Selwind était en tête, portant l'hostie, et sur le front d'un autre bataillon composé d'israélites, des rabbins portaient l'arche d'alliance. Il y allait de l'existence de la petite république, toute sa population l'avait compris, aussi tous les rangs étaient confondus, tous les différends de religion s'étaient effacés devant le danger commun. Berne se levait comme un seul homme contre l'étranger; malheureusement un chef manquait encore, c'est de l'armée impériale qu'il allait venir.

Un bourgeois de Berne, d'une illustre naissance, Rodolphe d'Erlach, était le tuteur du jeune comte de Nidau. À la vue de ses concitoyens il se sentit saisi d'un sentiment de pitié: « Seigneur, dit-il au comte, je vous ai bien servi jusqu'à présent et je viens vous demander la récompense de mes services. — Parlez, quelle que soit votre demande, je vous l'accorde. — C'est de combattre dans les rangs de mes concitoyens. — Partez, lui dit le comte avec un sourire affecté; après tout, ce n'est qu'un homme de moins. »

Au moment où Rodolphe d'Erlach se dirigeait vers le camp des Bernois, il rencontra sur la route une troupe de seigneurs impériaux qui, dans une charge tentée sur le front de l'armée ennemie, avaient fait quelques prisonniers, parmi lesquels se trouvaient le grand-aumônier chargé de l'hostie sainte, et les porteurs de l'arche d'alliance. Ces seigneurs, jeunes pour la plupart, étaient des incrédules qui ne paraissaient pas comprendre le service que pouvaient rendre aux Bernois une hostie et un tabernacle, au moment d'une bataille. Ils tiraient les rabbins par le poil de leurs barbes et raillaient le grand-aumônier qu'ils avaient astublé d'une cotte d'armes et d'un casque couronné. À la vue de d'Erlach ils les lui présentèrent en riant comme les généraux de l'armée ennemie qu'ils venaient de faire prisonniers. D'Erlach arriva au camp avec les pontifes ainsi délivrés, les Bernois l'accueillirent par des vivat et le proclamèrent à l'instant leur général. Rodolphe leur répondit par un discours que rapporte Muller et dont voici le résumé: « Vous jurez de vaincre ou de mourir ici. » Toute l'armée cria: « Nous le jurons! » — On marcha sur-le-champ au combat.

Quand les deux troupes furent en présence aux portes de Laupen, l'une et l'autre s'arrêtèrent simultanément et les soldats des deux armées se mélèrent un moment; quelques-uns, suivant la coutume du temps, se choisirent leurs adversaires, ce qui donna lieu à beaucoup de bravades de part et d'autre. Jean de Makenberg, chef du contingent tribourgeois, qui assistait l'armée impériale, cria aux siens en riant aux éclats: « Il y a des femmes parmi les guerriers bernois, nous les ferons danser. » Le vieux Rinkenberg se contenta de répondre: « C'est ce que nous verrons! » En même temps le jeune comte de Nidau disait aux seigneurs impatients de combattre et qui ne dissimulaient pas leur dédain pour de pareils adversaires: « Ces gros Bernois vous donneront tout-à-l'heure de la besogne, et plus que vous ne croyez; quant à moi, je me prépare à vendre chèrement ma vie. » Puis il se mit à la tête de la cavalerie



telle est la multitude armée qui avait pour chefs principaux les comtes d'Aarberg, de Kybourg, de Nidau, de Gruyère et de Neuchâtel. Laupen, défendue par six cents hommes, venait d'être investie, les bâliers battaient ses murailles, tandis que des mineurs, à l'abri des machines de siège, en sapaient les fondements et que les catapultes lançaient des pierres jusqu'à la ville. Pendant ce temps, le conseil de Berne avait député vers les Waldstetten pour leur demander des secours; les braves habitants d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald leur répondirent: « Nous ne sommes point comme les oiseaux qui quittent l'arbre battu de l'orage; c'est dans la détresse qu'on connaît ses amis: dites aux Bernois que nous prenons les armes. » Et en effet un millier d'hommes suivirent l'envoyé. Ceux-ci rencontrèrent l'armée bernoise, forte de quatre à cinq mille hommes, en avant de Laupen; le grand-aumônier Besselwind était en tête, portant l'hostie, et sur le front d'un autre bataillon composé d'israélites, des rabbins portaient l'arche d'alliance. Il y allait de l'existence de la petite république, toute sa population l'avait compris, aussi tous les rangs étaient confondus, tous les différends de religion s'étaient effacés devant le danger commun, Berne se levait comme un seul homme contre l'étranger; malheureusement un chef manquait encore, c'est de l'armée impériale qu'il allait venir.

Un bourgeois de Berne, d'une illustre naissance, Rodolphe d'Erlach, était le tuteur du jeune comte de Nidau. À la vue de ses concitoyens il se sentit saisi d'un sentiment de pitié: « Seigneur, dit-il au comte, je vous ai bien servi jusqu'à présent et je viens vous demander la récompense de mes services. — Parlez, quelle que soit votre demande, je vous l'accorde. — C'est de combattre dans les rangs de mes concitoyens. — Partez, lui dit le comte avec un sourire affecté; après tout, ce n'est qu'un homme de moins. »

Au moment où Rodolphe d'Erlach se dirigeait vers le camp des Bernois, il rencontra sur la route une troupe de seigneurs impériaux qui, dans une charge tentée sur le front de l'armée ennemie, avaient fait quelques prisonniers, parmi lesquels se trouvaient le grand-aumônier chargé de l'hostie sainte, et les porteurs de l'arche d'alliance. Ces seigneurs, jeunes pour la plupart, étaient des incrédules qui ne paraissaient pas comprendre le service que pouvaient rendre aux Bernois une hostie et un tabernacle, au moment d'une bataille. Ils tiraient les rabbins par le poil de leurs barbes et raillaient le grand-aumônier qu'ils avaient assublé d'une cotte d'armes et d'un casque couronné. À la vue de d'Erlach ils les lui présentèrent en riant comme les généraux de l'armée ennemie qu'ils venaient de faire prisonniers. D'Erlach arriva au camp avec les pontifes ainsi délivrés, les Bernois l'accueillirent par des vivat et le proclamèrent à l'instant leur général. Rodolphe leur répondit par un discours que rapporte Muller et dont voici le résumé: « Vous jurez de vaincre ou de mourir ici. » Toute l'armée cria: « Nous le jurons! » — On marcha sur-le-champ au combat.

Quand les deux troupes furent en présence aux portes de Laupen, l'une et l'autre s'arrêtèrent simultanément et les soldats des deux armées se mêlèrent un moment; quelques-uns, suivant la coutume du temps, se choisirent leurs adversaires, ce qui donna lieu à beaucoup de bravades de part et d'autre. Jean de Makenberg, chef du contingent fribourgeois, qui assistait l'armée impériale, cria aux siens en riant aux éclats: « Il y a des femmes parmi les guerriers bernois, nous les ferons danser. » Le vieux Rinkenberg se contenta de répondre: « C'est ce que nous verrons! » En même temps le jeune comte de Nidau disait aux seigneurs impatients de combattre et qui ne dissimulaient pas leur dédain pour de pareils adversaires: « Ces gros Bernois vous donneront tout-à-l'heure de la besogne, et plus que vous ne croyez; quant à moi, je me prépare à vendre chèrement ma vie. » Puis il se mit à la tête de la cavalerie

et engagea l'action. Ceux des Waldstetten et de Soleure reçurent le premier choc, et comme l'armée bernoise ne bougeait pas encore, d'Erlach s'écria : « Où sont ces jeunes gens qui chaque jour à Berne, parés de fleurs et de panaches, sont les premiers à toutes les danses ? qu'ils suivent maintenant d'Erlach et sa bannière ! » La troupe s'ébranla à ces mots ; les frondeurs à l'avant-garde firent trois décharges ; des chariots chargés de combattants entr'ouvrèrent les rangs ennemis, si nombreux qu'ils eurent bientôt enveloppé la petite armée. Dans ce mouvement l'arrière-garde recula, ce que voyant, d'Erlach furieux se mit à dire : « Amis, la victoire est à nous, il n'y a que les lâches qui nous quittent ! » Au bout d'une heure et après une mêlée sanglante, le désordre se mit parmi les impériaux, multitude composée de chefs égaux en rang et en autorité, où le manque de subordination détruisait l'effet de chaque manœuvre ; aussi, une fois rompus, il leur fut impossible de se rallier. Bientôt la plaine fut jonchée de cadavres et des armes que les impériaux jetaient dans leur suite. On compta sur le terrain quatre mille ennemis blessés ou morts, quatre-vingts seigneurs, et parmi eux le comte de Nidau et trois comtes de Gruyère. Le vieux comte de Blumemberg, apprenant leur sort dans sa tente où le retenaient ses infirmités, dit à son écuyer : « A Dieu ne plaise que je survive à ces braves gens ! » et se faisant porter sur son cheval, il le poussa sur le carré des Waldstetten qui le mirent en pièces. Le comte d'Aarberg, plus prudent, avait été commis à la garde des bagages. Lorsqu'il vit la déroute de ses amis, il rassembla judicieusement leurs effets les plus précieux et transporta le tout avec soin dans son château. Deux siècles après, les comtes d'Aarberg étaient encore fort considérés, à cause de leurs richesses. Les Bernois, maîtres du champ de bataille, indemnisèrent leurs alliés en armes et en chevaux et leur comptèrent 750 livres, dont la quittance existe encore (1).

Enorgueillis de leur victoire, les Bernois quelque temps après pénétrèrent dans le Simmental et s'emparent de tout le pays ; on dit que pour célébrer leur conquête ils réunirent des femmes en grand nombre dans leur camp et donnèrent un bal où mille couples dansèrent à la fois : c'était s'éloigner un peu des mœurs romaines. Mais alors les idées chevaleresques fermentaient dans toutes les têtes, en Suisse comme ailleurs, et à Berne plus que partout ailleurs ; ce n'étaient que fêtes galantes, divertissements en l'honneur des dames, combats, tournois, etc. En 1365, l'empereur Charles IV, revenant d'Avignon où il était allé visiter le pape Urbain V, repassa par la Suisse, accompagné du duc de Savoie ; il traversa Berne où il reçut les plus grands honneurs ; le régal fut magnifique et on lui donna le spectacle d'une foule de jeux militaires. La jeunesse bernoise s'y distingua par son adresse et par son courage, lorsqu'un incident inattendu vint troubler la fête. Le comte de Kybourg et le baron de la Tour-Chatillon en Valais, venus de leurs châteaux pour faire leur cour au monarque, lui soumirent leurs griefs contre les Bernois qu'ils accusaient d'étendre partout les droits de bourgeoisie, conduite qui leur enlevait des vassaux et des sujets. Les Bernois se justifièrent de cette inculpation en s'autorisant d'un diplôme de l'empereur Frédéric II, qui reconnaissait leur droit de bourgeoisie comme étant communicable à qui bon leur semblerait. Ne sachant que répliquer, le baron de la Tour se plaint alors à l'empereur des ravages que les Bernois avaient causés dans sa seigneurie de Frutigen ; on lui nie le fait ; aussitôt l'orgueilleux Valaisan tire son gant, le jette aux pieds de l'empereur et offre de soutenir son accusation contre tout venant. Le fils de ce Conrad de Rinkenberg qui s'était signalé à Laupen relève fiè-

(1) Un hasard a fait découvrir tout récemment un singulier reste de cette fameuse bataille de Laupen. C'est le squelette d'un guerrier, encore revêtu de son armure, et qu'un bûcheron trouva dans le creux d'un vieux chêne qu'il abattait. Il est probable que ce malheureux ne put sortir de cette *cachette* où il s'était réfugié.

rement le gant et dit qu'il est prêt à soutenir le démenti, à pied ou à cheval, avec la lance ou l'épée ; mais Charles interpose sa médiation et la lice n'est pas ensanglantée.

Cet esprit remuant des Bernois trouva bientôt à se satisfaire ; l'expédition d'Enguerrand de Coucy leur en fournit l'occasion. La paix qui succéda aux victoires des Anglais sous le prince Noir avait laissé sans emploi nombre de bandes mercenaires, que les souverains ne pouvaient tenir à leur solde; un des chefs de ces bandes, Arnoul de Cerrole, connu sous le nom de l'*Archiprêtre*, était souvent à la tête de vingt mille hommes. L'armée d'Enguerrand de Coucy se recruta de tous ces aventuriers ; les historiens en évaluent le nombre à soixante-dix mille combattants. Il y avait là des Flamands, des Bourguignons, des Lorrains, des Bretons et surtout des Anglais; une centaine de chevaliers teutoniques, et plusieurs autres seigneurs d'Allemagne vinrent encore grossir ces rangs si bizarrement composés, le tout dans l'espoir d'un riche butin. Parmi les Français et au premier rang figuraient le comte d'Armagnac, le commandeur Raoul de Coucy, oncle d'Enguerrand, Jean de Vienne et le baron de Roye; parmi les Anglais, c'étaient Ives de Galles, le comte de Kent et le sire de Frant surnommé le grand capitaine. Tschudi, qui donne à toutes ces bandes le nom collectif d'Anglais, parce que la fleur de l'armée était de cette nation, nous apprend que les chefs et les principaux officiers portaient des habits magnifiques, avaient de superbes tentes, une riche vaisselle, qu'ils buvaient dans des coupes d'or et d'argent, mais que le soldat était pauvre, mal vêtu et affamé. Enguerrand commença par ravager la Haute-Alsace et menaça les terres de l'empire, prétendant revendiquer la dot de sa mère, que lui devait le duc d'Autriche; il demandait en outre 60,000 florins, soixante chevaux de bataille et soixante habits de drap d'or. Le duc Léopold à l'aspect du danger réclama l'assistance des confédérés helvétiques; les Waldstetten hésitaient, mais Berne se ligua aussitôt avec l'empire; Zurich, Lucerne et Soleure suivirent son exemple.

Le 25 novembre 1375, l'armée d'Enguerrand entra en Suisse par la frontière de Bâle. On se rencontra à Butilsholz, entre Sempach et Willisau, puis à l'endroit nommé encore aujourd'hui la colline des Anglais; la victoire demeura aux confédérés, et le comte d'Armagnac se replia sur le quartier-général d'Enguerrand. Le lendemain, veille de Noël, Othon de Bubenberg, qui commandait dans Laupen, se mit en marche avec six cents Bernois, accusé chemin faisant d'un millier de paysans, et vint à la nuit tombante, à travers les marais gelés, attaquer Anet, occupée par les troupes du sire de Frant, qu'il mit en déroute. Pendant ce temps le comte de Kent avait concentré son corps d'armée dans le Buckelberg, il s'établit à Fraubrunnen, non loin de Berne, dans l'abbaye même. A cette nouvelle, Hanz de Bubenberg, l'avoyer, sortit de la ville à la tête de quatre mille soldats, paysans et bourgeois. On arrive à minuit à Fraubrunnen, on cerne l'abbaye, on y met le feu. Le comte de Kent et ses principaux officiers, surpris au milieu d'une débauche, n'ont que le temps de saisir leurs armes, on se bat dans les cours, dans le réfectoire, dans les cellules, homme à homme, sans faire ni recevoir quartier. Avec le jour le combat se prolongea dans les environs, et bientôt tout le plateau qui s'élève entre les villages de Graffenried et de Lympach fut couvert de combattants; le comte de Kent est tué et le désordre se met parmi ses bandes, elles se dispersent en laissant trois mille morts sur le champ de bataille. Le 27 décembre à midi, les vainqueurs rentrèrent en triomphe à Berne, en célébrant leur victoire par un chant militaire que Tschudi nous a conservé (1).

(1) Voici ce chant, long-temps national à Berne; il est l'ouvrage d'un soldat resté inconnu.

« La redoutable bannière de Berne est formée de trois bandes de diverses couleurs, deux sont rouges, celle du

La guerre de Sempach, à laquelle Berne ne prit aucune part, ne contribua pas peu néanmoins à l'agrandissement de son territoire. A la suite de la victoire remportée sur l'Autriche par les confédérés, les Bernois acquirent les bailliages d'Unterseen, de Balm, d'Oberhofen et d'Unspunnen ; ils reçurent la soumission des habitants du Haut-Simmenthal, et le comte Rodolphe d'Aarberg se démit en leur faveur de ses terres de Simmeneck. Réunis à leurs alliés de Soleure, ils s'emparèrent aussi de Büren et de Nidau. Ces acquisitions importantes furent suivies de celle du château de Signau, que leur rendirent les comtes de Kybourg, et de celle de la vallée de Frutigen (1400) (1). Ainsi, dans l'espace des vingt années qui suivirent la bataille de Sempach, Berne acquit plus de territoire que pendant les deux siècles qui s'étaient écoulés depuis sa fondation.

Berne s'agrandit encore dans les siècles suivants ; lors de la guerre de Bourgogne, elle s'empara de la seigneurie de Cerlier, elle prit une grande part aux guerres de Souabe et du Milanais, que vint interrompre la réforme. En 1535 elle enleva le pays de Vaud à la Savoie : ce fut la plus importante de ses conquêtes et la dernière que nous mentionnerons.

Berne jusque-là avait échappé au fléau des dissentions civiles, mais au XVIII<sup>e</sup> siècle elle fut entraînée dans le mouvement qui agitait quelques contrées de l'Europe. A ce sujet, la conspiration qui éclata à Berne au milieu de ce siècle est un épisode d'un haut intérêt.

On sait que la souveraineté de la ville appartenait dans l'origine à tous les citoyens collectivement, en vertu d'une charte octroyée, en 1218, par le duc de Zähringen. La commune nommait elle-même chaque année ses magistrats, qu'elle choisissait d'ordinaire

milieu est jaune ; sur ces bandes paraît un ours qui n'a jamais pâli, noir comme du charbon, armé de griffes rouges, et prêt à gagner honneur et renom. Berne est l'une des capitales de la Bourgogne, c'est la couronne des villes libres ; chacun la loue à juste titre ; quiconque en a entendu parler sait qu'elle est un séjour de héros et un miroir où brille l'image sans tache ; jeunes et vieux font retentir ses éloges par toute l'Allemagne.

« Il s'était formé en France et ailleurs une forte et nombreuse ligue ; tous les priuves en eurent grande frayeur ; le pape et l'empereur n'osaient pas plus lui résister que les seigneurs et le peuple.

« Les *Ingliers*, Anglais, Bretons, gens ramassés de tous les pays, s'emparaient des terres et des biens des barons et des villes, et disaient arrogamment : Nous irons dans le pays des belles filles, nous resterons en Alsace, et nous sommes bien sûrs que ni homme ni femme ne nous en chassera . . . Toutes les bandes anglaises passèrent donc le Haninstein ; quand elles entrèrent dans notre pays, l'ours leur demanda ce qu'elles venaient faire sur ses terres, et appela promptement à son aide les troupes de ses alliés, qui accoururent bien armées du côté de Büren, où le comte de Nidau fut tué jadis par un méchant coup de flèche.

« Seigneur Motzli, attention ! Voici le moment de se défendre ! — Le vieux et prudent ours tient conseil du soir au matin : J'ai, dit-il, été à la chasse de l'honneur et de la gloire ; j'ai exposé bravement ma tête au combat de Vampen, où l'on a fait beaucoup de prisonniers ; j'ai combattu héroïquement à Laupen, où j'ai mis en poudre l'armée des seigneurs ; j'ai détruit nombre de villes et de châteaux, et je ressens si vivement les injures et les méchants procédés des Ingliers, que j'y perdrai plutôt la vie, ne fût-ce que pour en tuer quelques-uns.

« Alors l'ours entre en fureur, il défend son peuple et ses terres à grands coups de piques et d'arbalètes ; les Ingliers commencent à trouver le jeu fort déplaisant, quand l'ours ayant rencontré son ennemi à Aneth, le mit en pièces avec des haches et des hallebardes et lui porta un coup mortel. Les prisonniers nous racontèrent, à Berne, que depuis trente ans ils n'avaient vu affaire si claudie.

« Le comte Yvon de Galles et le grand capitaine vinrent ensuite à Fraubrunnen, l'ours leur dit : Plus fins que vous ne m'échapperiez pas, je veux vous battre, vous échiner, vous exterminer par le fer et le feu, et tellement ; qu'en Angleterre, en France, partout, les veuves et les filles s'écrient de concert : O malheur ! malheur ! qu'à l'avenir personne n'aille plus provoquer Berne.

« Quatorze mille gendarmes au casque d'acier diront tristement à leurs amis et à leurs neveux : Cet ours sait donner de furieux coups de patte, nous lui avons laissé trois mille des nôtres, il est hardi et ne connaît pas la peur ; quant à nous, nous avons renoncé pour toujours à notre entreprise, et nous voilà réduits à crier : *Sauve qui peut !* »

(1) On raconte des habitants de cette vallée qu'ils firent voeu de ne point manger de viande tant qu'ils n'auraient pas réuni la somme suffisante pour s'affranchir des redevances qu'ils payaient à leurs seigneurs.

dans le sein des familles nobles établies dans la ville. M. Henri Zschokke dit dans son histoire que l'arrogance de la noblesse, en possession de cette magistrature, finit par indisposer les citoyens, et leur inspira des craintes ; si bien que, dès 1384, nous voyons le peuple bernois provoquer la rédaction d'un pacte constitutionnel tendant à prévenir tous ces abus. Il fut arrêté qu'à l'avenir l'élection annuelle des deux cents membres du grand conseil, au lieu d'être faite par l'assemblée des citoyens, le serait par quatre bannerets joints à seize électeurs tirés de la commune. On pensa qu'il était plus facile de trouver vingt hommes intègres et à l'épreuve des séductions des familles riches, que de soustraire une masse considérable d'électeurs à l'influence des brigues et de la corruption. Toutefois, en se dépouillant du droit d'élection, la commune se réserva le droit législatif dans toutes les affaires principales, aussi bien que le droit de paix et de guerre. Le peuple de la campagne devait continuer à être appelé en délibération dans toutes les circonstances importantes ; mais les bannerets, ayant insensiblement augmenté leur puissance, finirent par ne plus introduire au conseil que leurs parents et leurs amis, et bientôt ces familles privilégiées trouvèrent le moyen de se perpétuer dans leurs fonctions. Le grand conseil se recrutant lui-même, le conseil-général (assemblée des citoyens) ne fut plus convoqué qu'à de longs intervalles ; bientôt même il cessa tout-à-fait de l'être. En 1531, on hasarda de promulguer une loi sans la participation de la bourgeoisie, et la guerre de Savoie, en 1536, fut la dernière occasion où on la consulta ; la souveraineté de l'état devint donc en quelque sorte l'apanage héréditaire des familles qui siégeaient au grand conseil. Tous les citoyens conservèrent indistinctement, il est vrai, leur droit d'éligibilité ; mais ce droit était illusoire pour le plus grand nombre, parce que les magistratures et les charges publiques se trouvaient concentrées de fait entre les mains d'un petit nombre de familles dont elles étaient devenues la propriété. Plusieurs fois, les citoyens murmurèrent contre les actes de leurs oligarques. En 1710, à la suite d'un mémoire adressé au grand conseil, et qui réclamait énergiquement le rétablissement de l'ancienne constitution, une conjuration fut au moment d'éclater dans la ville ; la plupart des réclamants furent emprisonnés ou exilés. En 1744, nouvelle requête, à la suite de laquelle les pétitionnaires sont condamnés aux arrêts domiciliaires, et les plus pressants, bannis. Au nombre de ces derniers, figurait le capitaine Samuel Henzi ; un décret d'amnistie avait abrégé son exil ; mais, lors de son retour à Berne, il se trouva ruiné, et sa ruine le retenant en dehors des emplois et des honneurs qu'il ambitionnait, il ne recula pas devant la mise à exécution d'un projet qui les lui aurait rendus. Berne comptait alors dans son sein quelques hommes énergiques, indépendants par leur caractère aussi bien que par leur position, et qui gémissaient de voir ce qu'ils appelaient les droits du peuple sacrifié à l'aristocratie. Parmi eux figuraient au premier rang les Fueter, les Wernier, les Wys, tous appartenant aux familles les plus recommandables de la bourgeoisie. Henzi se joignit à eux, ainsi que l'ingénieur genevois Ducrest, exilé à Berne comme ayant joué un rôle dans les troubles de sa ville natale. On ignora toujours quel fut le premier d'entre eux qui parla de renverser le gouvernement ; tout ce qu'on sait, c'est que le capitaine Henzi, dont l'esprit entreprenant accueillait avidement les partis extrêmes, devint bientôt, par ses lumières et son éloquence, l'âme du complot. Cette conjuration mûrit en silence ; on se voyait nuitamment, on avait des mots d'ordre et de ralliement, on discutait divers plans pour le rétablissement de l'ancienne constitution de l'état. Henzi voulait que, tout en agissant avec énergie, on usât de la modération qui assurerait le triomphe définitif de la cause. Selon eux, il ne fallait employer la force que pour la repousser ; mais, comme il arrive toujours, le cercle de la conjuration en s'agrandissant donna accès à une foule

d'hommes pervers, plus empressés d'établir leur fortune personnelle sur la ruine de quelques-uns de leurs concitoyens, que de poursuivre la réforme des abus. La nuit du 13 juillet 1749 fut fixée pour l'exécution. Les conjurés avaient préparé une proclamation où ils disaient : « Ce n'est plus avec des paroles, mais bien avec l'épée, que les Bernois peuvent reconquérir leur liberté. » Ils devaient s'emparer de l'arsenal, convoquer l'assemblée du peuple, renouveler les autorités, et expulser du grand conseil toutes les familles patriciennes. Cependant les chefs de l'état<sup>1</sup>, dit M. Henri Zschokke, dont le témoignage ne saurait être suspect, continuaient à gouverner avec autant de dignité que de sagesse, ignorant le péril qui les menaçait. La Suisse entière rendait justice à leur excellente administration, à leur patriotisme ; l'autorité de leurs vertus avait fait oublier au peuple le souvenir des anciennes prérogatives dont il jouissait, et les sujets se trouvaient heureux, sinon libres, sous leur gouvernement paternel.

Henzi avait été dévoué à la conspiration jusqu'au moment où, éclairé sur les projets de ses associés, il s'éloigna d'eux avec un petit nombre de gens de bien. Il est d'ailleurs permis de croire qu'il comprit que leur imprudence et leur désunion les perdraient tous bientôt. Henzi prit la fuite trop tard ; le secret avait été trahi ; il fut arrêté avec deux de ses affidés, le lieutenant Fueter et le négociant Nicolas Wernier. Henzi se contenta de répondre au redoutable tribunal qui l'interrogeait : « J'ai joué, j'ai perdu, je paierai. » Il ne cacha pas le nom de ses complices, et ne déguisa rien de leurs projets. Il avoua que le but de la conspiration était, dans le cas d'une résistance, d'égorguer les principaux citoyens de Berne, et de frapper de terreur la population par le massacre et l'incendie. Il fut condamné à mort avec ses deux complices. Le 16 juillet, le condamné marcha courageusement au supplice ; il vit tomber d'un œil impassible les têtes de Fueter et de Wernier, et fit preuve jusqu'au dernier moment du plus grand courage (1).

Nous ne donnerons pas d'autres développements à l'histoire intérieure du canton de Berne jusqu'à nos jours. On a pu voir dans l'introduction la part qu'il prit à la guerre qui suivit l'invasion française de 1798. D'ailleurs, les événements, ou plutôt les épisodes particuliers à cette guerre trouveront leur place dans la description pittoresque de la ville et de certaines parties du canton.

(1) On raconte que le bourreau l'ayant manqué, il lui dit avec un sourire de mépris : « Tu exécutes comme tes maîtres jugent. » Quand il fut mort, sa femme, qui avait eu la force de suivre le funèbre cortège avec ses fils, s'écria en présence du peuple rassemblé autour d'elle : « Si je pouvais penser que ces enfants ne vengeassent pas un jour la mort de leur père, oui, tout chers qu'ils me sont, j'aimerais mieux les voir à l'instant même engloutis dans les flots », et elle montrait l'Aar. Les fils ne cherchèrent point à obéir à cette injonction du désespoir ; l'un d'eux, établi en Hollande, ne se souvint qu'il était Bernois que pour être utile à ses compatriotes.

## CHAPITRE II.

Organisation ancienne et nouvelle de la ville et du canton de Berne. — Population, constitution, finances, culte, instruction publique ; forces militaires, industrie, commerce, manufactures, routes, etc.

Le gouvernement de Berne, qui s'intitule aujourd'hui *ville et république de Berne*, était autrefois une république aristocratique pure ; tous les emplois se trouvaient concentrés dans un petit nombre de familles ; l'autorité résidait dans un conseil dit des *deux cents*, lequel, réuni au *petit conseil*, prenait le titre de *conseil et bourgeois* de la ville de Berne. Ce conseil décidait de la guerre et de la paix, concluait les traités, réglait les finances, nommait les membres du petit conseil, les baillis et autres officiers de l'état ; il était présidé par l'avoyer.

Le petit conseil (sénat) était composé de l'avoyer, de vingt-quatre *sénateurs*, et de deux conseillers secrets. Il était appelé à délibérer sur les lois et les mesures proposées au *grand conseil*. Il avait la gestion de toutes les affaires politiques, civiles et ecclésiastiques, qui n'étaient pas du ressort du grand conseil. Il y avait encore un conseil dit *des seize*, élu par la ville de Berne, un *conseil secret ou privé*, et enfin un *conseil de guerre*. Le premier exerçait plus particulièrement des fonctions municipales, le second des fonctions politiques ; le conseil de guerre était ce qu'indique son nom.

La première charge de l'état était celle d'avoyer ; il y en avait deux qui se succédaient annuellement. Après eux venaient les trésoriers : le *trésorier allemand*, dont la charge durait six années, chargé de percevoir les revenus des bailliages allemands, et le *trésorier français*, ou du pays de Vaud. L'un et l'autre présidaient la chambre des bannerets, allemande et française.

Il y avait quatre *bannerets* dans la capitale, élus par les quatre principales *tribus* ou *abbayes* de Berne : celles des bouchers, des boulangers, des tanneurs et des maréchaux, dont ils gardaient la bannière. Les chambres des bannerets, allemande et française, présidées par les trésoriers, veillaient sur les revenus de l'état, et recevaient les comptes des baillis.

Les chambres allemande et française des appels étaient composées chacune de dix membres, tant du petit que du grand conseil. Elles étaient juge suprême des appels de tous les bailliages de la république, même de ceux de la justice civile de Berne, qui s'exerçait au nom de l'avoyer, et que présidait le *grand-sautier*.

Enfin Berne possédait encore une institution appelée *conseil d'état extérieur*, composé des jeunes bourgeois des familles les plus considérables de la ville, qui avait ses avoyers, son trésorier, ses bannerets et ses conseils, et qui correspondait d'une manière *fictive* avec les différentes branches du gouvernement. Cet établissement familiarisait de bonne heure la jeunesse avec la constitution du pays. C'était encore plus une école qu'une assemblée.

Le canton était alors partagé en cinquante bailliages et *châtellenies*, qui comprenaient l'Argovie et le pays de Vaud ; aujourd'hui il est divisé en vingt-sept préfectures ou bailliages,

dont vingt-deux pour le canton primitif, et cinq, dites districts de Jura, pour le ci-devant évêché de Bâle (1).

(1) Voici le tableau statistique de ces préfectures :

*Pays mitoyen ou central.*

- I. Préfecture de *Berne*, 3,275 maisons, 33,870 habitants.  
Capitale : Berne, onze paroisses.  
Villages : Muri, Vechigen, Stettlen, Bremgarten, Konitz.
- II. Préfecture de *Burgdorf*, 1,738 maisons, 16,136 habitants, neuf paroisses.  
Ville principale : Burgdorf.  
Villages : Hindelbank, Kilchberg, Oberburg, etc.
- III. Préfecture de *Fraubrunnen*, 1,000 maisons, 9,245 habitants, huit paroisses.  
Chef-lieu : Fraubrunnen.  
Villages : Buchsée, Ségenstorff, etc.
- IV. Préfecture de *Konolfingen*, 2,692 maisons, 21,477 habitants, huit paroisses.  
Villages : Will, Ober-Diesbach, Worb, Münsingen, Kochstetten.
- V. Préfecture de *Laupen*, 817 maisons, 6,526 habitants, cinq paroisses.  
Chef-lieu : Laupen.  
Villages : Neuenegg, Mühlberg, etc.
- VI. Préfecture de *Schwartzenburg*, 1,279 maisons, 11,276 habitants, quatre paroisses.  
Chef-lieu : Schwartzenburg.  
Villages : Albligen, Guggisberg, etc.
- VII. Préfecture de *Seltigen*, 1,902 maisons, 14,400 habitants, huit paroisses.  
Villages : Belp, Ruggisberg, etc.

*L'Oberland ou pays d'en haut.*

- VIII. Préfecture de *Frutigen*, quatre paroisses, ... maisons, 8,022 habitants.  
Villages : Adelboden, Frutigen, OESchi, etc.
- IX. Préfecture d'*Interlaken*, huit paroisses, environ 4,600 maisons, 14,550 habitants.  
Villages : Habkeren, Unterseen, Interlaken, Brienz; les vallées de Grindelwald et de Lauterbrunnen font partie de cette préfecture.
- X. Préfecture du *Bas-Simmenthal*, sept paroisses, environ 3,000 maisons, 8,273 habitants.  
Villages : Spiez, Reutigen, Wilmenis, Erlenbach, etc.
- XI. Préfecture du *Haut-Simmenthal*, quatre paroisses, quantité de maisons, dont 374 assurées, 6,886 habitants.  
Villages : Boltigen, Saint-Stephan, Anderlenk.
- XII. Préfecture d'*Ober-Hassli*, trois paroisses, 800 maisons, 5,520 habitants.  
Villages : Meyringen, Brunigen.
- XIII. Préfecture de *Gessenay*, quatre paroisses, 600 maisons, 4,828 habitants.  
Chef-lieu : Gessenay (Saanen).  
Villages : Gsteig, Lauenen.
- XIV. Préfecture de *Thun*, huit paroisses, 2,130 maisons, 18,100 habitants.  
Chef-lieu : Thun.  
Villages : Hofstetten, Staffisburg, Schwartzenburg.

*Le Seeland ou pays des lacs.*

- XV. Préfecture d'*Aarberg*, onze paroisses, 1,500 maisons, 10,725 habitants.  
Chef-lieu : Aarberg.  
Villages : Wapperschwyl, Gross-affoltern, Seedorf.
- XVI. Préfecture de *Büren*, huit paroisses, 1,120 maisons, 6,800 habitants.  
Chef-lieu : Büren.  
Villages : Diesbach, Wengi, Pieterlen.
- XVII. Préfecture de *Cerlier* (Erlach), huit paroisses, 1,374 maisons, 8,000 habitants.  
Chef-lieu : Cerlier (Erlach).  
Villages : Aneth (Ins), Gampelen, Neustadt.

Deux avoyers, qui se succèdent annuellement comme jadis, et deux conseils électifs, exercent le pouvoir souverain.

L'un, le *grand conseil*, est composé de deux cent quatre-vingt-dix-neuf membres, dont deux cents élus par la seule ville de Berne, et le reste par les autres villes et la campagne (1). Pour être éligible il faut être âgé de vingt-neuf ans, posséder une propriété territoriale de 10,000 fr. au moins, ou quelque grande fabrique, ou tenir un emploi du gouvernement. Le grand conseil tire de son sein les membres du petit et les avoyers.

Le *petit conseil* est composé de vingt-sept membres; il est investi du pouvoir exécutif;

**XVIII. Préfecture de *Nidau*, dix paroisses, 1,720 maisons, 9,870 habitants.**

Chef-lieu : Nidau; ville : Bienne.

Villages : Walsperswyl, Twann, Bürglen.

*L'Emmenthal.*

**XIX. Préfecture de *Signau*, huit paroisses, 2,282 maisons, 16,264 habitants.**

Chef-lieu : Langnau.

Villages : Ruderswyl, Tschangnau, etc.

**XX. Préfecture de *Trachselwald*, neuf paroisses, 2,050 maisons, 18,550 habitants.**

Chef-lieu : Trachselwald; ville : Hutweil.

Villages : Durreuroth, Sumiswald, Ruegsau.

*La Haute-Argovie.*

**XXI. Préfecture de *Wangen*, six paroisses, 1,653 maisons, 13,277 habitants.**

Chef-lieu : Wangen.

Villages : Seeberg, Ursenbach, Ober-Bipp, etc.

**XXII. Préfecture d'*Aar-Wangen*, dix paroisses, 1,926 maisons, 18,696 habitants.**

Chef-lieu : Aar-Wangen; ville : Wynau.

Villages : Roggweil, Madisweil, etc.

*Districts du Jura.*

**XXIII. Préfecture de *Courtelary*, sept paroisses, 1,386 maisons, 11,370 habitants.**

Chef-lieu : Courtelary.

Villages : Courgemont, Saint-Imier, Orwin.

**XXIV. Préfecture de *Délémont*, vingt-sept paroisses (catholiques), 1,400 maisons, .... habitants.**

Chef-lieu : Délémont; ville : Laufsen.

Villages : Blauen, Labourg, Lierberg.

**XXV. Préfecture de *Saignelegier*, neuf paroisses (catholiques), 934 maisons, 7,150 habitants.**

Chef-lieu : Saignelegier.

Villages : Montfaucon, Saint-Braix.

**XXVI. Préfecture de *Munster*, onze paroisses, .... maisons, .... habitants.**

Chef-lieu : Moutier-Grandval (Münster).

Villages : Bellelay, Tavanne.

**XXVII. Préfecture de *Porentruy*, vingt-six paroisses (catholiques), 2,890 maisons, 15,780 habitants.**

Chef-lieu : Porentruy.

Une foule de villages.

(1) Les villes de Thun, Bourgdorf, Porentru, Bienn, la Neuveville et Délémont nomment chacune deux représentants; celles d'Aarberg, Büren, Cerlier, Nidau et Laupen, chacune un; les treize préfectures de Berne, de Seligen, Nidau, Aarberg, Fraubrunnen, Bourgdorf, Wangen, Aarwangen, Trachselwald, Signau, Konolfingen, Thun et Interlacken nomment chacune trois représentants; les préfectures de Laupen, Cerlier, Büren, Haut et Bas-Simmenthal, Gessenay, Frutigen, Schwartzembourg et Ober-Hassli en nomment chacune deux; enfin, les cinq préfectures, dites *districts du Jura*, en élisent treize.

— c'est parmi ses membres que sont choisis les directeurs des quatre conseils de l'intérieur, de la guerre, des finances et d'éducation (1).

Il existe aussi un conseil secret chargé des relations diplomatiques, et dont l'unique destination est de veiller à la sûreté de l'état.

Berne a une administration municipale particulière ; celle des villes est uniforme, elles ont chacune leurs deux bourgmestres, leur receveur, un greffier, et des conseillers dont le nombre varie suivant l'importance des localités.

Un *maire*, quatre *adjoints*, et un *receveur* constituent l'autorité dans les bourgs et villages. Il y a en outre, dans chaque commune, un *conseil des mœurs*, présidé par le pasteur, et chargé de veiller sur la conduite privée des citoyens. Il n'est pas besoin d'ajouter que toutes ces charges sont remplies par des bourgeois élus par leurs concitoyens.

Chaque préset est nommé par le grand conseil ; il représente le gouvernement, dirige l'administration, et remplit les fonctions de juge de paix.

Un *tribunal de district*, élu par le petit conseil, juge en première instance les causes civiles et criminelles ; un *tribunal d'appel*, dont les membres sont nommés par le grand conseil, et pris dans son sein, juge en dernier ressort toutes les causes ; enfin un tribunal matrimonial supérieur juge en première instance toutes les causes matrimoniales, ainsi que les plaintes de paternité dans les parties réformées du canton.

On compte encore d'autres degrés de juridiction : celle des préfets (tribunaux de paix), qui jugent sans appel, et celle des lieutenants de justice, chargés de l'administration d'une des subdivisions d'un bailliage.

Il y a trois classes d'assistants en droit : les avocats en cour suprême, les procureurs et les agents.

Le chiffre officiel de la population générale du canton, celui que reconnaît la diète, est de deux cent quatre-vingt-onze mille deux cents habitants. On est fondé à dire ici que ce chiffre n'est pas exact ; un recensement général opéré en 1818 a donné un total de trois cent trente-un mille habitants, et depuis cette époque il y a eu un nouvel accroissement. Nous n'exagérons pas en portant notre évaluation à trois cent cinquante mille âmes (2).

(1) L'administration générale du pays est répartie en vingt-quatre commissions, qui sont :

- |  |  |
|--|--|
| 1 <sup>o</sup> La régie du sel ;                         | 14 <sup>o</sup> La commission des pensions ;                         |
| 2 <sup>o</sup> La régie des monnaies ;                   | 15 <sup>o</sup> La chambre des habitants non agrégés des campagnes ; |
| 3 <sup>o</sup> L'administration des forêts ;             | 16 <sup>o</sup> La juridiction matrimoniale ;                        |
| 4 <sup>o</sup> L'administration des mines ;              | 17 <sup>o</sup> La commission de censure ;                           |
| 5 <sup>o</sup> Celle des chasses ;                       | 18 <sup>o</sup> Le conseil de commerce ;                             |
| 6 <sup>o</sup> Celle des bâtiments ;                     | 19 <sup>o</sup> La commission des archives ;                         |
| 7 <sup>o</sup> La chambre des acises ;                   | 20 <sup>o</sup> La direction des postes ;                            |
| 8 <sup>o</sup> La chambre des péages ;                   | 21 <sup>o</sup> La commission des routes ;                           |
| 9 <sup>o</sup> La direction des douanes ;                | 22 <sup>o</sup> La commission de recrutement ;                       |
| 10 <sup>o</sup> Celle des assurances contre l'incendie ; | 23 <sup>o</sup> La commission des eaux et écluses ;                  |
| 11 <sup>o</sup> Le conseil sanitaire ;                   | 24 <sup>o</sup> La chambre d'examen des notaires.                    |
| 12 <sup>o</sup> La commission de l'économie rurale ;     |  |
| 13 <sup>o</sup> La commission des pauvres ;              |  |

(2) En 1765, la population du canton de Berne, y compris le territoire des cantons d'Argovie et de Vaud, s'élevait à trois cent trente-six mille sept cents habitants ; en 1794, à trois cent quatre-vingt-cinq mille.

Le canton de Berne fournit à la confédération un contingent de cinq mille huit cent vingt-quatre hommes, et un subside de 91,695 fr. (1).

Ce canton est divisé en huit arrondissements militaires. En 1823, le recensement des armées bernoises offrit trente-cinq mille six cents hommes, y compris les réserves. Ces forces sont divisées en corps d'élite, landwehr (garde nationale), et réserve de première et seconde classe (2).

Sur les trois cent cinquante mille habitants, on compte environ cinquante-cinq mille catholiques, tous habitants des bailliages du Jura; on y rencontre quelques anabaptistes et peu de juifs. Le clergé protestant se divise en décanats, et s'assemble tous les ans à Berne en un synode, présidé par le doyen de la ville. Les prêtres catholiques du canton ne font pas partie du même arrondissement épiscopal; ceux de la capitale dépendent de l'évêque de Fribourg; ceux des bailliages du Jura ressortissent au diocèse de Bâle (3).

Les anabaptistes sont dispersés par familles, à peu près sur tous les points du territoire bernois; cependant, ils sont plus nombreux dans les districts catholiques; il existe une petite vallée au pied du Jura, celle de Chalnet, dont ils forment exclusivement la population (4).

(1) Nous regrettons de ne pouvoir indiquer aujourd'hui le chiffre exact des dépenses et des recettes. La note suivante peut servir à combler cette lacune.

Les revenus du canton sont considérables, et les dépenses le sont peu. Le trésor de Berne fut de tout temps regardé comme très-riche. Une paix de vingt années doit avoir réparé le dommage causé par l'invasion française de 1798, à la suite de laquelle les 10,000,000 du trésor bernois furent confisqués par le directoire. Les revenus du canton avant son démembrement consistaient 1<sup>o</sup> dans la rente d'un capital de 30,000,000 de francs placés en Angleterre, en Autriche et en Danemark; 2<sup>o</sup> dans les péages qui, pour le pays de Vaud seulement, montaient à 120,000 fr.; 3<sup>o</sup> dans le profit de quatre-vingt-cinq mille quintaux de sel que le gouvernement vendait annuellement aux habitants; 4<sup>o</sup> en dîmes, rentes foncières, ferme des postes et domaines. Aujourd'hui, le revenu se compose d'impôts ordinaires et extraordinaires, et du revenu du trésor de l'état. En 1826, l'impôt foncier des cinq bailliages du Jura a donné 160,171 francs. Le gouvernement bernois s'est réservé, comme autrefois, le monopole du sel. Il existe aussi un impôt sur les liquides qui ne proviennent pas des vignobles du canton; tous les vins, bières et vinaigres sont soumis à une taxe (*ohmgeld*) de 7 centimes 1/2 par pot (mesure de Berne), et qui s'élève à 45 centimes pour les eaux-de-vie.

(2) Troupes d'élites...	7,339 hommes.
Réserve...	4,606
Landwehr...	23,094
Compagnie d'état, gendarmerie, etc.	571
	35,610

(3) Par ordonnance de 1816, les traitements des curés catholiques ont été fixés à 800, 1,000 et 1,200 francs. En outre, les communes sont obligées de leur procurer un presbytère convenable. Le traitement des pasteurs réformés n'est pas plus considérable. Les ministres des deux religions ont d'assez grandes attributions; entre autres, ils sont chargés de la tenue des registres de l'état civil. Tout converti devant se pourvoir d'un nouveau droit de bourgeoisie, on comprend qu'il leur est difficile d'opérer des conversions.

(4) L'histoire des anabaptistes n'est pas très-connue. On sait qu'au XVI<sup>e</sup> siècle ils subirent des persécutions que leurs propres excès semblaient avoir motivées. Ils se partagent aujourd'hui en deux sectes, celle des obertaufer et celle des untertaufer. Les premiers, les plus nombreux, sont très-rigides dans leurs principes, ils n'admettent plus à leur communion tous ceux qu'ils en ont une fois rejetés, ils refusent même de manger à la même table. Ils se lavent les pieds les uns aux autres, communient deux fois par an et prennent au pied de la lettre tous les passages de l'Evangile.

Les untertaufer ne célèbrent la cène qu'une fois par an, à Pâques, et reçoivent dans leur sein, après amende honorable, ceux de leurs frères qu'ils en avaient chassés. Comme les quakers, ils se distinguent par une simplicité de mœurs outrée, ils se tutoient et ne se saluent pas; ils sont scrupuleux observateurs de leur rite, qui est fort

Le gouvernement de Berne ne fait pas un monopole de l'enseignement public, il s'est réservé seulement la surveillance des établissements destinés à l'instruction de la jeunesse. Chaque arrondissement du canton possède deux colléges et un certain nombre d'écoles primaires. Berne, Thun, Délémont et Porentruy possèdent des gymnases entretenus en partie par le gouvernement. On y professe l'histoire, la philosophie, les langues anciennes, l'allemand et le français, et les mathématiques. En outre, la capitale possède une école normale et une académie (1).

Le commerce du canton n'est pas très-considerable, proportionnellement à son étendue et à sa population ; cela tient à deux motifs : l'esprit national ne semble pas porté vers les spéculations industrielles, et d'un autre côté la législation ne paraît pas suffisante pour garantir les entrepreneurs des exigences de l'ouvrier. On trouve néanmoins quelques endroits où l'industrie est florissante, mais il est rare que l'abondance de ses produits donne lieu à des exportations. Nous ferons une exception pour la fabrication des toiles de lin, si active dans l'Emmenthal. Bourgdorff possède une fabrique de rubans de soie. Les fabriques d'indienne de Bienne et de Kirchberg sont renommées. Saint-Imier, Frutigen, Berne et le Simmenthal possèdent plusieurs fabriques de draps ; il y a aussi à Brientz et à Interlacken des fabriques de dentelles de soie noire, en blondes, sous la protection du gouvernement.

La poterie occupe un nombre infini de bras, et cette fabrication est singulièrement favorisée par l'abondance du bois, d'où l'on tire également beaucoup de potasse qui sert à alimenter les verreries du pays.

Les fourneaux de Bellefontaine et d'Untervilliers utilisent le minerai de fer du Jura ; ils fournissaient, à une certaine époque, vingt-trois mille quintaux de fonte par année, et occupaient près de huit cents bras. On fabrique de la tôle à Bellefontaine, et de l'excellent acier à Untervilliers. Bellefontaine possède aussi une manufacture d'armes.

simple : il se compose de quelques prières et d'instructions morales ; ils célèbrent le dimanche, Noël, Pâques, l'Ascension et la Pentecôte. Leurs enfants ne sont baptisés que dans l'âge de raison ; ils ne se marient qu'entre eux ; le mariage est pour eux un lien indissoluble, mais non un sacrement ; ils n'ont point de temples et se réunissent successivement dans la maison de l'un d'eux ; chacune de leurs cérémonies est terminée par un repas. Leurs ministres, tout puissants, sont choisis par la communauté parmi les plus recommandables, et se distinguent en administrateurs (*obelehrer*), en prédateurs (*lehrer*) et en diaires, qui distribuent les aumônes. Leurs prêtres, sans fortune ni rétribution, travaillent comme les autres.

Les anabaptistes sont tous cultivateurs, tisserands ou tourneurs, un petit nombre est propriétaire ; ils ne font jamais de serment, et d'acte encore moins ; un oui ou un non leur suffit. Les pères de famille exercent une autorité vraiment patriarchale, et les anciens décident dans toutes les contestations. Ils savent tous lire et écrire, mais ils n'ont pas d'écoles, et les arts et les sciences sont bannis de la communauté. Ils ne souffrent ni danses, ni jeux, ni lieux de réunion et de plaisir. On ne voit point chez eux d'armes à feu. Ils se laissent croître la barbe du moment qu'ils sont mariés, et sont très-simples dans leurs vêtements, qui ne se joignent qu'à l'aide d'agrafes. Ils sont doux, hospitaliers, serviables. Tout mendiant est chassé. On pense bien qu'ils ne s'informent jamais des affaires politiques ou autres de leurs voisins. Ils n'ont point de journal, et pour ainsi dire point de livres ; leur unique lecture, c'est la Bible et l'Almanach.

(1) Parmi les nombreux établissements du canton, on distingue surtout la maison de bienfaisance, dont M. de Fellenberg est le fondateur, à Hoswill, aux portes de la capitale. Le but du fondateur était de montrer comment les enfants des classes pauvres peuvent, par un bon emploi de leur temps, cultiver leur intelligence et pourvoir à leurs besoins, de sorte qu'à l'âge de vingt ans un jeune homme se trouve avoir reçu une bonne éducation, en état de gagner sa vie, et qu'il a déjà défrayé sa famille de tous les frais de son entretien. L'établissement de M. de Fellenberg contenait une cinquantaine d'élèves il y a dix ans ; depuis cette époque, le nombre en a presque doublé. L'institut d'agriculture que dirige M. de Fellenberg, et qu'il a également fondé, admet des jeunes gens riches de toutes les parties de l'Europe.

Les bailliages du Jura renferment un grand nombre d'usines, où l'on transforme en planche les sapins, dont abonde le pays; ces bois de construction se vendent avantageusement en France. Il est singulier de voir dans l'Emmenthal des maisons entières façonnées en bois par les charpentiers du pays; on leur fait la commande d'une habitation complète comme celle d'un meuble ordinaire; ces maisons se dressent où l'on veut, on peut les voiturer d'un pays à un autre, c'est une sorte d'immeuble portatif et mobile.

L'horlogerie est aussi l'une des branches les plus importantes du commerce bernois. La vallée de Saint-Imier a exporté jusqu'à deux cent dix mille montres de toute espèce, qui rivalisaient de perfection avec celles des fabriques de Paris et de Genève. Le gouvernement a créé récemment un conseil spécial de commerce, et il a institué une exposition des produits de l'industrie nationale (1).

La capitale possède des établissements de prévoyance, dont la bienfaisante influence s'étend sur tout le canton. Il faut citer avant tout la société économique, la mère et le modèle de toutes les sociétés qui, depuis et à son exemple, se sont livrées en Suisse au perfectionnement de l'agriculture. On lui doit la véritable théorie de l'irrigation, l'abolition des pâtures communales, le défrichement de terrains vagues dans beaucoup d'endroits, et un grand nombre d'autres améliorations agricoles. C'est elle qui a rendu fructueuses les expositions des produits de l'industrie nationale, et c'est d'elle que sont sorties la plupart des associations d'utilité publique du canton, telles que : la caisse d'assurance contre les incendies, celle d'assurance mobilière, une caisse générale pour les veuves, une pour les orphelins, et enfin une caisse d'épargnes (2).

La Suisse est renommée dans toute l'Europe pour l'excellence et la bonne tenue de ses routes. Berne, sous ce rapport, se distingue encore parmi ses confédérés. Le gouvernement attache la plus haute importance à leur entretien, qui fait l'admiration des étrangers. Les torrents et les ruisseaux dont elles sont fréquemment traversées ont nécessité la construction d'un grand nombre de ponts en pierre ou en bois, d'une solidité à toute épreuve, bien que la nature du terrain présentât de sérieuses difficultés. Les routes ne sont point pavées, mais seulement ferrées avec une pierre calcaire du pays, qui, réduite en poudre, se durcit et donne au chemin une surface extrêmement unie.

Les communes sont chargées de l'entretien des routes et chemins vicinaux renfermés dans leurs limites; la surveillance en est confiée à des inspecteurs nommés par elles, et à des *voyers* désignés par le gouvernement. Toutes les communes imposent proportionnellement pour le travail les bras de chacun de leurs habitants, suivant la quantité et l'importance des terres qu'il y possède. Cette mesure atteint toutes les classes, depuis les plus riches jusqu'aux plus pauvres. C'est l'idée de Rousseau, que les Bernois ont fait passer dans la pratique; il a dit quelque part : « Je voudrais qu'on imposât toujours les bras des hommes plutôt que leur bourse, et que les chemins, les ponts, les édifices publics, le service du prince et de l'état, se fissent par des corvées, et non à prix d'argent. Cette sorte d'impôt est de toutes la moins onéreuse, celle surtout dont il n'est guère possible d'abuser : car l'argent disparaît en sortant des mains qui le paient; mais chacun voit à quoi les hommes sont employés. Je sais que cette

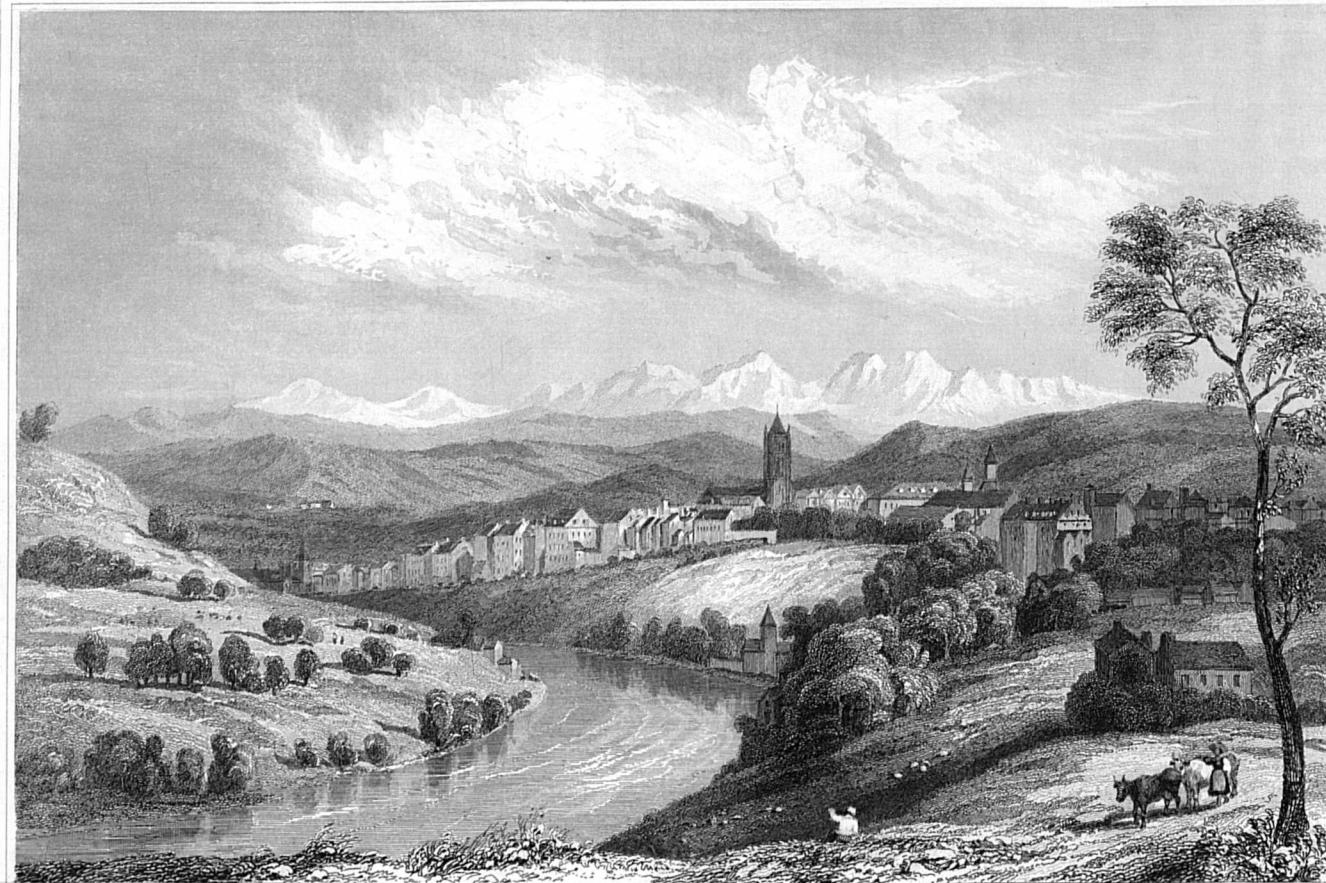
(1) Les poids et mesures sont uniformes dans tout le canton. La livre monétaire vaut 1 fr. 50 c. de France; on la divise en 10 bats, qui chacune valent 9 grappes.

(2) La caisse d'épargne pour les bourgeois de Berne, organisée depuis 1820, reçoit toute mise, depuis 5 bats (15 sous) jusqu'à 2,000 livres suisses.

méthode est impraticable dans les états où règnent le luxe et les beaux-arts, mais rien n'est si facile chez un peuple simple et de bonnes mœurs, et rien n'est plus utile pour les conserver telles. »

Il est temps pour nous et sans doute aussi pour le lecteur de terminer ces renseignements de pure statistique, et de parler de Berne et de ses environs.





Chocarne del.

Ouaaite sc.

## VUE DE BERNE

(BERNE)

## CHAPITRE III.

## La ville de Berne.

La situation de Berne est délicieuse. La ville est bâtie sur un plateau dont les sinuosités de l'Aar font une presqu'île. L'Aar est le fossé naturel de Berne, au nord, au midi et à l'est ; au couchant, la ville s'ouvre vers la plaine. Quant à son dessin intérieur, qu'on se figure trois larges rues parallèles, traversant toute la ville de l'ouest à l'est, et coupées à angle droit par d'autres rues latérales ; de chaque côté se déroule un long ruban de maisons à arcades et à galeries, de sorte qu'on peut parcourir Berne entière sans crainte du soleil ni de la pluie. Au devant de la plupart de ces portiques, on a pratiqué des espèces de trappes qui sont autant d'entrées pour les maisons. Toutes ces maisons sont bâties en pierres de taille, d'une hauteur égale, et terminées par des toits à saillie. Cette uniformité d'aspect, qu'assombrit encore l'architecture gothique des édifices, a fait comparer la ville à un grand couvent. Berne, du reste, a tout ce qu'il faut pour donner l'idée d'une grande ville à des étrangers ; il ne lui manque qu'un peu plus d'habitants. Outre ses édifices, elle a des jardins publics, de belles avenues, des terrasses magnifiques ; mais on n'y rencontre presque personne, si ce n'est les jours de marché.

Nous avons dit que Berne fut fondée en 1192 par Berchtold, duc de Zæringhen, qui choisit à dessein l'emplacement qu'elle occupe pour en faire une place d'armes. Dans les commencements, la ville n'occupait guère que l'extrémité de la presqu'île jusqu'à l'horloge. Alors, à cet endroit, le sol était coupé par des ravins ; plus tard, et à mesure que la population s'accroissait, on recula les limites de la cité ; on en étendit l'enceinte jusqu'à la tour des prisons, et les ravins furent comblés. Plus tard, la ville fut agrandie encore, et d'autant plus que la presqu'île s'élargissait à mesure qu'on s'éloignait de sa pointe ; enfin, en 1346, on enferma cette enceinte par une muraille et un fossé, et, en 1622, on y construisit des fortifications régulières ; ce sont celles qui existent encore d'aujourd'hui.

L'hôtel de ville de Berne est un édifice qui n'a de remarquable que sa destination. La construction en est assez irrégulière et dans le style gothique. Les salles du grand et du petit conseil, à voûte surbaissée, sont ornées de tableaux ; l'un d'eux représente la ville telle qu'elle était en 1587.

La cathédrale, que l'on appelle aussi *la grande église*, commencée en 1421 par Mathieu Ensinger, de Strasbourg, ne fut terminée qu'en 1500 ; sa tour a près de deux cents pieds d'élévation, et comme elle est tronquée à son sommet, on pourrait croire qu'elle n'est point achevée. Les sculptures du portail sont assez bien dans le goût de la renaissance ; cependant elles sont beaucoup moins intéressantes sous le rapport de l'art que comme peinture du temps où elles furent exécutées. La plupart sont autant d'allusions satiriques contre le clergé. Les vitraux du chœur, peints à la même époque, figurent la représentation burlesque du dogme de la transsubstantiation ; on y voit le pape mettant les quatre évangélistes dans un moulin, tandis que le moulin vomit une multitude d'hosties ; un évêque les reçoit dans un calice, et les distribue à la foule des fidèles. Et ce n'est pas seulement sur les sculptures du portail et les peintures des vitraux qu'on retrouve des traces de cet esprit satirique qui dès lors proscritait la réforme ; les stalles destinées aux chanoines dans le chœur sont chargées de pro-



## CHAPITRE III.

## La ville de Berne.

La situation de Berne est délicieuse. La ville est bâtie sur un plateau dont les sinuosités de l'Aar font une presqu'île. L'Aar est le fossé naturel de Berne, au nord, au midi et à l'est ; au couchant, la ville s'ouvre vers la plaine. Quant à son dessin intérieur, qu'on se figure trois larges rues parallèles, traversant toute la ville de l'ouest à l'est, et coupées à angle droit par d'autres rues latérales ; de chaque côté se déroule un long ruban de maisons à arcades et à galeries, de sorte qu'on peut parcourir Berne entière sans crainte du soleil ni de la pluie. Au devant de la plupart de ces portiques, on a pratiqué des espèces de trappes qui sont autant d'entrées pour les maisons. Toutes ces maisons sont bâties en pierres de taille, d'une hauteur égale, et terminées par des toits à saillie. Cette uniformité d'aspect, qu'assombrit encore l'architecture gothique des édifices, a fait comparer la ville à un grand couvent. Berne, du reste, a tout ce qu'il faut pour donner l'idée d'une grande ville à des étrangers ; il ne lui manque qu'un peu plus d'habitants. Outre ses édifices, elle a des jardins publics, de belles avenues, des terrasses magnifiques ; mais on n'y rencontre presque personne, si ce n'est les jours de marché.

Nous avons dit que Berne fut fondée en 1192 par Berchtold, duc de Zæringhen, qui choisit à dessein l'emplacement qu'elle occupe pour en faire une place d'armes. Dans les commencements, la ville n'occupait guère que l'extrémité de la presqu'île jusqu'à l'horloge. Alors, à cet endroit, le sol était coupé par des ravins ; plus tard, et à mesure que la population s'accroissait, on recula les limites de la cité ; on en étendit l'enceinte jusqu'à la tour des prisons, et les ravins furent comblés. Plus tard, la ville fut agrandie encore, et d'autant plus que la presqu'île s'élargissait à mesure qu'on s'éloignait de sa pointe ; enfin, en 1346, on enferma cette enceinte par une muraille et un fossé, et, en 1622, on y construisit des fortifications régulières ; ce sont celles qui existent encore aujourd'hui.

L'hôtel de ville de Berne est un édifice qui n'a de remarquable que sa destination. La construction en est assez irrégulière et dans le style gothique. Les salles du grand et du petit conseil, à voûte surbaissée, sont ornées de tableaux ; l'un d'eux représente la ville telle qu'elle était en 1587.

La cathédrale, que l'on appelle aussi *la grande église*, commencée en 1421 par Mathieu AEnsinger, de Strasbourg, ne fut terminée qu'en 1500 ; sa tour a près de deux cents pieds d'élévation, et comme elle est tronquée à son sommet, on pourrait croire qu'elle n'est point achevée. Les sculptures du portail sont assez bien dans le goût de la renaissance ; cependant elles sont beaucoup moins intéressantes sous le rapport de l'art que comme peinture du temps où elles furent exécutées. La plupart sont autant d'allusions satiriques contre le clergé. Les vitraux du chœur, peints à la même époque, figurent la représentation burlesque du dogme de la transsubstantiation ; on y voit le pape mettant les quatre évangélistes dans un moulin, tandis que le moulin vomit une multitude d'hosties ; un évêque les reçoit dans un calice, et les distribue à la foule des fidèles. Et ce n'est pas seulement sur les sculptures du portail et les peintures des vitraux qu'on retrouve des traces de cet esprit satirique qui dès lors présageait la réforme, les stalles destinées aux chanoines dans le chœur sont chargées de gro-

tesques figures de bois ; l'une d'elles représente un père capucin ouvrant un trictrac qui a la forme d'un missel.

Après la cathédrale on distingue à Berne trois autres églises remarquables à différents titres : l'*église française*, desservie par des dominicains, et affectée au culte catholique romain. On y adorait jadis une Vierge miraculeuse placée sur le côté latéral au couvent ; c'est dans ce couvent que l'empereur Sigismond fut magnifiquement traité en 1414, et que séjournait en 1418 le pape Martin V, à son retour du concile de Constance. Outre une suite immense, il emmenait avec lui une vingtaine de cardinaux et évêques. Pour nourrir et défrayer tout ce monde, la ville de Berne présenta à sa sainteté cent vingt-cinq boisseaux de blé, quarante d'avoine, huit chars (1) de vin du Rhin et quarante moutons, sans compter la volaille, le poisson et les fruits.

L'*église du Saint-Esprit*, plus souvent appelée *église de l'hôpital*, est l'ouvrage d'un architecte bernois du dernier siècle, Nicolas Schildknecht. L'architecture en est élégante et noble. Quant à l'église de la Nydeck, située tout en haut de la montée qui termine la ville au levant, il n'y a rien à en dire. Toutes ces églises sont garnies de stalles et de bancs en bois de chêne, marqués au chiffre de leurs possesseurs.

Les bâtiments où sont réunis le musée, le cabinet d'histoire naturelle, la bibliothèque et l'académie, n'ont rien de frappant par leur magnificence, mais leur disposition est heureuse. La bibliothèque possède une collection de manuscrits hébreux, grecs et latins, qui appartiennent au père Daniel. Dans une des salles voisines, on voit une riche collection d'armes et de costumes des insulaires de la mer du sud. C'est un don de Jean Weber, notre compatriote, attaché en 1776 comme dessinateur à l'expédition du capitaine Cook. Ce musée, ouvert à toute heure aux étrangers, renferme plusieurs salles ; celles du rez-de-chaussée contiennent des collections d'antiquités, de fossiles, de minéraux, et les salles de l'étage supérieur regorgent de productions indigènes. Presque tous les quadrupèdes et les oiseaux de la Suisse y sont réunis, soigneusement empaillés. On vous montrera là, entre autres dépouilles, celle du chien Burry, un de ceux que dressent les religieux du Saint-Bernard et qu'ils envoient à la découverte des voyageurs égarés dans les neiges de leurs montagnes. On raconte que ce noble animal, à qui tant de personnes durent la vie, fut tué par un voyageur qu'il cherchait à entraîner vers l'hospice. Dans la même salle, sont exposés les bas-reliefs de plusieurs parties de la chaîne des Alpes, travail prodigieux que l'on doit à M. Wyttensbach ; on y voit aussi les portraits des avoyers de la république et celui de Haller.

L'académie compte aujourd'hui plusieurs hommes des plus distingués parmi ses professeurs, il nous suffira de citer les noms de MM. Schnell, Herzog, H. Mohl, W. Snell, Siebenpfeiffer ; Berne a eu peu de célébrités dans les sciences et dans les lettres qui ne se rattachent à son académie, et s'il avait pu exister jamais dans notre académie une littérature nationale, Berne, de toutes les villes suisses, est sans doute celle qui en eût été le siège et le centre naturels. Laissons à un plus habile que nous le soin de faire pressentir pourquoi cette littérature n'a pu exister ; voici ce que dit M. de Bonstetten dans ses *Souvenirs*. « La société de Berne fut toujours un composé de mœurs françaises et allemandes, entées sur un fond national ; tout ce qui était forme, comme modes et manières, était français ; le langage aussi se faisait français tant qu'il pouvait. Au milieu du siècle dernier, on ne connaissait point à Berne la littérature allemande, qui ne faisait que de naître ; mais nous avions d'allemand

(1) On désigne par là la charge d'une voiture.

toute la partie scientifique de nos pensées. Le troisième élément, l'élément national, se faisait sentir dans le langage, qui est tellement demeuré arriéré, que l'allemand bernois est resté inintelligible aux Allemands de l'Allemagne. Il y a entre le bernois et l'allemand à peu près la même distance qu'il y a entre le provençal et le français. Dans la haute société, l'allemand bernois était lardé de locutions et de phrases françaises. Quant à ce qui regarde la pensée bernoise, ainsi que je l'ai dit, tout ce qui était scientifique était allemand, et tout ce qui tenait au domaine de l'imagination était français. Nos meilleurs magistrats firent toujours leurs études en Allemagne; ce qui a manqué, c'étaient des moyens suffisants d'instruction placés à Berne même. »

Le premier de tous les établissements de charité de Berne, c'est le grand hôpital ou *hôpital des bourgeois*. Son nom dit assez quelle est sa destination. C'est une retraite pour les indigents qui sont *bourgeois* de la ville; mais le temps, l'accroissement des lumières et l'esprit de charité si remarquable chez les Bernois, ont élargi le cercle de cette destination primitive. Aujourd'hui le grand hôpital n'est pas seulement ouvert à quelques infortunes privilégiées, ce n'est pas seulement l'asile de quelques misères à part; les malades y sont admis, à quelque condition qu'ils appartiennent. En outre, des citoyens de tous les rangs tombés dans l'indigence y trouvent la table et le lit assurés à leurs vieux jours, moyennant une modique rétribution annuelle. La ville de Berne s'est montrée dans ces derniers temps plus généreuse encore; un règlement récent oblige l'établissement à recevoir et à secourir les étrangers pauvres, les ouvriers nécessiteux; à ceux-ci on procure les moyens d'attendre de l'ouvrage, on donne aux autres la facilité de regagner leur pays. L'édifice, dont l'architecture simple est appropriée à sa destination, a une façade remarquable; ses dimensions sont imposantes. Il occupe un espace de deux cents pieds de longueur sur une largeur de quatre-vingt-dix. Ses parties les plus reculées servent de prison aux détenus pour délits correctionnels. Autrefois c'était une prison d'état.

Il y a dans la ville un autre hôpital dit *Hôpital de l'Ile*, nom qui lui vient des religieuses, ses fondatrices. Les *sœurs de l'Ile* habitaient un couvent situé dans un petit îlot que forme l'Aar, à quelque distance de la ville. Lors du siège de Berne, en 1288, par l'empereur Rodolphe de Hapsbourg, elles cherchèrent un refuge dans Berne, et bâtirent une maison sur l'emplacement même qu'occupe maintenant l'hôpital. Cet hôpital est un des plus riches et des mieux dotés de la Suisse. Il admet jusqu'à mille malades, et entretient à ses frais ceux de ses convalescents qui ont besoin des eaux de Baden.

Parmi les établissements publics d'un autre ordre, on remarque le *grenier d'abondance*, et la *maison de force et de correction*. C'est tout à la fois une prison et une maison pénitentiaire. Chaque matin, ceux des criminels condamnés aux travaux publics sont employés au nettoyage des rues. C'est un triste spectacle, au milieu du bien-être de la population, que celui de ces malheureux attelés pèle-mêle, hommes et femmes, comme des bêtes de somme à l'ignominieux tombereau, serrés au cou par un carcan de fer, et s'acquittant aux yeux de tous de leur pénible tâche. Des voix généreuses se sont élevées déjà pour réclamer en faveur de ces malheureux dont on agrave le supplice, en les exposant ainsi aux regards de leurs concitoyens. N'y a-t-il donc pas d'autres endroits du canton où ils pourraient être employés aussi utilement? Ne pourrait-on pas leur éviter une honte nouvelle et journalière qui tourne au détriment de leur repentir, qui peut même le rendre impossible? Nous souhaitons vivement que notre réclamation soit entendue des dignes magistrats de Berne, d'autant plus que

nous croyons exprimer ici les vœux formés par l'immense majorité de nos concitoyens. C'est payer trop cher la propreté de nos rues.

Cette propreté et cette bonne tenue, si vantées par les étrangers, et si dignes de l'être, prêtent un nouveau charme aux autres embellissements de la ville. Plus de vingt fontaines alimentées par des cours d'eau naturels entretiennent la fraîcheur et servent aux usages domestiques. Au milieu de leurs bassins circulaires s'élèvent de petits obélisques, surmontés de statues, statues de guerriers ou de magistrats. Dans le nombre il y a des personnages bibliques. L'un de ces personnages, le saint roi David, orne le sommet de la fontaine qui fait face à la tour de Goliath ; le roi juif est représenté au moment de l'action qui le rendit célèbre ; il balance dans sa main la fameuse fronde, et à la direction de ses regards il est facile de reconnaître qu'il ajuste la figure colossale sculptée dans une niche de la tour. Cette figure fut jadis un saint Christophe, que la volonté populaire transforma en Goliath, métamorphose qui date de l'époque de la réforme.

Après les fontaines, les promenades. Les longues rues de Berne, le profil grisâtre et carré de ses maisons, l'uniformité de leurs lignes régulières, n'offrent pas, nous l'avons dit, un ensemble fort pittoresque, à moins que la population ne vienne prêter à ces constructions monotones l'animation de sa physionomie. Il est cependant certaines parties de la ville, et ce sont les promenades, où Berne s'embellit de tout le prestige du paysage qui l'environne : tableau changeant et désordonné, mais toujours grandiose et admirable, et dont il est impossible de suivre toutes les phases et de constater toutes les variations ! Dans nul autre endroit de la ville, et l'on pourrait dire du canton, ce spectacle n'est plus imposant et plus beau que lorsqu'on en jouit sur la principale terrasse de la ville. Laissons s'exprimer à ce sujet une plume plus habile que la nôtre.

« C'est un spectacle, dit M. Stapfer, dont tous les instants sont marqués par un changement de scène. Du midi à l'ouest, et à la distance de quinze lieues, l'horizon est terminé par une dentelure hardie, dont les différents plans s'entrecoupent, se croisent et semblent jouer les uns derrière les autres ; toutes les teintes imaginables se succèdent sur ces hauteurs jusqu'au moment où la chaîne entière des Alpes centrales, naguère éclatante de feu et de pourpre, ne présente à l'entrée de la nuit qu'une immense suite de nuages pâles et lrides. Les amateurs les plus enthousiastes des vues de montagnes sont aussi les plus avides de nomenclatures, ils semblent ne jouir pleinement des tableaux qui se déploient à leurs regards que lorsqu'ils savent appliquer des noms à chacune des pointes de rochers et des sinuosités de terrain qui entrent dans leur composition ; ils ont à cela les mêmes motifs qui portent les botanistes et les simples amateurs de plantes à s'occuper de la terminologie de leur science. Si vous n'êtes pas bien orienté ou prévenu de l'étendue de l'horizon visuel, et qu'un homme, expert dans la connaissance des localités, ne vous dirige pas dans l'examen des parties qui composent l'ensemble de cette magnifique scène, vous croirez contigus des rochers séparés par un lac, vous considérerez comme formant un seul et même massif ce qui appartient à des chaînes différentes. C'est une confusion qu'il est impossible d'éviter à la première vue, et qui nuit à l'impression générale du tableau ; elle rapetisse le cadre, elle nous fait perdre une foule de beautés de détail, et mal juger les effets les plus merveilleux à observer, ceux de la lumière et des ombres. »

Cette terrasse, qui touche à la cathédrale, occupe la partie la plus élevée d'une colline qui s'avance en forme de pointe sur le fleuve. Au premier aspect, la vue s'arrête sur la chaîne des glaciers de l'Oberland ; cette chaîne étendue, bien que située à une distance de

dix lieues, semble s'élever brusquement de la plaine voisine; il faut une attention obstinée pour que l'œil lui rende ses proportions naturelles et la replace à la distance convenable. La hauteur de la muraille qui ferme la colline du côté du midi n'a pas moins de cent vingt pieds d'élévation; une inscription, gravée sur le parapet, est destinée à perpétuer le souvenir d'un accident miraculeux qui arriva là, il y a cent cinquante ans. Un étudiant essayait sur la terrasse un cheval ombrageux; l'animal, effrayé par les camarades de son cavalier, s'emporta tout-à-coup et franchit le parapet; précipité d'une aussi grande hauteur, le cheval resta sur la place, le jeune homme, blessé grièvement, survécut à sa chute (1). Il n'y a pas très-long-temps qu'une malheureuse femme, condamnée aux travaux publics, voulant se soustraire à son malheureux sort par la fuite ou plutôt par la mort, se précipita du haut du même parapet; elle fut tuée raide. Cette promenade est ombragée de beaux marronniers; celle des *petits remparts*, plantée de tilleuls, est plus étendue; à l'entrée, une place dégarnie d'arbres laisse la jouissance d'une vue magnifique, celle de la chaîne des Hautes-Alpes, qui se développe devant vous en amphithéâtre; on dirait un escalier gigantesque dont chaque marche est une cime de montagne, et qui cache dans les nues ses derniers échelons, entre autres, le Finsteraarhorn et la Jungfrau (2).

Voulez-vous goûter en entier le charme de ce spectacle? Allez à quatre heures du matin, l'été, et attendez le lever du soleil sur toute cette scène. D'abord, tout semble enveloppé d'ombre et de silence, si ce n'est l'Aar dont les flots grondent, dont la cascade mugit; la ville dort à vos côtés: on dirait une cité sans habitants, une autre Herculaneum perdue, non dans les cendres, mais dans la brume. Mais bientôt l'aurore s'annonce; à l'horizon, le Finsterraahorn, le premier, sort de cet océan de brouillard, puis la Jungfrau découvre son front vierge, et montre à vos regards ses contours blancs et gigantesques. Puis, tout-à-coup, aux rayons du soleil, s'illuminent les géants moyens de la chaîne, le Schreckhorn et l'Eiger; si votre vue est bonne, votre regard subtil, vous pourrez suivre et constater de haut en bas les gradations du crépuscule et les envahissements de la lumière; vous saisierez un à un et comme au passage chacun des acteurs de cette scène grandiose et muette. L'ordre s'établira dans ce chaos, vous distinguerez les séries de montagnes, les affinités de rochers, la concordance des glaciers, et quand le soleil, découvrant son disque entier, illuminera tout le paysage, vous comprendrez mieux l'ensemble de cette vaste perspective, parce que vous aurez assisté en quelque sorte à l'enfantement de chacun de ses détails.

A propos des curiosités de Berne, il est impossible d'oublier ses fameux ours. L'ours figure dans l'étymologie du nom de la ville, dans l'histoire de sa fondation, et jusque sur son écu. De mauvais plaisants se sont égayés à ce sujet, comme si l'introduction d'un quadrupède dans les armes d'une ville pouvait jeter du ridicule sur le caractère de ses habi-

(1) L'accident arriva le 15 mai 1654. L'étudiant s'appelait Théobald Weinzapfli: il est mort pasteur dans un village des environs, à l'âge de soixante-trois ans.

(2) Dans son excellent ouvrage, M. Ebel a consigné les renseignements suivants au sujet des excursions que les voyageurs ne manquent pas de faire en allant visiter cette promenade. « Elle offre deux chemins différents pour rentrer en ville: l'un conduit, par une allée percée dans un bois de sapins, à *Reichenbach*, l'ancien séjour des d'Erlach. De Reichenbach on peut, en passant par *Worblaufen*, revenir à Berne en une heure de marche, sinon l'on y rentre par le *Pont-Neuf*. L'autre chemin, que l'on trouve sur la gauche, à l'extrémité de l'Enge, mène d'abord dans la forêt de *Bremgarten*; de là on regagne Berne par la grande route. Les hauteurs du *Stalden* et les belles allées d'arbres qui bordent les grands chemins de *Soleure* à gauche, et de *Thun* à droite, offrent de superbes sites, d'où les regards se promènent sur la ville et sur ses environs. En sortant par la porte inférieure, on suit la rive de l'Aar; on peut aller aussi jusqu'à *Ostermanningen* visiter les carrières de la ville. »

tants ; ces savants persifleurs ont oublié la louve de Rome et les oies de son Capitole. Berne fait aujourd'hui pour ses ours ce que jadis les Romains faisaient pour leurs oies, mais par un autre motif ; les ours (mâle et femelle) nourris aux frais de la cité, dans les fossés qui touchent à la porte d'Aarberg, sont pour elle un souvenir de son origine ; et, mieux encore, ils rappellent à la cité ses vieux exploits, les luttes et les triomphes de ses ancêtres et de son fondateur. On pense bien que ces animaux ont leur légende ; cette légende rapporte ceci d'essentiel, c'est qu'à l'époque où la ville fut bâtie par Berchtold de Zæringhen, le fondateur la nomma Berne (*bær*, en allemand, signifie ours, nous l'avons déjà dit), au retour d'une chasse où il avait tué quantité de ces quadrupèdes.

Dans les guerres du moyen-âge, l'ours de Berne devint célèbre ; il fut chanté par Weit-Weber, et il a toujours figuré dans les refrains populaires. L'anecdote relative à Berchtold de Zæringhen n'explique peut-être pas suffisamment la cause de tant d'honneurs et de soins prodigues à la postérité de ces animaux, mais il ne faut pas demander un sens bien raisonnable aux fables trouvées dans le berceau des peuples.

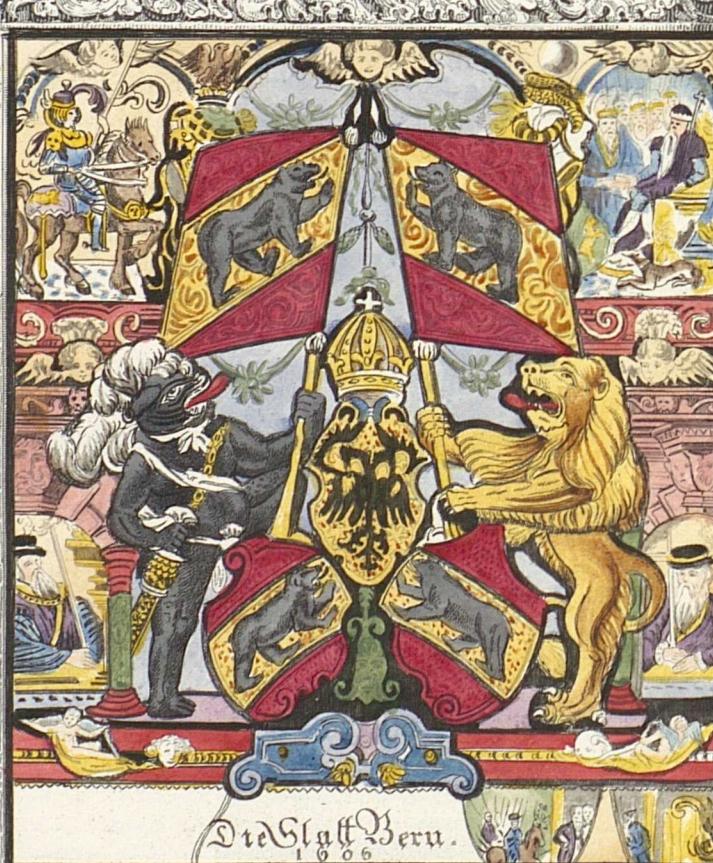
Lors de la révolution française, l'armée qui, sous les ordres du général Brune, pénétra dans Berne, lui enleva ses ours comme un trophée de plus. Un de ces animaux s'est rendu célèbre à Paris, au Jardin-des-Plantes ; c'était l'ours *Martin*. Si l'on avait connu sa généalogie, cette célébrité eût été plus grande encore. *Martin* descendait en ligne directe d'un couple donné aux Bernois par Réné, duc de Lorraine, dans le XV<sup>e</sup> siècle. Les deux ours qui posent aujourd'hui à Berne, pour les curieux, n'ont pas pour eux le mérite d'une origine aussi bien constatée, mais ce sont des prodiges sous d'autres rapports ; le mâle pèse cinq cent quarante livres, et la femelle quatre cent quatre-vingt-dix.

Laissons ce sujet, et parlons plus sérieusement. La physionomie morale d'une ville est plus intéressante à étudier que la nomenclature de ses édifices, de ses promenades et de ses rues.

Le premier trait de cette physionomie à signaler, c'est que le peuple bernois est heureux, et ce que nous disons ici du bien-être de toutes les classes à Berne, s'applique encore aux autres parties du canton ; il est impossible de le parcourir sans être frappé de l'air de contentement, de l'expression d'indépendance et même de fierté qui brille sur le visage des paysans. Un étranger, dont on ne saurait suspecter la véracité (M. Simond), l'a constaté avant nous. Il est vrai qu'on ne paie presque point d'impôts, et que la justice est moins boiteuse qu'en tout autre pays du monde. Une circonstance qui honore extrêmement les Bernois, c'est qu'après tant de troubles et de dissensions civiles, on ne compterait peut-être pas maintenant dix individus retenus en prison pour délits politiques. Nos collaborateurs ont fait déjà la même remarque, ou ils la feront en l'appliquant à nos autres confédérés. Sans aller bien loin, nous trouverions un puissant gouvernement voisin auquel on ne saurait adresser le même éloge. Il y a un proverbe indien qui dit : « Prisons vides, greniers pleins et bêches luisantes, c'est le meilleur indice de la prospérité d'un peuple et de la douceur de son gouvernement. » On peut l'appliquer hardiment au canton de Berne.

Ce n'est pas qu'il ne subsiste encore ici quelque hostilité secrète entre la classe gouvernante et la classe dite autrefois sujette ; il faut beaucoup de temps pour effacer et combler les lignes de démarcation que cinq siècles ont creusées dans les profondeurs de notre état social. Dans les anciens temps, l'esprit public à Berne fut presque exclusivement un esprit militaire, cela même était nécessité par les circonstances ; il devenait inévitable que son gouvernement fût tout entier entre les mains de l'aristocratie. Ce qui serait une grande inconséquence

# Armoiries de Berne.





aujourd'hui, était la loi normale et la justice de l'époque. Les nobles avaient fondé Berne, ils la protégeaient contre l'ennemi, ils possédaient la force et le droit, ils s'adjudèrent le pouvoir. « Cependant, dit M. de Bonstetten, l'aristocratie de Berne fut, dès son origine, tempérée par le régime municipal des tribus. Dans les premiers temps de la république, la ville était le rendez-vous de la petite noblesse répandue dans les environs; la population de la ville était toute industrielle et plébéienne. Peu à peu les nobles vinrent se fixer dans l'intérieur de la cité, où ils se réunirent avec les industriels divisés en tribus. La noblesse domina les tribus, et bientôt s'associa à elles pour composer une aristocratie bourgeoise, où l'esprit d'ordre et de justice vint s'allier à l'élevation des sentiments et à l'esprit militaire de la noblesse, *toute stationnaire au-dedans et toujours active au-dehors.* »

Aujourd'hui, cet état de choses a bien changé, et cela devait être; la masse des citoyens est entrée pour une plus grande part dans le gouvernement, mais l'aristocratie, et cela est tout naturel, n'en a pas moins conservé le souvenir et presque les habitudes de son passé: la société de Berne s'en ressent. Les nuances qui séparent l'aristocratie héréditaire de l'aristocratie élective, en possession des emplois, sont encore très-reconnaissables; heureusement les mœurs se sont faites à cela, et personne n'en souffre, ce qui est l'essentiel. On ne saurait exiger, sans injustice, que le patriciat bernois se dépouillât des souvenirs, inoffensifs aujourd'hui, qui ont fait sa gloire et celle du pays (1).

D'ailleurs, il faut dire qu'on s'est beaucoup exagéré dans ces derniers temps la décadence de l'aristocratie bernoise, décadence imputable, dans tous les cas, à d'irrésistibles événements européens connus de tous. Aujourd'hui encore, l'énumération serait longue des personnages distingués dans tous les genres qui appartiennent à cette vieille aristocratie.

Pour donner une idée des mœurs et de la législation bernoise, nous n'avons pas besoin de recourir à de longues dissertations, qui s'éloigneraient sans doute de l'esprit et du but de cet ouvrage; quelques renseignements particuliers suffiront.

Les mœurs de la population bernoise ont été flétries dans plus d'un ouvrage officiel; les étrangers, surtout, ne l'ont guère ménagée. Peut-être leur récit, fait évidemment sur des ouï-dires, avait-il un côté vrai en l'appliquant aux mœurs d'une partie de la société d'il y a cinquante ans; mais d'autres temps, d'autres mœurs. Il y avait jadis dans la partie basse

(1) Il y a dans les souvenirs de M. de Bonstetten une page qui peut jeter quelque jour sur quelques-unes des causes de la décadence du patriciat bernois. Nous la citons volontiers; le lecteur ne doit pas cependant oublier que c'est un patricien, et un patricien aigri, qui parle :

« On donnait alors (en 1760) le nom d'*éducation* à quelques leçons de grammaire et de belles-lettres qu'on faisait prendre aux enfants; les parents ne s'occupaient de leur moral qu'en cas de plainte; à cinq heures, toute leçon finissait, l'heure du congé était l'heure de la liberté parfaite, qui durait jusqu'au souper. Aucun enfant patricien n'allait aux écoles publiques, uniquement réservées aux étudiants en théologie. Le professeur de droit était un patricien; il donnait ou ne donnait pas de leçons, suivant sa fantaisie. Sa place était une sinécure.

« Dans les heures de liberté, nous nous abandonnions à nos goûts sans aucun contrôle. Cette vie de sauvage était sans grands inconvénients jusqu'à l'âge de quatorze ans; jusqu'alors notre vie était un composé de mots sans idées, de leçons au hasard, et de relations avec des amis, qui, le plus souvent, se tenaient dans les rues. Quel exemple qu'une telle éducation! Pour nous patriciens, les professeurs étaient au niveau de gens de métier; nos parents nous devenaient étrangers. Aucune leçon de dessin ni de musique n'occupait nos loisirs, le monde et l'avenir nous demeuraient inconnus: rien n'arrivait à nous de ce qu'il importe de savoir ou de penser à tout âge. J'ai frémi toute ma vie au souvenir de mon existence d'alors; il faut dire les faits: Une douzaine de mes camarades furent conduits avec moi, par un jeune homme plus âgé que nous, à la *matten* (lieu de débauche). Ce que j'y vis se présentait à moi sous un aspect tellement hideux, que, la porte se trouvant fermée, je sautai par la fenêtre et regagnai en toute hâte la maison... Mon père me demanda, d'un air ému, ce que j'avais; je ne lui cachai rien, le suppliant de me faire sortir de Berne: il m'embrassa tendrement et m'envoya à Yverdun.

de Berne un lieu infâme, dont l'ignominieuse célébrité semble avoir enveloppé d'autres parties de la ville dans la même réprobation ; mais un esprit sensé n'attribuera jamais aux Bernois d'aujourd'hui les mœurs des anciens visiteurs de la *matten*. On citerait peu de villes, même en Suisse, où la société soit plus décente, où le bon accord des familles soit plus frappant, où l'intervention des tribunaux soit plus rarement invoquée. La loi autorise la recherche de la paternité, et sur le serment de la femme trompée, le séducteur est constraint à fournir une pension alimentaire à l'enfant (1).

L'esprit de société est très-animé ici ; les événements et les variations politiques ont introduit beaucoup de diversité dans les opinions, mais cela ne va pas jusqu'au fanatisme et à la haine. M. Simond exagère beaucoup quand il dit que la politique divise l'intérieur de chaque famille. Les femmes, modestes et réservées, s'occupent de leurs enfants et de leurs maris, et leur influence suffirait pour apaiser des dissensions entre parents.

Les Genevois ont reproché souvent aux Bernois un esprit hautain et le goût des distractions fuites ; à Berne, on trouve les Genevois importants et tracassiers. Du reste, les deux peuples s'estiment : il serait impossible qu'il en fût autrement. Ici, la société, beaucoup moins nombreuse qu'à Genève, est jugée, par les étrangers, plus simple dans ses manières et tout-à-fait sans prétentions. Il y a peu ou point de coteries ; en général, les étrangers sont accueillis avec bienveillance. Il est des familles, et ce sont les plus illustres, qui ne craignent point de s'avouer pauvres : pauvreté digne et honorable, si l'on songe aux circonstances qui l'ont causée ; aussi, la richesse seule n'a-t-elle pas ici la considération qu'elle obtient dans d'autres pays. Il est vrai de dire que les grandes fortunes sont rares ; les revenus des personnes les plus considérables n'excèdent pas 30,000 fr. Peu de fêtes fastueuses, peu d'amusements nocturnes, mais beaucoup de petites réunions, de temps à autre le spectacle (allemand), et puis la promenade ou la lecture, telles sont les distractions bernaises. Avec une pareille conduite, un peuple ne saurait guère gâter et perdre ses mœurs, ou, les ayant perdues, il les retrouverait.

Le gouvernement attache beaucoup d'importance aux *bourgeoisies*, qui sont héréditaires, et dont l'organisation date de 1690. Le même individu peut être bourgeois de plusieurs lieux.

« Le grand mal de l'aristocratie, ce qui accusait sa décadence, on le voit, c'était l'oisiveté de la jeunesse patricienne, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à l'âge d'entrée au grand conseil, c'est-à-dire trente ans. Qu'on se représente une jeunesse de petits souverains oisifs, réunis dans la même ville, tous élevés dans l'idée de la supériorité de leur race, imbus du sentiment qu'on devait du respect à leur personne, quels que fussent leur mérite et leurs mœurs, méprisant le commerce et les soucis de l'industrie, n'aimant les sciences, la pensée et les exercices de l'esprit que comme choses de luxe, tous livrés à leurs fantaisies et à leurs plaisirs ; qu'on se représente une pareille jeunesse, et on sentira tous les dangers pour l'honneur et l'avenir de la caste à laquelle elle appartient, de la laisser dans l'oisiveté, livrée à tous ses caprices et à tous ses penchants.

« Un gouvernement à priviléges ne cherche qu'à se conserver, au lieu de suivre les pas de la civilisation en suivant les progrès de l'esprit ; il redoute toutes les nouveautés, et tous ses efforts sont tournés vers leur répression. De là, chez les uns une grande tiédeur pour le savoir, et une haine décidée chez les autres. L'activité de l'âme ayant sa mesure donnée, tout ce qu'elle n'emploie pas au bien est voué au mal. Dans les pays où la culture de l'esprit n'a point d'encouragement, ce sont les sens qui dominent ; et, par les goûts sensuels, on arrive bientôt aux plus grands excès, et dans tous les genres.

« En outre, l'oisiveté de la jeunesse patricienne bernoise faisait naître le goût du service étranger, qui dans les régiments capitulés n'était qu'une nouvelle forme de l'oisiveté. Le service perpétuit l'oisiveté, et, *vice versa*, l'oisiveté perpétue le service. »

(1) Celles de ces infortunées créatures qui restent aux frais de la commune, faute de moyens aux parents pour les élever, sont adjugées au rabais à des familles qui s'en chargent.

Tout bourgeois nécessiteux a droit à des secours ; celui qui se conduit mal peut être déchu de son droit de bourgeoisie par le conseil communal, ce qui entraîne l'exil, s'il n'a pas de moyens de subsistance ; un prodigue est mis en tutelle. Un homme qui reçoit des secours ou qui, dans son enfance, a été mis en apprentissage par la commune, ne peut se marier sans le consentement du conseil communal. Le consistoire ou *tribunal matrimonial* décide en premier ressort sur toutes choses qui intéressent les mœurs ; il y a appel en première instance, puis finalement à la cour suprême. Une pareille institution fait également honneur aux lumières des magistrats qui l'ont établie, et au bon sens du peuple qui s'y soumet.

Berne a eu et possède encore une foule d'hommes célèbres dans presque toutes les branches des connaissances humaines ; mais, comme l'a fort bien dit M. Stapfer dans des pages aussi bien pensées qu'habilement écrites, une circonstance particulière a contribué à paralyser l'activité littéraire des Bernois. La langue en usage est un patois mêlé de mots français et d'expressions empruntées à l'allemand ; le fond est un dialecte énergique, d'une rudesse naïve, en quelque sorte consacré par l'usage des tribunaux et du grand-conseil. Les hommes éminents de ces conseils usaient de cette langue sans préparation ni recherche d'élégance ; ils improvisaient : aussi, rien dans leur langage ne rappelait les formes et la pureté de la langue écrite ; tout ce qui, d'ailleurs, eût révélé l'intention littéraire, aurait sûrement dépayssé l'auditoire, il n'aurait pas reconnu dans l'orateur le dépositaire et l'organe des traditions et de la sagesse des aïeux ; en un mot, tout écrivain de profession étant regardé comme innovateur, la carrière des lettres s'en ressentait, on l'estimait peu. Ceux qui jouissaient d'une certaine considération la devaient à leur position, à leur caractère personnel, et non à leurs ouvrages. D'ailleurs, la littérature bernoise ne pouvait produire l'unité d'impression et d'effet indispensable à toute littérature, puisqu'elle était écrite en trois langues et s'adressait à trois publics différents. Les hommes d'académie, les savants écrivaient et parlaient quelquefois en latin (1). Des littérateurs proprement dits, les uns s'exprimaient en allemand, les autres se servaient de la langue française ; parmi ces derniers, il faut citer M. de Bonstetten, écrivain ingénieux et fin, d'une grâce attique, d'une instruction forte, d'une portée peu commune. On lui doit une foule d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Voyage dans le Latium, l'Homme du nord et l'homme du midi*, et *Mes Souvenirs*, livre écrit avec l'élégante simplicité et le gracieux sans façon d'un homme du monde, mais qui n'en a pas moins un double mérite littéraire et historique. M. de Bonstetten, mort en 1832, dans un âge avancé, appartenait et à notre siècle et au XVIII<sup>e</sup>, dont il reproduit avec un égal bonheur la physionomie dans ses ouvrages (2).

(1) Pour ne citer qu'un exemple, la *Physiologie* de Haller et la préface de son ouvrage sur les plantes de la Suisse sont écrites en latin.

(2) Nous ne résistons pas au plaisir de citer deux brillants morceaux de M. de Bonstetten ; le lecteur ne les jugera pas déplacés ici, car outre l'agrément et la couleur du style, on peut les regarder comme reproduisant exactement partie des mœurs et du caractère bernois à l'époque où l'auteur les écrivit.

M. de Bonstetten raconte d'abord sa première entrevue avec le chef du gouvernement, au moment de son entrée au grand conseil. « J'étais pénétré de respect pour l'avoyer d'Erlach, qui présidait le grand conseil avec beaucoup de dignité. Je venais d'être nommé vice-bailli du Gessenay, et j'allais gouverner un district important, où tout était nouveau pour moi. Tout frais émoulu de l'étude que j'avais faite à Genève, de Tacite, Montesquieu et Machiavel, j'étais vivement préoccupé de mes nouvelles fonctions, quand l'avoyer, mon parent, me fit inviter à venir le voir. Du moins, me dis-je, je vais recevoir de précieuses directions. Un magistrat de si grande expérience va me donner les conseils dont j'ai besoin ; je vais enfin être initié dans les secrets du gouvernement ! Je me rends donc, plein de mon Tacite, à l'invitation de mon cher cousin, et traverse la longue suite d'appartements qui pré-

Nous citerons encore Louis de Muralt, écrivain facile et spirituel; Alexandre de Wattewille, à qui l'on doit une *Histoire de la Confédération suisse*; Jean et Daniel Stapfer, l'un théologien profond, l'autre prédicateur éloquent; l'historien Rodolphe Tscharner et le célèbre philologue Wittenbach. Mais au-dessus de tous ces noms, il faut écrire celui de *Haller*. Haller naquit en 1708, il fit de grandes choses dans le siècle qui fit les plus grandes en fait de science. Il traversa le XVIII<sup>e</sup> siècle avec éclat, mettant la main à tous les travaux qu'a remués ce siècle, touchant à toutes les questions qu'il a soulevées; tour à tour et à la fois poète, philosophe, publiciste, magistrat, médecin et naturaliste. Le nom de Haller se place naturellement dans les annales de la science, immédiatement après et fort peu au-dessous des noms de Bacon, de Descartes, de Leibnitz, de Buffon et de Cuvier (1).

Parmi ceux des Bernois du XVI<sup>e</sup> siècle dont la renommée a franchi les limites du canton, on distingue un autre Haller, Berchtold Haller, l'un des chefs de la réforme. Comme Luther, il eut son Mélanchton dans Wolfgang *Musculus* (*Muslin*), humaniste savant, dont le nom fut latinisé selon la mode de ce temps. De nos jours un descendant de *Musculus*, M. D. *Muslin*, pasteur à Berne, s'est fait connaître par ses sermons. Nous citerons encore Samuel Koenig, mathématicien connu au siècle dernier par ses débâcles avec Maupertuis.

Dans les armes, Berne a eu d'aussi grandes illustrations: les d'Erlach, les Diesbach, les Bubenberg. C'est un d'Erlach qui commandait à Laupen; un autre se distingua dans les guerres de Flandre, sous Louis XIV, et devint maréchal de France; un troisième fut amiral en Hollande. L'un des lieutenants du grand Frédéric, le général Lentulus, était de Berne.

cédait le cabinet de l'avoyer à l'hôtel d'Erlach. Son excellence était seule. — Bon jour, mon cousin. Vous voilà donc bailli: asseyez-vous là. Mon cousin, j'ignore si vous connaissez les usages et les droits du bailli. On vous enverra les notes. On donne par an tant de fromages à chaque conseiller; et, retenez bien ceci, tant à l'avoyer. Votre prédécesseur était un sot; il m'envoyait de petits fromages, qui sont bien loin de valoir les grands. Souvenez-vous bien de m'en envoyer de grands. Adieu, mon cher cousin, je vous souhaite un bon voyage. A propos, ma cousine se porte bien? — Me voilà congédié. Je m'en retournerai chez moi, me disant que l'étude de Montesquieu ne m'aimerait pas beaucoup à exécuter de pareilles instructions. »

Dans un autre endroit, M. de Bonstetten trace ainsi l'histoire de son entrée au grand conseil:

« C'est en 1775 que je fis mon entrée au conseil. Rien de plus auguste que ce sénat, sorti comme par enchantement des temps les plus ténébreux du moyen-âge, et vieux de cinq siècles d'une honorable existence; rien de plus remarquable à voir que l'effet que produisait la présence de cette assemblée sur les oisifs qui encombraient le lieu de réunion. En entrant dans cette vieille salle, bâtie en voûte peu élevée, mais belle dans sa simplicité, les conseillers en costume, rangés le long des murs sur des bancs élevés, le président (l'avoyer) placé au milieu d'eux, sur ce qu'on appelait son trône, le grand conseil des deux-cents sur des bancs, divisés en quatre quartiers; en entrant, dis-je, dans la salle de cette auguste assemblée, on se sentait saisi de respect: les rêves de l'oisiveté disparaissaient comme les songes bizarres d'une longue orgie; en un mot, on se sentait meilleur en présence de ce grand résultat du temps et du noble esprit de nos ancêtres. Ce sénat avait les défauts d'une aristocratie; mais aussi il en possédait toutes les vertus. Tel était le désintéressement des patriciens, qui n'avaient à rendre compte de leurs finances qu'à eux-mêmes, qu'ils vécurent dans la médiocrité à côté de vingt ou trente millions d'épargnes trouvées dans le pillage qu'en firent leurs amis et alliés de France. Ce gouvernement vécut désarmé au milieu de ses sujets armés. Il faut le dire encore, l'esprit de ce sénat était tellement salutaire, on y était si sincèrement occupé du bien des gouvernés, que dans son enceinte on se sentait devenir plus homme de bien. »

(1) La notice de Haller a été faite par Cuvier pour la *Biographie* des frères Michaud. Le grand naturaliste français avait l'admiration la mieux sentie pour le génie de notre compatriote, la notice le prouve. Haller fut également admiré de ses contemporains, ce qui est plus rare. On raconte à ce sujet que Voltaire était un de ceux qui louaient le plus volontiers l'immense savoir et le génie du philosophe bernois; mais un indiscret ayant rapporté à Voltaire que Haller ne lui rendait pas la même justice: *Ah!* répondit le patriarche de Ferney, *peut-être que nous nous trompons tous les deux.*

Parmi les artistes que Berne a produits, nous devons au moins une mention au graveur Nicolet et aux deux peintres, Henri Reiter et Sigismond Freudenberg. Reiter naquit dans le canton de Zurich, mais il se fit naturaliser bernois. Enfin il ne faut pas omettre, dans cette liste de célébrités déjà longue, les respectables et célèbres avoyers Tscharner et Steiger.

Avant de quitter Berne pour nous occuper des autres parties du canton, nous dirons un mot du mouvement de sa population; nous en dirons tout ce qu'il nous a été donné d'en savoir, en faisant observer, à notre grand regret, que jusqu'à présent ces indications et ces relevés si nécessaires à constater dans une ville importante n'ont pas encore été l'objet de recherches spéciales et suivies. Berne, en 1818, comptait dix-huit mille habitants. Un des derniers recensements, celui de 1830, a donné vingt mille cent cinquante habitants; sur ce nombre, on comptait environ douze cents catholiques, une centaine d'israélites: tout le reste est protestant. Les habitants sont répartis dans trois paroisses ou districts: 1<sup>o</sup> la paroisse du Saint-Esprit (sept mille deux cent soixante-dix habitants); 2<sup>o</sup> celle de la Nydeck (quatre mille six cents habitants); et enfin celle de la cathédrale (huit mille deux cent quatre-vingts habitants) (1). Dans ce recensement, la population française est évaluée à près de deux mille individus; deux mille trois cents enfants recevaient le bienfaït de l'instruction dans les écoles primaires et autres; on comptait deux cent soixante malades dans les hôpitaux, et environ deux cents détenus, presque tous pour délits correctionnels. L'un de nos derniers gouvernements, l'administration de 1822 à 1827, a fait dresser des tableaux statistiques qui embrassent tout le canton (Berne excepté). Nous y puisons un renseignement qui prouverait, au besoin, que l'état de notre pays s'est heureusement amélioré sous le rapport des mœurs. Ainsi, sur deux mille trois cent soixante-un mariages contractés dans l'une de ces années, le relevé constate seulement trois divorces, et en moyenne un peu moins de six enfants naturels pour cent naissances légitimes. Nous croyons pouvoir affirmer en toute assurance que cette proportion est applicable au chef-lieu.

Un dernier mot au sujet de la ville. Nous avons déjà dit que les grandes fortunes étaient fort rares à Berne; celles des familles qui les possèdent les tiennent de la source la plus honorable. S'il était jamais permis de se targuer de ses richesses, pareille faiblesse serait fort excusable de la part des Bernois riches, car leur aisance provient uniquement de l'esprit d'ordre et d'une sévère économie. Quant aux professions libérales ou autres, elles n'offrent aucun moyen de s'enrichir promptement; les emplois, comme on l'a vu, sont assez peu lucratifs, et la classe commerçante n'utilise guère que les genres d'industrie propres à l'usage et à la consommation des habitants.

Le paysage des environs de Berne n'est pas comparable, comme point de vue, au paysage des environs de Zurich ou de Genève, mais il n'en mérite pas moins l'attention du voyageur. Ce qui doit la captiver surtout, c'est l'aspect des manoirs seigneuriaux qui entourent encore la vieille ville comme d'une ceinture guerrière; devant ces murailles démantelées et ces tours en ruine, l'intérêt historique efface l'attrait champêtre. C'est d'abord Bubenberg, dont le nom glorieux dit tout; puis Diesbach, plus célèbre encore; puis Ägarten, Belp, Seedorf, Scharnachtal, berceaux et anciennes demeures des grandes illustrations bernoises. A deux lieues de Berne, à Hindelbank, dans l'église, il y a une tombe, récente encore, qui reçoit chaque jour de nombreux visiteurs; c'est celle d'une femme, enlevée à la fleur

(1) En 1780, le nombre des maisons à Berne ne s'élevait guère qu'à onze cents; mais il s'est considérablement accru dans ces derniers temps.

de l'âge à son époux, pasteur du lieu. Le monument est l'ouvrage de Nahl, sculpteur distingué. L'artiste a su tirer parti du touchant épisode qui causa la mort de Mme Langhans, qui périt en même temps que son premier né et en lui donnant le jour. Il a présenté les deux victimes éveillées par la trompette divine au jour du jugement dernier. La mère, réveillée la première, d'une main écarte la pierre du sépulcre, et de l'autre présente l'enfant au souverain juge. La pensée n'a rien de bien neuf, ni peut-être de bien touchant, mais l'exécution rachète l'imperfection du sujet. Disons aussi que le monument est paré d'une inscription de Haller ; inscription un peu ambitieuse peut-être, d'un style grandiose et visant à l'effet, mais sur laquelle on ne manque pas de s'extasier, puisque après tout elle est l'œuvre d'un homme de génie. En voici la traduction : « La trompette de l'ange vient briser la pierre de notre cercueil ; éveille-toi, mon fils, si long-temps endormi. Le temps est anéanti et la mort a disparu avec lui. Il n'y a plus que l'éternité, elle commence partout, et pour toi dans le ciel. »

Enfin, comme curiosité et utilité si l'on veut, mentionnons les bains des environs de Berne. Il y a ceux de Marzilly, aux portes mêmes de la ville ; sur les bords de l'Aar, il y en a à Thal gut, à Engistein, à Blumenstein et au Gurnigel. De toutes ces sources minérales et sulfureuses, les plus efficaces contre toutes sortes de maladies, ou du moins les plus célèbres comme telles, ce sont les deux dernières : les eaux de Blumenstein, au pied du Stocknorn, sont limpides et inodores, elles contiennent principalement du fer et de la magnésie. Ces bains sont très-fréquentés, et recevraient encore plus de baigneurs, si le bâtiment était plus vaste et les salles mieux pourvues de baignoires. Les bains du Gurnigel reçoivent plus nombreuse compagnie. Bien qu'ils soient situés sur la pente du Stocknorn, on peut s'y rendre en carrosse. Ils sont alimentés par deux sources différentes, l'une dite le *Stockwasser*, qu'on peut voir à un quart de lieue du bâtiment, et l'autre le *Schwarzbrunnlein*. Ces eaux ont une odeur de soufre très-prononcée ; limpides et claires à leur naissance, l'action de l'air les décompose rapidement et leur donne la couleur et le pâteux du lait. On se baigne dans ces eaux, on les prend en douches, on les boit ; tout en est salutaire. Leur vertu combat avec succès les obstructions et les gastrites ; elle détruit les *vapeurs* des dames et l'hypocondrie des hommes. Il est juste d'ajouter que la pureté et la salubrité du climat, l'excellence de l'auberge voisine et son bon marché, et enfin d'agrables distractions, qui, pour être prises dans un hameau, n'en gardent pas moins le caractère mondain, contribuent à accélérer l'excellent effet que produisent ces eaux. On s'y baigne en société (sexes séparés), dans de belles et grandes salles bien aérées, d'où la vue découvre toute la partie du canton comprise entre le Jura et les montagnes de l'Emmenthal, de même que le lac et la ville de Neuchâtel. Pendant la saison brûlante, les douches se prennent en plein air, à l'ombre des sapins, au souffle du vent des Alpes. Ces bains ou plutôt ces sources étaient déjà célèbres au XVI<sup>e</sup> siècle. Un écrivain ancien leur attribue le pouvoir de teindre en rouge indestructible le tissu qu'on y a trempé. Ces deux sources n'ont plus pareille vertu aujourd'hui, mais elles guérissent l'hypocondrie, ce qui vaut bien mieux.

Après Berne et ses environs, il est temps de faire connaître les autres parties du canton. Villes célèbres, villages pittoresques, sites enchantés, châteaux, manoirs ou habitations villageoises, mœurs patriarcales, souvenirs touchants ou héroïques, reflets des temps primitifs dans un état social vieux déjà ; voilà les contrastes qui nous attendent et auxquels nous essaierons de rendre quelque chose de leur couleur naturelle.

## CHAPITRE IV.

L'Oberland, Thun, panorama de Thun; vieilles ruines, anciens souvenirs. Les Bétiens de Merlingen. — Grotte de saint Béat. — Interlacken, les vallées de Lanterbrunnen et du Grindelwald. — La vallée de Hasli. — Montagnes et glaciers du Hasli. — Phénomènes des glaciers. — Châlets des Hautes-Alpes. — Histoire et description des autres parties du canton. Le Haut et Bas-Simmenthal, le Seeland, les districts du Jura. Mœurs, costumes et cérémonies des habitans du canton de Berne.

Le canton de Berne est certainement l'un des plus intéressants de la Suisse par ses sites, ses villes, ses monuments, ses productions et ses souvenirs. Après Berne, que de lieux dignes d'être décrits! quel long voyage il faudrait entreprendre au milieu de ces vieux bourgs, de ces riants vallons, de ces campagnes délicieuses, où chaque peuple envoie annuellement son contingent de voyageurs, de curieux, de savants et d'artistes. Ce canton mériterait sans doute un livre pour lui tout seul, livre où rien que la description de l'Oberland occuperait une belle et large place. Malheureusement, pour l'Oberland comme pour les autres parties du canton, il ne nous reste de disponible que quelques pages seulement; la revue que nous allons faire du pays sera donc nécessairement vive et rapide, ce sera une course plutôt qu'une promenade; nous nous efforcerons du moins de ne rien omettre d'essentiel.

Il est peu d'étrangers qui, après avoir admiré Berne et ses promenades et ses monuments, ne s'informent, au moment d'en sortir, du chemin qui conduit à Thun. L'excursion à Thun est une course de rigueur pour tout voyageur qui resterait dans Berne deux journées seulement. C'est faire par avance un grand éloge de la petite ville et du plaisir qui vous y attend. Thun est située sur l'Aar, à six lieues de la capitale; à mi-chemin, on passe à Wichtrach, endroit tristement célèbre, où périt par la main de ses soldats l'insortuné général d'Erlach, en combattant les ennemis de son pays. Le guerrier repose là sous une modeste pierre, qui n'a d'autre ornement que son nom. Thun est une jolie ville assez bien peuplée, son château est très-vieux; au XIV<sup>e</sup> siècle, il appartenait aux comtes de Kybourg. Deux frères de cette maison s'en disputant la possession, l'un d'eux égorgea son compétiteur sur les marches qui conduisent à l'entrée principale; on montrait encore au siècle dernier quelques taches rougâtres sur le sol; c'étaient, au dire des habitants, les traces du sang de la victime. La belle vignette qui accompagnait une des livraisons de l'introduction des *Alpes pittoresques* peut donner une idée du merveilleux spectacle qu'on aperçoit de Thun et de ses environs; d'abord, une plaine immense parsemée d'habitations charmantes, puis le lac dont on embrasse toute l'étendue, et enfin les dix géants de la chaîne des Hautes-Alpes. A propos du lac, un chroniqueur du VIII<sup>e</sup> siècle (Fredégaire) rapporte qu'un beau jour l'eau en devint tout-à-coup bouillante et rejeta sur le rivage un grand nombre de poissons cuits et très-mangeables. Pour ajouter foi au miracle, les habitants de la rive ne demanderaient pas mieux que de le voir renouveler. Ce ne sont pas là heureusement les seuls souvenirs qui se rattachent au lac de Thun et à ses bords; quelques-uns sont doux et poétiques comme le paysage qui l'environne. Ainsi, l'on voit sur une éminence voisine la tombe gazonnée d'un chevalier du moyen-âge, Rodolphe de Strætlingen, noble troubadour de race royale, l'Orphée de ces contrées, qui chanta ses amours et ses exploits guerriers dans des romances dont le peuple a gardé la mémoire. Non loin de là, on voit aussi les ruines du château de Spiez, qui appartint plus tard

aux Bubenberg et aux d'Erlach. Il faut signaler encore les restes du château d'Oberhofen, apanage du sire d'OEschbach, l'un des assassins de l'empereur Albert, en 1308. Puis, de manoir en manoir et de ruine en ruine, on arrive à la fameuse grotte de saint Béat, que la légende nomme saint Pat. Il y est dit que ce saint Pat était un Anglais de bonne maison, qui, sur l'ordre de l'apôtre saint Pierre, vint prêcher l'Évangile dans ces contrées, au temps de la domination romaine; martyr de sa croyance, il fut enterré vif dans la grotte, où sa tombe demeura entourée d'hommages et chargée d'*ex voto* jusqu'à la réforme. A cette époque, les habitants enlevèrent la relique du saint, c'est-à-dire un crâne qu'on retrouva là, et l'enterrèrent ailleurs; mais Unterwald, indigné de la profanation, déclara la guerre à Berne. Il y a eu des guerres pour de moindres motifs. Bien que dépouillée aujourd'hui de son plus puissant charme, celui qui s'attache à tout monument d'une foi vive et sincère, la grotte de saint Béat n'en émerveille pas moins l'incrédule par la pompe de ses décosations naturelles. Le christianisme y avait placé un saint, l'antiquité y aurait mis un dieu; aujourd'hui on n'y trouve personne, pas même un guide.

Au pied de cet ermitage, il est un village, Merlinghen, dont les habitants ont une singulière réputation; ils jouissent du privilége qu'eurent long-temps les Champenois en France, les Irlandais en Angleterre, et les Béotiens dans l'antiquité. Il n'y a pas d'aventure bizarre dont ils ne deviennent les prétendus héros; il ne se dit pas dans le pays une balourdise qui ne leur soit attribuée; les *anas* des mauvais plaisants, les calembours des *louistics* de villages, tout cela roule sur l'habitant de Merlinghen. Il a un rôle de fondation dans toutes les espiègleries campagnardes, rôle qu'on retrouve dans les vaudevilles français, le beau rôle pour l'acteur, mais non pour l'individu, le niais. Ainsi, dans les farces qui se jouent aux fêtes patronales, le personnage dupé est toujours *un de Merlinghen*. S'il se dit une bêtise, on s'écrie: *Comme c'est Merlinghen!* On pense bien que les estimables et bons habitants de ce village sont les derniers à se reconnaître dans le portrait que font d'eux leurs voisins, et ces imputations ridicules ont souvent donné lieu à des rixes sanglantes.

De la grotte de saint Béat, vous arriverez à Interlacken en moins d'une heure. Interlacken (c'est-à-dire entre les lacs), située dans l'isthme qui joint les deux lacs de Thun et de Brienz, encombrée de visiteurs en tout temps, où l'on va pour passer deux jours, où l'on demeure deux mois, quatre mois, une année! Si vous arrivez à Interlacken en février, vous aurez vu sur la route les prés émaillés de fleurs; Interlacken ressemble à une hôtellerie au milieu d'un grand jardin, enveloppée d'ombre, de fraîcheur, mais non de silence. La population en est d'abord anglaise, puis française, et enfin suisse. Ce que nous disons là s'applique aussi à Unterseen, petite ville dont les maisons de bois datent de trois siècles. Schiller semble en avoir fait la description dans son *Guillaume Tell*: « Ces maisons, nouvellement construites du plus beau bois de nos forêts, dont l'équerre a réglé les jointures, brillent de l'éclat des nombreux vitraux qui transmettent une vive lumière aux appartements commodes qu'elles renferment; des armoiries bigarrées de diverses couleurs sont peintes sur leurs façades et entremêlées de sages maximes; le passant s'arrête pour les lire et en admirer la justesse et le sens. »

L'auberge d'Interlacken occupe l'emplacement d'un ancien couvent de religieux et de religieuses de Saint-Augustin qui vivaient, dit la chronique, sous le même toit, séparés seulement les uns des autres par un mur mitoyen. Berne, alors à ses commencements, était, comme toutes les cités naissantes, renommée pour la simplicité et l'innocence de ses mœurs, et on croit savoir que ses habitants furent grandement scandalisés de cette quasi-communauté

monacale. Des bruits couraient, fort peu édifiants pour le saint lieu ; on parlait de couples qui se voyaient nuitamment dans une intention qui n'avait rien de pieux et d'exemplaire, et comme la rumeur publique, une fois en veine de calomnies, ne s'arrête pas en si beau chemin, on prétendit un beau jour que les deux couvents n'en faisaient plus qu'un, le mur de séparation étant tombé, de vétusté sans doute. Les Bernois irrités portèrent plainte au pape, et les femmes furent chassées du couvent. Un touchant épisode prouva qu'un libertinage grossier n'était pas, ainsi que le prétendent charitalement les historiens, l'unique passion de ces pauvres exilées. Une jeune novice, Élisabeth de Scharnachtal, au moment de quitter le couvent, et prête à aller prononcer ses vœux sur la terre étrangère, avoua qu'elle aimait un novice comme elle, Thomas Güntschi, et elle demanda qu'il lui fut permis de l'épouser. Les temps n'étaient pas si barbares, car on accéda à leurs désirs.

Au sortir de là, c'est-à-dire de l'auberge, pour gagner la vallée de Lauterbrunnen, vous visitez un vieux château, sur les ruines duquel on vous racontera une terrible histoire : « Les ancêtres du château d'Unspunnen étaient, au moyen-âge, seigneurs suzerains de tout le pays qui s'étend entre le Grimsel et la Gemmi ; ils possédaient les vallées de Lauterbrunnen et de Grindelwald, c'est-à-dire la meilleure partie de l'Oberland. Burckard, le dernier de cette puissante race, était naturellement l'ennemi de son contemporain et voisin Berchtold V, ce fameux duc de Zähringen, dont on rencontre le nom à presque toutes les pages de notre récit. Si Berchtold fit construire le château de Thun, s'il fonda Berne, c'était pour se mettre à l'abri des excursions et des entreprises de ce Burckard. Burckard avait une fille, elle était belle, elle se nommait Ida. On sent que l'histoire ici va devenir romanesque. Rodolphe de Wredenschwyll, noble et aimable chevalier de la suite de Berchtold, vit la belle Ida dans un tournoi, et le voilà éperdument amoureux. Rodolphe ne saurait songer à obtenir la main d'Ida de son père, le farouche Burckard, qui a juré haine éternelle aux amis du duc de Zähringen. L'amant prend donc le seul parti qui lui reste ; il attaque le château d'Unspunnen avec une poignée de braves, s'en empare (Burckard était absent) et enlève Ida qu'il conduit en triomphe à Berne, et il l'épouse le lendemain. L'amour de Rodolphe pour Ida et de la belle Ida pour Rodolphe coûte cher aux pauvres vassaux de ces contrées ; ce n'est que massacre, incendie et pillage à vingt lieues à la ronde. La guerre dure si long-temps, que les deux chefs, Berchtold et Burckard, se voient en cheveux blancs, et elle n'est pas terminée. Le duc de Zähringen, le premier, songe à la faire cesser. Un beau jour il arrive, suivi seulement de quelques pages, au château d'Unspunnen, il y trouve le vieux Burckard accablé de chagrins, pleurant encore la perte de sa fille chérie, de sa fille unique. Les deux vieillards se tendent la main et s'embrassent, puis un des jeunes pages s'avance et s'agenouille devant Burckard ; celui-ci croit revoir son Ida, tant le page lui ressemble. Hélas ! Ida est morte, et c'est son fils qui demande pardon pour elle à son aïeul. On devine la fin de la scène, Burkard reconnaît le jeune Walther pour son héritier ; c'est ce même Walther de Wredenschwyll qui, en 1225, fut le premier avoyer de Berne. Les fameuses fêtes pastorales d'Unspunnen, qui se célébraient encore dans ces derniers temps, n'ont pas une autre origine ; le vieux Burckard avait dit au duc de Zähringen : « *Que le jour de notre réconciliation soit à jamais un jour de fête pour le pays*, » et il le devint en effet. Le 17 août, la population des environs d'Unspunnen se réunissait en vue des ruines du château, et se livrait à des exercices gymnastiques ; la lutte, la course, la danse, variaient les plaisirs de la journée, puis on couronnait les vainqueurs aux sons d'une musique guerrière. En 1808, Mme de Staël assista à l'une de ces fêtes, la dernière ; elle l'a décrite dans son livre sur l'*Allemagne*. Le guide pourra vous montrer le

siège de gazon où la célèbre française (1) était assise lors de la célébration de 1808. Un souvenir d'une autre espèce se rattache à cette fête; on remarque enfoncée dans le sol une large pierre ronde, en forme de disque, pesant deux cents livres, dit-on. Lancée par un athlète d'Appenzell, cette pierre restera comme un dernier monument de la célébration. Qui sait si le château, tout en ruines qu'il est, ne survivra pas au souvenir de ces fêtes? On y voit encore à peu près intacte une tour sans portes; on veut y reconnaître le donjon où l'on retenait les prisonniers.

C'est dans les vallées de Lauterbrunnen et du Grindelwald que s'ouvre, suivant l'expression de M. Stapfer, la grande école du paysage en Suisse. C'est la terre des grands contrastes, glaciers immobiles, cascades pétillantes, torrents mugissants, arbres qui se reflètent dans les eaux, montagnes qui rayonnent sous la neige; là, des prairies toujours émaillées de fleurs, ici des pics déchirés, et sur toute la scène un soleil éclatant qui en nuance les couleurs à l'infini. La vallée de Lauterbrunnen n'a qu'une entrée; elle offre l'apparence d'une large crevasse produite par un déchirement des montagnes qui la dominent de toutes parts à une hauteur considérable. Elle doit son nom et sa célébrité à ses nombreuses cascades (2). Nous les avons mentionnées ailleurs, ainsi que ses glaciers. La végétation de cette vallée est plus apparente que fructueuse, on n'y récolte guère que du foin et de l'orge. Les seuls arbres sont l'érable et le tilleul. Peu de productions, partant point d'industrie. Les habitants sont tous bergers. Leurs maisons, nous devrions dire leurs huttes, construites de troncs de sapins, s'élèvent à peine à une toise du sol; le village de Lauterbrunnen n'a d'intéressant pour les voyageurs que son auberge qui rivalise avec les meilleures de la Suisse, ce qui n'est pas peu dire.

On visite Lauterbrunnen pour ses cascades, on va au Grindelwald pour ses glaciers. Il y en a deux situés parallèlement l'un à l'autre, et qui ne sont séparés de ceux de la Jungfrau que par une arête de rochers. Au milieu du glacier inférieur s'élève un pic vertical, sur lequel la neige ne saurait se fixer; et dire que non loin de là on trouve un petit bois d'aulnes où l'on va cueillir des fraises! Ce glacier est d'une origine assez récente; au XVI<sup>e</sup> siècle, la place qu'il occupe était un passage très-fréquenté pour aller dans le Valais. Il y avait là une forêt de pins et une chapelle sous l'invocation de sainte Pétronille; elle est mentionnée sur une carte géographique de 1570. On croit savoir qu'à cette époque une noce venant du Valais suivit ce sentier; en 1578, un baptême; et en 1615 une autre noce. Au siècle dernier, quatre hommes de l'Oberland, prisonniers dans le Valais et persécutés pour cause de religion, s'échappèrent en traversant le glacier; à peu près dans le même temps, quatre ouvriers mineurs du Valais entreprenaient ce périlleux voyage, uniquement pour aller dans leur pays assister à l'office divin. M. Simond observe plaisamment à ce sujet que ce que les uns tentaient pour aller à la messe, les autres le firent pour n'y point aller.

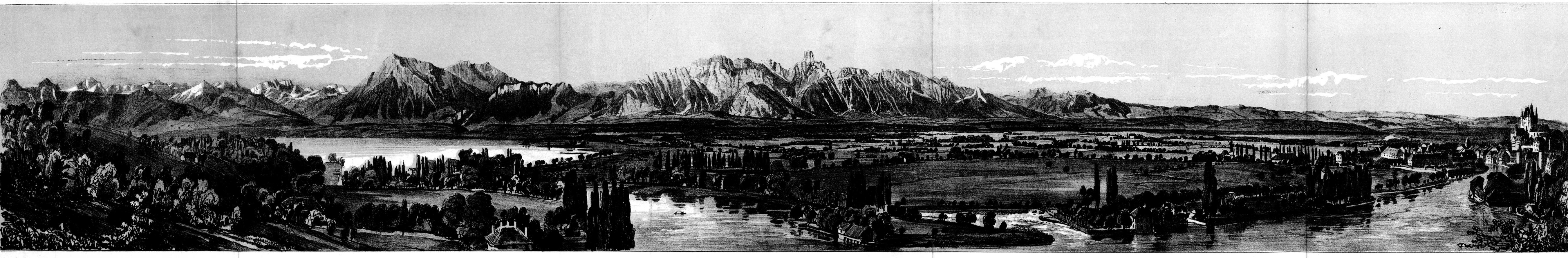
C'est sur les hauteurs qui dominent le Grindelwald que l'on fait la chasse aux chamois; elle fut si long-temps l'occupation favorite des habitants, qu'aujourd'hui l'animal y est devenu presque invisible. Rien de plus curieux que cette chasse, mais aussi rien de plus rare qu'un bon chasseur de chamois. Cela exige tant de qualités, vigilance, adresse, patience, habileté, et puis il faut se sentir doué d'une si étrange constitution, car la chasse dure plu-

(1) Nous serions fiers de pouvoir réclamer pour la Suisse l'honneur d'avoir donné le jour à Mme de Staël; mais nous devons dire ici que l'auteur de *Corinne* naquit à Paris, où elle passa toute sa jeunesse et où elle se maria.

(2) Lauterbrunnen, c'est-à-dire, source limpide.



# Panorama de Thun.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

## Indication.

1. Gigerwald-Lig.
2. Monchou inn-Lig.
3. Jungfrau.
4. Gletschhorn.
5. Blaue-Alp.
6. Bäckebühl.
7. Niesen.
8. Rauhköpf.
9. Blaueberg.
10. Stockhorn.
11. Château de Thun.

Alps. Preseque.

sieurs jours, et il faut passer les nuits dans la neige, il faut y dormir si l'on peut, il faut grimper le long des rochers et se frayer des chemins invisibles, tout cela avec le fusil sur l'épaule, et sur l'épaule encore un sac chargé de provisions, et par dessus tout, le gibier quand on l'a tué. En outre, le chamois est craintif et toujours aux aguets, il a l'odorat fin et la vue perçante; il faut donc au chasseur une vue plus perçante encore, car on ne saurait s'approcher de l'animal. Je suppose donc notre chasseur, ou plutôt nos chasseurs en route, ces sortes d'expéditions se faisant ordinairement de compagnie; ils sont trois ou quatre, chacun d'eux muni d'un bâton ferré, d'un couteau à la ceinture, d'une carabine, d'une carnassière contenant du pain, du vin et de l'eau-de-vie; il a aux pieds des souliers, dits *à crampons*, et en main une lunette d'approche. Le rendez-vous de chasse est d'ordinaire un lieu élevé où l'on a pratiqué un *luegi*, sorte d'observatoire formé de deux énormes pierres, derrière lesquelles le chasseur se cache pour épier l'animal, et signaler par avance la route à suivre pour l'atteindre. Cela fait, il va se trainant de roc en roc, la chemise passée sur l'habit, de manière à ne pas *trancher* sur la neige. Parvenu enfin assez près du chamois pour distinguer la cambrure de ses cornes, c'est-à-dire à deux cents pas environ, le chasseur l'ajuste... et le manque le plus souvent, maladresse qui n'a pas du reste un inconvénient ordinaire aux autres chasses, celui de faire partir l'animal, parce que, accoutumé qu'il est aux détonations des glaciers, le chamois s'épouante rarement d'une explosion; si le chasseur est sous le vent, il peut recharger son arme en toute assurance et tirer de nouveau. Cette fois l'animal est atteint, quels transports de joie! surtout si le chasseur est assez heureux pour que le chamois tombe à la place où il a été frappé; notre homme accourt, il achève la victime si elle respire encore, il boit de son sang comme spécifique contre le vertige, il arrache au cadavre les intestins, il en joint les quatre pieds ensemble. Au moyen d'une corde, il y passe les deux bras et charge son butin sur ses épaules comme une hotte. Le retour est difficile, et l'animal tué est souvent fatal au chasseur. La chasse aux chamois ne se fait plus que rarement avec des chiens; la plupart du temps, les chasseurs de profession choisissent leur meilleur tireur et le placent à l'affût, tandis qu'ils vont relancer l'animal de manière à le faire passer à la portée de leur camarade. Si le passage est trop étroit, malheur au tireur, car le chamois s'apercevant de son danger, s'élance sur son ennemi qui, pour n'être pas précipité, n'a souvent d'autre ressource que de se coucher à plat-ventre et de laisser l'animal lui passer sur le corps; comme ils vont par troupes de vingt ou trente, quelquesfois la troupe entière se précipite par le même passage. Un chamois ordinaire pèse de soixante à soixante-dix livres; le chasseur de profession utilise toutes les parties de la bête: chair, os et peau, et il en suspend les cornes dans sa maison en manière de trophée.

L'histoire du Grindelwald offre quelques événements remarquables. En 1205, le duc de Zähringen, protecteur de l'abbaye d'Interlacken, ravagea le pays qui s'était révolté contre cette abbaye, et trois siècles après, étrange contraste! les troupes bernoises firent une nouvelle invasion pour soumettre ce même pays qui avait embrassé la cause de cette même abbaye contre la réformation. Non loin de la Jungfrau, on voit un assez précieux reste de l'antiquité féodale, c'est une cloche du poids de trente livres, portant une inscription en caractères gothiques, avec la date de 1044, preuve que le christianisme était déjà en honneur dans cette vallée. Le bourg de Grindelwald est le plus élevé de la Suisse et par conséquent de l'Europe; le sol de l'église s'élève de cinq cent vingt-huit pieds au-dessus du niveau de la mer. De cette église, deux fois par an, le 18 janvier et le 26 novembre, à midi, on n'aperçoit le soleil qu'à travers un interstice de l'Eiger. Le Grindelwald est loin d'être aussi fré-

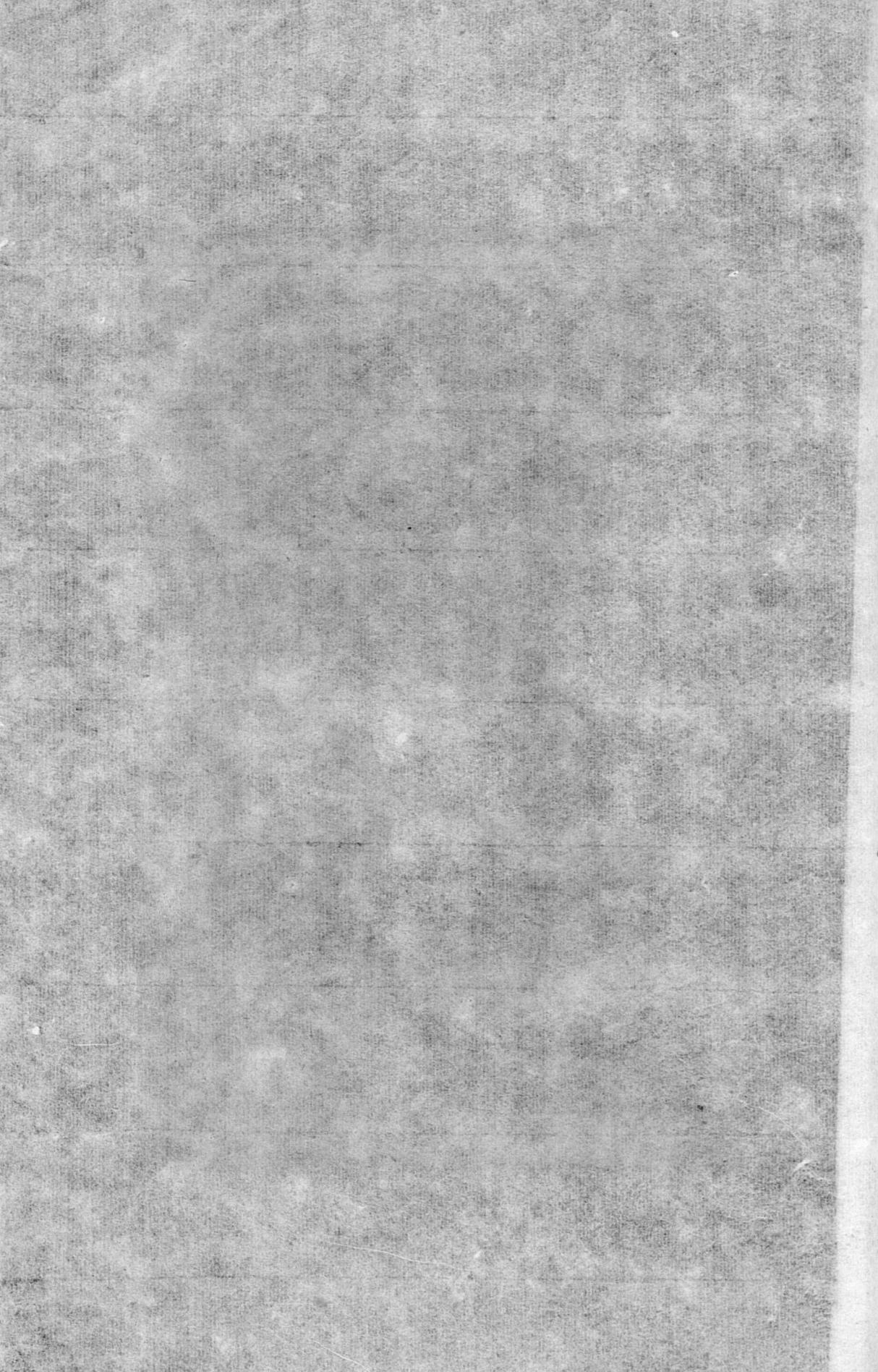
quenté par les étrangers que la vallée de Lauterbrunnen. Les habitants atteignent rarement un âge avancé ; ils ont été long-temps sujets à une maladie terrible, espèce de peste qui, à plusieurs reprises, réduit la population de moitié.

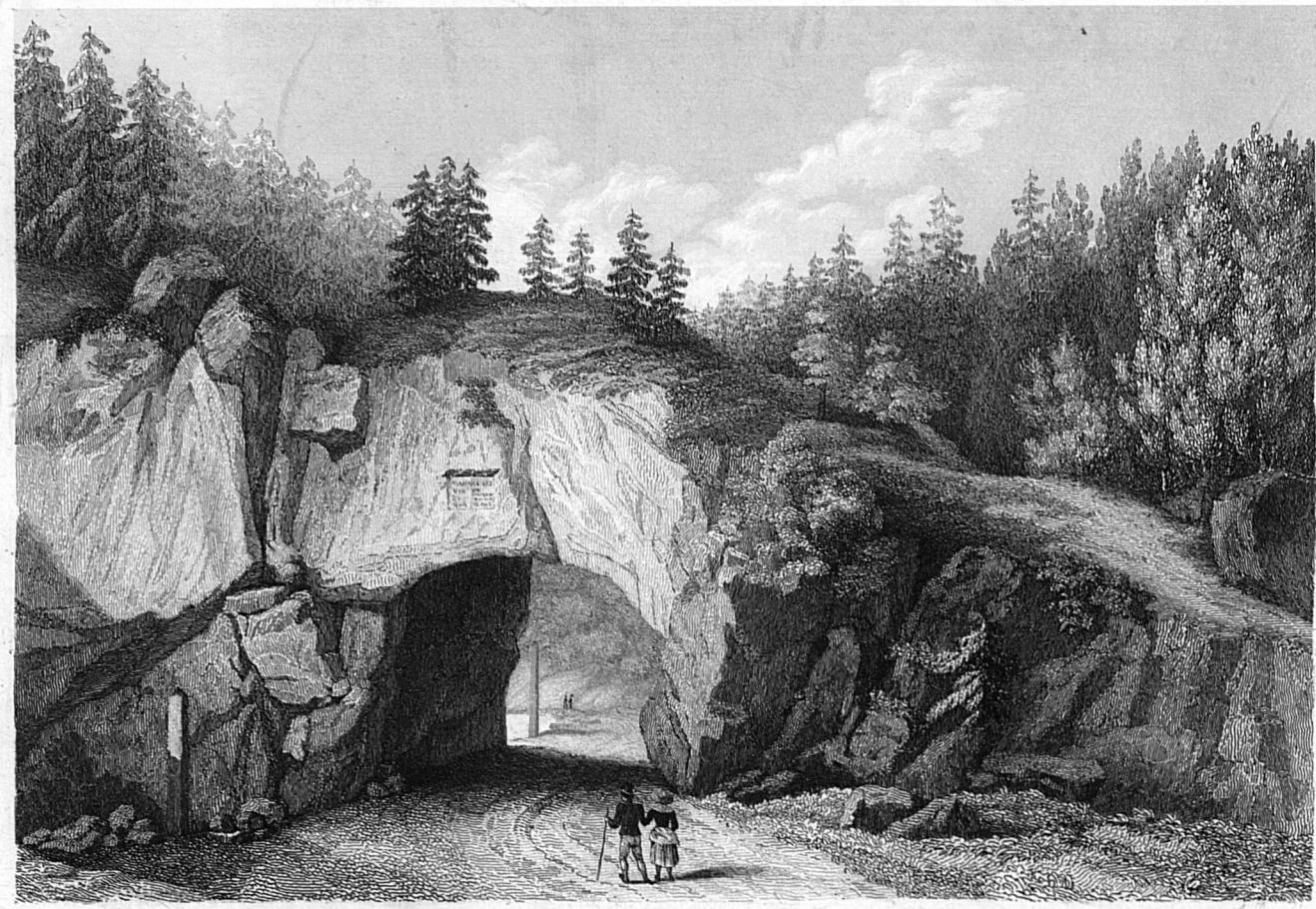
La vallée de Hasli, comprise aussi dans l'Oberland, n'est pas seulement remarquable sous le rapport du paysage et des curiosités naturelles. Sa population mérite d'être distinguée entre toutes celles de la Suisse. Une ancienne tradition la fait descendre d'une colonie suédoise qui, dans un temps fort reculé, aurait habité aussi et peuplé les cantons de Schwitz et d'Unterwald. Les habitants du Hasli ont la haute stature des anciens Scandinaves ; ils ont un langage et des mœurs à part, si bien qu'encore aujourd'hui la tradition semble très-véridique. Les femmes, d'une beauté remarquable, conservent dans la simplicité de leurs mœurs des habitudes d'une élégance recherchée. Elles portent des gants et des ombrelles, toutes villageoises qu'elles sont. Leur habillement n'a rien aujourd'hui de bien caractéristique ; autrefois leur jupe courte, leur corsage serré et collant sur la gorge, leur toque rouge, rappelaient assez exactement le costume grec. Les hommes du Hasli ne connaissent guère qu'une sorte de distraction et d'amusement, ils sont lutteurs par excellence ; là, le jeune homme le plus considéré n'est pas le plus riche ou le plus habile, c'est le plus robuste et le plus adroit. Pour pouvoir se dire vainqueur dans une de ces luttes, il faut avoir renversé son adversaire au moins trois fois sur le dos. Pour y parvenir, on s'efforce de lui faire perdre terre en le soulevant par le mouchoir qu'il porte lié autour de la cuisse. Le mouvement par lequel on enlève l'adversaire en le faisant tournoyer au-dessus de sa tête pour l'étourdir exige sans doute une force prodigieuse ; le vainqueur paie quelquefois sa victoire un peu cher, il se casse le bras à cet exercice.

Le Hasli jouissait autrefois des mêmes libertés que Uri, Schwitz et Unterwald, voilà pourquoi on appelait ces quatre districts les quatre vallées libres ; mais tandis que les trois cantons primitifs secouaient le joug de l'Autriche, ceux du Hasli furent aliénés à différents seigneurs, et notamment aux Bernois, sous la réserve de leurs anciens priviléges. Jusqu'à la dernière révolution, ils avaient conservé leur chef (landammann), confirmé par Berne, et qui lui rendait compte de son administration. Ce chef était pour eux le représentant de l'ancienne puissance du fameux Resti, dont la vieille chanson, appelée *chant du Hasli*, contient la merveilleuse histoire. Allez à Meyringen, le chef-lieu de la vallée, et vous lirez tous ces faits consignés dans un ancien cartulaire que l'on conserve avec soin. Voilà toutes les archives et tous les monuments du Hasli ; un nom et un parchemin, c'est là tout ce qui subsiste de son histoire, et encore, non pas les ruines, mais le souvenir de l'endroit où s'élevait le château de Resti ; c'est un petit tertre qu'on voit aux portes de Meyringen. Dans le pays, on regarde les familles de Bergen et de Weissenfluh comme les descendantes de deux des compagnons de Resti, lorsque ce chef venant du nord arriva dans l'Helvétie. Comme l'Enée du poète romain, il éprouva de longues infortunes avant de pouvoir établir sa peuplade dans la vallée de Hasli.

Le Schreckhorn, le Wetterhorn et le Grimsel, sont trois montagnes que l'on comprend dans le Hasli. Le Valais pourrait aussi revendiquer le Grimsel, mais les Hasliens semblent exercer sur lui un droit de conquête exclusif, car c'est un des leurs qui en est l'hospitalier ; ce pauvre pâtre a la jouissance et comme l'empire des Alpes voisines, il est le maître de ces passages, le roi de ces montagnes ; mais c'est une royaute qui, mieux que beaucoup d'autres, exige ses soins et sa vigilance ; il est tenu de nourrir et de loger les étrangers qui se hasardent sur le Grimsel, il doit les protéger contre la tempête, leur servir de guide à travers les







Girard del.

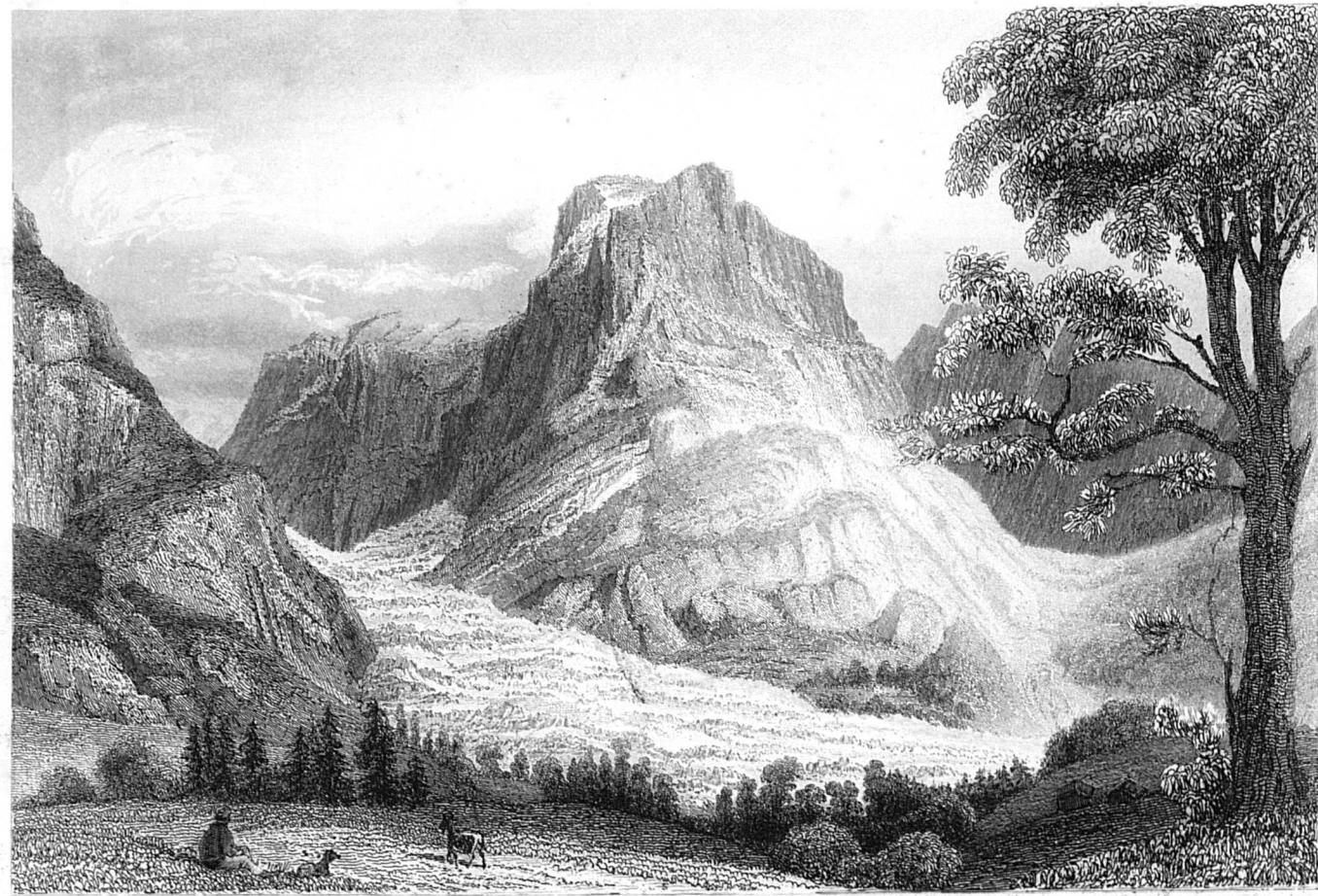
Rouet Sculp.

## PIERRIE PERTHUIS

(BERNE)

Alpes Pittoresques





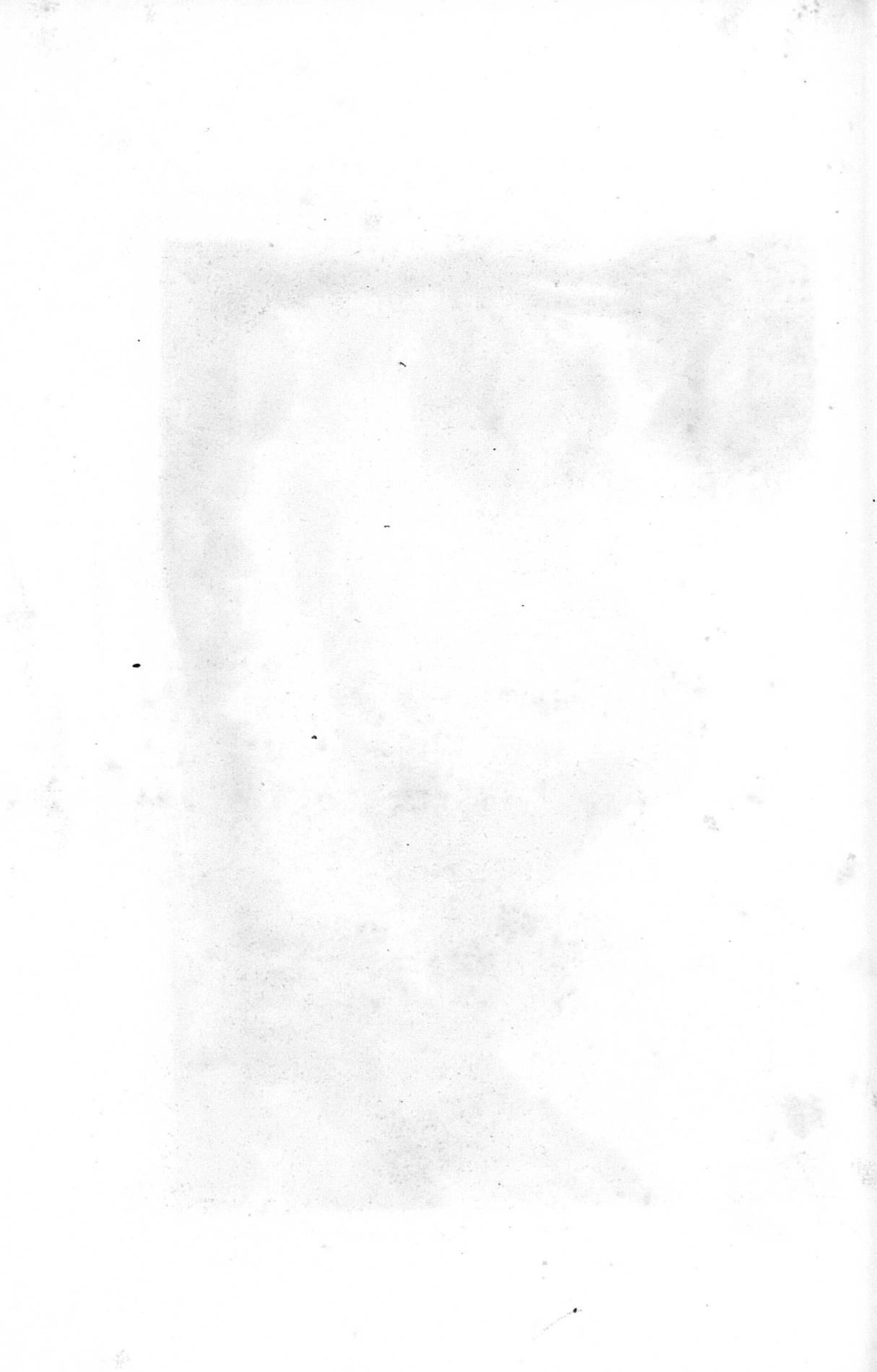
Birard del.

Lepetit sc.

GLACIERS DU GRINDELWALD.

( BERNE )

Alpes Pittoresques.



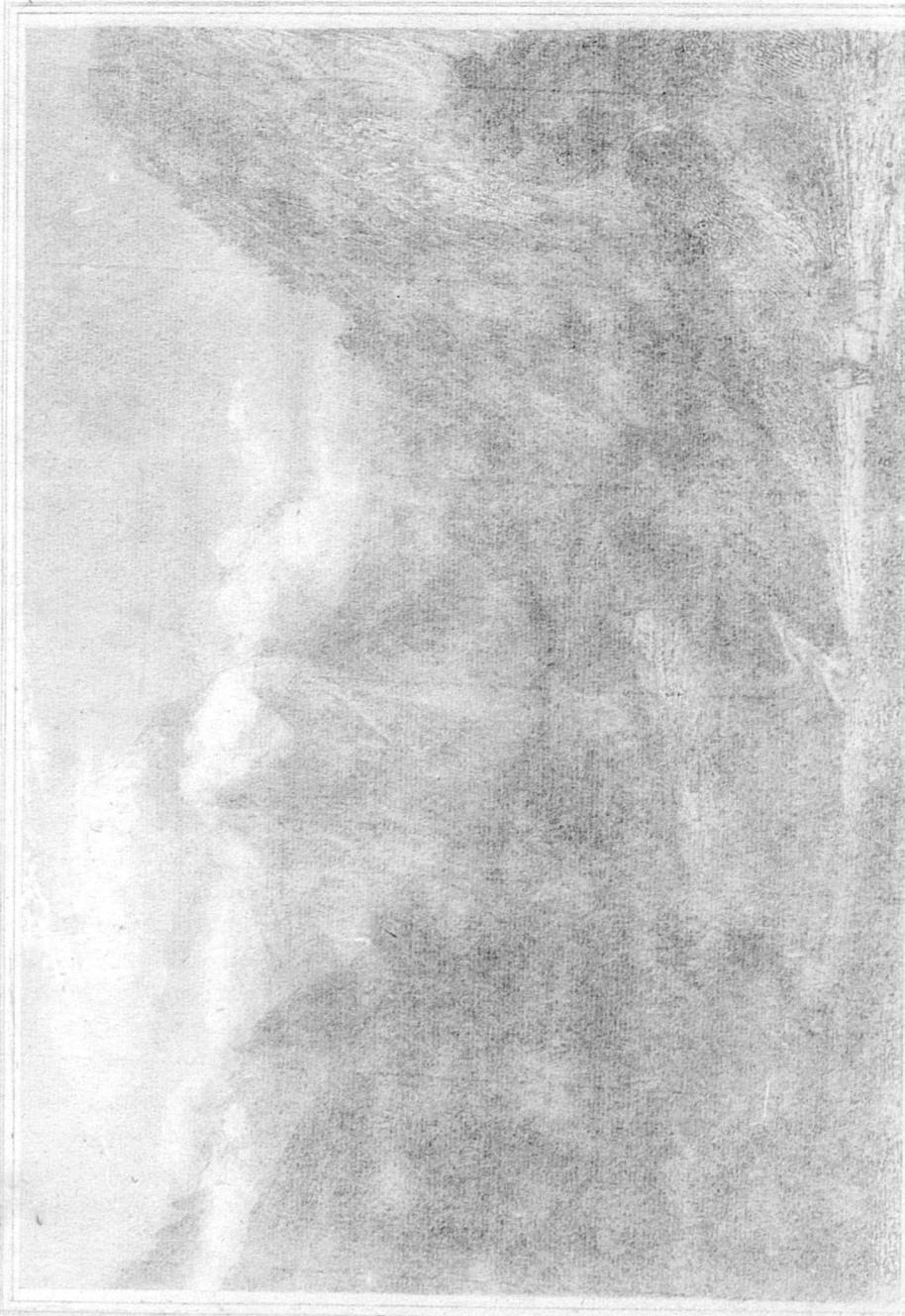
LEADER OF THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO

LEADER OF THE LIBRARY

PERIODICALS

LIBRARY

LEADER







Girard del.

Lepetit sc.

## LE WELLIHORN ET LE WETTERHORN

VALLEE DU GRINDELWALD

(BERNE)



abîmes. Son pouvoir, ou plutôt son service, dure depuis mars jusqu'en novembre, il n'abandonne la place qu'alors qu'elle n'est plus tenable; dans la belle saison du Grimsel (s'il est de belles saisons au Grimsel), l'hospitalier Haslien reçoit jusqu'à cent personnes sous son toit. En hiver, il en sort le dernier, chassé par l'avalanche qui plus d'une fois l'y a gardé.

Le Reichenbach, que nous avons déjà mentionné, est la grande cascade du Hasli, comme le Grimsel est sa principale montagne; il est curieux de voir toutes les peines que se sont données les braves Hasliens pour approcher du géant liquide. Ils n'ont pu maîtriser sa fureur, mais ils l'ont dompté en quelque sorte par mille ingénieux moyens: d'abord il y a un pont sur le Reichenbach, un pont sur une cascade qui a douze cents pieds de hauteur, et qui, avant de prendre un cours à peu près régulier, exécute huit sauts successifs; en outre, à force de travaux, de courage et de persévérance, ils sont parvenus, à l'aide du fer et en faisant jouer la mine, à percer le rocher; ils y ont pratiqué un escalier, taillé des marches; ils y ont bâti un pavillon! et tout cela, pour que chaque voyageur s'en retourne disant: « J'ai vu le Reichenbach tout à mon aise. »

Le Hasli, qui d'ailleurs passe pour une des vallées les plus riantes de la Suisse, étale dans les environs du Grimsel un théâtre d'horreurs naturelles impossibles à décrire. Depuis l'hospice jusqu'au petit village de Guttanen, dans l'espace de plus de trois lieues, on marche parmi les débris de terribles convulsions géologiques. Pendant la première lieue, la pente n'est qu'une rampe glissante, construite de quartiers de roches inégales rapprochées au hasard, suspendue au dessus de profonds précipices et dominée par des pics, la plupart sans nom et d'une prodigieuse hauteur; l'Aar mugit, invisible, au fond de ces abîmes; il glisse et roule sous vos pieds, mais le bruit de ses eaux est si violent qu'on croirait entendre le tonnerre d'une cataracte. Sauf ce retentissement monotone, rien ne se meut, tout semble éteint dans ces lieux sauvages; on ne voit reparaitre un peu de végétation et de verdure qu'aux environs du célèbre chalet de la Handeck; c'est à un quart de lieue de ce chalet que l'Aar, sorti des glaciers du Grimsel, se précipite d'une hauteur considérable: il s'élance comme d'une crevasse de rocher et se déploie dans sa chute comme un éventail qu'on ouvrirait subitement. Sa chute perpendiculaire est d'environ deux cents pieds.

Au delà de Guttanen, la scène change tout-à-coup. Au lieu de rocs pelés ou des sapins rabougris tristement penchés sur des ruines, voici des vallées verdoyantes, sillonnées par des cours d'eau tranquilles; les eaux se jouent parmi les fleurs, une lumière égale et pure éclaire tous les objets. Non loin de là, on vous signalera le fameux pont de Schvenbogen, formé d'une seule arche, élevé de cinquante pieds; en 1762, l'eau de l'Aar ayant franchi cette hauteur, entraîna le pont et noya partie de la vallée. Le retour d'une pareille course est délicieux, surtout par une belle soirée; on n'entend plus que les murmures de l'eau, le son des clochettes, les cris de pâtres dans le lointain, ou bien les voix de quelques jeunes filles chantant en partie de vieux airs et des récits du temps passé; chaque couplet se termine par une note prolongée, puis les chants s'interrompent, et reprennent après un moment d'harmonieux silence.

Douce et riante et belle population, qui s'épanouit au bord des abîmes ouverts par la tempête, au milieu des catastrophes du globe; tel est le contraste que présente continuellement la Suisse, mais il n'est nulle part aussi frappant que dans le Hasli. Nous avons parlé de la force, de l'adresse et de la beauté de la race mâle de la vallée. Là, en effet, les enfants sont beaux comme les anges du Corrège, les vieillards ont de têtes de patriarches; quant aux femmes, on retrouve dans leur visage la blancheur et l'éclat de teint qui caractérisent les

racées du nord, relevées par une régularité de traits, par une pureté de formes qui fait songer aux femmes grecques. Dans la plupart des autres cantons, les femmes s'occupent des travaux agricoles, ici elles se renferment dans l'intérieur du ménage. On retrouve dans les Hasliennes ces précautions coquettes, ces soins minutieux au moyen desquels les dames des villes conservent le plus long-temps possible leurs grâces et leur beauté. Les paysannes du Hasli portent ombrelle, et ne quittent jamais leurs longs gants de soie noire ; du reste, la disposition de leur ajustement ne fait guère ressortir l'élégance de leur taille non plus que la beauté de leur visage. Le voyageur anglais Coxe fut étrangement choqué, il y a soixante ans, de ces robes à la fois longues et amples qui faisaient des Hasliennes autant de *géantes*. Aujourd'hui, le jupon très-étoffé et très-empesé qui leur descend depuis la ceinture jusqu'à la cheville, et qui s'arrondit ainsi en forme de cloche, n'est pas moins disgracieux. Leur gorge est cachée, nous pourrions dire écrasée, sous un large plastron en velours noir qui entoure le cou et s'élève jusqu'au menton. Il est rare qu'une Hasslienne porte chapeau ou bonnet, elles tressent leurs cheveux en rond au sommet de la tête ; les filles seules ont le privilége de laisser pendre ces tresses le long du dos. Dans les relations entre les deux sexes, il n'y a de la part des hommes ni fade galanterie ni empressement grossier ; de la part des femmes, ce n'est ni dédaigneuse pruderie ni coquetterie trop vive, mais bien assurance et franchise, dignité douce et réserve affectueuse. Les Hasliens montrent surtout cette sorte de gaîté que les Français appellent de *la rondeur*. Citons, pour exemple du caractère et de l'humeur hasliens, une scène villageoise empruntée au journal de Hopfner.

« Après le service divin, les garçons se réunissent sous le portail de l'église, et les filles, passant devant eux, vont droit au *cabaret* (1), en ayant soin de n'y entrer que par une porte dérobée. La troupe femelle se fait ouvrir une chambre isolée ; on ferme soigneusement les rideaux ; si les fenêtres en sont dépourvues, on y supplée au moyen des tabliers et des mouchoirs. L'appartement une fois arrangé à leur gré, elles s'asseyent en rond, et chaque fois que la porte s'ouvre sous la main d'un garçon, chacune de se cacher le visage, car c'est surtout le mystère qui fait leur plaisir. Cependant viennent les hommes avec du vin ; les belles se sont munies de noix, de fruits secs et de petits gâteaux. A la suite du repas, les jeux commencent, et tandis que la pudeur de ces jeunes filles ne saurait se déterminer à paraître dans la salle commune, elles n'hésitent pas à passer des journées entières et quelquefois toute une nuit dans une chambre particulière en compagnie de jeunes gens. » Puis l'auteur ajoute, avec une bonne foi qu'on ne saurait révoquer en doute : « Ce qui semblera étrange, c'est que cette conduite si libre en apparence, cette familiarité si dégagée, ne donnent jamais lieu au plus léger scandale ; la confiance mutuelle éloigne jusqu'à l'idée des plaisirs défendus. Les doux propos, les tendres regards, les pressions affectueuses n'y alarment pas la pudeur ; et l'amour n'y sait plaire que sous les traits de l'innocence. » Poètes de nos jours, qui rêvez encore l'idylle et l'églogue, allez en retrouver l'inspiration dans la vallée de Hasli !

Qu'on s'étonne après cela de la vie calme, uniforme et paisible de cette douce peuplade ? Des mœurs si pures indiquent des caractères affectueux et bons, elles promettent à la jeunesse un âge mûr, chaste et vigoureux, et une vieillesse sereine et sans remords. Un voyageur interrogeait un vieillard du pays : « Croyez-vous au démon ? lui disait-il. — A quoi bon ? répondit le vieillard. — Et à Dieu ? — Tant que nous pouvons. — Etes-vous heureux ? — Sans doute ; nous avons les montagnes pour nos troupeaux, les plaines pour nous, et nos

(1) Nous nous servons du terme *cabaret*, faute d'en trouver un plus convenable, tout en faisant observer qu'en allemand le mot est bien loin d'exprimer tout ce que comporte sa signification française.

maisons contre l'hiver. — Que faites-vous *le jour des noces*? — On mange, on boit, on danse, le reste vient de soi-même. — Avez-vous des pauvres? — Pas un. — Et des riches? — Pas davantage. — Et vos *gouvernants* de Berne? — Nous n'en entendons point parler. » Ainsi, une croyance à Dieu forte et sincère, point de désirs, peu de besoins, pas plus de pauvreté que de richesse, et un gouvernement qui ne se fait point sentir, tel est le régime des habitants du Hasli: on voit qu'il ne ressemble guère à la vie des autres habitants de l'Europe.

Le canton de Berne présente bien d'autres localités dignes de l'intérêt du voyageur et de l'artiste, mais, obligés par l'espace qui nous est laissé de faire un choix parmi toutes ces richesses, nous nous arrêterons de préférence à la description du pays de Gessenay. Nous aurons ici pour guide dans notre excursion un savant distingué qui semble avoir écrit sous la dictée d'un homme bien cher au pays qu'il dirigea long-temps, nous voulons parler de M. de Bonstetten, l'ancien bailli de Rougemont et de Nyon.

Le Gessenay s'étend depuis Montbovon jusqu'à Gsteig, par un enchainement de petites vallées qui changent fréquemment de direction, de nom et de climat, bien que constamment resserrées entre deux chaînes parallèles de montagnes élevées. La Sarine occupe le fond de ces vallées, où son cours, rapide comme la flèche, offre seul l'image du mouvement. La verdure qui tapisse la base et le flanc des monts n'est également interrompue que par quelques crêtes de rochers solitaires, et, dans le voisinage des hautes Alpes, que par les neiges qui les couronnent. Quoique le pays soit très élevé, l'ombre et la lumière y sont si inégalement distribuées, à cause de cette foule de pics et de rochers dont le pays est couvert, que la température y est aussi variée que le paysage. De même que la Suisse est un abrégé de l'Europe, on peut dire que le Gessenay est un abrégé de la Suisse. Tous les climats, toutes les températures, toutes les productions s'y trouvent. Partie du Gessenay appartient, comme on sait, au canton de Vaud; on nous pardonnera donc si dans l'esquisse que nous essayons du Gessenay, le nom et la description de bourgades aujourd'hui vaudoises apparaissent là et là sous notre plume, il est bien difficile de distinguer suffisamment dans le récit des lieux que la nature a si magnifiquement confondus. Il n'y a pas si long-temps d'ailleurs que le Gessenay était complètement bernois, et toute son histoire, si l'on en excepte celle des dernières années, appartient au canton de Berne.

La même variété que nous venons de signaler dans le climat du pays s'observe et se retrouve dans les mœurs et les habitudes de la population qui l'habite. L'homme s'y transforme presque chaque jour comme la nature. Vous pouvez suivre et reconnaître de village en village les différentes transformations d'une toilette champêtre, depuis les coiffes noires des femmes de Gessenay (Saanen) jusqu'aux amas de cheveux artistement frisés des femmes de Romanières ou de Château-d'Oex; spectacle curieux que celui qui permet de suivre, sur une si petite échelle, les différents degrés d'inégalité des conditions humaines.

La nature, en ne faisant du Gessenay qu'une immense prairie, semble n'avoir voulu faire de ses habitants que des bergers. C'est une population à la fois nomade et sédentaire, qui quitte et reprend alternativement un domicile ou un autre. Ces émigrations se font d'ordinaire tous les mois, quelquefois chaque semaine. Le père de famille, suivi de sa femme et de ses enfants, précédé de son troupeau, et traînant après lui tout son bagage pastoral, se met en route, comme les anciens patriarches, pour une nouvelle demeure. Aussi n'y a-t-il pas de pays qui offre plus de maisons, ou pour mieux dire de huttes. C'est une multitude incroyable de cabanes, de fermes, de maisonnettes, de châlets, de granges semées pour ainsi

dire par tout le Gessenay ; pas une colline, pas un tertre, pas la moindre éminence qui n'ait son habitation : véritables demeures patriarchales, éparses ça et là comme les troupeaux. Comme ici la récolte d'une prairie se consomme sur le lieu même, chaque prairie a nécessairement une habitation de maître et une grange pour serrer le fourrage, et comme les hommes et le bétail, bien que vivant toujours ensemble, ne logent pas sous le même toit, chaque paysan un peu aisé possède plusieurs maisons qui servent à la fois de grenier et d'étable ; tout dans ces habitations est également de bois, de la même forme et des mêmes dimensions. C'est ici qu'on retrouverait principalement le principal modèle de l'architecture indigène de la Suisse, architecture qui ne paraît pas avoir changé depuis un temps immémorial. Pourquoi la manière de construire eût-elle varié en effet, quand les mœurs et les usages sont restés les mêmes ? L'étage supérieur consiste en de longues tiges de sapins superposées, et laissant un libre passage à l'air ; le tout est appuyé à d'énormes pierres, tout cela est construit avec une solidité à toute épreuve. Ces maisons ont le grand avantage de se transporter comme les meubles ou les ustensiles du ménage. S'il survient un violent orage ou même une inondation, on a bientôt démonté pièce à pièce la première huppe, les ais et les solives en sont numérotés de sorte qu'on la reconstruit sans peine dans un lieu plus sûr. Comme l'ancien patriarche de l'Orient, comme l'Arabe de nos jours, le pasteur du Gessenay voyage avec sa demeure. Dans cette vie pastorale, les travaux ne sont que des plaisirs ; il y trouve des jouissances à chaque pas, et cela au milieu des dangers qui l'environnent, et peut-être à cause de ces dangers même. Il faut voir une de ces émigrations alpestres du printemps ; tout se met en mouvement, fidèle à un ordre qui n'est jamais interverti ; pour se faire une idée de ces fêtes, car chacun de ces déplacements est une fête, il faut reporter sa pensée aux récits qu'on nous a faits des bergers de l'ancienne Arcadie, récits qui n'ont plus rien de fabuleux pour qui a parcouru la Suisse. La famille tout entière, quelquefois une agrégation de familles qui constituent une sorte de tribu, s'ébranle et prend l'essor vers la montagne. En avant du cortège émigrant marche la plus belle vache, le cou orné d'un riche collier garni de grelots. Le maître la conduit, suivi des autres pâtres couronnés de fleurs, parmi le bruit des acclamations et des chants des pasteurs et des sonnettes de tous les troupeaux. L'agriculture est seule en honneur dans le Gessenay ; on le conçoit, puisque ces hommes simples y rattachent tout ce qui fait leur bonheur, tout ce qui assure leur bien-être ; mais aux yeux des économistes ou des théoriciens agronomes, les procédés et l'expérience de ces pâtres ne paraîtraient pas sans doute dignes d'intérêt ; ils n'entendent rien en effet aux subtilités et distinctions de la théorie, ils ne savent et ne veulent apprendre que ce qu'ils ont su de leurs pères, et des améliorations dans les moyens à employer pour la prospérité de l'art en lui-même les touchent peu. L'irrigation artificielle leur est inconnue ; les procédés pour le désecchement des terres leur sont également étrangers. Cet éloignement pour tout ce qui est art ou méthode leur est d'ailleurs commun avec beaucoup d'autres contrées de la Suisse. Combien de voyageurs ne sont-ils pas surpris de rencontrer dans les Alpes des plaines marécageuses, attenant presque à des prairies embaumées, à des terres où s'étale et fleurit la plus riche pâture. Il est des endroits dans le Gessenay où des terrains épais et gras s'imbibent d'eau comme une éponge. Une saignée assainirait cette terre et la rendrait labourable, mais c'est un travail dont le pâtre du Gessenay est incapable, car pareille occupation le détournerait du soin de son troupeau. On concevra facilement qu'il n'existe aucune espèce d'industrie dans cette vallée, si ce n'est celle qui consiste à tirer parti du lait ; c'est là l'unique commerce de cette peuplade. La vie des habitants du Gessenay est concentrée tout entière



dire par tout le Gessenay ; pas une colline, pas un terre, pas la moindre éminence qui n'ait son habitation : véritables demeures patriarchales, éparses ça et là comme les troupeaux. Comme ici la récolte d'une prairie se consomme sur le lieu même, chaque prairie a nécessairement une habitation de maître et une grange pour serrer le fourrage, et comme les hommes et le bétail, bien que vivant toujours ensemble, ne logent pas sous le même toit, chaque paysan un peu aisé possède plusieurs maisons qui servent à la fois de grenier et d'étable ; tout dans ces habitations est également de bois, de la même forme et des mêmes dimensions. C'est ici qu'on retrouverait principalement le principal modèle de l'architecture indigène de la Suisse, architecture qui ne paraît pas avoir changé depuis un temps immémorial. Pourquoi la manière de vivre n'a-t-elle varié en effet, quand les mœurs et les usages sont restés les mêmes ? L'étage supérieur consiste en de longues tiges de sapins superposées, et laissant un libre passage à l'air ; le tout est appuyé à d'énormes pierres, tout cela est construit avec une solidité à toute épreuve. Ces maisons ont le grand avantage de se transporter comme les meubles ou les ustensiles du ménage. S'il survient un violent orage ou même une inondation, on a bientôt démonté pièce à pièce la première hutte, les ais et les solives en sont numérotés de sorte qu'on la reconstruit sans peine dans un lieu plus sûr. Comme l'ancien patriarche de l'Orient, comme l'Arabe de nos jours, le pasteur du Gessenay voyage avec sa demeure. Dans cette vie pastorale, les travaux ne sont que des plaisirs ; il y trouve des jouissances à chaque pas, et cela au milieu des dangers qui l'environnent, et peut-être à cause de ces dangers même. Il faut voir une de ces émigrations alpestres du printemps ; tout se met en mouvement, fidèle à un ordre qui n'est jamais interverti ; pour se faire une idée de ces fêtes, car chacun de ces déplacements est une fête, il faut reporter sa pensée aux récits qu'on nous a faits des bergers de l'ancienne Arcadie, récits qui n'ont plus rien de fabuleux pour qui a parcouru la Suisse. La famille tout entière, quelquefois une agglomération de familles qui constituent une sorte de tribu, s'ébranle et prend l'essor vers la montagne. En avant du cortège émigrant marche la plus belle vache, le cou orné d'un riche collier garni de grelots. Le maître la conduit, suivi des autres pâtres couronnés de fleurs, parmi le bruit des acclamations et des chants des pasteurs et des sonnettes de tous les troupeaux. L'agriculture est seule en honneur dans le Gessenay ; on le conçoit, puisque ces hommes simples y rattachent tout ce qui fait leur bonheur, tout ce qui assure leur bien-être ; mais aux yeux des économistes ou des théoriciens agronomes, les procédés et l'expérience de ces pâtres ne paraîtraient pas sans doute dignes d'intérêt ; ils n'entendent rien en effet aux subtilités et distinctions de la théorie, ils ne savent et ne veulent apprendre que ce qu'ils ont su de leurs pères, et des améliorations dans les moyens à employer pour la prospérité de l'art en lui-même les touchent peu. L'irrigation artificielle leur est inconnue ; les procédés pour le désecchement des terres leur sont également étrangers. Cet éloignement pour tout ce qui est art ou méthode leur est d'ailleurs commun avec beaucoup d'autres contrées de la Suisse. Combien de voyageurs ne sont-ils pas surpris de rencontrer dans les Alpes des plaines marécageuses, attenant presque à des prairies embaumées, à des terres où s'étale et fleurit la plus riche nature. Il est des endroits dans le Gessenay où des terrains épais et gras s'imbibent d'eau comme une éponge. Une saignée assainirait cette terre et la rendrait labourable, mais c'est un travail dont le pâtre du Gessenay est incapable, car pareille occupation le détournerait du soin de son troupeau. On concevra facilement qu'il n'existe aucune espèce d'industrie dans cette vallée, si ce n'est celle qui consiste à tirer parti du lait ; c'est là l'unique commerce de cette peuplade. La vie des habitants du Gessenay est concentrée tout entière



E. Dramaisons. lith:

d'après le Croquis du Major Elliger.

### COSTUME DE BIERLEIN.

Lith. de Kaepelin.

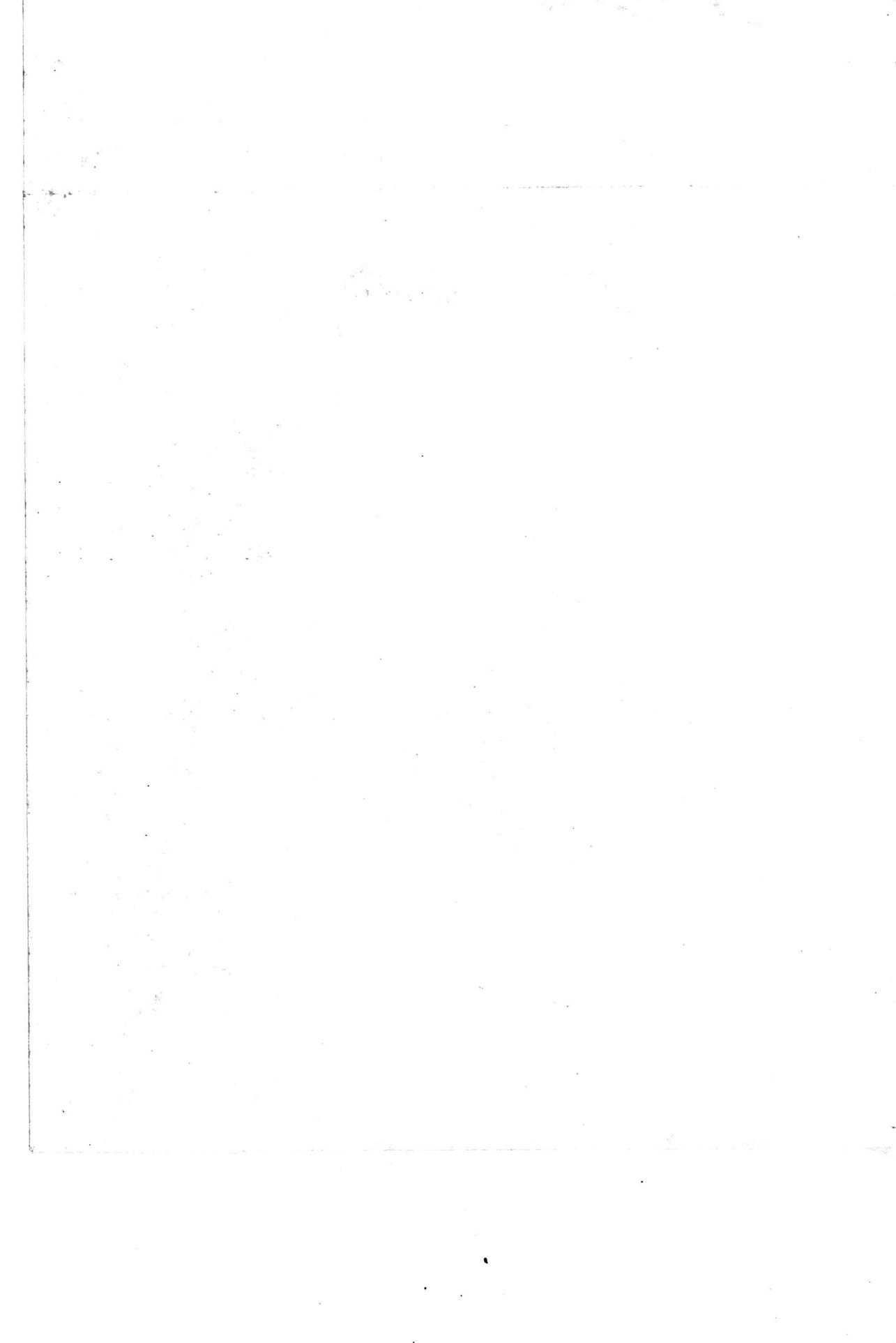


### Longitude du Méridien de Paris.

CARTE GÉNÉRALE  
DES  
ALPES  
DRESSÉE PAR  
Ch. Annotenay

Geographe au D<sup>e</sup>p<sup>o</sup>rt de la Guerre  
Elève de M<sup>me</sup> Lapie





dans leurs bergeries. On peut dire qu'ils prennent plus de soins de leur bétail que de leurs propres personnes. Les poètes modernes ne font plus guère d'élogues, ils ont renoncé à l'idylle, impossible, il est vrai, au milieu du luxe des villes et du raffinement de la civilisation, mais ici l'élogue est vivante, on la rencontre à chaque pas, et pour qui cherche des inspirations vraiment champêtres, il n'est point de pays plus inspirateur que le Gessenay.

Les mœurs et les habitudes des bergers du Gessenay méritent d'être connues comme une singularité de plus dans une contrée déjà si singulière. On devine que rien n'est plus innocent que leurs plaisirs, et cependant qui croirait que dans des temps encore rapprochés de nous, une vie si paisible et si douce ait été troublée par des rigueurs, et que d'injustes édits aient frappé les habitants dans l'innocence de leurs divertissements publics ? Ainsi, quand la réforme s'introduisit dans ce pays où, comme on l'a dit avec raison, il y avait si peu de chose à réformer, elle n'y apparut qu'armée de supplices et de tortures. On fit un crime à ces pauvres pâtres de leurs danses nocturnes, de leurs chants joyeux, de leurs travaux même qui leur tiennent lieu de plaisirs. Nous citerons quelques exemples. Ainsi, des paysans qui avaient réuni des musiciens pour fêter la visite de leurs amis du Valais, furent sévèrement punis ; on leur interdit l'innocente récréation des représentations rustiques ; partout, dans le Gessenay, il fut défendu de s'égayer sans l'autorisation des magistrats, et ceux-ci ne la donnaient jamais. Il n'est pas surprenant que les habitants aient alors pris en haine le nouveau régime ; quelques-uns même s'abandonnèrent au désespoir, et, chose inouie, la fureur du suicide fut connue dans ces vallées. Cependant, ainsi qu'il arrive toujours, les mœurs finirent par triompher des lois, et le temps fit tomber en désuétude ces ridicules persécutions. Aujourd'hui et depuis long-temps, il n'est plus défendu de danser, même le dimanche, et si les représentations dramatiques sont rares, en revanche les réunions au cabaret sont fréquentes. C'est au cabaret que s'accomplit l'acte le plus important de la vie ; c'est là que se font les fiançailles. C'est ordinairement au printemps que s'accomplit la célébration des noces, cérémonie qui a toujours lieu pour plusieurs couples à la fois. On se rend en cortège à l'église, la fiancée vêtue de blanc, le jeune homme paré de son plus bel habit, et portant une longue dague au côté. Jamais, du reste, on ne porte l'épée qu'en cette occasion. Si c'est une veuve qui se remarie, l'usage veut qu'on lui donne un *charivari*, ce qui veut dire seulement que les villageois parcourent le village en poussant de grands cris, sans que rien d'insultant soit proféré contre la nouvelle mariée.

Une existence si simple, si innocente, ne peut qu'entretenir dans les cœurs le culte des sentiments les plus purs et des plus douces vertus. L'hospitalité surtout leur est sacrée. Là, rien ne se vend au voyageur ; s'il entre dans une ferme pour se reposer d'une longue course, on lui apporte des rafraîchissements ; mais n'allez pas offrir un salaire à ces braves gens. « Que diraient mes parents, disait une jeune fille à ce sujet, s'ils pensaient que je vends leur lait ! » Cette hospitalité s'exerce à tout propos et sur tout venant. Dernièrement des voleurs étrangers au pays avaient pillé une ferme écartée ; pris sur le fait par des voisins, la femme du volé leur dit : « Ne faites pas de mal à ces pauvres gens, ils avaient si faim ! »

Avec les qualités d'une simplicité enfantine, les bergers du Gessenay en ont aussi les défauts ; ils sont superstitieux et crédules, ils croient aux sorciers et aux revenants ; les montagnes et les abîmes qui les environnent ont pour eux des terreurs secrètes ; certaines de leurs herbes sont enchantées, disent-ils ; tel lieu est ensorcelé et maudit. On a parlé quelque part dans le cours de cet ouvrage d'une mythologie particulière aux Alpes, le christianisme de cette population du Gessenay n'est au fond qu'une mythologie réglée, qui a ses superstitions, ses

exagérations, ses frayeurs et ses espérances. Il en est ainsi plus ou moins de tous les peuples, mais ici la forme ne sert point, comme ailleurs, à déguiser le fond. Les vieilles femmes de Rome, les dévotes de tous les pays du monde ont des saints et des protecteurs à leur usage qu'elles invoquent suivant l'occasion, pourquoi s'étonnerait-on qu'une peuplade agreste n'eût pas aussi les siens ? Tel saint du calendrier est ici plus fréquemment invoqué que le nom du dieu qui les a consacrés ; pour un troupeau malade, pour un orage qui menace, pour leur lait qui tourne, les pâtres du Gessenay se mettent en prières devant un bienheureux. Après l'adoration des saints, ils ont aussi recours à la malédiction contre le diable, et à certains actes qui paralySENT sa mauvaise influence. L'innocence des mœurs s'accommode ici de la grossièreté des croyances. Un pâtre du Gessenay est convaincu qu'au moyen de certains exorcismes, on peut rappeler les morts de leurs tombeaux ; il vous dira qu'en portant des ossements d'un trépassé sur l'épaule gauche, et en tenant les regards attachés à la porte de l'église, il reverra l'âme du défunt. Il se persuade qu'en frappant à coups redoublés sur la chaudière où cuit le fromage, il impose aux âmes des méchants d'insupportables tortures. Quelquefois le merveilleux se mêle à ces superstitions grossières. « Il y avait dans les anciens temps, vous dira-t-il, au sommet du Sanetsch, un vaste pâturage qui appartenait à une vieille femme si riche qu'elle aurait pu couvrir de fromage tout le chemin de Saanen à la montagne, mais si avare qu'elle n'en donnait jamais aux malheureux. Un jour elle rencontra une autre femme, pauvre et âgée, mourant de faim et de fatigue, qui lui en demanda un morceau, mais la vieille impitoyable la repoussa durement ; aussitôt la pauvre femme, qui n'était ni plus ni moins qu'un ange du Seigneur, secoua la montagne, les quatre cimes du Sanetsch s'écroulèrent, et depuis ce jour la place inhospitalière fut appelée le *Mont perdu*. »

Pour compléter ces renseignements généraux, nous dirons un mot de l'ancien évêché de Bâle que les événements de 1814 ont réuni au canton de Berne. Ce ci-devant évêché, qui contient plusieurs districts, et dont Porentruy est le principal chef-lieu, était autrefois compris dans la Rauracie. Après différentes vicissitudes, l'évêché de Bâle fut, au VII<sup>e</sup> siècle, constitué par Charlemagne. Plus tard, les évêques de Bâle prirent part aux croisades ; au XIII<sup>e</sup> siècle, ils acquièrent de nouveaux districts et firent avec succès la guerre aux comtes de Neuchâtel. C'est par un évêque de Bâle que cette dernière ville fut brûlée à la même époque. La guerre de trente-ans eut des conséquences funestes pour les habitants de l'évêché. Leur prince s'engagea inconsidérément dans le parti de l'empereur contre les catholiques, et attira ainsi sur son pays des séjours de troupes, des réquisitions, des pillages, et des malheurs de tout genre. Le droit de conquête réunit l'évêché de Bâle à la France en 1796 ; jusqu'à cette époque, et dans un espace d'environ quinze siècles, il avait été gouverné par soixante-dix-huit princes-évêques ; leur gouvernement avait été paternel et doux. Il avait conservé jusqu'à ces derniers temps une organisation à peu près complètement féodale ; élu par le chapitre des chanoines et confirmé par le pape dans sa possession, l'évêque était en outre inféodé par l'empereur d'Allemagne pour celles de ses terres situées dans l'empire. Le chapitre, qui se composait de dix-huit chanoines choisis parmi d'anciennes familles nobles, résidait à Arlesheim. Les habitants étaient divisés en trois ordres : le clergé, la noblesse et les paysans ; ils envoyait leurs députés aux assemblées convoquées par l'évêque, mais ils n'avaient d'ailleurs aucune part au gouvernement. Les charges des grands-officiers de l'évêque étaient héréditaires dans les mêmes familles ; ainsi, les barons d'Estingen étaient grands-maréchaux, les seigneurs de Bœrenfels, grands-échansons, d'autres grands-chambelans, grands-maîtres d'hôtel, etc. Quant à la liberté du culte réformé elle était garantie par

le prince-évêque lui-même. L'évêché entretenait un régiment au service de France. Ses revenus s'élevaient à 300,000 francs. On sait que la portion de l'évêché la plus voisine du canton de Bâle lui a été abandonnée, et qu'une autre petite étendue de terrain a été réunie au canton de Neuchâtel, mais Berne possède la meilleure et la plus considérable partie de l'ancien évêché. Aujourd'hui les deux tiers des habitants sont catholiques romains, l'autre tiers est protestant ; il y a quelques anabaptistes, descendants de ceux qui furent chassés du canton de Berne, il y a deux siècles. Ces anabaptistes ont beaucoup de rapports avec les quakers de l'Angleterre.

La langue en usage est l'allemand et le français, la dernière est la plus répandue. Les paysans emploient un patois dont les inflexions varient d'une commune à l'autre, et où l'on trouve une foule de mots dérivés du celtique ; dans beaucoup d'endroits, il se fait un mélange des deux langues ; de là vient que presque tous les villages des environs de Bienne notamment ont un double nom.

Bienne est une jolie ville fort ancienne, commerçante et manufacturière. C'est dans ses environs, à Pierre-Perthuis, que s'ouvre le fameux passage auquel est encore imprimé le nom des Romains. Une inscription latine, fort maltraitée par le temps et par les antiquaires, inscription qui se lit sur le rocher, porte ces mots : *Un décemvir de la colonie d'Avenches a fait construire cette route sous le règne des empereurs Marc-Aurèle et Actius-Verus.* Un voyageur a dit, avec raison, qu'en présence de ce sol, qui constituait l'ancien évêché de Bâle, il avait cru retrouver le tableau entier des Alpes réduit et encadré dans le Jura. Rien n'est plus curieux, en effet, que la structure du Jura aux environs de Délemont et de Moutiers-Grandval. Cette structure capricieuse et tourmentée offre de surprenants rapports, principalement avec celle des formidables montagnes qui dominent le Valais. Ce sont des rochers dont les arêtes tourmentées et brisées en tous sens offrent encore l'image des convulsions d'un monde primitif. L'inclinaison et le mélange bizarre de tant de plans, la confusion de leurs lignes, semblent animer la scène et attachent involontairement l'idée du mouvement à l'immobilité même. L'invisible main du grand architecte des mondes a coordonné tous les détails de cet apparent désordre ; ainsi, vous voyez d'immenses rochers si exactement coupés et séparés depuis leur sommet jusqu'à leur base, qu'on les dirait taillés par la main des hommes, avec l'équerre et le compas. Les uns sont rongés par les pluies, percés et échancrez par les orages ; d'autres ont le poli d'une construction récemment sortie des mains de l'architecte. Parmi toutes ces singularités naturelles, il en est une surtout que l'on remarque près de Moutiers-Grandval : c'est une masse énorme, de structure sphérique, qui se trouve comme superposée à des rochers dont les couches sont régulières et horizontales. Comment expliquer, autrement que par le mouvement des eaux, l'entassement d'une pareille masse ? Cette pierre gigantesque, autrefois probablement flottante, est un irrécusable témoin de la formation du globe. L'industrie des hommes a semé ses merveilles parmi ces abîmes ; avant elle l'esprit religieux avait imprimé ses traces sur ces rocs encore inconnus : des ermitages y ont précédé l'établissement des fabriques. Où trouverez-vous plus d'industrie que dans ces vallées du Jura ? Ce serait là le sujet d'un curieux chapitre à ajouter à la description du canton de Berne, mais nous oublions que ce tableau a été présenté en partie dans cet ouvrage même ; nous nous contenterons donc de renvoyer le lecteur aux pages intéressantes qu'un de nos collaborateurs a écrites sur le Locle et la Chaux-de-Fonds, au canton de Neuchâtel.

Dans le cours de notre récit, nous avons donné les renseignements nécessaires à l'intelli-

gence de l'état social du canton de Berne, nous avons parlé des mœurs et du caractère de ses habitants, mœurs qui changent suivant les localités, caractère qui a subi des influences contraires selon les événements qui se sont accomplis depuis sept siècles, mais auquel un patriotisme éclairé et invariable donne une sorte d'unité. Sous ce rapport, la population de l'Oberland et des autres endroits de la contrée ressemble à celle de la capitale; partout les cœurs palpitent également aux souvenirs de la gloire bernoise. Ce sentiment, qui plus que tout autre constitue une nationalité, n'a presque rien perdu de son prestige et de son énergie. L'anniversaire de la bataille de Laupen, célébré chaque année aux portes de la ville, réunit encore dans la même unanimité les esprits et les cœurs. Riches et pauvres, grands et petits, paysans et bourgeois, prennent une part égale à la fête; tous les noms, toutes les illustrations, toutes les obscurités du pays se mêlent et se confondent dans la même joie, dans le même attendrissement devant la noble épée de Rodolphe d'Erlach, que ce jour-là encore l'avoyer de Berne couronne de lauriers aux acclamations de la multitude. Répétons donc avec un écrivain étranger qui a vu notre canton et dont le témoignage ne saurait être suspect: « Heureux le peuple qui peut fonder avec les débris de ses anciennes mœurs l'édifice de ses libertés nouvelles, qui ne trouve dans ses souvenirs que des images d'innocence ou de gloire, et qui, pour apprendre à chérir son pays, n'a besoin que d'assister à ses fêtes! »

SCHNELL JEUNE.

FIN DU TOME PREMIER.

## ERRATA DU TOME PREMIER.

### INTRODUCTION.

- Page 13, ligne 26, *au lieu de* : duc de Zahringen, *lisez* : duc de Zähringen.  
Page 14, lignes 31 et 32, *au lieu de* : opera plumata, *lisez* : opere plumato.  
Page 15, ligne 1, *au lieu de* : Rodolphe de Hapsbourg, *lisez* : Rodolphe de Habsbourg.  
Page 24, ligne 5, *au lieu de* : sucomber, *lisez* : succomber.  
Page 29, ligne 7, *au lieu de* : l'organisation intérieure du canton, *lisez* : l'organisation antérieure des cantons.  
Page 47, ligne 34, *au lieu de* : une ressource dans une grande partie du pays, *lisez* : une ressource. Dans une grande partie du pays, etc.  
Page 47, même ligne, *au lieu de* : le tricot est une de leurs grandes occupations, *lisez* : le tricot est leur principale occupation.

### CANTON DE GENÈVE.

- Page 16, ligne 27, *au lieu de* : la Valseline, *lisez* : Valserine.

### CANTON DE FRIBOURG.

- Page 18, ligne 30, *au lieu de* : les cent mille soldats de Charles, *lisez* : les soixante-dix mille soldats.  
Page 18, ligne 31, *au lieu de* : depuis les bords du lac jusque, *lisez* : depuis les bords du lac, près de Lœwemberg, jusque, etc.  
Page 19, ligne 5, *au lieu de* : le comte de Piesbach, *lisez* : le comte de Diesbach.  
Page 20, ligne 3, *au lieu de* : dans une contrée où la température est égale, *lisez* : dans une contrée où la température est inégale.  
Page 24, ligne 5, *au lieu de* : Mathieu Schiner, *lisez* : Mathieu Schinner.  
Page 28, ligne 17, supprimez le nom de Zimmermann.  
Page 29, ligne 35, après les mots : le père Girard en est le fondateur, le rédacteur a omis d'ajouter que depuis 1823 le père Girard, ainsi que les cordeliers, étaient étrangers à la direction des écoles publiques. Il est bon de dire aussi que les écoles primaires ne sont pas aux frais du gouvernement, mais bien des communes.  
Page 38, ligne 21, *au lieu de* : le capitaine Wittem, *lisez* : le capitaine Wilhelm.  
Page 39, ligne 6, *au lieu d'Underwald*, *lisez* : d'Underwald.

### CANTON DU VALAIS.

- Page 85, ligne 37, *au lieu de* : Brigues, *lisez* : Briege.  
Page 85, ligne 38, *au lieu de* : Pierre, *lisez* : Sierre.  
Page 93, ligne 38, *au lieu de* : continuent leur industrie presque dans, *lisez* : continuent leur industrie jusque dans, etc.  
Page 109, lignes 7 et suivante, au lieu de la phrase incompréhensible qui occupe ces deux lignes, il faut lire ainsi : les montagnards les prennent au lacet pour les vendre aux petits savoyards, ils les tirent aussi à l'affût.

### CANTON DE NEUCHATEL.

- Page 115, lignes 2 et 3, *au lieu de* : au nord par la France, à l'ouest par le canton de Vaud, et au sud par le même canton et ceux de Berne et de Fribourg, *lisez* : au nord par la France et le canton de Berne, à l'ouest par la France, et au sud par le canton de Vaud.  
Page 117, ligne 9, *au lieu de* : les lignes, *lisez* : les ligues.

### CANTON DE SOLEURE.

- Page 142, ligne 22, *au lieu d'Unterwalde*, *lisez* : d'Unterwald.  
Page 159, ligne 12, *au lieu de* : Blumpis-Alpes, *lisez* : Blumlis-Alpe.

### CANTON DE BERNE.

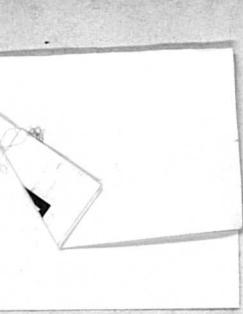
- Page 196, ligne 34, *au lieu de* : Unterseen, petite ville, *lisez* : Unterseen, petit village.  
Page 199, ligne 43, *au lieu de* : le sol de l'église s'élève de cinq cent vingt-huit pieds, *lisez* : le sol de l'église s'élève de cinq cent vingt-huit toises.  
Page 168, ligne 14, *au lieu de* : payaient la contribution annuelle dès l'âge de quinze ans, *lisez* : payaient la contribution annuelle. Dès l'âge de quinze ans, les jeunes hommes, etc.  
Page 172, ligne 7, *au lieu de* : que leur rendirent, *lisez* : que leur vendirent, etc.

### FIN DE L'ERRATA.

• 1990 年 10 月 20 日，中國人民銀行發行了 1990 年版第五套人民幣。







150.-

13615/1

